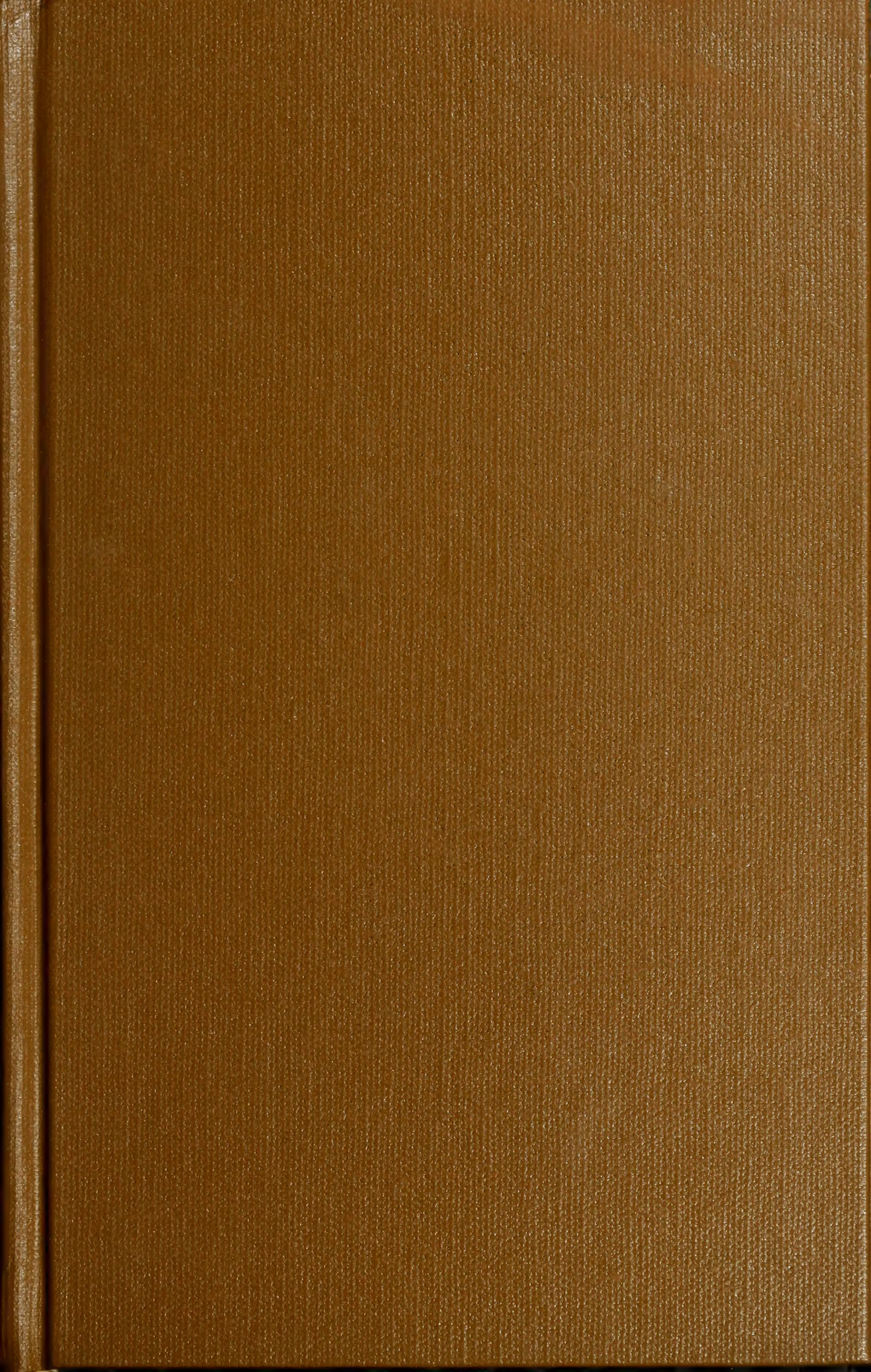
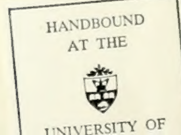




BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET DU BIBLIOTHÉCAIRE

1922

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

ET

DU BIBLIOTHÉCAIRE

REVUE MENSUELLE

Fondée en 1834

PAR

J. TECHENER

avec le concours de Charles Nodier, Baron Jérôme Pichon

Paul Lacroix, G. Peignot, J. C. Brunet, etc., etc.

Directeur : Fernand Vandérem.



NOUVELLE SÉRIE

(*première année*)

PARIS

LIBRAIRIE HENRI LECLERC

LIBRAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

219, RUE SAINT-HONORÉ, 219

et 16, rue d'Alger.

1922


LIBRARY
AUG 9 1968
UNIVERSITY OF TORONTO

Fondé en 1834 par M. J.-J. Techener, le Bulletin du Bibliophile *n'avait, depuis lors, subi aucun changement dans sa confection générale.*

Malgré les services qu'il rendait, sous cette forme, nous projetions cependant de le modifier dans un sens plus en rapport avec les besoins et les tendances de la bibliophilie actuelle.

Cette transformation, longuement étudiée par nous, est aujourd'hui un fait accompli.

Nous avons demandé à M. Fernand Vandérem de se charger de la rédaction en chef; et, pour le seconder, nous avons confié le secrétariat de la rédaction à M. Pierre de Lacretelle.

On lira plus loin, sous la signature de M. Fernand Vandérem, le programme selon lequel va se développer la nouvelle série du Bulletin du Bibliophile ; *et nous ne doutons pas que ces réformes n'obtiennent le suffrage aussi bien de nos abonnés d'hier que de nos abonnés de demain.*

Henri Leclerc.

L'article que notre éminent collaborateur, M. Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française, a consacré à la mémoire et aux travaux de Georges Vicaire paraîtra dans la prochaine livraison du *Bulletin du Bibliophile*.

AUX ABONNÉS
DU BULLETIN DU BIBLIOPHILE

Étant ennemi des prospectus à grand éclat et des manifestes à promesses retentissantes, le meilleur moyen, il me semble, pour vous faire connaître le programme nouveau que nous avons élaboré avec M. Henri Leclerc, c'est de vous dire comment il prit naissance.

Cela se passait un soir de décembre dernier. J'étais venu flâner à la librairie, quand, au moment où j'allais partir, la conversation s'étant engagée sur le *Bulletin*, M. Henri Leclerc me demanda quelles réformes possibles j'y entrevoyais.

J'aimais et j'estimais infiniment Georges Vicaire dont j'avais été, pendant de longues années, le voisin à Chantilly. Lorsque s'y était installée la bibliothèque Spoelberch, notre voisinage m'avait fait le témoin et de la science bibliophilique et de l'incomparable activité déployées par lui pour classer cette immense collection. Chaque semaine, il me tenait au courant des progrès accomplis. Et même, une fois tout mis en ordre, je ne connaissais pas de meilleur délassement que d'aller fumer une cigarette avec Georges Vicaire en discutant tel ou tel problème de biblio-

philie, en examinant ensemble tel ou tel exemplaire rare.

Puis en 1914, la guerre nous sépara. Je ne le revis que deux ou trois ans plus tard, au cours de ses passages intermittents à Paris où j'avais été également rappelé. Je n'ai pas à vous apprendre ce qu'avait été sa conduite durant cette rude période et ce qu'elle fut, durant tout le temps d'après, jusqu'à la fin des hostilités. Non seulement, il va de soi que pas un jour il n'avait quitté les précieux trésors remis à sa garde. Mais encore, dans les moments les plus critiques, quand l'ennemi menaça derechef les portes de Chantilly, ou bien, alors que, pendant cinq mois, toutes les nuits, les avions allemands sévissaient sur la région, Vicaire jamais ne perdit ni de son flegme ni de sa foi en notre succès final, donnant à tous, dans le péril, l'exemple de la belle humeur et de la vaillance.

Sa perte m'avait donc vivement chagriné et, tout à ma peine, je n'avais pas songé une minute que sa succession pût jamais m'être offerte.

Néanmoins, dès l'instant que M. Henri Leclerc me consultait sur les destinées du *Bulletin du Bibliophile,* je n'avais pas à lui cacher ma pensée et je la lui livrai sans détours.

Le *Bulletin du Bibliophile* était, à mon sens, un admirable instrument d'information et de documentation bibliophilique, mais dont il y avait à tirer, pour l'avantage de tous ses lecteurs, un meilleur parti.

Depuis un demi-siècle, et surtout, depuis une trentaine d'années, la bibliophilie s'est considérablement modifiée, et elle semble aujourd'hui subdivisée en une foule de classes correspondant aux divers genres d'ouvrages recherchés par les bibliophiles.

Incunables et livres anciens à miniatures, auteurs du

XVIe au XVIIIe siècle, livres illustrés du XVIIIe, auteurs romantiques, illustrés romantiques, auteurs modernes, auteurs contemporains, illustrés modernes, livres sur grand papier, livres de provenances illustres, etc., autant de spécialités qui passionnent autant de groupes différents d'amateurs.

Sur la plupart de ces spécialités on a déjà composé des bibliographies. Mais tout le monde sait qu'il n'est ni bibliographie sans erreurs, ni bibliographie complète, ni bibliographie définitive. A tout instant, des découvertes nouvelles, des remarques imprévues viennent bouleverser les notions admises et jeter le trouble chez les amateurs.

En outre, sur beaucoup d'ouvrages dont la valeur et la vogue n'ont pris d'importance que depuis peu, les renseignements bibliographiques font absolument défaut.

Rentrent dans cette catégorie la majorité des livres publiés entre la fin du XVIIIe siècle et les vingt premières années du XIXe siècle. Sur ces ouvrages nul autre document que le Quérard qui est souvent ou incomplet ou inexact.

Je citerai, entre autres, les bibliographies des *Confessions*, des *Liaisons dangereuses*, de Diderot, d'*Adolphe*, de Mme Desbordes-Valmore, etc., qui restent encore à l'état rudimentaire et exigeraient une réfection partielle ou totale.

Dans l'ordre des illustrés du XVIIIe siècle, les récentes remarques publiées ici par M. Maurice Pereire montrent aussi à quel point les bibliographies, actuellement en cours, demandent des rectifications.

Dans d'autres rayons de la bibliophilie, les exemples analogues abonderaient, et plus significatifs encore.

La bibliographie des auteurs contemporains, notam-

ment, depuis 1895 jusqu'à nos jours, est à dresser tout entière.

La question des reliures d'époque n'a été que rarement traitée.

Les innovations dans l'art de la reliure, si intéressantes pour l'habillement des livres contemporains, n'ont fait l'objet que d'études éparses et n'ont jamais été examinées du point de vue bibliophilique.

Les ventes publiques de livres, d'autre part, fourniraient d'utiles indications sur les goûts de la bibliophilie présente et pourraient donner lieu à d'instructives remarques soit sur les progrès soit sur les erreurs à y relever.

Les ventes de jadis, mises en parallèle avec les ventes de maintenant, offriraient pareillement matière à des observations curieuses.

Et que de choses à dire sur les livres à dédicaces, sur les éditions de nos classiques, sur les reliures anciennes, sur les pièces manuscrites, sur les ex-libris, sur la question des couvertures — sur mille autres, constituant pour le *Bulletin du Bibliophile*, un champ inépuisable d'études, de recherches, d'articles !....

Or il se trouvait que les idées de M. Henri Leclerc sur l'orientation nouvelle à imprimer au *Bulletin* concordaient exactement avec les miennes. A quelque temps de là, nous nous revîmes. Je venais de me défaire de ma bibliothèque, c'est-à-dire que désormais, j'étais en situation de traiter toutes les questions bibliophiliques, sans que, dans mes théories, on pût suspecter l'ombre d'une arrière-pensée personnelle. Notre accord de principe devint aussitôt un accord de fait. Et à partir d'aujourd'hui, nous allons chercher à réaliser le programme dont vous avez lu plus haut les grandes lignes.

Dans cette tâche, nous serons aidés par les collaborateurs habituels du *Bulletin*, dont il serait superflu de vanter ici l'érudition et la haute compétence. Et, à l'occasion, nous ne manquerons pas de leur adjoindre tels des littérateurs de marque qui se plaisent à la bibliophilie, ou tels spécialistes réputés, notre recueil restant d'ailleurs largement ouvert à toute communication originale, à toute initiative nouvelle.

De sorte que, dans chaque numéro, si toutes les spécialités ne peuvent figurer à la fois, chacune d'elles tour à tour sera étudiée au mieux pour renseigner ou guider ses adeptes.

Par contre, quoique continuant la publication des listes de prix de vente, le *Bulletin* n'acceptera dorénavant nul service des publications nouvelles, l'appréciation de ces publications nous semblant plutôt ressortir des quotidiens ou des revues littéraires que d'un recueil purement bibliophilique.

Les pages, occupées jusqu'ici par la *Chronique des livres*, ne demeureront cependant pas sans emploi.

Nous les affecterons à deux rubriques nouvelles : d'abord des *Échos* donnant toutes les informations ayant trait à la bibliophili ; puis une *Correspondance* où nos abonnés pourront s'entraider de leurs lumières sur des problèmes ou des détails que les bibliographies actuelles laissent encore obscurs.

Enfin, nous signalerons les acquisitions importantes des Bibliothèques de l'État ; et, poussant même plus loin nos investigations, nous essaierons de faire connaître tant de richesses ignorées que renferment les grandes collections particulières, soit que les amateurs nous en permettent l'accès, soit qu'ils consentent à nous les décrire eux-mêmes.

Sans doute, à première vue, ce programme paraîtra

bien vaste, bien ambitieux, et nous ne nous dissimulons pas, au surplus, tous les efforts qu'il nous faudra pour le mener à bonne fin.

Mais avec du temps et avec la bienveillance de nos lecteurs, nous espérons quand même arriver à faire du *Bulletin* ce qu'il doit être, ce que nous voulons qu'il soit : le guide, le moniteur et le confident de tous les amis des livres.

F. V.

CHRONIQUE

LA COLLECTION PARRAN.

Dans la collection Parran, dispersée aux enchères en novembre dernier, se détachaient trois pièces remarquables : l'exemplaire d'épreuves des Fleurs du Mal, *l'exemplaire sur hollande du même ouvrage, et l'exemplaire d'épreuves* des Epaves.

Ces trois volumes exigeraient un examen spécial auquel nous procéderons une autre fois. Pour aujourd'hui, je préfère jeter un coup d'œil sur la totalité de la collection.

Lorsqu'en parut le catalogue, éblouies par la cinquantaine de pièces hors de pair qu'il décrivait, quelques personnes ont déclaré qu'on n'avait jamais vu une collection de livres modernes aussi accomplie. C'était là, il me semble, exagération de néophytes mal informés.

Si les pièces rares réalisent l'ornement nécessaire pour rehausser une collection, elles ne suffisent pas pour en assurer la perfection. Il y faut en plus des séries d'ensembles complets, une certaine unité de composition dans ces ensembles, tant au point de vue littéraire qu'aux points de vue état ou reliure, et il faut aussi que la collection nous donne, chez celui qui l'a rassemblée, l'impression d'un plan, d'une méthode, d'une doctrine.

Cette impression nous l'éprouvons pleinement en parcourant les catalogues Noilly, Legrand ou Jules Le Petit par exemple. On y sent des gens qui, juste ou fausse, avaient une ligne et ne s'en sont jamais écartés.

La collection Parran nous révélerait au contraire un amateur certes lettré, certes raffiné, et à quelques égards même un précurseur, mais suivant plutôt ses penchants qu'une doc-

trine arrêtée et ayant composé sa bibliothèque plutôt selon les inspirations fortuites de son goût ou le hasard des rencontres que selon un plan déterminé.

Si du reste je me réfère à ce que m'en a dit M. Rahir, cette collection de livres modernes ne constituait pas la part la plus importante de la bibliothèque de M. Parran ni celle à laquelle il s'intéressait le plus.

A en juger sur la provenance de certains exemplaires, il devait avoir commencé cette collection sur le tard, aux approches de 1872 ou 1875. Et rien n'est plus curieux que de suivre, à travers les conditions disparates des volumes, les alluvions successives qui ont contribué à leur réunion.

A l'époque déjà reculée où débuta M. Parran dans les livres modernes, ceux-ci n'avaient d'ailleurs pas encore pris en bibliophilie le rang qu'ils y ont acquis depuis. Les romantiques même, sans être positivement considérés comme de la bouquinaille, n'étaient recherchés que par de modestes amateurs, n'ayant comme unique guide que la rudimentaire bibliographie d'Asselineau. Et quant aux auteurs du Second Empire, c'est à peine si dans les catalogues de la haute librairie, ils obtenaient, de temps à autre, l'honneur d'une furtive et négligente mention.

A l'origine, manifestement, M. Parran n'a pas prodigué à ces ouvrages plus d'application qu'on ne leur en accordait alors; et il les a pris comme il les trouvait.

C'était à ce moment la mode des livres bien frais, bien lavés, et richement reliés par les Lortic, les Marius-Michel, les Petit-Simier : demi-maroquin ou maroquin plein, tranches dorées, ornements XVIIe. Et les romantiques y passaient comme les autres, car qu'un livre fût né sous François Ier ou sous Charles X, pas de différence entre leurs accoutrements.

Il n'existait pour tous les ouvrages qu'un seul et même modèle, qu'un seul et même uniforme, plus ou moins cossu mais toujours de même matière et de même coupe.

Et c'est ainsi qu'un certain nombre des romantiques de M. Parran nous sont apparus revêtus des plus élégants complets Second-Empire signés des grands faiseurs de l'époque.

Cependant, bientôt averti par son goût, M. Parran eut la rare audace, lorsqu'il rencontrait un romantique en reliure ou demi-reliure du temps plaisante, de ne pas faire casser cette reliure, comme le commandait l'usage, pour la remplacer par un somptueux maroquin à petits fers, mais de la conserver telle quelle, malgré la loi et les prophètes. Et dans la bibliothèque de Balzac, dans la bibliothèque de Janin, partout où l'occasion se présente, on le voit désormais mettre la main sur tous les beaux exemplaires en reliure d'époque, fût-ce à des prix qui aujourd'hui nous paraissent modiques, mais semblaient, dans ce temps-là, fabuleux. Certaines fiches rédigées de sa main nous montrent même le soin, le choix, la compétence qu'il apportait à leur acquisition comme à leur classement, sachant faire entre eux des distinctions pour l'état, les fers, toutes les particularités de reliure.

S'il avait continué dans cette voie, avec les facilités d'alors, quand les romantiques en reliure du temps étaient, sauf d'exceptionnels exemplaires, abandonnés, dédaignés, cotés au plus bas, quelle merveilleuse collection M. Parran n'eût-il pas aisément rassemblée ! Quel Victor Hugo, quel Musset, quel Lamartine, quel Balzac, quel Stendhal !

Mais les règles du jeu changeaient. La mode des couvertures avait surgi. M. Parran visiblement en fut troublé, n'eut pas l'énergie de s'y soustraire. Il voulut, comme tout le monde, des exemplaires avec la couverture, que comme tout le monde il fit recouvrir de ces hideux demi bradel dits « de préservation » et qui dégradent aujourd'hui encore de leurs percalines anachroniques tant de beaux livres.

Et son Balzac en fut chaviré, mêlant ces vilaines entoilures à ses séduisants maroquins anciens ou signés ! Et rendus disparates son Victor Hugo, son Musset — bien d'autres ! Et c'est très regrettable !

Mais par une autre intuition de son goût, M. Parran n'allait pas tarder à réparer ces dommages. Et nous verrons, dans un prochain article, combien cette heureuse initiative devait servir sa collection.

(A suivre.) Fernand VANDÉREM.

MOLIÈRE A LA COMÉDIE FRANÇAISE ET CHEZ LES BIBLIOPHILES

Parmi les nombreuses manifestations organisées pour célébrer dignement le troisième centenaire de la naissance de Molière, il en est une particulièrement appréciée des bibliophiles ; c'est l'exposition des œuvres, souvenirs, portraits, autographes de Molière organisée par la Comédie française. M. Jules Coüet, l'aimable conservateur de la bibliothèque de la Comédie, l'homme qui connaît le mieux tout ce qui rattache au théâtre, particulièrement à Molière. a été chargé de la réunion des objets. Il a eu pour collaborateur dévoué, M. Auguste Rondel, qui a si généreusement donné à l'État, pour être affectée à la Comédie française, sa précieuse et unique bibliothèque dramatique (la plus importante qui ait été constituée depuis celle de M. de Soleinne), bibliothèque dont les livres ont fourni une large part des volumes exposés.

Le résultat de cette collaboration a été ce que l'on pouvait en attendre et le bibliophile demeure émerveillé à la vue de cette suite des éditions originales des pièces de l'auteur, des réimpressions, des contrefaçons, des pièces s'y rapportant ou ayant inspiré l'auteur, puis des belles éditions collectives publiées aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

C'est une véritable *Bibliographie Moliéresque,* étalée

dans ces vitrines et si, comme il en a le désir, M. J. Couet publie le catalogue de cette exposition, ce sera un intéressant complément aux travaux de MM. P. Lacroix, Deschamps, J. Le Petit, Desfeuilles, etc.

A côté de ces volumes, M. Coüet a placé de précieuses pièces autographes, portant la signature de Molière, dont il a obtenu, avec grandes difficultés, la communication de divers notaires parisiens. Il y a là le Contrat de mariage de Molière avec Armande Béjart, daté de 1661 ; l'acte de Constitution de l'Illustre théâtre, daté de 1663, des reçus, contrats, etc.

Citons parmi les reliques le fauteuil du *Malade Imaginaire* dont se servait Molière lorsqu'il jouait le rôle d'Argan.

Tous ces souvenirs touchants sont exposés dans les nouvelles salles de la Comédie française qui portent à leur fronton : *Fondation Rondel*. C'est là où seront rassemblés et communiqués aux bibliophiles et aux travailleurs les livres de ce collectionneur. L'exposition de Molière fera connaître le chemin de cette nouvelle bibliothèque, appelée à rendre de réels services.

L'examen attentif de tous ces volumes nous a remis en mémoire quelques beaux exemplaires des œuvres de Molière qui ne figurent pas dans cette exposition et nous avons pensé être agréable aux lecteurs du *Bulletin du Bibliophile* en les rappelant à leur souvenir.

Molière est, avec La Fontaine, l'écrivain français dont les œuvres ont été le plus régulièrement et le plus souvent réimprimées.

De 1666, date de la première édition collective, à 1873, Paul Lacroix, dans la *Bibliographie Moliéresque*, ne mentionne pas moins de 229 éditions publiées tant en France qu'à l'étranger.

Ces éditions sont de qualité et de valeur bien inégales, et les bibliophiles ont fait entre elles un choix judicieux. De ces éditions préférées, il ne reste qu'un petit nombre d'exemplaires de belle qualité, ce sont ceux-là dont nous allons faire mention.

Editions originales des pièces séparées.

Molière, de 1660 à 1672, a fait ou laissé imprimer séparément 23 de ses Comédies. Ces pièces sont toutes de format in-12 (sauf la *Princesse d'Élide*) et 5 d'entre elles (1) sont ornées de frontispices dans lesquels Molière est représenté dans divers rôles ; ce sont les plus anciens portraits de Molière qui aient été gravés et probablement les plus fidèles.

Quelques bibliophiles, curieux des choses du théâtre, et quelques historiens de l'art dramatique commencent à rechercher ces pièces au XVIIIe siècle. On en voit quelques-unes chez Mme de Verrue. Mme de Pompadour, actrice et directrice de théâtre, possédait 20 de ces pièces qui furent vendues 6 livres 19 sols en 1765. Des collections similaires se voient dans les bibliothèques de Mme de Montesson, de Pont de Vesle, du duc de La Vallière, etc. Une de ces collections, comprenant 21 pièces, arrive chez M. de Soleinne, le prodigieux bibliophile de l'art dramatique et à sa vente, en 1844, elle est adjugée 465 francs.

Sous l'influence des Victor Cousin et des Taschereau le goût des éditions originales se développe fortement parmi les amateurs du XIXe siècle et l'on voit

(1) *L'École des Maris*, 1661 ; *L'École des Femmes*, 1663 ; *L'Amour Médecin*, 1666 ; *Le Misanthrope*, 1667 ; *Le Médecin malgré lui*, 1667.

figurer des exemplaires de ces précieuses plaquettes dans les ventes ou collections Armand Bertin, Solar, Firmin-Didot, Lebeuf de Montgermont (vente de 1876), Guy-Pellion, comte de Sauvage, Piquet, H. Meilhac, comte de Lignerolles (série complète), baron de Ruble (série complète), Guyot de Villeneuve (série complète), Daguin, Delessert, Jules Lemaître (série complète, moins la *Princesse d'Élide* et avec les *Précieuses ridicules* en seconde édition, adjugée 25 100 francs en 1917), etc.

Ces petites pièces ainsi dispersées ont contribué à la formation de nouvelles collections et aujourd'hui nous pouvons citer celles qui existent : à la Bibliothèque nationale (incomplète de une ou deux pièces) ; au Musée Condé à Chantilly (complète) ; au Musée des Arts décoratifs (legs H.-E. Perrin, complète) ; Bibliothèque James de Rothschild (complète moins une pièce) ; Collection Adolphe Bordes (complète) ; Collection Lindeboom (complète) ; Collection du marquis de La Baume (complète) ; Collection Pierpont Morgan (complète) ; Collection L. Mortimer Schiff de New-York (complète) ; Collection de M. Barbey Duquil (complète moins une pièce). D'autres lots importants de ces volumes figurent dans les bibliothèques de MM. Jacques Saly Stern, L. Barthou, Sacha Guitry, Gaston Calmann Lévy, Ch.-W. Clark, etc.

La bibliothèque du Théâtre français, même augmentée des volumes de la fondation Aug. Rondel, est encore loin de posséder une collection complète.

On trouve rarement ces pièces séparées dans leur reliure primitive en veau, ou en vélin. Dès leur publication elles ont été réunies et reliées trois ou quatre ensemble. Ces recueils ont été ensuite brisés et les pièces reliées séparément.

Nous ne savons pourquoi trois ou quatre pièces dont *Les Précieuses ridicules*, *Sganarelle* et *Psyché* sont plus difficiles à rencontrer que les autres. Mentionnons aussi que l'on a trouvé deux ou trois exemplaires du *Sicilien* avec les marges *non rognées*.

Editions collectives.

1° *Édition de Paris*, 1666, 2 vol. in-12. — La première édition collective des Œuvres de Molière est datée 1666 ; elle contient seulement les neuf premières pièces de l'auteur. Elle est ornée de deux amusants frontispices de *Chauveau* où Molière est représenté dans trois rôles différents, et Mlle de Brie dans le rôle d'Agnès.

Quoique très incomplète, et quoique le texte n'ait probablement pas été revu par l'auteur, puisque les arguments du *Sganarelle* ont été conservés, cette PREMIÈRE ÉDITION est digne de passionner les bibliophiles. C'est une relique et son acquisition est un hommage rendu à la mémoire de notre génie national.

On ne voit pas figurer cette édition dans les anciens catalogues. Au XIXe siècle, on a recueilli le plus souvent séparément tel ou tel tome, dans de mauvaises reliures délabrées. On les a fait laver, bien relier et on peut estimer qu'une trentaine d'exemplaires ont été ainsi sauvés. Depuis longtemps on ne trouve plus guère de ces volumes isolés.

Les grandes bibliothèques renferment généralement ces deux volumes. L'exemplaire qui a atteint le plus haut prix est celui richement relié par *Trautz*, qui a figuré en 1876 à la vente L. de M. (Montgermont), adjugé 5700 francs. Nous ne pouvons citer un seul

exemplaire de cette édition dans une bonne reliure ancienne.

2° *Édition de Paris*, 1673, 7 vol. in-12. — Les 2 premiers volumes de cette édition sont la réimpression pure et simple de l'édition de 1666, mais les tomes 3 à 7 sont des recueils factices formés par le libraire *Claude Barbin*, d'éditions originales ou de réimpressions des pièces séparées, précédés de titres datés 1673 et tomés 3, 4, 5, 6 et 7. Ces 5 tomes contiennent ordinairement 14 pièces, sur lesquelles 7 ou 8 sont en éditions originales.

Paul Lacroix en 1875 décrivait 3 exemplaires de cette précieuse édition comprenant les 7 volumes, les tomes 1 et 2 se trouvant plus fréquemment ; nous en connaissons maintenant 8 qui sont les suivants :

1° Exemplaire de la Bibliothèque nationale (incomplet du tome V).

2° Exemplaire du Musée Condé à Chantilly. Il a figuré en 1881 à la vente C. (Collin) où il a été adjugé 9 600 francs.

3° Exemplaire de la Collection Ad. Bordes, relié aux armes de J.-B. Colbert, Vente du comte de Lignerolles, adjugé 16 200 francs en 1894.

4° Exemplaire de M. Edme Sommier, venant de Crozet et de Guyot de Villeneuve (vendu 7 720 francs en 1900).

5° Exemplaire du marquis de La Baume, venant de Lyon.

6° Exemplaire de J. Lemaître, venant d'Allemagne. Adjugé 8 000 francs en 1917 à M. ?

7° Exemplaire Tandeau de Marsac, puis Henri Bordes (adjugé 5 500 francs en 1902). Chez M. E. R.

8° Exemplaire vendu par M. Belin à M. Ch.-W. Clark.

Tous ces exemplaires sont reliés en maroquin, sauf le dernier qui est relié en veau.

3° *Édition de Paris,* 1674, 7 vol. in-12. — Troisième édition collective, contenant 24 pièces. Le texte en est assez correct. On peut citer des exemplaires exceptionnels reliés anciennement en veau ou en maroquin ; ils ont été presque tous reliés à nouveau depuis 50 ans.

L'exemplaire ayant atteint le prix le plus élevé est celui du comte de Béhague (5 300 francs en 1880), acquis par M. Guyot de Villeneuve à la vente duquel, en 1901, il n'a plus été adjugé que 1 950 francs

4. *Édition des Elzevier d'Amsterdam,* 1675-1684, 6 vol. pet. in-12. — Édition bien imprimée en caractères un peu fins. Elle est recherchée aujourd'hui par les amateurs d'Elzeviers. Peu d'exemplaires ont été bien reliés autrefois. Nous n'avons vu que l'exemplaire de Caillard, relié par *Derome,* qui a été adjugé 2 750 francs à la vente du marquis de Ganay. Il a de nouveau figuré à la vente Henri Bordes en 1902, où il a été vendu 2 000 francs. Nous ignorons le nom de son possesseur actuel.

Un exemplaire célèbre est celui de la collection Pieters, entièrement *non rogné,* vendu 4 700 francs en 1864 ; il a été acquis ensuite par le duc de Chartres.

5° *Édition de Paris,* 1682, 8 vol. gr. in-12. — Edition fondamentale et une des plus importantes des œuvres de Molière. Elle est complète, renfermant les 30 pièces de l'auteur, dont 6 n'avaient pas encore été publiées, et est ornée d'intéressantes figures.

Certains critiques lui ont reproché l'incorrection du

texte qui renferme des variantes d'origine suspecte, mais cette édition ayant été publiée par Vinot et La Grange, de la troupe de Molière, il y a des chances pour que le texte et les jeux de scène indiqués soient ceux adoptés dans les représentations données par Molière et par sa troupe.

Le plus précieux et le plus bel exemplaire qui existe de cette édition, et qui est, à notre avis, le livre le plus désirable pour un bibliophile français, est celui de Longepierre, parfaitement relié en maroquin doublé, avec ses petits moutons à l'intérieur et à l'extérieur et d'une conservation irréprochable.

Cet exemplaire qui a appartenu à Thiroux de Frazet, au comte de Seraillier, au comte de Lurde, au baron de Ruble (adjugé à sa vente 21 000 francs en 1899), et à M. L. de Montgermont, fait partie aujourd'hui de la collection de feu M. Adolphe Bordes, le distingué bibliophile, enlevé trop prématurément, et qui avait réuni une des plus belles bibliothèques existant actuellement.

Un autre très bel exemplaire est celui de la bibliothèque James de Rothschild ; il est relié en maroquin doublé par *Boyet*, et a figuré en 1869 à la vente du baron J. Pichon où il a été acquis pour 4 610 francs.

Cette édition a pris place dans la plupart des bibliothèques de la fin du XVII[e] siècle ; elle n'est pas très rare, surtout en reliure moderne, on en trouve encore des bons exemplaires reliés en veau à l'époque. Les exemplaires avec reliures anciennes en maroquin, et bien conservés sont beaucoup plus rares. On peut citer celui du Musée Condé, acquis pour 5 150 francs en 1884 à la vente H. Piquet ; celui aux armes de Cremeaux d'Entragues, chez M. le docteur Ripault, et le très bel exemplaire de lord Gosford, acheté 6 500

francs en 1882 par M. Eugène Paillet, actuellement chez M. E. R.

De l'édition de 1682 on connaît 4 exemplaires contenant, principalement dans les tomes VII et VIII, surtout dans le *Festin de Pierre* (scène du Pauvre), un texte primitif dont des passages ont été modifiés, ou supprimés par ordre supérieur. Ces exemplaires, *non cartonnés*, sont les suivants :

1° Celui de la Bibliothèque nationale.

2° Celui du lieutenant de police La Reynie, ayant successivement appartenu à Soleinne (800 francs en 1844), Armand Bertin, comte de Montalivet, Guyot de Villeneuve (13 200 francs en 1901), aujourd'hui collection de M. Adolphe Bordes.

3° Celui de Chaudé, puis de B. Delessert (adjugé 3010 francs en 1912), aujourd'hui chez M. P. B.

4° Celui de Rochebilière (vendu 15 600 francs en 1882) relié depuis par Mercier, aujourd'hui chez M. L. Mortimer Schiff.

La réimpression de l'édition de 1682 faite en 1697, paraît avoir aussi tenté les amateurs d'autrefois, ainsi qu'en témoigneraient le superbe exemplaire relié par *Boyet* acquis pour 520 francs à la vente de J.-C. Brunet, par M. Ed. Bocher, et celui du duc de La Vieuville, vendu 880 francs à la vente Techener de 1886. C'est aussi un exemplaire de cette édition qui figure au catalogue des livres de la comtesse de Verrue. L'exemplaire de la duchesse de Bourgogne (incomplet de 2 ou 3 volumes) est dans la bibliothéque du marquis de La Baume.

Édition de Paris, 1734, 6 vol. in-4. — Cette édition, avec notes de La Serre, imprimée par *Prault*, illustrée par *François Boucher*, est la plus somptueuse des

œuvres de Molière. Des exemplaires figurent dans la plupart des grandes bibliothèques du XVIII[e] siècle. Elle fut moins recherchée au XIX[e] siècle, mais actuellement elle est l'objet de vives convoitises.

L'exemplaire de la comtesse de Verrue est relié en veau, ainsi que ceux de la marquise de Pompadour (retrouvé par le baron R. Portalis); de Gaignat, du duc d'Aumont (1 180 francs vente Müller, de 1892); de Hangard, de Mirabeau, etc.

Les exemplaires du comte d'Hoym, de Randon de Boisset, de M[me] Du Barry (à la bibliothèque de Bourges), du duc de La Vallière, sont reliés en maroquin.

Parmi les exemplaires actuellement connus de la première édition sous cette date (qui doit être préférée par les bibliophiles) citons le magnifique exemplaire aux armes de la duchesse de Montmorency appartenant à M. Beraldi; l'exemplaire aux armes de Caraman-Chimay, de la collection Adolphe Bordes; l'exemplaire aux armes de Jars du Pezau, de la collection Charmes; l'exemplaire de Lamoignon (vendu 10000 francs en 1911 à la vente L. de Montgermont), chez M. Descamps-Scrive; l'exemplaire relié en maroquin doublé du Musée Dutuit, et ceux reliés en maroquin chez le baron Ferdinand de Rothschild, le baron Édouard de Rothschild, M[me] Michel Ephrussi, etc.

Les dessins originaux de *Boucher* (achetés 26 900 francs en 1869, à la vente du baron J. Pichon) sont dans la bibliothèque du baron James de Rothschild, mais le livre ne s'y trouve pas.

Un curieux exemplaire est celui confié par M. Arthur Meyer à l'exposition de la Comédie française; relié en veau il renferme ajoutés 5 croquis à la sanguine par *Boucher*, études des personnages des com-

positions, un reçu avec la signature autographe de Molière et une pièce avec la signature de Armande Béjart, sa femme.

Éditions de 1739, 1741, 1749, 1765, en 4, 6 ou 8 vol. — Ces éditions publiées à *Paris* et en Hollande sont des réductions de la grande édition de 1734 et renferment des copies des estampes de *Boucher*; elles paraissent avoir joui d'une grande faveur au XVIIIe siècle, aussi en rencontre-t-on parfois de beaux exemplaires, surtout de l'édition de 1739, très bien reliés par *Padeloup*, par *Derome*, ou par *Anguerrand*.

Édition de Paris, 1773, 6 vol. in-8. — Cette édition avec notes de Bret, illustrée des belles figures de *Moreau le jeune*, a depuis longtemps obtenu les suffrages des amateurs. Des exemplaires reliés en veau ou en maroquin se voient dans la plupart des catalogues des bibliothèques anciennes.

Parmi les exemplaires intéressants nous citerons d'abord celui des ventes d'Ourches (1 200 francs en 1812); Soleinne (900 francs en 1844), vicomte de Janzé (177 500 francs en 1909), relié par *Bradel*, renfermant la collection complète des dessins originaux de *Moreau* et la suite des figures AVANT LA LETTRE. Il orne aujourd'hui la bibliothèque de M. Pierpont Morgan.

Le prix de la vente Janzé est la plus haute adjudication obtenue en France pour un livre ; c'est un honneur que ce soit pour un exemplaire des œuvres de Molière.

Eugène Dutuit avait acheté à la vente Soleinne, pour 572 francs, l'exemplaire des *Œuvres de Racine*, édition de 1768, orné des dessins originaux de *Gravelot* et je lui manifestais un jour mon étonnement et mon regret de ce qu'il n'avait pas acheté le Molière

avec dessins de *Moreau*. La reliure en était trop déplaisante me répondit-il. Son observation était exacte, mais le contenu devait faire passer sur le contenant.

Dutuit possédait déjà à cette époque le précieux exemplaire de Pixerécourt (201 francs en 1838), *non rogné*, avec les figures AVANT LA LETTRE et toutes les EAUX-FORTES. C'est le seul exemplaire aussi complet. Dans la bibliothèque du duc d'Aumale est conservé l'exemplaire de Renouard (420 francs en 1854) avec les figures avant la lettre et une partie des eaux-fortes; M. Beraldi possède l'exemplaire du comte de Lignerolles (22 100 francs en 1894), avec les avant lettre et 22 eaux-fortes. D'autres lots assez importants d'eaux-fortes sont chez divers amateurs.

On connaît plusieurs collections des figures AVANT LA LETTRE, mais on trouve rarement les estampes dans cet état dans des exemplaires en reliure ancienne. Nous n'en avons rencontré que deux depuis de longues années : celui relié en maroquin rouge par *Mouillie*, qui de la collection Eugène Paillet est passé dans celle de M. Ad. Bordes, et celui relié en maroquin par *Chaumont*, des bibliothèques H. Beraldi et R. Schuhmann aujourd'hui en Amérique. Il paraît qu'un exemplaire dans cet état aurait été vendu récemment en Angleterre?

Nous ne pouvons faire la nomenclature des beaux exemplaires reliés en maroquin qui existent : ils ne sont pas très rares, mais les amateurs en sont actuellement si nombreux qu'on a vu en 1920, à la vente W. Chabrol, un exemplaire être adjugé 44 300 francs ! !

M. Seymour de Ricci qui, dans la dernière édition du *Guide Cohen*, a donné une intéressante nomenclature de nombreux exemplaires des éditions illustrées de Molière, publiées au XVIIIe siècle, ne mentionne pas l'exemplaire en maroquin aux armes du duc de La

Vrillière, à qui cette édition est dédiée. Il a figuré dans une vente il y a une trentaine d'années, nous ignorons ce qu'il est devenu. On connaît peu d'autres exemplaires avec armoiries, l'exemplaire de Marie-Antoinette est inaccessible aux amateurs, il est conservé à la Bibliothèque Nationale ; l'exemplaire aux armes de Poniatowski est chez Mme Dornois ; un autre exemplaire avec armoiries non déterminées est dans la bibliothèque de M. Descamps-Scrive. M. Cornuau possédait récemment le 6e volume de cette édition de 1773, aux armes de la comtesse de Provence ; où se trouvent actuellement les autres volumes ?

Nous ne pousserons pas plus loin cette revue des anciennes éditions de Molière, nous sommes arrivé au XIXe siècle et nombreuses sont les bonnes et belles éditions soigneusement annotées, bien imprimées et illustrées par Moreau le jeune, Horace Vernet, Desenne, Deveria, Tony-Johannot, Hillemacher, Staal, Lalauze, L. Leloir, Bayard, Foulquier, Hédouin, Leman, M. Leloir, etc.

De beaux exemplaires, tirés sur papiers de luxe ont été bien reliés, parfois avec des suites de figures ajoutées. Quelques artistes comme *Garneray*, *Eugène Lami*, *Bida* ont même exécuté des dessins qui n'ont pas été gravés et qui ont été joints à ces volumes.

Ces exemplaires somptueux ornent les tablettes de nombreux bibliophiles et les sacrifices consentis par ces amateurs sont une preuve de leur estime et de leur admiration pour notre célèbre auteur comique et un hommage rendu au génie de Molière.

Édouard RAHIR.

NOTES D'UN AMATEUR

SUR LES

LIVRES ILLUSTRÉS DU XVIIIe SIÈCLE

(*Suite*) (1)

VOLTAIRE. — ŒUVRES.

Deuxième Suite de Moreau le Jeune.

En éditant la deuxième suite de Moreau pour les Œuvres de Voltaire, Renouard avait fait graver un nombre assez important de portraits, mais, parmi ces derniers, certains seulement font réellement partie de cette suite et les autres sont en supplément.

On ne trouve pas jusqu'à présent d'indication précise à leur sujet et le *Manuel de l'amateur d'Illustrations*, par J. Sieurin, ne donne lui-même que le nombre de ces portraits et non pas les noms des personnages qu'ils représentent.

C'est pourquoi, afin de combler cette lacune, il nous paraît utile de reproduire ci-après le texte intégral d'un prospectus de Renouard relatif à cette suite.

Les 146 estampes mentionnées par le titre comprennent les 113 pièces de la suite connue et 33 portraits.

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile*, janvier-février 1921, page 30; mai-juin, page 118; juillet-août, page 197; septembre-octobre, page 220.

146 ESTAMPES

DESSINÉES PAR MOREAU JEUNE

POUR

LES ŒUVRES DE VOLTAIRE

A Paris, chez Ant. Aug. Renouard.

DIXIÈME LIVRAISON

Le succès de cette Collection d'estampes est maintenant décidé, et les connoisseurs l'ont universellement reconnue pour la plus belle qui ait jamais été faite pour aucun livre de ce format. L'extrême variété qui règne dans le grand recueil qu'elle est destinée à décorer, lui donne le piquant avantage d'offrir la réunion de tous les genres; sujets fabuleux, historiques, sérieux ou badins, aucun n'a été étranger à la plume de Voltaire, et le dessinateur a eu l'occasion de signaler son talent en les traitant tous avec un égal succès. Déjà le même Moreau jeune avoit donné, il y a vingt ans, une nombreuse suite de très belles estampes pour les mêmes Œuvres de Voltaire; et à lui seul peut-être il appartenoit d'en refaire une seconde plus nombreuse encore, tout-à-fait neuve, et supérieure à la première dans toutes ses parties. Malgré les difficultés que présentoit l'éxécution d'un tel plan, il a su en disposer toutes les compositions de façon qu'elles peuvent être placées dans un même exemplaire avec les précédentes, sans produire aucun double emploi. Si, pour deux ou trois sujets seulement, il a été contraint de présenter à-peu-près les mêmes situations que dans l'ancienne suite, ce sont ceux-là peut-être qui feront le mieux ressortir la supériorité des compositions nouvelles.

Les portraits, tous gravés par l'inimitable Augustin Saint-Aubin, excepté trois qui l'ont été par Delvaux, artiste aussi très habile, forment une précieuse galerie qui offre les traits de la plupart des grands personnages par lesquels le siècle de Louis XIV sera à jamais célèbre. Quel est l'ami des arts, de la littérature, l'admirateur des talens militaires, qui n'applaudira pas à l'idée d'une aussi intéressante réunion? Cette Collection de portraits, quoique d'un prix modi-

que, a le mérite très réel d'une exécution dont la beauté ne laisse rien à désirer; et toutes les ressemblances en sont d'autant plus fidèles, que nos autorités sont les médailles des Varin, des Duvivier, les marbres des Houdon, des Pajou, et autres artistes de ce rang. Si quelques personnes trouvent ces portraits trop nombreux pour les faire tous entrer dans les Œuvres de Voltaire, combien d'occasions de les distribuer dans d'autres livres, d'en orner un cabinet avec autant d'élégance que d'économie! Beaucoup d'amateurs ont, au contraire, manifesté le désir de rendre plus riche encore cette galerie du grand siècle, du siècle par excellence; ils ont fait un choix dans les autres portraits de grands hommes que je publie depuis plusieurs années : leur seul désir étoit de ne pas avoir l'embarras d'en chercher le placement dans leur exemplaire des ouvrages de Voltaire. C'est à quoi il est pourvu par la liste qui va suivre. Elle contient d'abord la nomenclature exacte et détaillée des 146 estampes formant la Collection, et dont les vingt-six qui restent à publier sont désignées par des étoiles. Tous les dessins de ces vingt-six sujets sont achevés; et je puis assurer, sans exagération, que chacun d'eux est peut-être supérieur encore à ceux des précédentes livraisons; en sorte que cette collection n'aura aucune partie foible, et qu'on n'a pas à redouter de recevoir une dernière livraison médiocre et négligée. Tout est entre les mains de graveurs du premier mérite, et sera très certainement achevé et publié bien avant le 1er nivôse de l'an XIII.

Après le tableau exact des 146 estampes, on trouve la liste des 20 portraits qui, ne faisant pas nécessairement partie de la collection, ont été désignés par les amateurs dans le nombre de ceux que j'ai fait graver, comme pouvant très bien trouver leur place dans les ouvrages de Voltaire. Le prix de ces 20 portraits, pris séparément, est de 20 fr. 75 c., et le double avant la lettre; mais les acquéreurs des figures de Voltaire qui jugeront à propos de se procurer cette espèce de supplément, ne le payeront que 15 francs.

Pendant le cours de l'exécution de cet ouvrage, il a été de mon devoir de n'en distraire aucune portion, afin que les Souscripteurs soient tous servis en épreuves parfaitement égales; mais maintenant que tout est presque achevé, je puis en vendre séparément les diverses parties. Chaque estampe

de cette Collection, prise séparément, coûtera 1 fr. 50 c., chaque portrait 2 fr., et chaque ouvrage se paiera ainsi qu'il suit :

Théâtre, 45 pièces, y compris le portrait de Voltaire.	60 f.
Henriade, 11 pièces, y compris le portrait de Henri IV.	15 f.
Pucelle, 22 pièces, compris le portrait de Jeanne d'Arc.	30 f.
Contes en vers, 6 pièces.	8 f.
Romans, 27 pièces.	36 f.
Et les 33 portraits, ensemble.	50 f.

Les portraits suivans, étrangers à la collection des figures de Voltaire, sont d'une dimension un peu plus petite ; mais leur exécution n'en est pas moins belle. Ils sont destinés à être placés dans les ouvrages des grands personnages qu'ils représentent, et notamment dans la nombreuse collection d'*in*-18 et d'*in*-12, tant de mes propres éditions que des stéréotypes d'Herhan qui se vendent chez moi, et des stéréotypes de Didot. Leur prix est de 1 fr. chacun, et le double avant la lettre.

Boileau.	Franklin.	Metastasio.
Bossuet.	Gessner.	Molière.
J. César.	Gresset.	Montesquieu.
Charron.	Homère.	Pascal.
Cicéron.	Horace.	Racine.
Condé.	Huber.	Matth. Regnier.
P. Corneille.	La Fontaine.	J. J. Rousseau.
J. Delille.	Malherbe.	Salluste.
Demoustier.	Alde Manuce.	Turenne.
Diderot.	Paul Manuce.	Virgile.
Fénelon.	Marc-Aurèle.	Voltaire.

Amyot.	Petrarca.	
La Fontaine.	Phocion.	En petits médaillons.
Laura.	T. Tasso.	

Il y a deux manières de placer les estampes dans les poëmes et le théâtre. C'est ordinairement au commencement de chacun des chants et de chaque pièce dramatique; mais lorsque les estampes de cette Collection seront jointes avec les 108 qui ont été antérieurement gravées d'après d'autres dessins du même Moreau jeune, il sera alors indispensable de les placer, non plus au commencement de chaque pièce de théâtre, de chaque chant de la Henriade et de la Pucelle, mais précisément aux pages auxquelles elles ont rapport, et ce sont ces pages qu'on trouvera indiquées avec exactitude dans la Table qui va suivre.

Les deux premières colonnes indiquent le placement dans l'édition de Beaumarchais en 70 volumes *in*-8°, et les deux dernières dans celle du même, en 92 vol. *in*-12. Quant à l'édition stéréotype *in*-12 et *in*-8°, qui sera publiée incessamment par mes soins, réunis à ceux du Cit. Herhan, elle sera dans le temps accompagnée des indications nécessaires pour y pouvoir placer commodément les figures.

Livraisons.	Théâtre.	Édition de Kehl. Édit. in-8°. Tom.	Pag.	Édit. in-12. Tom.	Pag.
2	Portrait de Voltaire.	1	au tit.	1	au tit.
1	Œdipe, *acte* IV, sc. 2.	1	135	1	166
1	Mariamne, IV, 4..	1	248	1	290
	par erreur, l'estampe est cotée sc. 2.				
3	Brutus, V, 7.	1	384	1	437
2	Eryphile, IV, 4.	1	442	1	502
	cotée par erreur sc. 5.				
1	Zaïre, V, 10.	2	107	2	125
2	Adélaïde du Guesclin, II, 3. . .	2	141	2	161
2	Le Duc de Foix, V, 2.	2	283	2	317
2	Mort de César, II, 4.	2	333	2	371
3	Alzire, IV, 4.	2	427	2	474
4	Zulime, IV, 1.	3	59	3	66
1	Mahomet, IV, 5.	3	200	3	224
7	Mérope, V, 6..	3	313	3	348
3	Sémiramis, IV, 4.	3	417	3	465
2	Oreste, IV, 5.	4	77	4	88
3	Rome sauvée, III, 5.	4	220	4	253
3	Orphelin de la Chine, V, 4. . .	4	342	4	389
2	Tancrède, IV, 4.	4	414	4	473
5	Olympie, III, 3.	5	40	5	46
	cotée par erreur sc. 5.				
3	Triumvirat, I, 3.	5	113	5	128
6	Scythes, IV, 7.	5	282	5	315
5	Guèbres, III, 2.	5	370	5	414
4	Sophonisbe, II, 5.	5	439	5	491
5	Loix de Minos, II, 3.	6	35	6	41
4	Don Pèdre, V, 2..	6	171	6	196
8	Pélopides, IV, 6.	6	225	6	255
9	Irène, III, 6.	6	303	6	338
4	Agathocle, I, 2.	6	349	6	386
3	L'Indiscret, 7..	7	20	7	23
3	L'Enfant prodigue, V, 6. . . .	7	142	7	158
2	La Prude, III, 3.	7	221	7	243
4	Nanine, II, 3.	7	319	7	351
4	La Femme qui a raison, II, 5. .	7	400	7	438
6	L'Écossaise, II, 6.	8	55	8	62
5	Le Droit du Seigneur, III, 6. . .	8	170	8	192

Livraisons.		Édition de Kehl.			
		Édit. *in*-8°.		Édit. *in*-12.	
		Tom.	Pag	Tom	Pag.
—		—	—	—	—
8	Charlot, II, 3..	8	258	8	286
4	Le Dépositaire, II, 4.	8	324	8	361
6	Socrate, II, 2..	8	419	8	466
	cotée par erreur sc. 1.				
7	Samson, IV, 3.	9	33	9	38
5	Princesse de Navarre, I, 6. . . .	9	88	9	97
	cotée par erreur sc. 5.				
6	Temple de la Gloire, I, 1. . . .	9	154	9	166
6	Pandore, 5.	9	228	9	245
9	Tanis et Zélide, II, 6.	9	251	9	270
7	Baron d'Otrante, III, 3.. . . .	9	300	9	320
5	Les deux Tonneaux, III, 1.. . .	9	330	9	352
	HENRIADE.				
1	Portrait de Henri IV.	10	au tit.	10	au tit.
1	Chant I.	10	53	10	60
1	— II.	10	70	10	77
1	— III.	10	83	10	90
1	— IV.	10	105	10	114
1	— V.	10	119	10	128
3	— VI.	10	133	10	143
5	— VII..	10	138	10	148
2	— VIII.	10	166	10	178
5	— IX.	10	184	10	197
2	— X.	10	190	10	204
	PUCELLE.				
1	Portrait de Jeanne-d'Arc . . .	11	au tit.	11	au tit.
7	Chant I.	11	25	11	26
4	— II.	11	42	11	44
4	— III	11	67	11	73
7	— IV.	11	90	11	99
5	— V.	11	109	11	120
6	— VI.	11	123	11	136
6	— VII..	11	145	11	160
7	— VIII.	11	156	11	173
6	— IX.	11	174	11	192
7	— X.	11	192	11	213

Livraisons.		Édition de Kehl.			
		Édit in-8°.		Édit. in-12.	
		Tom	Pag.	Tom	Pag
		—	—	—	—
6	Chant XI.	11	202	11	225
7	— XII..	11	227	11	252
8	— XIII.	11	232	11	260
7	— XIV.	11	263	11	295
8	— XV..	11	286	11	321
9	— XVI.	11	300	11	336
8	— XVII.	11	320	11	360
10	— XVIII.	11	341	11	384
9	— XIX.	11	355	11	400
9	— XX..	11	369	11	417
8	— XXI.	11	389	11	440
	Contes en Vers.				
9	Le Cadenas.	14	9	14	9
9	Ce qui plaît aux Dames. . . .	14	30	14	34
9	Gertrude.	14	51	14	58
8	La Bégueule.	14	79	14	91
8	Le pauvre Diable.	14	130	14	151
8	Le père Nicodème.	14	216	14	249
	Siècle de Louis XIV.				
1	Portrait de Louis XIV.	20	au tit.	22	au tit.
9	— Boileau.	20	58	22	76
	On peut encore le placer au tome.	47	486	62	203
10	Portrait de Bossuet.	20	61	22	80
8	— La Fontaine. . . .	20	90	22	125
7	— Molière.	20	118	22	166
	ou bien.	47	119	61	143
6	— Pascal.	20	138	22	195
	ou..	32	297	40	371
8	— Racine.	20	145	22	206
	ou..	21	150	24	89
5	— mad. de Sévigné. . .	20	169	22	241
*	— Lebrun.	20	183	22	262
5	— Condé.	20	220	22	311
3	— Turenne.	20	355	23	118
*	Mort de Turenne.	20	362	23	127
4	Portr. de mad. La Vallière. . .	21	102	24	30

Livraisons		Édition de Kehl.			
		Édit. in-8°		Édit. in-12.	
		Tom.	Pag.	Tom.	Pag.
4	Portr. de mad. de Montespan.. .	21	118	24	50
[illegible]	Mariage de mad. de Maintenon. .	21	143	24	81
4	Portr. de mad. de Maintenon. . .	21	154	24	94
3	— Colbert.	21	220	24	173
9	— Fenelon.	21	383	24	375
	Siècle de Louis XV.				
[illegible]	Portrait de Louis XV.	22	au tit.	25	au tit.
[illegible]	Maladie de Louis XV.	22	105	25	132
	Histoire de Charles XII.				
[illegible]	Portrait de Charles XII.. . . .	23	au tit.	26	au tit.
[illegible]	Eh bien ! qu'a de commun la bombe.	23	312	26	368
	Histoire de Russie.				
10	Frontispice allégorique.	24	au tit.	27	au tit.
3	Portrait de Pierre Ier.	24	27	27	29
	Politique et Législation.				
10	Portrait de Montesquieu. . . .	29	353	35	9
	Physique de Newton.				
5	Portrait de Newton.	31	au tit.	38	au tit.
	Dialogues.				
8	Portrait de Buffon.	36	505	46	302
	Dictionnaire Philosophique.				
[illegible]	Portrait de F. Bacon.	38	190	48	432
	Romans.				
	Zadig.				
10	Zadig la défendoit.	44	7	56	9
9	Le projet de me couper le nez. .	44	11	56	14
10	Si vous avez quelque humanité. .	44	39	56	50
10	Signez toujours, dit Almona. . .	44	55	56	70
10	O Puissances immortelles. . . .	44	75	56	94

Livraisons.		Édition de Kehl.			
		Édit. *in*-8°.		Édit. *in*-12.	
		Tom.	Pag.	Tom.	Pag.
*	L'enfant tombe.	44	93	56	118
	Memnon.				
10	Comme ils en étoient là. . . .	44	129	56	160
	Candide.				
*	Le Baron voyant cette cause et cet effet.	44	226	56	233
*	Candide s'enfuit au plus vite. . .	44	230	56	238
*	Otez ce voile, dit la vieille.. . .	44	242	56	254
*	Mon capitaine me tenoit cachée. .	44	255	56	271
*	Les deux égarés entendirent. . .	44	271	56	291
*	Martin voulut jeter l'habitué. . .	44	298	56	327
10	Tu peux me tuer encore. . . .	44	337	56	375
	L'Ingénu.				
*	Ils dévoroient des yeux.. . . .	44	356	57	17
*	Quoi ! c'est vous !.	44	371	57	35
10	Affoiblie du combat, éperdue. . .	44	413	57	89
*	Moi ! votre épouse !.	44	427	57	106
	L'Homme aux 40 écus.				
*	Du pain, mon révérend Père. . .	45	33	57	157
*	Morbleu ! lui dit M. André. . .	45	83	57	221
	La Princesse de Babylone.				
*	Le jeune inconnu.	45	106	57	248
*	Formosante jeta un cri de douleur.	45	169	57	330
	Jeannot et Colin.				
*	Tu m'as abandonné.	44	219	57	392
	Lettres d'Amabed.				
*	Ah ! Père *Fa tutto* ?.	45	200	58	19
*	Le premier moment..	45	251	58	82
	Jenni.				
*	Je ne pus m'empêcher de dire. .	45	260	58	93

Livraisons.		Édition de Kehl.			
		Édit. in-8°.		Édit. in-12.	
		Tom.	Pag.	Tom.	Pag.
[illegible]	Mon fils, souvenez-vous. . .	45	284	58	123
	MÉLANGES LITTÉRAIRES.				
7	Portrait de mad. Du Châtelet. .	47	71	61	85
10	— J.-J. Rousseau.. .	48	29	62	313
6	— Ninon Lenclos.. . .	49	239	64	280
	COMMENTAIRES SUR CORNEILLE.				
6	Portrait de P. Corneille. . . .	50	au tit.	65	au tit.
	CORRESPONDANCE				
9	Portrait de Frédéric II.	65	au tit.	84	au tit.
7	— Catherine II. . . .	67	au tit.	88	au tit.
*	— D'Alembert. . . .	68	au tit.	89	au tit.

VINGT PORTRAITS *qui peuvent aussi trouver place dans les Œuvres de Voltaire.*	Édit. in-8°		Édit. in-12.	
	Tom	Pag	Tom	Pag.
Bourdaloue.	20	64	22	85
La Bruyère.	20	66	22	88
Chaulieu	20	74	22	100
Fléchier.	20	90	22	125
Fontenelle.	20	92	22	127
Madame Deshoulières..	20	104	22	146
Massillon.	20	116	22	163
Regnard..	20	148	22	211
J.-B. Rousseau..	20	153	22	217
Saint-Evremond.	20	157	22	224
Vertot.	20	176	22	252
Anne d'Autriche.	20	218	22	308
Le cardinal de Retz.	20	234	22	328
Louis XIV enfant.	20	247	22	344
La Rochefoucauld.	20	258	22	358
Le cardinal Mazarin.	20	290	23	36
Le cardinal de Bernis	22	362	25	448
Montaigne.	47	10	61	11
Crébillon.	47	81	61	97
Thomas Corneille.	51	391	65	au tit.

Nous avions tout d'abord résolu de ne publier que les tableaux qui précèdent, mais, après avoir relu le texte du prospectus, nous n'avons pas persisté dans cette première idée devant l'intérêt que peut présenter la manière de vanter sa collection adoptée par Renouard.

Les lecteurs estimeront, espérons-le, qu'il était mieux de publier en son entier le prospectus, malgré son ampleur.

A suivre. Maurice PEREIRE.

LA VÉRITABLE ÉDITION ORIGINALE

DES CHÂTIMENTS[1]

Il existe, sous la date de 1853, deux éditions des *Châtiments* qui peuvent, aussi bien l'une que l'autre, prétendre au titre d'édition originale, car elles ont été exécutées ensemble à Bruxelles et par le même imprimeur, Henri Samuel. L'une, de format petit in-18, est dite édition « expurgée » ; la seconde, de format in-32, est connue sous le nom d'édition « intégrale ». Laquelle des deux doit être considérée comme la véritable édition originale ? Jusqu'ici, c'est « l'expurgée » qui a rallié le plus de partisans sans qu'ils puissent, toutefois, apporter des arguments bien péremptoires en faveur de leur thèse. Il faut d'ailleurs convenir que les défenseurs de « l'intégrale » ne justifient pas leur choix par des raisons plus convaincantes. Bref, il s'agit d'un petit problème bibliographique comme il en existe beaucoup et pour le plus grand bonheur de ceux que de telles controverses passionneront toujours. Lorsque la discussion porte sur un opuscule insignifiant — et c'est un cas fréquent — son intérêt est évidemment restreint : mais quand on se trouve en présence du chef-d'œuvre de la poésie satirique en France, il n'est pas indifférent

(1) Extrait d'une bibliographie critique des œuvres de Victor Hugo, qui doit paraître prochainement.

d'aboutir à des conclusions précises à propos de la priorité d'une édition sur l'autre.

Or, le hasard a mis récemment entre nos mains trente-sept lettres inédites de l'imprimeur Samuel à Victor Hugo, toutes relatives à la composition des *Châtiments* : elles offrent un réel intérêt : d'abord parce qu'elles éclairent la question qui nous occupe, ensuite parce qu'elles signalent, dans les deux éditions en cause, certaines particularités curieuses qui, jusqu'ici, avaient échappé à la sagacité des bibliographes.

On ne peut songer à entrer ici dans le détail des incidents multiples qui précédèrent et accompagnèrent en 1853 l'impression à Bruxelles des *Châtiments*, mais un rapide exposé des faits est pourtant utile.

C'est l'éditeur Jules Hetzel, alors à Bruxelles, qui proposa le premier à Victor Hugo d'éditer *les Châtiments*, dont le manuscrit était à peu près achevé au début de janvier 1853. L'auteur accepta ; mais après cinq mois de négociations laborieuses il s'aperçut, tout en conservant à Hetzel la plus affectueuse estime, qu'il avait affaire à une nature extrêmement indécise et que les responsabilités effrayaient vite. Or, le temps pressait : Etienne Arago, Schœlcher, Hetzel, le général Le Flô finirent par découvrir à Bruxelles un ouvrier typographe belge, Henri Samuel, ardent démocrate, admirateur passionné du poète, qui sollicita spontanément le périlleux honneur d'imprimer en secret les *Châtiments*. Les noms de ses trois aides méritent d'être connus : ils s'appelaient Edouard Wéry, Pierre de Somers, Auguste Jacquet et c'est grâce à l'énergie, au dévouement et à la discrétion de ces quatre hommes que les deux éditions des *Châtiments* ont pu paraître

après avoir été imprimées de nuit dans une petite maison située aux portes de Bruxelles.

Henri Samuel commença d'abord par fonder, le 12 mai 1853, une société qui prit le nom de *Société typographique franco-belge* : en réalité, Victor Hugo et le petit groupe de proscrits qui s'étaient entendus avec Samuel, avaient péniblement réuni les quatre mille francs nécessaires à l'achat du matériel indispensable à la création d'une imprimerie régulière. Car après de longues discussions on avait décidé de publier simultanément deux éditions : l'une au grand jour, mais tronquée et inoffensive, qui porterait ostensiblement le nom de Samuel ; elle était destinée à dépister la justice et à détourner de l'imprimeur tous les soupçons, en cas de poursuites exercées contre l'autre édition : celle-ci intégrale et à laquelle Samuel devrait apporter tous ses soins. Les mêmes raisons de prudence firent adopter deux formats et deux caractères différents.

Ainsi, dès l'origine l'auteur et l'imprimeur ne considèrent l'expurgée que comme un masque, et il est clair que l'édition intégrale a une toute autre importance aux yeux de Victor Hugo.

Une fois déposés les statuts de la société, Samuel signait avec Victor Hugo, le 15 mai 1853, le traité suivant :

Entre les soussignés :

M. Victor Hugo demeurant à Jersey, Marine Terrace, d'une part, et M. Henri Samuel, demeurant à Saint-Josse ten-Noods lez Bruxelles, stipulant tant au nom de tiers intéressés qu'au nom de la Société typographique franco belge pour laquelle il stipule comme imprimeur et comme commissionnaire aux ventes et dont il est le gérant, *d'autre part*,

Il a été convenu ce qui suit :

M. Hugo étant dans l'intention de publier un livre de poésies, intitulé *Châtiments*, s'est entendu avec M. Henri

Samuel stipulant comme est dit ci-dessus, pour la publication de ce livre aux conditions suivantes :

1° Le livre devra être imprimé simultanément dans le format petit in-32 et le format petit in-18. Le format in-32, qui sera le format dit Laurent, sera imprimé avec le caractère et la justification du spécimen ci-joint et le prix de vente des volumes ne pourra dépasser le prix de deux francs cinquante centimes, prix fort. Le format in-18 sera imprimé en caractère petit texte, tel qu'il est nécessaire pour que les vers puissent entrer dans la justification ; il sera employé du papier semblable à celui des romans Méline et analogüe à celui employé pour les mémoires d'Alexandre Dumas. Le prix fort des volumes in-18 ne pourra dépasser trois francs.

2° Il est dit que l'édition in-18 sera déposée et paraîtra la première et que l'édition in-32 sera la seule que l'on expédiera en France.

3° M. Henri Samuel, au nom de la Société susdite, s'oblige à faire tous les frais de fabrication et d'administration nécessaires à la vente de ce livre dans les deux formats.

4° M. Henri Samuel, en sa dite qualité, prélèvera dix pour cent sur les produits de la vente brute pour ses frais d'administration et pour les soins qu'il donnera à la vente.

5° Les bénéfices nets appartiendront pour la moitié à M. Hugo et pour l'autre moitié aux intéressés désignés en tête et que M. Samuel a garantis par des conventions particulières (déduction faite des frais de fabrication et de publication ainsi que des dix pour cent dont il vient d'être parlé).

8° Les bons à tirer, avec indication des nombres à tirer seront donnés par M. Hugo ou par son fondé de pouvoirs et signés par l'un deux. Ces nombres seront fixés par M. Hugo et par M. Samuel, à l'amiable, suivant les besoins de la vente.

9° Si M. Samuel venait à laisser manquer la vente pendant quinze jours, par des faits qui lui seraient directement imputables, il serait déchu du privilège que lui confèrent les dites conventions et M. Hugo resterait maître de son livre. Les exemplaires tirés qui pourraient se trouver en magasin appartiendraient à M. Hugo. Les circonspections qu'apporterait M. Samuel dans ses expéditions, quand elles seraient commandées par les circonstances si celles-ci seules l'obligeaient à retarder son expédition ou même à ne pas reconnaître l'existence de l'édition in-32, — dans ce cas la

pénalité sus-stipulée ne pourrait lui être appliquée; dans tout autre cas où le manque de vente serait constaté, le présent article pourrait recevoir son exécution.

. . . .

11° M. Samuel, au nom de la Société susdite, s'engage à publier le livre dans les quinze jours qui suivront la remise du dernier bon à tirer fourni par l'auteur, sous peine d'annulation pure et simple du présent traité.

12° Le présent engagement est fait pour deux ans qui courront à partir de la mise en vente de l'édition. Après ces deux années révolues, les clichés reviendront à l'auteur sans qu'il ait de ce chef aucune indemnité à payer.

13° M. Hugo pourra céder à d'autres éditeurs belges le droit de publier son livre à la condition que ces éditeurs soient obligés de vendre leurs éditions quarante pour cent plus cher que celle in-18 publiée par M. Samuel.

M. Hugo se réserve le droit de publier en France, comme il l'entendra, dès que la publication de ce livre y deviendra possible. Il se réserve également tous droits de vendre des traductions à l'étranger; lesdites traductions ne pourront paraître qu'un mois au plus tôt après la publication du livre faite par M. Samuel.

14° L'édition in-18 sera ostensiblement publiée au nom de la Société typographique franco-belge. L'édition in-32 ne portera pas de nom d'éditeur sauf le cas où des acheteurs étrangers demanderaient que leur nom figurât sur le titre. Les autres exemplaires porteront sur le titre : *Londres et New-York, chez tous les libraires*, ou mieux *Genève*.

15° Il sera tenu à la disposition de M. Hugo pour lui être remis à sa première demande, cent exemplaires de l'édition petit in-32 et cent exemplaires de l'édition in-18. L'auteur recevra en outre à chaque nouveau tirage cinq exemplaires sur chaque mille qui sera tiré.

16° Dans le cas où l'ouvrage dont la publication fait l'objet des présentes donnerait lieu à des poursuites judiciaires, tous les frais inhérents seront supportés par l'opération dont s'agit et remboursés par les contractants sur la part des bénéfices qu'ils auraient touchés. Sur les bénéfices réalisés, quinze cents francs restent affectés aux premiers frais aussi longtemps que des poursuites pourront être entamées.

17° Les différends qui pourraient survenir entre les parties

contractantes seront réglés par arbitres, le plus possible à l'amiable, et dans tous les cas sans appel ni recours en cassation.

Fait en double à Bruxelles et à Jersey le quinze mai 1800 cinquante-trois.

[*Signé :*] Victor Hugo. Henri Samuel (1).

Victor Hugo touchait au but et, il faut le reconnaître, dans des conditions inespérées, car il n'était pas commode, depuis la loi Faider de trouver un éditeur pour les *Châtiments*. Mais Samuel, qui dans cette affaire ne voyait que la gloire d'imprimer cet ouvrage et de servir ainsi la cause de la démocratie, fit plus encore que signer ce contrat peu avantageux : spontanément, il s'offrit à prendre la place de Victor Hugo en cas de poursuites devant les tribunaux belges et son mérite était d'autant plus grand qu'il jugeait un procès inévitable. Mais là, Hugo faillit tout compromettre, en lui demandant de reconnaître sa proposition sous forme d'un article additionnel au traité, et dans des termes qui constituaient un désaveu de la loi Faider.

Cette fois, l'honnête Samuel se cabra, ne pouvant admettre qu'on doutât de sa parole qui valait à ses yeux toutes les signatures : et surtout, tout révolutionnaire qu'il fût, il répugnait à désavouer une loi belge.

Il résulte des statuts [de la Société typographique franco-belge], écrivait-il le 28 juin à Hugo, que les considérants proposés sont inutiles ; je sais à quoi je m'expose, et je m'expose sans crainte, sans idée de lucre, et avec la tranquillité de conscience de l'homme qui sait ce qu'il fait

(1) Inédit, de même que toutes les lettres de Samuel citées plus loin. Nous avons supprimé quelques articles sans importance.

Donc, si les considérants ne doivent servir qu'à déterminer mes obligations, vous le voyez, ils sont inutiles ; mais si, au contraire, ils sont destinés à recevoir de la publicité, ils ne sont plus seulement inutiles, ils sont *nuisibles*.

Ils feraient concevoir de l'éditeur une opinion injuste. Car *citoyen belge*, je ne puis signer que le gouvernement de mon *pays* a *subi* une loi honteusement imposée par le gouvernement *actuel* de votre pays ; citoyen belge et *homme libre*, je ne puis déclarer accepter les conséquences d'une loi qu'un autre *homme libre*, représentant français, déclare ne pouvoir reconnaître : démocrate, enfin, et le premier qui, en Belgique, ait arboré en 1848 le drapeau socialiste en ce qui dans le socialisme était propre à remuer les cœurs loyaux et purs, je dois vous prier de ne voir, dans la facilité avec laquelle j'ai accepté d'aider l'établissement d'une imprimerie libre et à l'édition des *Châtiments*, qu'un désir ardent de servir notre cause commune : la Révolution.

Hugo avait trop de cœur pour ne pas donner raison à cet homme droit, dont il pouvait tout attendre. D'un commun accord, l'article additionnel fut supprimé et remplacé, en tête du traité, par les lignes suivantes :

M. Victor Hugo doit publier un livre qui sera précédé d'une préface ainsi conçue : [ici la préface du livre, puis :]

Les soussignés s'associant pleinement aux nécessités spéciales que son devoir de représentant républicain impose à M. Victor Hugo, *devoirs complètement distincts des obligations d'un citoyen belge*, adoptant complètement les raisons de M. Victor Hugo et désirant l'aider dans son œuvre démocratique, sont convenus de ce qui suit.

De part et d'autre, l'amour-propre national de ces révolutionnaires était satisfait et, à partir de cette minute, Victor Hugo n'eut pas de collaborateur plus fidèlement dévoué que Samuel. Toute l'histoire de cette impression clandestine par quatre hommes convaincus qu'ils accomplissaient la plus haute des mis-

sions, mériterait d'être connue en détail car les lettres de Samuel à Hugo que nous possédons permettent de reconstituer, presque heure par heure, le plus désintéressé concours que d'humbles artisans aient peut-être jamais apporté à une œuvre, autant par respect pour l'auteur que par dévouement à ses idées. Voici la curieuse lettre que Samuel écrivait à Hugo le 15 novembre :

Cher citoyen,

Bonne nouvelle! j'ai franchi le Danube, sans être turc, pourtant. Ce n'est pas encore la bataille, mais, lorsque vous recevrez cette lettre, j'aurai poussé des reconnaissances et placé des avant-postes, et le gros de l'armée s'apprêtera à entrer en ligne. Pour la première fois, depuis bien des jours d'angoisse dont je n'ai pas voulu vous entretenir, après des alternatives de détresse et d'espoir, je respire enfin, et je me dis : nous vaincrons, n'importe à quel prix. — Voici au juste ma situation.

1° L'expurgée brochée est chez moi. Elle y restera jusqu'au jour du dépôt, jour après lequel nous paraîtrons ; alors, pour éviter l'éventualité d'une saisie, je la mettrai en lieu de sureté, ne gardant chez moi qu'une centaine d'exemplaires.

2° Les cinq premiers mille [de l'édition intégrale] seront entièrement brochés demain matin.

3° On met en train (9 heures du soir) la première forme des seconds 5 mille. Un malheur arrivé, après le 1er tirage, à cette forme, m'a causé de grands retards. Enfin, elle sera chez le brocheur lundi, en même temps qu'il aura fini son [premier] brochage.

4° Je vous écris ce soir, parce que je pars après demain matin pour Anvers, par le 1er convoi, pour livrer à bord du paquebot :

1 000 exemplaires vendus pour l'Amérique. . . ils sont accompagnés par un associé de Tournier et Cie, proscrit chassé de Belgique. Les bagages des voyageurs ne sont pas visités. (*Point essentiel.*)	1 000
Les même ont acheté un second mille.	1 000

partant pour la même destination vers le 15 de ce mois, au plus tard. . . . .

Plus 500 exemplaires achetés par Londres. . . 500

On me donnera lundi réponse définitive pour un mille devant entrer en France et être suivi de bien d'autres. 1000

500 autres, à peu près, sont retenus par divers. . 500

Je m'occupe de vous faire parvenir des exemplaires. *L'expédition* est impossible. Il faut lettre de voiture, comme on dit, c'est-à-dire déclaration de l'expéditeur, puis visite à la sortie. Il me faut donc ou contrebande, ou bagage de voyageur.

Je vous ai écrit comme je l'ai pu. Je suis brisé de fatigue et brûlé d'insomnie. Je crois, toutefois, vous avoir donné tous les détails de la veille d'Austerlitz. Maintenant, Dieu protège la France et l'humanité!

Tout à vous de cœur et de dévouement.

Henri SAMUEL.

Nous citons cette lettre, qui honore hautement Samuel, parce qu'elle apporte des renseignements très précis, que nous discuterons plus loin, sur la composition et la mise en vente des deux éditions qu'il nous reste maintenant à décrire.

ÉDITION DITE : « EXPURGÉE »

CHÂTIMENTS, PAR VICTOR HUGO. || — || 1853. || — || BRUXELLES, || HENRI SAMUEL ET Cie, ÉDITEURS, || RUE DES SECOURS, 7, || ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES. || — [sans nom d'imprimeur].

Volume petit in-18 : couv. impr. (papier bleu clair) ; au r° du premier plat, encadrement formé d'un filet noir,

orné aux angles ; au r° du second plat, annonces pour des œuvres diverses de Victor Hugo, parues ou à paraître : *Napoléon le Petit ; Œuvre oratoires ; Le crime du deux décembre ; Les Contemplations ; Les petites épopées ; Les misérables.*

1 f. non chiffré (*faux titre*) qui porte au r° la réserve du droit de traduction ; 1 f. non chiffré (*titre*) qui porte au v° : « déposé » ; III pp. (*préface*) 1 p. blanche et 407 pp. La page 123 est chiffrée par erreur 128.

Cette édition que le traité signé le 15 mai mentionne comme devant être mise en vente la première et destinée à tous pays sauf la France, a été tirée à deux mille exemplaires publiés à 2 francs.

Son succès fut d'ailleurs médiocre parce que chacun pouvait se procurer l'édition intégrale ; les comptes d'auteur au 15 avril 1854 accusent une vente totale de 262 exemplaires, y compris 223 exemplaires cartonnés expédiés en Allemagne.

Elle contient d'importantes lacunes qui portent sur cinquante et une poésies, où des fragments, des vers isolés, des mots ont été supprimés et remplacés par autant de points qu'il manque de lettres.

Il en existe trois cents exemplaires cartonnés et pourvus d'une couverture imprimée sur papier gris-vert, dont le texte a subi de nouvelles mutilations : ces exemplaires étaient réservés à l'Allemagne et Samuel annonce ainsi la chose à Victor Hugo, dans une lettre datée du 9 novembre :

« ...Voilà une autre drôlerie ! je fais en ce moment un carton de 16 pages pour expurger l'expurgée !! Les libraires allemands peuvent se permettre de vendre n'importe quoi contre M. Badinguet et contre le pape, mais rien contre les souverains allemands et le czar. Pour les masquer, je fais une nouvelle expurge des gibets de l'Autriche ; ils ven-

dront alors le Petit (*a*) sous le masque de notre expurgée nouvelle (*b*) ».

Les cartons portent sur les vers suivants :

p. 57 (derniers vers)

A *ex. non cartonnés* :

Haynau dans les canons met des têtes d'enfants (1)

B *ex. cartonnés* :

..... dans les canons met des têtes d'enfairts (1)

la note (1) a été supprimée.

p. 58, vers 1-4.

A Peuple russe, tremblant et morne tu chemines ;
Serf à Saint-Pétersbourg ou forçat dans les mines,
Le pôle est pour ton maître un cachot vaste et noir.
Russie et Sibérie, ô.... ! ..... ! .... !

B Peuple ...., tremblant et morne tu chemines ;
Serf à .....-........... ou forçat dans les mines.
Le pôle est pour ton maître un cachot vaste et noir.
. . . .

id. vers 19.

A Italie ! Allemagne ! O Sicile ! O Hongrie !

B . le vers a été supprimé.

A suivre. PIERRE DE LACRETELLE.

(*a*) Dans la correspondance de Samuel, ce mot désigne l'édition tronquée, par allusion au caractère utilisé dit : *Petit-Texte*.

(*b*) Les comptes d'auteur arrêtés à la date du 15 avril 1854 signalent que sur ces 300 exemplaires 225 ont été livrés à l'éditeur Kiessling, à Berlin.

(1) Sac de Brescia. Voir les *mémoires du général Pépe*.

ÉCHOS

Une relique napoléonienne. — Dans un des plus récents catalogues de livres rares publié par un libraire de Londres, on trouve la description d'une précieuse relique napoléonienne. Il s'agit d'un exemplaire de la *Relation des campagnes du général Bonaparte en Égypte et en Syrie*, par Berthier, publié chez Didot en 1798.

Ce volume relié en veau marbré porte sur le premier plat l'estampille, frappée en or, de la Bibliothèque de Rambouillet et, sur le titre, le cachet de la bibliothèque de l'Empereur à Sainte-Hélène. Il a donc fait partie de cette petite bibliothèque de fortune, formée au hasard et en hâte pendant le dernier passage de Napoléon à Rambouillet, qui fut embarquée ensuite à bord du Northumberland. Mais ce qui lui donne un caractère particulièrement précieux, c'est que ses marges sont couvertes d'annotations à l'encre de la main même de l'Empereur, qui a rectifié et complété ainsi, à Sainte-Hélène, le récit de son ancien chef d'État-major.

Cet exemplaire, qui sans aucun doute possible a été utilisé par Napoléon pour la rédaction des livres du *Mémorial* consacrés à la campagne d'Égypte, a appartenu ensuite, paraît-il, aux descendants du maréchal Sebastiani. Il est offert aujourd'hui aux amateurs pour la somme de 850 livres soit, au cours actuel du change, 45 000 francs.

Inauguration de la nouvelle « Salle Sylvestre ». — Les amis des livres, tous ceux, du moins, qui restent fidèles aux traditions, n'avaient pas appris sans regrets la disparition de cette vénérable doyenne des salles de ventes parisiennes ; la Banque de France, en effet, avait acquis l'immeuble de la rue des Bons-Enfants et décidé l'expropriation des locataires. Les habitués des enchères nocturnes sont maintenant rassurés car, si elle a été contrainte d'abandonner la demeure où elle fit ses débuts voici cent trente-cinq ans, la Salle Sylvestre a conservé le nom qu'elle a rendu fameux ; son nouveau propriétaire, M. Maurice Escoffier, lui a fait traverser la Seine et l'a installée rue Guénégaud.

Le 12 janvier, une première vente a renoué la tradition, et les familiers de la « Salle » ne se sont point sentis dépaysés à l'ombre de la Monnaie, dans le quartier des quais et de la Mazarine.

Une reliure romantique peu commune. — Nous avons vu récemment un exemplaire *du Sylphe* de Dovalle, qui offre une particularité peu commune.

Recouvert d'une reliure du temps, datant environ de 1835 ou 1838, non rogné, il possède les deux plats de sa couverture. Et impossible de supposer qu'on les ait ajoutés à l'exemplaire, après reliure, car dans les marges du fond ils portent les encoches de couture qui indiquent que la couverture a été reliée en même temps que le corps de l'ouvrage.

Il y a là un cas extrêmement rare dans les reliures romantiques, pour ne pas dire unique.

Dans les premiers jours d'avril, paraîtra à la librairie Escoffier (maison du Bibliophile, 11, rue de Miromesnil), un ouvrage de M. A. Laborde-Milaà sur Emile Montégut, le célèbre critique littéraire de la Revue des Deux Mondes pendant la seconde période du romantisme.

Un précieux exemplaire de Voltaire. — On sait que Voltaire, pour détourner les hostilités que pouvaient lui attirer ses attaques contre le fanatisme, dans sa tragédie de *Mahomet*, avait dédié la pièce au pape Benoît XIV.

Or, dans le catalogue récent d'une librairie parisienne, figurait l'exemplaire même de Benoît XIV, avec reliure à ses armes et dédicace manuscrite de Voltaire en langue italienne.

Les sources de Flaubert. — Dans un volume que M. René Descharmes, l'érudit historien de Flaubert, vient de consacrer à *Bouvard et Pécuchet*, on trouve un document très curieux : la double liste des ouvrages que l'auteur emprunta à la Bibliothèque Nationale et à la Bibliothèque de Rouen pour documenter son roman.

— M. Edouard Rahir publie à la librairie Champion, en un tirage à part extrait de la *Revue des Bibliothèques*, une très intéressante étude sur la bibliothèque James de Rotschild et son catalogue.

Les gaietés des catalogues. — On n'ignore pas combien la cassure du dos fait de tort aux volumes brochés. Aussi n'est-il pas de synonymes auxquels n'aient recours les catalogues de librairie pour éviter la funeste mention : *cassé*. On met : dos brisé, fente au dos, dos rompu, etc. Mais, dans cet ordre, la palme revient à la formule employée par un catalogue récent :

« *Le dos se trouve légèrement fendu.* »

Vous voyez la nuance. Le dos *n'est* pas fendu. Il *se trouve* fendu, comme cela, par chance. Et la cassure prend ainsi un aspect de singularité amusante, de curiosité piquante, voire même de qualité.

*
* *

Dans un autre catalogue, nous relevons la description suivante d'une reliure au dos passé :

« Demi-veau rose, dos orné. Charmante reliure romantique. *De rose, le dos est devenu presque fauve.* »

Espérons qu'avec le temps il deviendra tout à fait fauve, ce qui, comme chacun sait, est le rêve secret de tous les dos roses.

COURRIER DES ABONNÉS

Cette rubrique permettra à nos abonnés, par l'intermédiaire du Bulletin du Bibliophile, *de s'éclairer mutuellement, à l'aide de questions et de réponses, sur tous les sujets relatifs à la bibliographie, aux manuscrits, à la reliure, etc. La correspondance relative au* Courrier des abonnés *devra être adressée au Rédacteur en chef.*

— Où sont conservés actuellement les livres qui composaient la bibliothèque du grand Condé ? Venue aux Dominicains par le père Lacordaire, cette bibliothèque aurait été partagée, quelques années après sa mort, en deux parties. — Depuis, sa trace a été perdue.

— Dans quelle bibliothèque, publique ou privée, se trouvent aujourd'hui les manuscrits de Chateaubriand, en particulier celui des *Mémoires d'outre-tombe* ?

— Au catalogue de la vente après décès de la bibliothèque Rachel figure un exemplaire d'*Angelo tyran de Padoue*, édition originale. Cet exemplaire, annoté par la grande tragédienne, fut adjugé 800 francs, prix fort élevé pour l'époque. A-t-il de nouveau passé en vente publique et sa trace a-t-elle été conservée ?

LES PROCHAINES VENTES

MM. les libraires voudront bien nous adresser avant le 15 de chaque mois *la liste des ventes de livres ou autographes qu'ils préparent* pour le mois suivant.

CHEZ HENRI LECLERC.

— *1-2 mars* : bibliothèque de M. X*** (Illustrés du XVIIIe siècle, livres modernes en éditions originales et illustrées).

— *Catalogues sous presse* : bibliothèques A. Fould et Rattier, deuxième partie (Romantiques, livres imprimés sur vélin, bibliographies, riches reliures); — bibliothèque de feu M. C*** (Nombreux incunables, livres du XVIe siècle, classiques français, livres illustrés, etc.).

— *En préparation* : catalogues des bibliothèques Paul Lacombe, Georges Vicaire, de feu M. G***.

GEORGES VICAIRE

Voici une vie excellente, fondue au meilleur moule parmi les diverses destinées des hommes : la vie de Ernest-Marie-Georges Vicaire. Le *Bulletin du Bibliophile* doit un hommage à la mémoire de celui qui fut si longtemps son directeur, et j'apporte de grand cœur cette palme au souvenir de celui qui fut mon ami.

Georges Vicaire laisse une œuvre sans pair : « Le Manuel de l'Amateur de livres du XIXe siècle » : il laisse une famille qui fut et sera digne de lui ; il laisse un souvenir ineffaçable à ceux qui l'ont connu, c'est-à-dire aimé ; il meurt en pleine force, au moment où il mettait la dernière main à l'œuvre qui assurera son nom : se peut-il un sort plus beau ? Cet homme doux, calme, tendre, appliqué, soucieux du bien, scrupuleux, religieux, a donc eu ce bonheur, — le bonheur qu'il avait mérité.

Je repasse, d'abord, les étapes d'une existence si pleine et que l'effacement volontaire de G. Vicaire laissait à peine entrevoir : car il parlait toujours de ses tâches et de ses devoirs, jamais de lui-même.

Georges Vicaire était né, en décembre 1853 à Paris, rue de l'Isly ; il appartenait, par son père, à une vieille lignée de notaires originaires d'Ambérieu et, par sa mère, Marthe Blais, à une famille venue d'Auvergne. Son père était directeur des forêts. Au début de ma

carrière, j'ai encore entendu citer le nom du directeur général Vicaire comme celui d'un de ces fonctionnaires modèles, forces de l'ancienne administration. Georges Vicaire fut élevé dans les traditions de la vieille bourgeoisie parisienne, mais non sans garder aux lèvres je ne sais quel arrière-goût des gaillardises et franches lippées chères à la Bresse et au Bugey, celles qui inspirèrent la muse de son cousin Gabriel Vicaire. A peu près contemporains, tous deux débutèrent ensemble au quartier latin, et recueillirent l'un et l'autre, ses diverses leçons, chacun selon son tempérament. Georges, qui avait fait ses études au lycée Saint-Louis (bachelier en 1872), suivait les cours de l'école de droit, puis s'essayait à de vagues fonctions dans la carrière préfectorale auxquelles la chute du ministère du 16 mai mit fin comme à toute autre ambition administrative. Cet étudiant aimait les livres ; il flânait devant les boîtes des quais ; il faisait des vers ; il écrivait de petits articles pour des journaux hospitaliers ; en bon compatriote de Brillat-Savarin, il colligeait les publications gastronomiques.

Une rencontre décida d'une vocation qui se cherchait encore : un jour, chez le libraire Rouquette, il fit la connaissance du baron Pichon. Celui-ci, excellent bibliographe, était alors le plus célèbre des bibliophiles. Vicaire se mit à son école : le baron Pichon lui ouvrit les portes de la bibliothèque de l'hôtel Lauzun ; et, dès lors, les deux noms furent inséparables. Cependant, Georges Vicaire achevait sa « Bibliographie gastronomique » que Rouquette publia en 1890. Ainsi, le plus sobre des hommes conquit une sorte de célébrité parmi les belles fourchettes. Quand le baron Pichon se sentit mourir, il nomma Vicaire son exécuteur testamentaire, et c'est sous la direction du disciple devenu maître et

désormais consacré, que fut cataloguée en 3 volumes in-8 et dispersée aux enchères la belle collection du baron Pichon et que fut assurée, par ce glorieux inventaire, tout ce que peut réclamer de gloire un bon bibliophile.

Vicaire entra en 1891 à la bibliothèque de l'Arsenal : l'admirable cité des livres où les beaux exemplaires voisinent avec les beaux exemples, où le marquis de Paulmy tend la main à Charles Nodier et le bibliophile Jacob à J.-M. de Heredia, où les attachés ne sont « payés » que par leur dévouement ; illustre maison qui est, en plein Paris, la délicieuse Thébaïde de l'humanisme et du bon goût (1). Là, Vicaire commença à se dévouer : il collabora à la confection du catalogue. Puis, comme sa compétence devenait péremptoire, on le dispensa des examens et on le nomma attaché, toujours non rétribué, à la bibliothèque Mazarine. Ainsi, il se rapprochait de l'Institut. Après quelques années de dur et délicieux labeur, il devint sous-bibliothécaire ; et c'est là que l'Institut vint le chercher en 1909 pour lui confier les fonctions de Conservateur de la collection Lovenjoul à Chantilly.

Cependant Georges Vicaire avait publié, avec le baron Pichon, « le Viandier de Taillevent » et, pour la société des Bibliophiles françois, un petit opuscule, reproduction d'un manuscrit de l'Arsenal : « Roti-Cochon ». Bientôt son grand ouvrage était sur le chantier. Il se mettait avec une ardeur sans égale à la confection de ce monument bibliographique : le « Manuel de l'Amateur de Livres du XIXe siècle ». En treize ans, de 1893 à 1910, le livre fut achevé : la table ne parut qu'en

(1) V. un charmant tableau de la vie à la Bibliothèque de l'arsenal de 1880 à 1920 dans les *Mémoires* du regretté Gaston Schefer ; *IIIe fragment*, 1920, in-12 (tirage à petit nombre).

1920. Vicaire, admirable bibliographe, apparaissait, dès lors, comme un investigateur original et comme un précurseur : c'est à son « Manuel » que remonte la vogue, qui bat son plein maintenant, des éditions romantiques ; comme intérêt, comme variété, comme choix, comme scrupule, il égala et dépassa peut-être les Brunet et les Quérard. Par lui s'est débrouillée la confusion de ces éditions originales et de ces impressions et réimpressions si longtemps négligées, dont les rares exemplaires étaient perdus au fond des cabinets de lecture de province. On lui doit la bibliographie de Balzac (un monde), la bibliographie de Stendhal (un casse-tête), la bibliographie de Victor Hugo (un abîme). Il a dirigé les pas de toute la bibliographie moderne. Grâce à lui ont été sauvés des trésors inestimables.

Sur les mêmes rayons où Georges Vicaire inventoriait, le vicomte de Lovenjoul furetait : les deux hommes se rencontrèrent. A partir de 1894 jusqu'à la mort de M. de Lovenjoul, j'ai assisté aux épanchements de leur savante amitié : les réunions se tenaient dans le petit entresol occupé rue d'Alger par le vicomte de Lovenjoul et dont Mme de Spoelberch de Lovenjoul faisait avec tant de grâce, les honneurs. Lovenjoul, belge, était un fanatique de la littérature française ; ce gentilhomme était le plus ardent, le plus pétulant, le plus généreux, le plus irascible et le plus délicieux des amoureux des lettres. Il n'aimait que les manuscrits, témoins directs de la pensée et du travail littéraire ; tout au plus consentait-il à *consulter* les livres imprimés et les journaux ; mais à ses yeux et dans ses mains, le manuscrit seul faisait foi et joie tout ensemble. Quittant, dès qu'il le pouvait, son magnifique hôtel du boulevard du Régent à Bruxelles, il accourait à Paris. Dès l'aube, il se mettait en chasse et si, le soir, il

n'avait pas découvert quelque feuillet précieux, il avait perdu sa journée ! Des mois, des années se consumaient dans cette ardente recherche : il poursuivait de longues quêtes inlassables que rien ne rebutait : il cherchait et il trouvait, il frappait et on lui ouvrait.

Je raconterai une simple histoire. M. de Lovenjoul savait qu'il existait, dans Paris, une correspondance de Théophile Gautier avec la Grisi. Les lettres étaient entre les mains de deux respectables demoiselles, héritières de la danseuse et que la hardiesse présumée de la correspondance terrifiait ; elles avaient bien juré que personne, pas plus qu'elles-mêmes, ne jetterait les yeux sur ces feuilles brûlantes. Lovenjoul voulait les lettres, et comme il *savait vouloir*. Mais que faire ? Toujours il se heurtait à la douce et ferme consigne qu'aucune offre ne séduisait. Il me confia sa peine. Renseignements pris, il n'y avait qu'à s'incliner : la consigne ne serait pas levée... Les années s'écoulaient, les demoiselles fidèles à leur candide négation, et Lovenjoul sentant croître en lui les affres de la passion non satisfaite. Les deux demoiselles vivaient du travail de leurs mains, elles étaient dentelières. Il advint que les yeux de l'une d'elles faillirent à la tâche. Celle qui pouvait travailler encore fit double besogne et puis fléchit à son tour. Lovenjoul fut averti. Il accourut. Mais, cette fois encore, que faire ? A la suite de la misère, c'était avec l'âge, la maladie. Le vicomte de Lovenjoul se désespérait et n'osait se présenter. Une idée lui vint : dans une maison de santé des environs de Paris, il constitua deux pensions « la vie durant » comme on dit, et les deux demoiselles furent à l'abri : elles y terminèrent doucement leurs jours. A la fin, elles léguèrent au fond Lovenjoul la précieuse collection sous les garanties les plus strictes de convenance et de discrétion. Quand

elles eurent disparu l'une après l'autre, l'administration fit savoir au vicomte de Lovenjoul que la somme élevée consignée par lui pour assurer les deux pensions était à sa disposition : pas un instant il ne songea à la reprendre et finalement la somme constitua, selon sa volonté expresse, la dot de deux jeunes filles qui avaient avec les deux demoiselles quelque lien de famille. Le gentilhomme collectionneur, érudit, écrivain, ne jouissait de sa fortune que pour le beau et le bien : le legs qu'il fit à l'Institut des admirables trésors de sa bibliothèque fut le couronnement de sa généreuse carrière.

Les liens se resserrèrent encore entre les deux grands bibliophiles, quand nous eûmes publié, Vicaire et moi, nos recherches sur Balzac, et que nous eûmes découvert le mystère des relations avec Mme de Berny, la *Dilecta*. Lovenjoul était le plus enthousiaste des Balzaciens ; il avait cherché toute sa vie ce secret qu'une trouvaille heureuse nous avait révélé. Il fut ravi et nous prodigua, pour notre étude sur la jeunesse de Balzac et pour la nouvelle édition qui va paraître, les trésors de sa collection et notamment les lettres échangées entre Balzac et Mme de Berny.

Quand il mourut, sa collection étant léguée à l'Institut et, selon son désir, installée à Chantilly, Georges Vicaire était désigné par l'amitié et par la confiance du maître disparu, pour prendre en main l'installation, le classement et la mise en œuvre du magnifique héritage ; et c'est ainsi qu'il fut nommé conservateur de la collection Lovenjoul, fonction qu'il garda jusqu'à sa mort. Ici encore, les services qu'il rendit furent signalés : l'inventaire auquel il procéda, le règlement en même temps libéral et ferme qu'il proposa en se conformant aux volontés de M. de Lovenjoul, la connaissance qu'il sut acquérir de ces séries si abondantes et si

complexes, la libéralité avec laquelle il présida aux « communications », tout est à l'éloge de son labeur et de sa conscience.

La guerre survint alors que la collection était à peine mise en ordre. Un moment, Vicaire trembla pour de tels trésors : les précautions de salut furent prises par lui quand, en septembre 1914, les Allemands occupèrent Chantilly. Dans les locaux de l'Institut, il avait, secondé par Mme Vicaire, installé une ambulance rattachée à la Société des Dames françaises ; et cette ambulance rendit, jusqu'à la fin de la guerre, les plus précieux services. Une fois la paix rétablie, Georges Vicaire, dont la santé était ébranlée par tant d'inquiétudes et d'émotions, se reprit à l'inventaire et au classement. Il achevait sa tâche lorsque la maladie porta la première atteinte à sa forte constitution. Il lutta d'abord, puis ayant compris, se résigna. Jusqu'à la dernière minute, il travailla ; la mort le saisit dans son cabinet alors qu'il écrivait une des dernières fiches de l'inventaire dont il désirait passionnément voir la fin. Il est mort debout et sa belle et noble figure reste vivante parmi ces rayons qu'il rangea de ses mains et où se garde, selon l'ordre qu'il y mit, le parfum des belles-lettres et de l'aménité françaises.

Georges Vicaire était, depuis 1896, directeur du *Bulletin du Bibliophile* où il écrivait la Revue des Livres et où il publia de nombreuses notices. Sous sa direction, le Bulletin prit une expansion nouvelle et s'éleva jusqu'à la haute critique littéraire. En même temps, il guidait le goût du bibliophile moderne vers les « séries » auparavant assez peu recherchées ; les livres à estampes du XIXe siècle, les romantiques, les « grands papiers ». Avec la collaboration de M. Leclerc se développa, grâce au *Bulletin*, cette branche admirable de l'expansion

française qui offre au monde les trésors inégalables du goût et de l'art national, impressions, illustrations, reliures, dorures, mosaïques, vêtures et parures qui ajoutent une élégance et un charme sans prix à la pensée et au génie.

G. Vicaire publia, en 1901, l'Histoire de la Société des bibliophiles françois, publication faite pour les membres de la Société, tirée à 34 exemplaires et non mise dans le commerce. En février de la même année, il était appelé à succéder, dans la Société, au duc de Fitz-James, occupant le fauteuil où s'étaient assis, depuis 1820 date de la fondation de la société, M. Hély d'Oissel, Feuillet de Conches, comte de Charpin-Feugerolles, Mme Standish-Noailles.

Il fut secrétaire de la société des Amis de l'eau-forte de 1898 à 1902 : membre du Comité d'organisation de l'exposition rétrospective du Livre à l'exposition de 1900, membre du Comité du Congrès international des bibliothèques en 1900.

Telle fut l'œuvre et la vie : il resterait à dire ce qu'étaient le caractère, la conscience, l'homme lui-même. Avec sa carrure robuste, ses épaules fortes, sa figure aux traits fins, sa barbe brune élégamment taillée, Georges Vicaire donnait, d'abord, l'idée de la race. Il y avait, en lui, quelque chose d'unique, c'était la douceur, la finesse, et la profondeur du regard. Là se conservaient les vieux atavismes de nos peuples montagnards au pied solide, aux poumons forts, aux pensées lentes et justes et qui forment comme l'ossature de la famille française. Georges Vicaire, dans sa gravité lente et tranquille, gardait cette belle humeur, non sans une pointe de cette malice savoureuse, que son cousin Gabriel Vicaire a exhaussée jusqu'au « genre ». Outre sa forte structure montagnarde, Vicaire avait cette pondération

bourgeoise qui donne du poids et de la sûreté à une vie qui ne bronche pas. Et ces dons étaient soutenus par une persévérance inlassable à laquelle aucun effort ne coûtait et qui ne trouvait aucun but trop éloigné. Il se mettait aux tâches qui devaient occuper une vie tout entière comme si elles devaient ne lui prendre qu'une heure. Il savait commencer et il savait finir. Le trait dominant de son esprit était le scrupule, mais avec des qualités qui lui venaient de son cœur, le goût. le tact. Il fut le compagnon fidèle de toute la littérature française de ce grand XIX[e] siècle. Dans les livres qu'il scrutait comme bibliographe, il ne regardait pas le titre seulement : il levait la couverture et, sous la forme, cherchait l'âme. Ce nomenclateur était un excellent critique : sensible à la poésie, car, il avait été poète ; dévoué aux lettres, car il leur avait donné sa vie. Il aimait la France de toute son âme : n'est-ce pas le pays où les belles lettres fleurissent et où les beaux livres abondent ?

Le baron Pichon, l'Arsenal, la Mazarine, le vicomte de Lovenjoul, Chantilly, Balzac, ces noms évoquent toute une époque ; ils se groupent d'eux-mêmes autour de la mémoire de Georges Vicaire. Qu'ils lui fassent cortège dans l'avenir et qu'ils gardent son souvenir dans cette maison dont, pendant quinze ans, il fut l'âme !

Gabriel HANOTAUX,
de l'Académie française.

CHRONIQUE

LA COLLECTION PARRAN (1).

En effet, jusque là, qu'est ce qui constitue essentiellement la beauté d'un livre moderne? C'est (outre la rareté) la fraîcheur immaculée de l'intérieur, l'ampleur des marges, puis bientôt l'impeccabilité des indispensables couvertures. Pour obtenir ce type de beauté, il n'est du reste pas de sacrifices que ne s'imposent les bibliophiles de marque. Dans le catalogue Noilly vous trouverez fièrement indiquée, à un demi-millimètre près, la hauteur de chaque volume. Et tout le monde sait que Legrand n'avait reculé devant aucun frais de blanchissage, allant jusqu'à monopoliser les services du grand blanchisseur alors en vogue, le célèbre laveur Hitter, et jusqu'à l'installer à demeure chez lui, où il lavait du matin au soir pages sur pages et couvertures sur couvertures...

Quoique les livres répondant à ce signalement ne manquent pas dans la collection que nous étudions, le mérite de M. Parran est d'avoir aperçu, d'avoir senti qu'en bibliophilie, comme ailleurs, il n'y a pas un type de beauté unique ; que dans un livre, certains défauts qu'il présente, peuvent être rachetés et au delà par certaines qualités que d'autres ne possèdent pas. Et c'est ainsi qu'en dehors de la beauté matérielle *du livre M. Parran en vint peu à peu à découvrir la beauté* spirituelle ; *à côté de l'exemplaire qui vaut par son état, celui qui se signale par son origine ou ses dédicaces.*

(1) Voir le commencement dans le numéro du 15 janvier-15 février.

Un numéro caractéristique dans ce genre, c'est son exemplaire de Mme Bovary, *avec dédicace à Vigny. Une pauvre demi-reliure en chagrin marron, avec de vulgaires fleurons au dos, des tranches ébarbées, dorées en tête (fusillées en tête, comme on disait à l'époque) et pas l'ombre de couverture! Quand M. Parran paie 80 francs ce minable bouquin, quelle pitié ne doit-il pas inspirer aux grands bibliophiles du moment qui, sans doute, comme ceux d'aujourd'hui, ne veulent que le livre irréprochable, parfait, « ou alors, ce n'est pas la peine » !*

M. Parran, néanmoins, continue à suivre son idée ou plutôt son instinct. Et dès lors, sans souci des couvertures ni de la hauteur des marges, sans regarder si la reliure est de Trautz, de Cuzin, ou d'un anonyme, sans s'arrêter au « physique » du livre, dans toutes les grandes ventes qui se succèdent : Janin, Asselineau, Poulet-Malassis, Mme de Balzac, il pique droit sur les exemplaires intéressants et doués de ce que j'appelais la beauté spirituelle.

A la vente Janin, par exemple, bien des numéros pourraient le tenter. Il y a entre autres un Béranger, relié par Cuzin, qui montera à 3700 francs. Un Sévigné (Grands Écrivains Hachette) qui atteindra à près de 700 francs. Un Boccace de chez Jouaust qui va jusqu'à 150 et les œuvres complètes de Ponsard qui ne feront pas moins de 1 000 francs.

M. Parran, lui, ne se laisse pas éblouir par ces splendeurs, et il se contente de ramener pour une somme relativement modique les Feuilles d'Automne *sur Chine, les* Contemplations *sur Hollande,* La Légende des Siècles *sur Hollande, trois exemplaires avec dédicaces, manuscrits et autres rarissimes particularités.*

Dans la vente Poulet-Malassis et dans la vente Asselineau, il négligera de même certains numéros qui tirent l'œil, pour se fixer sur l'exemplaire d'épreuves des Fleurs du Mal, *l'exemplaire d'épreuves des* Épaves, *l'originale des* Fleurs *sur Hollande, la seconde des* Fleurs *sur Chine, etc.*

Partout ailleurs, même flair, même décision, même bonheur dans ses choix. Et cependant il avait affaire, dans la spé-

cialité, à de rudes concurrences : les Noilly, les Legrand, les Burty, les Le Petit, pour ne citer que les morts. Et chaque fois, quand même, il leur enlèvera la crème des vacations. Question de surenchères, question d'argent, objectera-t-on. Mais non, les fiches personnelles de M. Parran comme les prix notés des catalogues de vente nous montrent que s'il fit les sacrifices que doit tout bibliophile, digne de ce nom, à sa collection, bien rarement il glissa jusqu'à la « folie ».

Tout son Baudelaire notamment lui revint à peine à 600 francs. Quel est celui des bibliophiles d'alors qui n'eût pas été à la hauteur d'un pareil débours ? Ce n'est donc pas à coups de billets que M. Parran eut raison de ses concurrents. C'est par la fermeté, la sagacité, et l'indépendance de son goût personnel.

Que ce goût n'ait jamais marqué de fléchissements, je me garderais de l'affirmer.

Ainsi, littérairement, malgré sa culture, M. Parran partageait certain des engouements de son temps. D'où ces encombrements de Dumas père et fils, de Sand, de Delvau et autres qui par endroits alourdissent sa collection.

Bibliophiliquement, il accuse aussi parfois des faiblesses.

Outre les tergiversations que j'ai déjà relevées, il arrive que ses prédilections ne vont pas toujours à ce qu'il y a de mieux.

Par exemple, dans la bibliothèque Goncourt, au Sapho *avec portrait de Daudet par Carrière ou à l'*A Rebours *avec portrait d'Huysmans par Raffaëlli, il préfèrera* Les Chauves-souris *de Montesquiou avec portrait par la Gandara, le notant comme « un des plus désirables » de la série.*

A la vente Janin, il laissera de même échapper Salammbô *sur Hollande avec dédicace pour quarante francs, ou* l'Education *sur même papier et avec dédicace pour seize francs. Autrement dit, il ne viendra à Flaubert que sur le tard.*

Mais que sont ces infimes erreurs auprès de tant d'autres intuitions, tant d'autres pressentiments qui ornèrent sa bibliothèque de certaines pièces comme n'en connut aucune des plus illustres collections de l'époque ?

Parmi les amateurs de son temps, M. Parran n'en demeure pas moins une figure exceptionnelle et qu'on peut donner en modèle aux collectionneurs à venir.

Car son exemple nous enseigne tout ce que peut réaliser et même créer un bibliophile qui sait s'affranchir de la servitude des modes et marcher sans la lisière des règles.

Fernand Vandérem.

MATHURINE ET LES LIBELLES PUBLIÉS SOUS SON NOM

A M. Fernand Vandérem.

Les renseignements que l'on possède sur Mathurine sont beaucoup plus rares que ceux qu'il a été possible de réunir sur Chicot ou Maître Guillaume. On ne sait de quelle province elle était ; on ignore la date de sa naissance et il est impossible de fixer, même approximativement, l'époque à laquelle elle fut attachée à la Cour avec le titre de folle. Nonobstant cette absence de précisions, il a paru curieux de rassembler les données que l'on possède sur cette femme qui joua un rôle épisodique à la cour de Henri IV et de Louis XIII et de dresser une bibliographie des libelles parus sous son nom.

* * *

Tallemant des Réaux ne consacre à Mathurine que deux ou trois lignes : il dit « Mathurine avait été folle puis guérie, mais non pas parfaitement ; il y avait quelque chose qui n'allait pas bien. Elle continua à faire la folle et portait un chaperon (1) », c'est-à-dire

(1) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, édition de P. Paris et Monmerqué, t. I, p. 136.

un bonnet à oreillettes. A l'époque à laquelle quelques rares documents commencent à mentionner Mathurine, il semble qu'elle était surtout excentrique personne et prêtait à rire par son costume et ses réparties. Le plus souvent, elle sortait à cheval vêtue d'une robe de velours vert (1) ou habillée en homme et armée d'une épée. L'auteur de *La Sagesse approuvée de Madame Mathurine* décrit ainsi son accoutrement :

Quelque ignorant dira : mais cela n'est pas beau
Contre l'ordre commun voir porter un chapeau
Une épée, un pourpoint. Fi le fait est infâme
Las s'il scavoit sonder la vertu aux efforts
Il verroit que d'un homme elle tient tout le corps
Fors le bas, seulement qu'elle tient d'une femme.

Elle porte un chapeau comme une sage done
Elle porte un tranchant comme une autre Amazone,
Signal très assuré d'un esprit courageux ;
Pentasilée estoit au Premier Alexandre,
Mathurine au dernier sacrifie sa cendre
Juge, lecteur, qui est la plus digne des deux (2).

L'habitude que Mathurine avait contractée de revêtir un costume quasi-militaire provenait sans doute de ce qu'elle avait un instant suivi le régiment de Picardie comme « goujate » (3). Ce régiment était au camp, sous Paris lorsque Henri III fut assassiné : des premiers, il reconnut Henri de Navarre pour roi de France. Il accompagna ce prince dans son expédition de Normandie, revint ensuite au siège de Paris puis, après avoir défendu Pontoise contre le duc de Mayenne

(1) *Confession catholique du sieur de Sancy*, livre II, ch. I[er]. *Dialogue de Mathurine et du jeune du Perron*, édition P. Marteau. Cologne, 1599.
(2) *La Sagesse*... voir *infra* : Bibliographie.
(3) *Confession catholique*..., *loc. cit.*

il prit part à toutes les campagnes de Henri IV jusqu'à son entrée solennelle dans Paris en 1594. Il se trouva à cette cérémonie (1). Au cours de l'un des combats du régiment de Picardie Mathurine avait reçu un coup d'arquebuse (2).

La tenue que l'excentrique avait pris l'habitude de revêtir lui valait maints sarcasmes de la part des gamins de Paris. quand ils la rencontraient aux environs du Louvre ou du Pont Neuf. ils lui criaient : « Aga Mathurine ! Aga ». Mais elle de s'en soucier n'avait cure. Elle allait répétant « Baste, si je suis folle, c'est à l'occasion. laquelle j'ay sceu empoigner si bravement qu'il m'en revient tous les ans plus de vingt et treize jacobus de rente foncière, sans compter les tours de baston (3) ».

En réalité, Mathurine qui. d'après les *Caquets de l'Accouchée* « était aussi malicieuse qu'un vieux singe (4) » donna maintes fois des preuves de son sang-froid, de son esprit naturel et de son savoir faire lorsqu'il s'agissait de ses intérêts pécuniaires. Elle justifia ce qu'elle disait d'elle-même.

Henri IV aimait à avoir dans son entourage des personnages qui l'amusaient. Étant en Normandie, il avait réclamé le brave capitaine Chicot dont la vaillance et l'esprit lui plaisaient ; du cardinal de Bourbon, il avait accepté Maître Guillaume qui devint fou en

(1) L. Susane, *Histoire de l'Ancienne infanterie française*, t. II, p. 243.

(2) Aux mains coquin ! Voilà Flamberge qui en fera raison. Ne te joues pas à moy. Ne scais tu pas que j'ay une arquebusade au travers de la cuisse et que je suis soldate. — Je scay bien que tu as été goujate et que tu as couru le régiment de Picardie *Confession catholique*, édition citée. *Dialogue cité*.

(3) *Les Essais de Mathurine*, p. 261.

(4) *Caquets de l'Accouchee*, édition Elzévirienne, p. 168.

titre de la cour. Très vraisemblablement, Mathurine qui était sans doute attachée à la cour de Henri III sentit sa situation chanceler après l'assassinat du roi. La Ligue n'avait que faire de personnages de sa sorte. Elle prit délibérément son parti, s'enrôla dans Picardie, régiment anti-ligueur et par son astuce, parvint à gagner les bonnes grâces du futur souverain. Sa situation, dès lors, était consolidée. De 1594 à 1610, elle vécut particulièrement avec Henri IV.

Au soir de son retour au Louvre, elle était avec lui : entre elle et le roi se créa une intimité que nous comprenons mal actuellement. Mathurine avait à la cour ses libres entrées, elle partageait le repas du roi. Pierre Colins, venant rendre hommage à Henri IV pour la terre d'Enghien la vit dîner avec lui (1). Fréquemment, elle se trouvait à ses côtés. Le mardi 27 décembre 1594, Mathurine était avec Henri IV dans la chambre de Mme de Liancourt où se trouvaient également quelques seigneurs. Du Chatel s'était faufilé dans l'assistance et profitant d'une distraction du roi, il lui porta un coup de poignard qui le frappa à la lèvre haute et lui brisa une dent. « A l'instant, le roy qui se sentoit blessé, regardant ceux qui estoient autour de lui et aiant advisé Mathurine, sa folle, commença à dire : Au diable soit la folle ! Elle m'a blessé. Mais elle, le niant, courust tout aussitôst fermer la porte et fut cause que le petit assassin n'eschappât, lequel aiant esté saisi, puis fouillé, jetta à terre son cousteau encor tout sanglant dont il fut contraint de confesser sa faute sans autre force (2). »

(1) P. Colins, *Histoire des choses les plus mémorables de ce temps*, p. 729.
(2) P. de L'Estoile, *Mémoires Journaux*, édition Lemerre, t. IV, p. 247.

A la suite de cette tragique aventure, les relations de Henri IV et de Mathurine se resserrèrent. Du roi, la folle de cour obtenait aisément quelques faveurs ; on ne l'ignorait point dans le public et des services qu'elle rendait, Mathurine tirait profit. Le jeudi 19 septembre 1596, le roi dînait avec elle aux Tuileries « moïennant cinq cents écus qu'on leur promist, elle fist parler au roy (encores qu'il l'eust expressément défendu) Mlle de Planci, femme du contrôleur de Bès, de laquelle le mari estoit appelant de la mort pour avoir rompu les coffres de son beau-père où estoient les deniers du roy. Ceste damoiselle qui estoit fort belle et honneste estant devant le roy s'esvanouit en lui présentant son placet... le roy lui mesme la releva et lui fit apporter du vin et estant touché de commiseration sur elle, luy accorda la grâce qu'elle lui demandoit... (1) »

Mathurine suivait la cour dans tous ses déplacements. On la trouve à Fontainebleau au mois de juin 1606. Le fils d'un laboureur des environs de Melun, âgé de six ans était monstrueux pour son âge « Aiant esté amené et présenté au roy à Fontainebleau, il fut donné par S. M. à Mathurine pour le lui garder disant qu'il en vouloit avoir de la graine (2). »

Sur l'intimité du roi et de sa folle, sur la liberté dont Mathurine jouissait à la cour, on possède des indications autres que celles rapportées par Pierre de l'Estoile. Les historiens qui ont dit quelques mots de Mathurine n'ont pas connu les détails que donne Héroard dans son Journal de la santé de Louis XIII (3).

(1) P. de l'Estoile, *Mémoires Journaux*, édition Lemerre, t. VII, p. 71.

(2) *Id.*, *Ibid.*, t. VIII, p. 316.

(3) *Journal de Jean Héroard* (1601-1628), édition E. Soulié et E. de Barthélémy, Paris, 1868, 2 vol.

Alors qu'il était encore tout petit enfant, le Dauphin supportait difficilement la vue de Maître Guillaume, dont la tête chauve et le visage sans barbe lui faisaient peur. De même, il n'aimait point Olyvette, folle de feu M[me] de Bar; Mathurine, au contraire trouvait grâce devant lui. Elle tutoyait l'enfant et alors qu'il était à peine âgé de trois ans, lui posait des questions saugrenues. Le mercredi 9 juin 1604 (1). elle l'abordait par ces mots « Viens ça : seras-tu aussi ribaud que ton père? » Sans doute l'enfant rougit-il avec innocence mais ayant réfléchi, il répondit froidement « Non ».

Louis XIII enfant songeait souvent à Mathurine. Sa gouvernante, M[me] de Montglat, Mamanga comme il la nommait. lui exerçait l'esprit en lui apprenant des sentences. A celle-ci : l'homme fol se fait connaître à ses propos le Dauphin répondait : « Vela pour Maître Guillaume » et à cette autre : la femme folle fait toujours beaucoup de bruit, il disait : « Vela pour Mathurine (2) ». Dans des distributions de rôles à des dames de la cour désireuses de jouer la comédie, le Dauphin donnait celui de Mathurine à certaines personnes de son entourage.

Désirait-on que l'enfant se tînt tranquille, on lui donnait pour compagne Mathurine. Le 5 mai 1607, note Héroard « le roi joue assis pour être peint au crayon par M. Decourt, peintre du roi : pour l'arrêter Mathurine fait chanter trois petits garçons, rien ne l'arrêtait tant que la musique. Il l'écoutait avec transport (3) ».

Au lendemain même de l'assassinat de Henri IV, Mathurine soupait en tête à tête avec le jeune roi : le

(1) Héroard, *op. cit.*, t. I[er], p. 69.
(2) Héroard, I, p. 198.
(3) *Id.*, I, p. 263.

18 mai 1610 « Louis XIII soupa avec des prunes de Brignole confites, il en donna quatre à la folle (1) ».

Durant un espace de dix ans, nul contemporain ne souffle mot de Mathurine. Les Concini absorbent leur attention : il est possible que la folle se soit tenue un peu à l'écart entre les années 1610 et 1617 pour ne pas compromettre sa situation en déplaisant à la Galigaï. Néanmoins, elle continua à vivre à la cour : au moment où la faveur du maréchal d'Ancre commença à décroître, Mathurine s'attacha au parti du duc de Luynes. Bassompierre écrit dans ses mémoires, sous la date du mois de février 1617 : « Au mesme mois un nommé Bestoy vint dire exprès en mon logis où il fut envoyé par Luynes que la reine mère venait de chasser Luynes pour avoir voulu enlever le roy et l'emmener hors de Paris et du pouvoir de la reine mère et Mathurine, envoyée à mesme effect à mon logis en partit pour venir tout esplorée le dire au roy et à Luynes qui fit croire au roy que c'estoit le maréchal d'Anceres quy faisoit courre ce bruit pour voir comme S. M. le prendroit pour ensuite l'exécuter (2). »

Les Concini disparus, Mathurine dut reprendre avec le roi toute liberté. A la fin de novembre 1617, Louis XIII était à Dieppe ; la folle l'accompagnait. Elle était logée à l'*Écu de Bretagne* (3). Le 30, au soir, Mathurine emmena son hôtesse assister au dîner du roi et celle-ci lui tint ces propos : « Dieu vous donne bonne vie et longue, Sire. Autrefois j'ai baisé votre père mais je vois bien que je ne vous baiserai pas. Que Dieu vous bénisse, Sire, et vous maintienne longuement. »

(1) *Id.*, II, p. 4.

(2) Bassompierre, *Mémoires*, édition de la Société de l'histoire de France, 1873, t. II, p. 112.

(3) Héroard, II, p. 218.

Comme folle en titre Mathurine touchait pension ; on lui servait des gages annuels ; en 1622, elle recevait une rente de 1 200 livres (1). Vivant à la cour, elle était généralement bien renseignée sur les intrigues qui s'y tramaient. La cinquième journée des *Caquets de l'Accouchée* nous en donne la preuve (2). La conversation entre les visiteuses de la jeune accouchée était déjà engagée lorsqu'arriva « Mathurine, qui, courtoisement fit la révérence à chacune particulièrement dès l'entrée de la chambre puis s'approcha du lit de l'accouchée pour s'enquérir de sa disposition : après quoy, elle print place et en compta des meilleures pour esgayer la compagnie, donnant néantmoins en passant un lardon à celles qui le méritoyent. »

« Mme de Verneuil, qui naguères estoit arrivée, la voulut faire jazer pour s'en donner des passe-temps, mais elle, qui est aussi malicieuse qu'un vieux singe, après avoir récité quelques sornettes, elle ne feignit que de rechercher le moyen de la picquer, parlant de la chasteté des courtisanes et sur tout mettant sur le tapis le mérite et les bonnes grâces de M. de Bassompierre pour raison desquelles le roy l'avoit qualifié d'un brevet de mareschal de France : ce que l'on feignit pourtant d'escouter, affin d'obliger aucunement la dite marquise qui ne peut l'aymer à cause de sa sœur. Mais aussi, elle partie, Mathurine fut conjurée à double carillon de dire au vray si ledit sieur de Bassompierre seroit mareschal de France et qui fut la plus portée à ceste curiosité, ce fut madamoiselle

(1) N. Remond, *Sommaire traité du revenu*, édition de 1622 dans *Variétés historiques et littéraires*, t. VI, p. 129.

(2) *Caquets*, édition citée. L'anecdote se place en 1622 ; les Caquets ont paru sous cette date et Bassompierre ne fut nommé maréchal qu'après l'affaire des Sables-d'Olonne.

nostre conseillère »... « Suivant donc que Mathurine fut interrogée si monsieur de Bassompierre seroit mareschal, il faut croire qu'elle dégoisa de luy plusieurs discours et les causes qui avoient meu le roy de le qualifier de ce grade honorable : premièrement, que ses perfections y avoient fort opéré et puis ses agréables services, notamment ceux qu'il avoit rendus à S. M. au siège de Montauban. »

* * *

Quand elle ne hantait la cour Mathurine paillardait. Elle fréquentait les mauvais lieux avec son ami Maître Guillaume. Tous deux s'entendaient fort bien en général. Il advint cependant un jour que Mathurine ayant présenté au roi Henri IV un nouveau bouffon du nom de Billard (1), Guillaume en prit ombrage car il tenait autant à sa situation que Mathurine tenait à son titre de folle de la cour, mais ce nuage dura peu et après quelques semaines, tous deux reprirent leur existence de promenades à travers Paris. Que Mathurine ne fut point folle au sens propre de ce vocable, le fait est certain, mais qu'elle fut ribaude, on peut l'affirmer sans crainte. On en va donner la preuve.

Mathurine reprochait aux Ligueurs leur fanatisme et aux protestants leurs mœurs sévères ; elle exécrait les uns et les autres. Sur les réformés, elle partageait l'avis du *Lunatique* disant à Maître Guillaume : « Tu fais bien de ne les aimer pas : le diable même ne les voit qu'à regret car s'ils étaient cru, ils rendraient l'Enfer presque aussi désolé que le Purgatoire. S'ils

(1) J. Mathorez, *Bibliographie de Me Guillaume*, dans *Revue des Livres anciens*, fascicule III, p. 336, note 1.

étaient cru, on réformerait tout le monde, la cour et les bordeaux ; on retrancherait les fous et les bouffons. Et pauvre Mathurine, pauvre Angoulevent, pauvre Maître Guillaume... où seraient vos pensions désormais. »

A tort ou à raison, Mathurine passait pour avoir converti quelques huguenots ; elle était pour ainsi dire associée dans ses entreprises de convertisseuse avec Jean Davy du Perron, sieur de la Guette, frère cadet de l'évêque d'Evreux et homme de mince moralité. Or, Bertrand de Vignoles, brave capitaine, avait envie d'épouser Marguerite de Balaguyer, veuve en secondes noces de Charles de Montluc, petit-fils du maréchal. Il était huguenot, la dame catholique. Il lui fallut se convertir. Il se fit catéchiser par Mathurine et du Perron. C'est à l'occasion de cette conversion que l'auteur de la *Confession catholique du sieur de Sancy* met en scène ces bizarres apôtres.

Mathurine sort de chez Mme de Montluc, elle vient d'enseigner Vignoles ; à ce moment advient du Perron. Tous deux entrent en discussion au sujet de la conversion de M. Sainte Marie du Mont qui, en l'an 1600, avait changé de religion. Mathurine et du Perron veulent mutuellement se donner les gants de cette conversion, la querelle s'envenime et du Perron jette à la face de Mathurine ces injures : « Et pour toy, comment oses-tu parler qui couches avec les laquais, pages et suisses ? Tu as donné un chancre au Pont du Courlay et à Angoulevent la v.... Le pis est que tu es bougresse car tu as gagné le cheval et la robe de velours vert en paiement du pucelage de ton petit à M. le Grand, sans rien nommer. » La conversation continue sur ce ton (1).

(1) *Dialogue* cité dans *Confession catholique...*

Tout en faisant à la colère de du Perron sa part, il est difficile de présenter Mathurine comme un parangon de vertu.

Son immoralité nous est attestée par Tallemant car il affirme qu'elle « portoit des poulets et qu'à faire le métier elle amassa du bien. »

Si impénétrables que soient les desseins de la Providence, on s'étonne que cette ribaude ait cru devoir être l'élue chargée d'entreprendre des conversions. Il ne faut cependant point être surpris. Fous et folles en titre étaient propres à toutes besognes. Tour à tour, ils excitent le rire, espionnent, mouchardent, servent les plus basses intrigues de galanterie et maintes fois ils sont chargés de missions que des personnages officiels ne se soucient pas de remplir. Désirait-on pour des motifs politiques obtenir une conversion, on chargeait un bouffon de tenter l'entreprise, on était toujours à même de le désavouer.

A quel âge décéda Mathurine, on ne le sait. Elle était morte avant l'année 1627 car Ogier dans l'*Apologie pour Balzac* qui parut cette même année parle de cette folle à gages comme ayant quitté la scène du monde (1). A sa mort, Mathurine laissait un fils qui fut un admirable joueur de luth, on l'appelait Blanc-Rocher (2).

*
* *

De son vivant, Mathurine jouit de notoriété. Au milieu du XVIIe siècle, elle n'était pas encore oubliée. Après avoir fait assassiner Monaldeschi, Christine de Suède se préparait à revenir à Paris ; pour populariser

(1) Ogier, *Apologie pour Balzac*, p. 100.
(2) Tallemant des Réaux, *Historiettes*, t. I, p. 136.

la nouvelle de son crime et la forcer à quitter Paris au cas où elle n'aurait pas craint d'y venir, Mazarin fit préparer contre elle un pamphlet : *La Métempsycose de la reyne Christine*. Deux jeunes hommes hollandais, les frères de Villers, qui séjournèrent à Paris de 1656 à 1658 rapportent, sous la date du 5 décembre 1657, « nous apprismes que l'on avoit préparé icy un joly escrit pour en régaler la reyne Christine, si elle y fust venue. Il devoit avoir pour tiltre *La Métempsycose de là reyne Christine*. On y eust veu quantité de jolies choses et entre autres belles âmes on luy donnoit celle de Semiramis qui se travestissoit si bien... la dernière âme qu'on lui donne est celle de Mathurine, cette gentille folle de la vieille cour (1). »

Que la renommée de Mathurine se soit conservée, à cela rien de surprenant. Au début du XVIIe siècle, libellistes et pamphlétaires avaient publié sous son nom quantité de pièces fugitives, tant et si bien qu'on appela *maturinades* des satires burlesques. De ces pièces, la plupart, sans doute, sont perdues car on n'a pu décrire qu'un petit nombre d'entre les opuscules parus sous le pseudonyme de Mathurine. Ils n'offrent point pour l'histoire du début du XVIIe siècle un intérêt égal à ceux qui furent publiés sous le nom de Maître Guillaume ; néanmoins ils contiennent des allusions qui les rendent parfois piquants ; en général ces libelles sont fort grossiers.

I.

LE SOLDAT || FRANÇOIS. Ensemble M. Guillaume : la responce || au dit M. Guillavme. La Réplique mo||deste :

(1) P. Faugère et L. Marillier, *Journal du voyage de deux jeunes Hollandais à Paris*. Paris, 1899, p. 369.

l'apointement fait par Ma‖-thvrine entre le soldat françois ‖ & M. Gvillavme : et autres res‖ponses et discours sur le même sujet. ‖ *Le tout reveu, corrigé, et mis en meilleur ordre* ‖ qu'auparavant. ‖ Avec les portraits des personnages au devant de ‖ chascun discours. ‖ M D C V. = 256. pp. in-12. [Bib. Nat. Lb³⁵. 797].

Ce recueil collectif dont il a été donné une description antérieure (1) se rapporte à la querelle du Soldat françois. Contre le Soldat françois partisan de la guerre à l'Espagne s'était élevé M. Guillaume : pp. 237-240 du recueil, se lit : l'*Appointement* ‖ *de querelle* ‖ *par Mathurine*. Conformément à la tradition Mathurine est représentée armée d'une épée. Elle s'efforce de réconcilier Guillaume et le Soldat françois. Mathurine donne aux deux adversaires de sages conseils et engage le partisan de la guerre à aller aider les maçons qui travaillent au bâtiment de la belle galerie royale. « Quant à vous, M. Guillaume, contentez-vous comme moi de cet estat honorable où nous sommes, sans plus vous amuser à mettre vos rêveries par écrit. »

2.

La grande ‖ Dispute ‖ du Soldat ‖ françois *et de Guillaume contre Mathvrine*. ‖ *Ensemble leurs responces* ‖ Jouxte la coppie imprimée à Paris ‖ MDCXVII. *Avec permission*. 1 feuille de titre non chiffrée et 14 pp. in-8. [Bib. Nat. Lb³⁶ 811].

Réimpression sans indication de lieu ni d'imprimeur

(1) J. Mathorez. A *Propos d'une campagne de presse contre l'Espagne. Bul. du Bibliophile*, 1913

d'une partie du recueil imprimé en 1605. On y trouve in fine : *Discours de Mathurine. Vers adressés à Mathurine.*

3.

La Sagesse approuvée de Mathurine.

Cette pièce parut au cours de l'été 1608. Pierre de l'Estoile l'acheta au mois de septembre de cette année (Estoile, Mém. Journaux, t. IX, p. 125).

Elle est écrite en vers.

Éd. Fournier l'a connue, il en cite quelques extraits p. 274 du tome VIII des *Variétés historiques et littéraires*. Cette fadaise, comme la dénomme P. de l'Estoile, ne figure pas dans les collections de la Bib. Nationale, de l'Arsenal et de la Mazarine.

4.

Le || Feu de joye || de Mme Mathurine || *où est contenu la grande et mer||veilleuse réjouyssance faicte sur|| le retour de M. Guillaume, revenu de l'autre monde.* A Paris | nouvellement imprimé || 1609 = in-8. 6 f. chiffrées, feuilles 1, 2, 3, 4, imprimées à 20 lignes, feuilles 5 et 6 à 22 lignes [Bib. Nat. Y² 33478].

Cette pièce a été publiée par E. Fournier dans *Variétés historiques et littéraires*, tome VIII, p. 271.

Elle contient quelques allusions à des personnages de la Ligue et notamment à Génebrard. Une fois de plus on y voit que Mathurine était une ennemie des ligueurs. « Suis-je pas ceste Mathurine qui ay renversé les escadres les plus animez de la ligue, quy ay tous-

jours montré que j'estois une autre Pallas, que d'une main je portois la lance et l'estoc et de l'autre l'olive. »

5.

Les || Essais de || Mathurine || — s. l. n. d., in-8. de 16 p. [Bib. Nat. Y². 33178].

Cette pièce a été publiée par E. Fournier à la suite de son édition des *Caquets de l'Accouchée*. Paris, 1855, p. 261.

6.

Les lamentables regrets de Mathurine sur la mort de Maistre Guillaume. 1609.

Cette pièce citée par Ed. Fournier ne figure dans aucune des grandes bibliothèques de Paris. D'après un ouvrage anecdotique mais entièrement écrit de seconde main (Canel. *Recherches historiques sur les fous des rois de France*. Paris. 1873, p. 221) *Les Lamentables regrets* et le *Feu de joye*... feraient partie avec trois autres pièces publiées sous le nom de Maître Guillaume d'un recueil collectif, avec pagination suivie, sans titre général.

Les recherches pour retrouver ce recueil n'ont pas donné de résultat. Il ne figure pas dans le catalogue de la Collection Leber.

7.

La || Cholère || de || Mathvrine, contre || les Difformes Re||formateurs de la France, *A sa grande*

Amye. A PARIS || chez JEAN MILOT impri||meur et libraire demeurant || vis-à-vis des Augustins. MDCXV. = in-8, 8 ff. avec privilège in fine.

Pièce dirigée contre les protestants qui s'occupent de réformer la Gascogne et se livrent à la propagande vis-à-vis des religieux. La pièce est très grossière et les mots les plus orduriers s'y rencontrent.

8.

Mathurine a encore été mise en cause dans diverses pièces.

Le chapitre Ier du livre II de la *Confession catholique du Sieur de Sancy* met en scène du Perron et la folle de Henri IV.

Dans les pièces parues sous le nom de Maître Guillaume il est fréquemment question de Mathurine ; c'est à elle qu'est adressée la pièce suivante : *Les Bigarrures de Maistre Guillaume envoyées à Mme Mathurine sur le temps qui court* (1620). Le Libelle signalé dans le catalogue de la collection Leber sous le n° 4292 appartient à la Bibliothèque de Rouen.

J. MATHOREZ.

TROIS LIVRES INTROUVABLES DE STENDHAL

Dès longtemps, les Stendhaliens, race curieuse, se sont enquis de certains livres d'Henri Beyle, qui ont une étrange particularité : celle d'avoir été annoncés par lui, à plusieurs reprises, comme ouvrages déjà publiés, et de n'avoir jamais été vus par personne.

Le père des beylistes d'Italie, feu Alessandro d'Ancona, fut le premier, je pense, à signaler le problème. Dans un article publié le 16 janvier 1899 par la *Nuova Antologia*, il remarquait (p. 196, note) que la première édition de *Racine et Shakespeare* (1823) indique parmi les « Ouvrages du même Auteur » :

Del Romanticismo nelle arti, *un vol. in-8. Firenze, 1819. 6 fr.* (1).

« Qui connaît en Italie, demandait-il, cet ouvrage duquel on indique jusqu'au prix ? » Et il doutait de son existence.

Depuis lors, Stryienski, Lumbroso, d'autres encore, à Paris, à Rome, à Florence, posèrent en vain la même question, sans jamais recevoir de réponse. Et voici qu'aujourd'hui de nouveau l'un des beylistes ultramontains les plus savants, les plus précis et les plus sûrs, M. Pietro Paolo Trompeo, discute longuement

(1) On retrouvera l'indication dans la *Vie de Rossini*, en 1824.

le même problème, dans un excellent article de la *Cultura* (*Un enimma stendhaliana,* 15 janvier 1922).

Il rappelle comment « cette énigme n'est point la seule que présente la bibliographie stendhalienne ». Ne voit-on pas apparaître et disparaître, sur la liste des ouvrages de Beyle déjà publiés, une *Vie de Canova* et une *Vie du Tasse,* qui auraient été éditées à Livourne, et vendues au prix de 5 francs ? (1).

La conclusion de M. Trompeo est fort nette : « on peut affirmer, écrit-il, ...qu'il s'agit d'œuvres... en puissance », et il croit à l'une de ces supercheries dont M. de Stendhal fut coutumier.

Pourtant la question n'est point la même pour ces trois œuvres hypothétiques. Si le livre : *Del romanticismo nelle arti* n'a sans doute jamais vu le jour (2), Beyle l'a certainement écrit, ou tout au moins ébauché. Tous ceux qui examinèrent avec soin les manuscrits de Grenoble ont dès longtemps remarqué de nombreuses pages, tantôt en français et tantôt en italien, où Beyle, pour un public milanais, discute ces questions romantiques qui n'intéressaient pas encore Paris (3). A ces essais se rattachent, comme le remarque avec une sûre critique M. Trompeo, divers fragments

(1) M. Trompeo note que ces deux ouvrages, indiqués sur la *Vie de Rossini* en 1824, ne sont plus mentionnés ensuite qu'en 1839, sur la première édition de la *Chartreuse de Parme.* Mais il se trompe pour la *Vie du Tasse*, qui n'apparaît point avant la *Chartreuse*.

(2) M. Trompeo, avec une ironique précision, relève les noms de tous ceux, critiques ou bibliographes, qui en Italie et en France citèrent le livre de Stendhal comme un ouvrage réellement publié, et appartenant à l'histoire du romantisme. Il note pourtant que Bussière, dès 1843, se montrait plus avisé.

(3) Dans l'édition de *Racine et Shakespeare*, qui paraîtra prochainement chez Edouard Champion, M. Martino doit faire connaître tout ce qui de ces brouillons mérite d'être publié.

qui ont paru dans la *Correspondance* comme des lettres adressées à Colomb (1). D'autres enfin se retrouvent parmi le fatras de morceaux décousus que ce même Colomb, en 1854, fourrait pêle-mêle dans son édition de *Racine et Shakespeare*.

J'admettrai donc volontiers avec M. Trompeo que si Stendhal, en tête de son pamphlet romantique, voulut apprendre à ses lecteurs qu'il avait publié à Florence en 1819 un livre sur le romantisme non pas dans les lettres, notez ce point, mais « dans les arts », c'est qu'il prétendait tirer au moins quelque profit moral de ses longs travaux avortés. Toutes ces pages sur la musique, l'architecture ou la sculpture romantiques, ébauchées à Milan cette année même, en pleine bataille contre les classiques, Beyle les avait peut-être emportées à Florence, où nous savons qu'il se rendit alors, et proposées à quelque éditeur. Si l'indifférence de celui-ci, ou son propre caprice, l'empêchèrent de mettre au jour l'œuvre commencée, il se sut gré de l'intention, et crut sans doute pouvoir inscrire parmi ses ouvrages, et dater de Florence, un livre qu'il avait un jour rêvé de publier là.

*
* *

Mais cette *Vie de Canova*, qui apparaît pour la première fois en 1824 sur la *Vie de Rossini*, pour dispa-

(1) J'ajouterai pour mon compte que ces prétendues lettres ne furent sans doute jamais adressées à Romain Colomb ni à personne. Il faut voir là une des libertés impertinentes que cet éditeur, plus dévoué que scrupuleux, prenait avec les papiers de son cousin. Y trouvait-il un texte intéressant, il supposait, contre toute vraisemblance, que Beyle le lui avait adressé à lui-même. Et voilà comme, à mon avis, furent transformés en lettres à Romain Colomb maints fragments de critique, de voyages ou de nouvelles.

raître ensuite, et ne reparaître que quinze ans plus tard, en tête de la *Chartreuse*, avec cette fois, comme mystérieuse compagne, la *Vie du Tasse*?

Le plus ingénieux des bibliophiles, qui est d'abord le plus libre des critiques, voudrait croire à leur existence, et, pour m'en persuader, il me pressait hier des arguments les plus troublants.

Et d'abord n'était-il pas vraisemblable, naturel, logique, que Stendhal eût écrit sur Canova et sur le Tasse, qu'il aimait tous les deux d'amour tendre? — Je dus bien en convenir. Et je rappellerai ici que dès son enfance Henri Beyle rêvait avec une voluptueuse émotion aux héroïnes de la *Jérusalem délivrée*, et promenait leur image parmi les vastes forêts du Dauphiné et ses montagnes romantiques. Pour Canova, il l'allait voir dans son atelier de Rome en 1811, il se faisait expliquer, avec une admiration naïve, la manière dont travaillait l'illustre sculpteur, il louait la « simplicité » de ce « véritablement grand homme », et plus tard il se demandait s'il ne fallait point préférer ses chefs-d'œuvre à ceux de Michel-Ange. Oui sans doute, pourquoi Stendhal n'eût-il pas écrit, l'année qu'il mourut, en 1822, la *Vie de Canova*?

Et s'il ne l'avait pas écrite, comment eût-il osé, ajoutait mon ardent contradicteur, non point seulement en 1824, quand il était encore peu connu, mais en 1839, lorsqu'il devait se sentir au sentir au seuil de la gloire, comment eût-il osé, en tête de sa *Chartreuse de Parme*, sur la liste imposante de ses œuvres authenthiques, ajouter deux œuvres imaginaires? Quel profit? Et pour quel risque! Le romancier d'*Armance* et du *Rouge*, le critique de l'*Histoire de la Peinture* et de *Racine et Shakespeare* ne gagne rien à se donner comme l'auteur encore d'une *Vie de Canova* et d'une

Vie du Tasse. A ses treize ouvrages, à ses vingt-cinq volumes, quel besoin d'ajouter ces deux petits in-octavo? En revanche quel ridicule, si l'on découvrait que M. Henri Beyle, consul à Civita-Vecchia, annonce gravement, avec leur lieu d'impression, leur format et leur prix, deux ouvrages qui n'existent point!

J'écoute, et, malgré la force logique de ces raisonnements, au bout du téléphone qui me les transmet, je hoche la tête. Pour mon malheur, une longue fréquentation de Stendhal m'a rendu défiant. Il s'était fait une telle habitude de la mystification, fût-elle imprudente, et fût-elle vaine! Sans calcul intéressé, sans ruse d'orgueil ou d'ambition, il s'amusait à égarer son lecteur, par amour de l'art, pour le plaisir, — cette délectation secrète de faire une dupe, et de la mépriser en soi-même. C'était là son vice. Pourquoi, une fois de plus, n'y aurait-il point cédé? Peut-être avait-il bien un jour voulu écrire la vie (1) de ces deux hommes qu'il aimait, et éprouvait-il encore je ne sais quelle satisfaction chimérique à se figurer qu'en effet il l'avait écrite. Peut-être... (2).

(1) Dans une page d'*Henri Brulard* (II, 88-90), dont il faudrait chercher les sources exactes, nous voyons Beyle, en 1836, occupé tout justement de la vie du Tasse. Il cite quelques phrases sur son caractère, il a lu ses lettres.

(2) A ces arguments généraux j'en pourrais ajouter de plus précis. En tête de chaque livre nouveau qu'il fait paraître, Stendhal met d'habitude la liste complète de ses œuvres antérieures. Or, par une exception singulière, la *Vie de Canova*, je l'ai dit, n'apparaît, sauf erreur, que sur *Rossini* et sur la *Chartreuse*. Si cette *Vie* n'était pas la fantaisie capricieuse de son rêve, pourquoi ne garderait-elle point partout sa place comme les autres œuvres? Il est encore étrange que Beyle, qui vit à Paris en 1823, fasse paraître cette année-là un livre français à Livourne, où il n'a point mis les pieds depuis 1819. Notons enfin que, bizarrerie curieuse, cette *Vie de Canova*, qui vaut *2 fr.* en 1824, en vaut 5 en 1839.

Et puis tout de même, que personne, depuis cent ans, n'ait jamais vu ces deux ouvrages, que dans les principales bibliothèques d'Italie, sinon de France, des érudits pleins d'expérience les aient cherchés sans les trouver, n'y a-t-il point là vraiment de quoi décourager toute espérance ?

Mais, réplique aussitôt mon aimable adversaire, Stendhal n'a-t-il pu écrire ces livres sans les signer ? ou bien sous un pseudonyme ? S'est-on enquis des imprimeurs, des éditeurs, qui pouvaient se trouver à Livourne ? A-t-on épuisé enfin toutes les hypothèses, et reconnu que nulle part, sous aucun masque, en aucun coin, une œuvre de Stendhal ne se pouvait nicher ?

Je livre ces questions aux bibliophiles de France et d'Italie. Mon scepticisme ne veut pas conclure. Mais si les quelques lignes que j'ai écrites ici, en provoquant de nouvelles recherches, amenaient la découverte de ces deux livres improbables, grâces en soient rendues à mon victorieux contradicteur. Puisse-t-il même tout le premier mettre la main sur cette *Vie du Tasse*, cette *Vie de Canova*, dont ce serait justement cette année le centenaire. Il mérite bien d'en avoir l'aubaine.

Paul Arbelet.

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR L'ÉDITION DE 1681 DES OEUVRES DE MOLIÈRE

LES | OEUVRES | DE MONSIEVR | DE MOLIERE. | *Tome I* (*II, III, IV et V*) | (sphère) | A PARIS, | chez DENIS THIERRY, rüe S. Jacques, | à l'enseigne de la Ville de Paris. | CLAUDE BARBIN, au Palais, sur le | second Perron de la Sainte-Chapelle. | ET | PIERRE TRABOUILLET, au Palais, | dans la Gallerie des Prisonniers, à la Fortune. | M.DC.LXXXI. | *Avec Privilege du Roy.* 5 vol. petit in-12.

Cette édition qui est devenue assez rare, et qui présente entre autres particularités celle de reproduire le texte de l'édition de 1674-1675 publiée par les mêmes libraires, a été jusqu'ici un peu trop dédaignée par les bibliophiles. La *Bibliographie moliéresque* de Paul Lacroix ne lui consacre (n° 173) qu'un article inconsistant, et M. Émile Chatelain a remarqué justement qu'il était utile de la décrire avec plus de précision, ce qu'il a fait dans la *Revue des Bibliothèques* (juin 1911, pages 93-97), au cours d'une notice consacrée à quelques éditions de Molière récemment acquises par la bibliothèque de la Sorbonne.

Je crois pouvoir ajouter à ce dernier travail quelques observations complémentaires.

M. Émile Chatelain indique que l'édition de 1681

se trouve sous deux formes, qu'il décrit, en nommant la première *édition A*, et la seconde, *édition B*. J'ai à en signaler une autre, que je nommerai l'*édition C*, et dont je connais deux tirages différents, *C*[1] et *C*[2].

Avant d'en venir au type *C*, j'ai quelques mots à dire sur l'*édition A*.

Édition A. — Le faux titre du premier tome (les quatre autres n'en comportent pas), est constitué par ces cinq lignes : LES | OEUVRES | DE MONSIEVR | DE MOLIERE. | *Divisées en cinq Tomes*, et le titre, porte : LES | OEUVRES, etc. La Sphère est d'un dessin assez correct.

Cet **u** bas de casse, de la même hauteur que les capitales qui composent le reste du mot OE**u**VRES, reparaît aux titres des quatre autres tomes et, à la description que fait M. E. Chatelain du tome V, il faut ajouter que les cinq pages non chiffrées de la fin contiennent le texte du privilège obtenu par Molière pour l'impression de ses œuvres le *8 mars 1671*, avec sommation d'enregistrement du *14 août 1671* et enregistrement « fait à Paris *le 20 avril 1673* ». Paul Lacroix a remarqué qu'ici, dans l'édition de 1681, ces trois dates ont été remplacées par *8 mars 1676*, *14 août 1676* et *20 avril 1676*, et cela constitue une supercherie ou une apparente supercherie assez étrange et inexpliquée. Le privilège accordé à Molière le 8 mars 1671 *pour neuf ans* à partir du jour de l'achèvement de l'impression, et qui, cédé à Barbin et à ses associés, avait servi à publier l'édition de 1674, était, en effet, encore valable en 1681. M. Émile Chatelain note qu'à la page 347 non chiffrée se trouve l'extrait du privilège accordé à Barbin pour l'impression de l'*Ombre de Molière*. Ici aussi, la date du privilège (12 avril 1674) est modifiée en *douzième Avril 1676*, et, au lieu d' « Achevé d'imprimer

pour la première fois le *deuxième May 1674* », on lit « le *2 May 1676* ».

Pourquoi les éditeurs de 1681 ont-ils ainsi changé les millésimes?

Paul Lacroix se base à tort, pour croire que l'édition de 1681 est une contrefaçon, sur une note du libraire Potier concernant un tome VI (œuvres posthumes) daté de Lyon 1690, qu'on peut annexer, si l'on veut, non pas comme il le pense à cette édition que nous appelons édition A, mais à l'une des trois autres, parce que la typographie dudit tome VI présente une certaine analogie avec celle des types B et C. Mais, en réalité, ce tome VI a été imprimé pour compléter une édition lyonnaise en 5 volumes, parue également en 1690.

Enfin, M. Émile Chatelain attire l'attention sur l'**U** bas de casse, qu'il est de tradition, je ne sais pourquoi, de considérer comme rarement employé dans les imprimeries françaises. On croit généralement que cet **U**, dans les impressions du XVIIe siècle, décèle quelque atelier hollandais ou allemand. Pour ma part, j'ai très fréquemment constaté l'emploi de cette lettre au milieu de mots composés en capitales, dans des livres de cette époque imprimés précisément par Denis Thierry. Je citerai par exemple, parce qu'ils me tombent sous la main au moment où j'écris : l'édition bien connue des *Œuvres de Boileau*, en 1 vol. in-12, imprimée en 1674, et la *Rhetorique d'Aristote en françois, traduction nouvelle* (par Cassandre), également in-12, de 1675, livres qui portent tous deux, à la fin, la mention « de l'imprimerie de Denis Thierry, ruë St Jacques, à l'Enseigne de la Ville de Paris » ; et où l'on peut, en plusieurs pages, voir ledit **U** bas de casse dans des mots composés en capitales.

Et même, sans chercher ailleurs que dans les édi-

tions de Molière, on voit cet U dans le *Molière* de 1674 dont il n'y a pas lieu de douter qu'il ait été imprimé par Denis Thierry ; ainsi, tome I, aux dernières pages non chiffrées occupées par le privilège, les mots : SALUT, POCQUELIN, A CES CAUSES, et aux dernières lignes : CLAUDE BARBIN, etc.

On le trouve encore dans le *Molière* de 1682, imprimé toujours par D. Thierry : notamment : tome VIII, page 269 non chiffrée, au même nom de CLAUDE BARBIN : page 262 non chiffrée, aux mots SALUT, CAUSES, etc.

On voit par ces exemples qu'il serait aisé de multiplier, que le fameux U se trouvait dans les casses de l'imprimeur Thierry.

Notre édition A de 1681, qui reproduit le texte de 1674, me semble devoir être considérée comme parfaitement authentique, c'est-à-dire publiée par les ayant-droit, les concessionnaires du privilège. On verra plus loin une autre raison de penser qu'elle sort bien de l'atelier de Denis Thierry, dans un point de détail sur lequel — que je sache — l'attention n'a pas encore été attirée.

L'édition B, par contre, *peut* être une contrefaçon. Le titre porte : LES OEUVRES, avec U et non U, et la sphère est très grossièrement gravée. M. Ém. Chatelain a noté que la pagination est défectueuse et le texte particulièrement fautif. Je dis que c'est *peut-être* une contrefaçon : mais, peut-être aussi, Thierry faisait-il travailler d'autres imprimeurs ?

Les deux types de l'édition C, dont il me reste à parler, sortent, en tous cas, du même atelier que B. Mais, ici, aux titres, le mot œuvres n'est plus OEUVRES, comme dans A, ni OEUVRES comme dans B : il est écrit d'une troisième manière, OEVVRES, avec deux V. La sphère, grossièrement gravée, est la même que celle de

l'édition B. La disposition du texte est la même dans B. C¹ et C², les caractères sont les mêmes, ainsi que les ornements, avec cette différence qu'ils présentent certaines variantes dans la disposition de leurs éléments constitutifs. Ainsi, les « couillards » qui séparent les scènes, sont, dans l'un des types, généralement constitués par deux traits mal rapprochés et présentant une solution de continuité ; aux mêmes pages, dans l'autre type, le « couillard » ne sera qu'un seul trait sur toute la largeur de la justification. Ou bien, ici, une frise sera composée de 14 fleurs de lys avec une séparation de deux points en diagonale entre la 13ᵉ et la 14ᵉ fleur ; là, à la même page, les deux points seront placés entre la 8ᵉ et la 9ᵉ fleur. Ailleurs, un cul-de-lampe sera constitué par quatre petits entrelacs, dont l'ensemble fait un ornement quadrangulaire ; à la même page de l'exemplaire de l'autre type, il manquera un des entrelacs, etc.

M. Chatelain n'a eu à sa disposition que les quatre premiers volumes de l'*édition B*. Je ne connais pas non plus le Vᵉ tome ; mais j'ai sous les yeux le Vᵉ tome des deux tirages de *C* qui, d'une façon générale, ne doit guère en différer plus que ne diffèrent entre eux les autres volumes des divers types B, C¹, C².

Le tome V est composé comme dans A, des mêmes pièces : in-12 de 402 + 5 p. non chiffr. pour le privilège, plus une page blanche, le verso du titre annonce : les Femmes Savantes, les Fourberies (et non Fourbes, comme dans A), de Scapin, le Malade imaginaire et l'Ombre de Molière. La disposition des pages est la même que dans A.

Des différences nombreuses entre C¹ et C² peuvent être constatées presque à toutes les pages. C² est plus défectueux que C¹. Nous en allons rencontrer quelques preuves en examinant le tome I, et il suffira de ces

exemples pour reconnaître qu'il s'agit bien de tirages différents, et non de cartons ni de changements sous presse.

L'édition C^1 me semble avoir été faite sur A, l'édition B, sur C^1 et l'édition C^2, sur B, de manière que la plus incorrecte est C^2, et la moins défectueuse des trois contrefaçons de A est C^1.

On voit aisément que les trois types B, C^1 et C^2 sortent du même atelier ; mais on peut constater, aux variantes, que l'ouvrier qui a composé le texte de C^1 n'est pas le même que celui qui a composé le texte de C^2. L'un des deux, par exemple, écrit toujours, à tous les temps, le verbe savoir : *savoir, je say, sû, sachant*, etc., tandis que l'autre l'écrit constamment : *sçavoir, je sçay, sceu, sçachant*, etc. L'un compose toujours *temps*, que l'autre compose constamment *tems*. L'un écrit *averty, senty*, etc., que l'autre écrit *averti, senti*, etc., etc.

Voici donc, quelques exemples des différences entre C^1 et C^2, prises aux premières pages du tome I :

Édition C^1.	*Édition C^2.*
Faux titre, 5e ligne : *Divisées*	*Divifées*
Titre, 3e ligne : MONSIEUR	MONSIEuR
Titre, 13e ligne : galerie	gallerie
Page 5 (la frise, composée de fleurs de lys présente les différences de composition signalées plus haut).	
4e ligne : obeissez moy?	obeissez-moi.
12e ligne : vostre compte	vòtre compte
12e ligne : souhaits.	souhaits,
13e ligne : bastie	basties

15e ligne : objets	obiets
Dernière ligne : Et vôtre ajustement	vôtre ajustement (*Et* manque)
Page 7 : la pagination manque	la page est numérotée.
2e vers : toute les	toutes les
30e vers : bienfait	bien-fait
Page 11, premier mot : vrays	vrais
5e ligne : Trivelin, *ou quelque autre sur le théâtre*, faire	les mots soulignés manquent, ce qui modifie la disposition du reste de la page
9e ligne : Ridicules.	Ridicules?
11e ligne : temps	tems
Page 12, ligne 17 : deux Porteurs	deux Borteurs
Page 20, lignes 3-4 : quelle frugalité	quella fragilité
Ligne 6 : remarqué	remarquê
Ligne 19 : Baptesme	Baptême

(Les variantes de la page 11 (5e ligne) et de la page 20 (lignes 3-4) montrent suffisamment, me semble-t-il, que C^1 a été fait d'après l'édition A, et que C^2 est une copie défectueuse de C^1.)

Et, en ouvrant le volume au hasard :

Page 103, 8e vers. Dans les deux textes, on lit : Pour entretenir (au lieu de : Pouvoir entretenir).

Au 13e vers : Sçavoir	savoir
Page 105, 1er vers : Sçay ce que je sçay	say ce que je say
6e vers : c'est bien fait	c'est bien-fait
Page 113, 1er vers : Ouy traître	Ouy, trairre

Dernier vers : traistre	traître.
Page 157, 10e vers : estre.	être
12e vers : tantost	tantôt
— party	parti
13e vers : averty	averti
Dernier vers : sceu	sû
— temps	tems

Il me semble inutile de prolonger cette comparaison : j'ai voulu seulement me rendre compte de la raison des variantes, et j'ai vu, par leur nature et leur fréquence, qu'il s'agit bien de tirages différents, de texte entièrement recomposé. Il faut en conclure que, bien que nous ne connaissions plus aujourd'hui que quelques rares spécimens de l'édition de 1681, elle a été pourtant tirée à un nombre assez considérable d'exemplaires puisqu'on a refait la composition jusqu'à quatre fois.

J'ai maintenant à signaler un point curieux : tous les exemplaires que j'ai vus de l'édition C, soit une dizaine, tant de C^1 que de C^2, à l'exception d'un seul, portent, au verso du titre du tome I, sous la liste des pièces contenues dans le volume, la signature manuscrite dont voici la reproduction :

et qui est la signature de l'imprimeur Denis Thierry. Comment expliquer cela ? J'imagine qu'on peut l'entendre de la façon suivante :

L'édition A serait authentique, et non contrefaite, comme on l'a cru jusqu'ici : j'entends par authentique

qu'elle aurait été imprimée par Thierry et réellement publiée par le consortium Barbin, Thierry et Trabouillet, bénéficiaires du privilège. Puis, elle aura été contrefaite (B, C[1] et C[2]). Le contrefacteur aura été poursuivi et les trois tirages de la contrefaçon auront été saisis et livrés aux éditeurs qui, pour les mettre en vente en manière de dédommagement et leur ôter le caractère de marchandise frauduleuse, auront authentiqués les exemplaires saisis en y faisant apposer la signature de l'un d'eux, à moins peut-être, que Thierry n'ait signé en qualité de syndic de la Librairie. L'unique tome I, qu'entre une dizaine, j'ai vu sans cette signature serait alors un des exemplaires qui, vendus par le contrefacteur avant les poursuites, auront échappé à la saisie.

D'autre part, la signature autographe de Thierry ne se voit sur aucun des exemplaires que je connaisse de l'édition A. J'en ai vu plus de dix, et je crois cette édition A aujourd'hui moins rare — quoique rare — que les trois autres, ce qui tient sans doute à ce qu'elle est mieux imprimée et qu'on l'aura plus volontiers conservée. Je suppose que si elle n'est pas signée de la main de l'imprimeur, c'est, qu'étant authentique, il n'était pas nécessaire de la contresigner.

Ou bien, faut-il penser qu'aucun des tirages n'est une contrefaçon, mais simplement que les éditions B, C[1] et C[2] auront été imprimées, sur l'ordre de Thierry, dans d'autres ateliers que le sien, et qu'il a jugé nécessaire de les authentiquer au moyen de sa griffe?

Je ne puis que proposer les deux hypothèses. Peut-être trouvera-t-on une meilleure explication. Quoi qu'il en soit, il me semble qu'après avoir constaté sur plusieurs exemplaires la signature autographe de Thierry, il n'est plus possible d'admettre que l'édition de 1681

est, comme on l'a dit, une contrefaçon. L'un au moins des quatre tirages, est certainement authentique, et, à mon avis, c'est celui de l'édition A, plus correct tant au point de vue du texte qu'au point de vue typographie.

Il reste cependant un point énigmatique que je ne m'explique pas, la sophistication des dates du privilège. Car l'interprétation par trop simple que propose Ch.-L. Livet dans *le Moliériste* du 1er septembre 1881 (nº 30, p. 179) ne saurait me satisfaire.

« Il ne faut voir là, dit cet auteur, qu'une faute de lecture du compositeur qui, dans le mot *onze*, mal écrit en toutes lettres, aura lu *seize* et aura commis cette coquille échappée aux correcteurs. »

Cela pourrait, à la rigueur et faute de mieux, s'admettre, si la date n'était ainsi libellée dans l'édition de 1681 :

« Donné à Saint-Germain-en-Laye le dix-huitième jour de Mars, l'an de Grâce mil six cens soixante-seize *et de nostre regne le trente-trois* », alors qu'au texte du privilège original, on lit : « Donné à Saint-Germain-en-Laye le dix-huitième jour de Mars l'an de Grâce mil six cens soixante-onze, *et de notre regne le vingt-huit.* »

Et que penser de la même falsification de millésime qui se retrouve par deux fois tome V de 1681, page 347 non chiffrée, à l'extrait du privilège accordé à Brécourt pour l'impression de *l'Ombre de Molière*?

Pierre-Paul Plan.

LA VÉRITABLE ÉDITION ORIGINALE DES CHÂTIMENTS

(*Suite*) (1)

p. 70, vers 11 et suivants.

A Sur Milan, sur Vienne punie
Sur Rome étranglée et bénie
Sur Pesth torturé sans répit

B ... ., ... punie
Sur Rome étranglée et bénie
Sur ..... torturé sans répit

id. vers 18.

A De la Vistule au Tanaro

B De .. .. au ...... ;

p. 120, vers 4 et suivants.

A Les Radetzky flairant le gibet du museau,
Les Giulay, poil tigré, les Buol, face verte,
Les Haynau, les Bomba.

B supprimé.

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile*, janvier-février 1922, page 36

id. v. 9.

A Et de Paris à Pesth, du Tibre aux monts Carpathes,

B supprimé.

p. 173, v. 13.

A Rouher et Radetzki, Haynau près de Drouyn,

B supprimé.

p. 225, v. 10-11.

A Nous avons mieux ; le czar en est ; mais ce n'est rien.
Le czar n'est qu'un sergent le pape n'est qu'un bonze,

B Nous avons mieux ; .. .. ; mais ce n'est rien
.. .. le pape n'est qu'un bonze.

p. 265, v. 9.

A Pour affranchir Romains, Lombards, Germains, Hon-
[grois.

B Pour affranchir. . . . .

p. 325, v. 24.

A Que Haynau dans Brescia soit pire que Lautrec

B supprimé.

id. vers 23-30.

A Que le czar russe ait peur tout autant que le nôtre,
Que l'ours noir et l'ours blanc tremblent l'un devant
[l'autre,

B ces deux vers ont été supprimés.

pp. 359-360, lignes 21-30 et 1-2.

Dans les exemplaires B, tout un fragment de discours a été supprimé depuis : c'est à dire *l'Autriche*... jusqu'à : *voilà où nous en sommes*.

C'est cette édition expurgée qui, jusqu'ici, a toujours passé pour être la véritable édition originale. On a vu, dans la lettre de Samuel citée plus haut, qu'elle fut terminée deux jours avant l'édition in-32 ; en outre, son dépôt légal, fait à Bruxelles le 20 novembre, a précédé d'un jour l'expédition clandestine en France du premier exemplaire de « l'intégrale » et le traité stipule qu'elle devra être mise en vente la première ; ces faits pourraient donc confirmer l'opinion généralement admise. Mais ces raisons sont-elles suffisantes pour lui donner le pas sur l'autre édition ? On va voir que Victor Hugo en réalité a constamment négligé l'in-18 pour donner tous ses soins à l'édition in-32 dont le texte, à ses yeux, doit faire foi pour les réimpressions futures.

L'édition expurgée n'est, dans la pensée de l'auteur, qu'un expédient, un « masque » comme dit Samuel, destiné à égarer la justice — Elle a un rôle à jouer et c'est tout — « *Il ne faut pas commencer par* [imprimer] *l'expurgée*, écrivait Hugo à Hetzel le 4 juin, *mais par la complète : c'est la complète qui est la question ; c'est sur la complète que l'expurgée se fera. C'est sur l'étalon qu'on a taillé l'eunuque* (1). »

Dans une note jointe à la copie du manuscrit qu'il envoie à l'imprimeur il dit encore : *Pour l'édition expurgée, si l'on corrige les épreuves avec le soin le plus*

(1) Lettre publiée par M. Gustave Simon dans l'excellent *Historique* des Châtiments qui accompagne l'édition de l'Imprimerie nationale.

minutieux sur le bon à tirer [de l'édition in-32], on pourra se dispenser d'envoyer des épreuves à l'auteur.

Si on n'oublie pas que le poète s'est toujours astreint à corriger lui-même ses épreuves, en toute circonstance et même lorsqu'il s'agit d'une réimpression, la manière dont il s'en désintéresse ici est la preuve évidente du peu de cas qu'il fait de l'expurgée. On y rencontre d'ailleurs des fautes typographiques trop grossières pour pouvoir admettre qu'il l'ait revisée attentivement : on y lit en particulier Paul Maurice, Schakspeare, ensenble, éblouissments, etc. et ces nombreuses incorrections sont un cas unique dans l'ensemble de son œuvre imprimée.

On arrive au contraire à des conclusions bien différentes si on examine l'édition intégrale, dont voici la description :

ÉDITION INTÉGRALE

Chatiments, || par || Victor Hugo. || — || 1853. || — || Genève et New-York. || — || (*Imprimerie universelle,* || *Saint-Hélier, Dorset street, 19.*) [En réalité, imprimé à Bruxelles par Henri Samuel].

Vol. in-32, couv. impr. (papier bleu clair), avec encadrement d'un filet sur chaque plat ; au verso du second plat, annonces pour des œuvres diverses de Victor Hugo, identiques à celles de l'édition in-18.

1 f. non chiffré (*faux titre*) qui porte au v° la réserve des droits de traduction et le nom (apocryphe) de l'imprimerie ; 1 f. non chiffré (*titre*); III pp. (*préface*) 1. p. blanche et 392 pp.

De cette édition, il existe deux tirages distincts, qui jusqu'ici, n'ont jamais été distingués l'un de

l'autre; voici, toutefois, le moyen de les identifier :

I. les exemplaires de premier tirage sont de format petit in-32 : leur papier est mince et légèrement teinté ; ceux du deuxième tirage sont de format plus allongé : leur papier est plus épais et tout à fait blanc.

II. dans les exemplaires de premier tirage, le nom de l'imprimeur manque parfois au verso du faux-titre : mais, on l'y rencontre, le plus souvent, imprimé de deux façons différentes : 1° à l'aide d'un cachet apposé à la main, en gros caractères : 2° imprimé, mais encore en gros caractères. Dans les exemplaires de deuxième tirage, au contraire, il est toujours imprimé, et en caractères gras mais plus minces et plus élégants.

III, enfin, — et c'est encore le meilleur moyen de distinguer les deux tirages l'un de l'autre —, dans les exemplaires du 1er tirage, page 150, vers 3 (*Les commissions mixtes*) on aperçoit en regardant le feuillet par transparence ou à la loupe la trace d'un très léger coup de grattoir au-dessus du second *e* du mot : « *abhorrées* ».

Voici les raisons de ces particularités :

Le 25 octobre, alors qu'un tiers environ du premier tirage était déjà imprimé et broché, Samuel s'avisa soudain qu'il serait bon de faire figurer le nom d'un imprimeur quelconque sur les exemplaires de l'édition clandestine. Il soumit son intention à Victor Hugo et une longue correspondance de dix jours s'engagea entre eux à ce sujet. Ils n'étaient pas du même avis, car l'auteur conseillait de chercher en Hollande un confrère complaisant qui accepterait de prêter son nom, tandis que l'éditeur eût préféré voir Hugo s'en occuper directement à Jersey. A son point de vue, cette solution était évidemment la plus favorable : Victor Hugo résidant à Jersey, il aurait paru beaucoup plus vraisemblable que

les Châtiments eussent été imprimés sous ses yeux et c'était un nouveau moyen d'égarer la justice.

C'est Samuel qui l'emporta finalement. Mais comme il tenait à paraître au plus tôt, puisque chaque jour de retard augmentait les dangers d'indiscrétions et par conséquent de saisie, il devenait matériellement impossible, dans ces conditions, de faire imprimer et rebrocher au début du volume cinq mille faux-titres et titres nouveaux. Il eut alors l'idée d'apposer à la main, au moyen d'un cachet, l'adresse de l'Imprimerie universelle sur tous les exemplaires déjà brochés. Quelques-uns d'entre eux seulement, il l'assurait du moins à l'auteur, échappèrent à son attention en sorte qu'ils ne portent pas de nom d'imprimeur (1).

Quant au second tirage, qui était encore en feuilles, Samuel y fit imprimer le nom et l'adresse de l'Imprimerie universelle. On lit à ce propos dans sa lettre du 3 novembre à Victor Hugo :

Le brochage des cinq premiers mille continue ; deux mille sont brochés ; il ne leur manque que le coup de grattoir et le cachet. Ils sont eux-mêmes en cachette, mille partiront samedi ou dimanche prochain pour New-York, un 2e mille suivra quinze jours après.

Donnons maintenant les raisons du « coup de grattoir » dont parle Samuel ; lorsque Victor Hugo reçut la dernière épreuve de la poésie : *Les commissions*

(1) Il ne faut pas confondre ces exemplaires non timbrés avec les retirages imprimés de 1855 à 1870 sur les clichés du second tirage, et qui, eux non plus, ne portent pas de nom d'imprimeur. Lorsqu'il s'agit d'un exemplaire broché, aucune confusion n'est possible, car les annonces au verso du second plat de la couverture diffèrent. Mais pour identifier un exemplaire sans couverture, il suffit de vérifier le faux-titre où, dans tous les retirages postérieurs à 1855, le mot *Chatiments* est imprimé sans accent circonflexe.

mixtes, il s'aperçut qu'à la fin du troisième vers, les typographes avaient imprimé : *abhorréés* au lieu de *abhorrées*. Il corrigea cette faute en la signalant, comme d'habitude, dans la lettre qu'il adressait à Samuel en lui renvoyant ses épreuves. Elle échappa malheureusement aux correcteurs et quand l'éditeur s'en aperçut il était trop tard pour intervenir. L'auteur, qui tenait à un texte irréprochable fut extrêmement mécontent de cette négligence dont il fut mis aussitôt au courant par son scrupuleux imprimeur. C'est alors que pour lui donner satisfaction, Samuel s'imposa « comme pensum » dit-il, de donner lui-même un coup de grattoir sur les *cinq mille* malencontreux accents, et la trace en est encore visible dans les exemplaires en question.

Samuel, d'ailleurs, signalait bientôt à Hugo que le second tirage était en tous points supérieur au premier : « je regrette, lui écrivait-il le 26 novembre, de vous avoir envoyé des premiers cinq mille ; les seconds sont infiniment mieux ; le papier est plus beau et meilleur, le tirage, ayant duré moins longtemps, plus égal. »

C'est pourquoi il décida d'imprimer de ce second tirage vingt-deux exemplaires numérotés sur papier de luxe, qui sont aujourd'hui fort rares : six sur papier de Chine à grandes marges et seize sur papier fin de Hollande. Leur titre diffère de celui des exemplaires ordinaires : il est imprimé en rouge et noir et porte :

VICTOR HUGO. || — | CHÂTIMENTS || — | MDCCCLIII || — | EN FRANCE.

Pas de nom d'imprimeur. La justification du tirage figure au verso du faux titre.

Cette édition in-32 a donc été tirée à dix mille

exemplaires, publiés à 2 francs. Le premier tirage a été presque exclusivement expédié à l'étranger et le second, plus correct, fut réservé à la France : c'est Hetzel qui, le 21 novembre, en envoya à Paris le premier exemplaire, c'est-à-dire le lendemain de la mise en vente, à Bruxelles, de l'édition tronquée. Mais bien vite la frontière fut étroitement surveillée et il existe aux Archives nationales un curieux dossier où de nombreux rapports policiers exposent les mesures prises pour empêcher l'introduction en France des *Châtiments*. Il faut croire qu'elles réussirent en partie, du moins au début, car dès la fin de décembre Samuel signalait à Victor Hugo que la vente était loin de répondre à ses espérances ; c'est à peine, assure-t-il, s'il parvenait chaque semaine à faire parvenir à Paris une centaine d'exemplaires des *Châtiments*.

Il eut alors l'idée d'imprimer séparément, dans le format in-32, quelques pièces du recueil, de manière à faire une sorte de propagande pour l'ouvrage complet ; ces minces brochures étaient ensuite expédiées par la poste sous enveloppe fermée, et échappaient ainsi à la vigilance de la police.

Il écrivait le 4 décembre à Victor Hugo :

J'ai dû faire faire en toute hâte deux extraits, l'un que vous avez déjà, l'autre que je vous envoie ici, l'*Expiation*, généralement demandée, et donnée par deux journaux, de manière à éviter des tirés à part d'eux. Maintenant, je fais les pièces que vous m'avez indiquées ; je vous en enverrai épreuve... J'ai tiré quatre mille extraits (deux mille de chaque pièce) que j'ai vendues (*sic*) en bloc à l'industriel (c'est ainsi qu'on désigne M. Joubert, le vendeur de livres) par l'intermédiaire d'un tiers. Il revend ces quatre mille, partie aux proscrits, qui les expédient par lettres en France ; d'autres par paquets y sont introduits en fraude.

Ces extraits imprimés par Samuel sont au nombre de trois seulement.

I. Châtiments || par || Victor Hugo. || — || Ce nouveau livre du grand poëte orateur républi- || cain, digne pendant de *Napoléon le Petit*, est divisé || en sept parties intitulées : — *la Société est sauvée.* — || *l'Ordre est rétabli.* — *la Famille est restaurée.* — || *la Religion est glorifiée.* — *l'Autorité est sacrée.* — || *la Stabilité est assurée.* — *les Sauveurs se sauveront.* || La pièce qu'on va lire en est extraite : || nox. [s. l. n. d. mais imprimé à Bruxelles, par Henri Samuel, en décembre 1853].

Daté à la fin de : Jersey, novembre 1852.

Brochure in-32 de 15 pp. plus 1 p. blanche, sans couverture imprimée, faux-titre ni titre. Elle reproduit le texte intégral de cette poésie, en rétablissant les noms de Rouher et de Troplong qui ont été supprimés jusqu'en 1870 dans toutes les éditions des *Châtiments*.

II. L'expiation [s. l. n. d., mais imprimé dans les mêmes conditions que Nox]. On lit à la fin : Extrait des *Châtiments* de Victor Hugo et : Jersey, 30 novembre 1853 (*sic*).

Brochure in-32 de 16 pp., sans couverture imprimée, faux-titre ni titre.

III. Châtiments || par || Victor Hugo. || [ici, la même note que dans *Nox*] Joyeuse vie, || [s. l. n. d., mais imprimée dans les mêmes conditions que les précédentes].

Brochure in-32 de 16 pp., sans couverture imprimée, faux-titre ni titre.

Outre *Joyeuse vie*, elle contient *Chanson* et *Applaudissements*.

Chacune de ces brochures a été tirée à deux mille

exemplaires. La composition d'une quatrième : *A l'obéissance passive,* était achevée, et Victor Hugo en avait même corrigé les épreuves, lorsqu'il se ravisa et ordonna à Samuel de décomposer. Il s'aperçut en effet que cette poésie, lue isolément, risquait être interprétée par ses adversaires comme une insulte à l'armée française.

Avant de conclure, il nous reste à dire un mot sur les retiragès des *Châtiments* jusqu'en septembre 1870, date à laquelle Hetzel entreprit immédiatement à Paris l'impression de la première édition française. Tous ont été faits sur les clichés du deuxième tirage de l'édition in-32 et ont paru sous couverture imprimée, bleue, verte ou grise, qui seule porte pour certaines d'entre elles la date d'impression, les titres étant au millésime de 1853. Quant aux faux-titres ils diffèrent des faux-titres de 1853 : le mot ; *Châtiments* y est toujours imprimé sans accent circonflexe, et généralement ne porte pas au verso le nom de l'imprimeur. Il est d'ailleurs impossible de les distinguer entre eux autrement que par les annonces de librairie qui figurent sur le second plat de la couverture imprimée.

Selon toute probabilité, ces retirages ont été peu nombreux et nous n'en avons identifié jusqu'ici que huit. Les contrefaçons qui bientôt circulèrent en masse dans le monde entier leur firent en effet une concurrence contre laquelle il n'était pas commode de lutter (1).

La seule question qu'on puisse se poser à leur sujet, c'est de savoir jusqu'à quel point ils furent autorisés par l'auteur à qui, pendant l'exil, une vente d'au moins

(1) Des exemplaires de ces retirages furent introduits en France sous une couverture imprimée et un titre qui portent : « *Turquery. Poésies — 1862* ».

cinquante mille exemplaires n'a pas rapporté, à l'en croire, plus d'un millier de francs ; c'est qu'il faisait passer l'intérêt de la propagande avant tout autre et fermait les yeux sur les retirages et les contrefaçons.

C'est ainsi qu'on peut lire sur les couvertures d'un retirage de 1868 une annonce où *le Christ au Vatican* est cité parmi ses œuvres. Or, ce libelle, paru effectivement sous son nom, est apocryphe et le poète a toujours énergiquement protesté contre cette attribution. Ainsi, il est clair que Victor Hugo, du moins à partir d'une certaine époque, s'est complètement désintéressé de ces retirages car jamais aucun éditeur, qu'il s'agisse de Samuel ou d'un nouveau possesseur des clichés, n'aurait été autorisé par lui à présenter *le Christ au Vatican* comme une suite des *Châtiments*.

Tels sont les renseignements sur les premières éditions des *Châtiments* que nous avons recueillis en dépouillant les lettres de Samuel : outre qu'ils révèlent certaines particularités propres à chacune des deux éditions et qui, croyons-nous, sont signalées pour la première fois ici, ils permettent de régler définitivement la question de priorité. Il en ressort en effet très clairement que cette priorité n'existe pas, parce que les deux textes ont été imprimés et mis en vente simultanément. En résumé, nous nous trouvons en présence de deux éditions : l'une tronquée, peu correcte, négligée par l'auteur, imprimée seulement pour dépister la police, est absolument sans valeur littéraire ; elle a été tirée à deux mille exemplaires réservés à l'étranger, dont à peine quatre cents peut-être furent mis en vente, alors que, très vraisemblablement, le reste du tirage a été détruit par la suite ; elle demeure une curiosité, et il n'est pas douteux que

les rares exemplaires cartonnés pour l'Allemagne méritent d'être recherchés.

Au contraire, l'édition intégrale, nous en avons la preuve, est celle à laquelle l'auteur a donné tous ses soins ; elle seule comptait à ses yeux, et une de ses lettres à Samuel, que nous avons citée, est très précise à cet égard. Son texte, revu avec soin, est scrupuleusement correct(1) et elle a été mise en vente à Bruxelles — sous le manteau — le même jour que l'édition tronquée. Le fait que son brochage donne quarante-huit heures d'avance à cette dernière est-il suffisant pour transformer en édition originale ce texte mutilé et fautif? Nous croyons, au contraire, qu'il est difficile de contester que l'édition intégrale joint aux mérites d'une édition complète et correcte tous les caractères propres à une édition princeps.

Terminons cette notice sur les *Châtiments* par la description des éditions imprimées en France à partir de 1870 dont l'une, au moins, est injustement négligée aujourd'hui, puisqu'elle donne le texte définitif et intégral des *Châtiments*.

VICTOR HUGO || — LES CHÂTIMENTS || SEULE ÉDITION COMPLÈTE || revue par l'auteur || [*marque de l'éditeur*] PARIS || S. HETZEL ET Cie, ÉDITEURS || 18, RUE JACOB, 18 | — || Droits de traduction et de reproduction réservés. [*s. d.*, mais 1870]. (*Paris. — J. Claye, imprimeur, 7, rue Saint-Benoit.*)

D'autres exemplaires ne portent pas la mention : REVUE PAR L'AUTEUR ; le numéro du dépôt légal à la

(1) On n'y relève qu'une faute d'impression ; encore est-elle peu importante puisqu'elle porte sur un nom propre (Paul Maurice au lieu de Paul Meurice).

Bibliothèque Nationale prouve que l'exemplaire pourvu du premier titre décrit est entré avant le second, auquel, d'ailleurs, les titres de tous les retirages sont conformes.

Vol. in-18 ; couv. impr. (*papier chamois*), dont certaines portent en outre : « augmentée de plusieurs pièces nouvelles. » Au v° du second plat, annonce pour œuvres diverses de Victor Hugo. Le dos porte : « Victor Hugo, Les Châtiments, collection Hetzel ».

1 f. n. ch. (*faux-titre*) qui porte au v° la liste des *œuvres complètes* et le nom de l'imprimeur ; 1 f. n. ch. (*titre*) ; VIII p. p. (*avertissement, préface* de la première édition et *pièce liminaire*), 1 blanche, 1 f. n. ch. (*second faux-titre*) et 328 p. p. Un extrait du catalogue Hetzel, de 12 ou de 36 p. p., suivant les exemplaires est broché à la fin du volume.

Exemplaires en grands papiers : quelques exemplaires sur papier de Chine, et une cinquantaine environ sur papier de Hollande ; aucun d'eux n'est numéroté ; tous contiennent l'extrait du catalogue et leur couverture est imprimée sur papier crème.

Nous n'avons pas vu d'exemplaires en grands papiers pourvus du premier titre décrit plus haut, ce qui permet de croire qu'ils ont tous été tirés en cours ou en fin du tirage de la première édition.

On rencontre des exemplaires en grands papiers, reliés à l'époque, qui possèdent un frontispice, tiré sur papier de Chine volant, gravé sur bois d'après la grande lithographie de Daumier. Ce frontispice ne fait pas partie du volume et a été ajouté ; c'est un tirage à part du frontispice de l'édition illustrée publiée par Hetzel en 1872, frontispice qui a été également réimprimé au v° du faux titre de l'édition ci-dessus décrite, mais seulement à partir de la 25e édition.

Première édition imprimée en France, et la première également dont le titre porte : *Les Châtiments*, au lieu de : *Châtiments*. Elle est en partie originale et contient cinq poésies inédites : *au moment de rentrer en France ; les trois chevaux ; Patrie ; Il est des jours abjects ; Saint-Arnaud*. A la Table, le titre de chacune de ces pièces est précédé d'un astérisque.

VICTOR HUGO || — || LES CHÂTIMENTS || SEULE ÉDITION COMPLÈTE || illustrations par Théophile Schuler || gravures par Pannemaker || PARIS || J. HETZEL ET C[ie]. ÉDITEURS, 18, rue Jacob, 18 || — || Droits de traduction et de reproduction réservés. (*Paris. — Imp. Gauthier-Villars*) [*s. d.*, mais 1872].

Vol. gr. in-8 ; (*papier chamois foncé*), illustrée d'une vignette extraite du volume, et encadrée d'un filet noir. Cette couverture porte : « Seule édition complète || Les Châtiments || par || Victor Hugo || 22 dessins par Théophile Schuler, gravés par Pannemaker, 3 fascicules à 50 cent. || L'ouvrage complet 1 fr. 80 || = || Paris || J. Hetzel et C[ie], éditeurs, 18, rue Jacob || Prix 1 fr. 80 c. ».

Au v° du second plat, extrait du catalogue Hetzel.

VIII p. p. : *faux-titre* (avec frontispice au v°), *titre* (illustré d'une vignette), *avertissement, préface, pièce liminaire* ; et 87 p. p. plus 1 p. blanche.

22 compositions de Théophile Schuler, gravées sur bois par Pannemaker, plus une planche gravée sur bois par Dumont d'après la lithographie (réduite) de H. Daumier, et un cul-de-lampe gravé sur bois d'après Raffet (p. 87).

Texte encadré d'un filet noir et imprimé sur deux colonnes.

Première édition illustrée, publiée d'abord en livraisons. Plusieurs retirages jusqu'en 1876 ; ils se distinguent du premier tirage par leurs couvertures, imprimées sur *papier chamois clair*, et par l'état des planches dont les bois, rapidement usés, ont donné des épreuves pâles et mal venues.

VICTOR HUGO || — || LES || CHÂTIMENTS || — || PARIS || Michel Lévy frères, éditeurs || rue Auber, 3, et boulevard des Italiens, 15 || à la librairie nouvelle || — || 1875 || Tous droits réservés. (*Imprimé par J. Claye, avril 1875.*)

Vol. in-8, imprimé sur papier vélin ; couv. impr. (*papier chamois clair*), qui porte au v° du second plat une annonce

pour *Actes et Paroles*, *Les quatre vents de l'esprit* (à paraître) et les *Œuvres complètes*.

1 f. n. ch. (*faux-titre*) ; 1 f. n. ch. (*titre*) ; xi p. p. (*préface et pièce liminaire*), 1 p. blanche et 455 p. p. plus 1 f. n. ch., qui porte au r° l'achevé d'imprimer. La p. 1 porte un second faux-titre.

Exemplaires en grands papiers : cent exemplaires numérotés à la presse : vingt sur papier de Chine (30 fr.) et quatre-vingts sur papier de Hollande (20 fr.) ; leur couverture est imprimée sur papier glacé orange et la justification du tirage figure au v° du faux titre. Première édition in-8.

Illustrations.

Pour illustrer cette dernière édition, Henry Guérard a dessiné et gravé à l'eau-forte une suite de dix compositions. Imprimée sur papier de Hollande, par Delâtre, elle a été tirée à cinq cents exemplaires, et mise en vente par Michel Lévy, aux prix de six francs, sous couverture imprimée de papier chamois qui porte :

Série de ‖ dix eaux-fortes ‖ de Henry Guérard ‖ sur papier de Hollande ‖ pour l'illustration ‖ des Châtiments ‖ de ‖ Victor Hugo ‖ — ‖ Edition in-octavo ‖ Prix six francs ‖ — ‖ Paris ‖ librairie nouvelle ‖ boulevard des Italiens, 15, au coin de la rue de Grammont ‖ — ‖ Droits de reproduction réservés [*s. d.*, mais 1875].

Voici la description de ces planches, dont il a été tiré en outre quelques suites sur papier de Chine (12 fr.) et sur papier ancien du Japon, ces dernières hors commerce.

Frontispice, d'après Daumier. *Nox* — *Nox* (2e planche) — *Chanson* — *Aube* — *l'Expiation* — *l'Expiation* (2e planche) — *Aux femmes* — *Le chasseur noir* — *Ultima verba*.

Chaque planche est protégée par un papier fin, rose, qui porte la légende imprimée.

Il existe une onzième planche qui dans les collections sur papier de Chine et sur papier du Japon remplace la plan-

che VII (*Nox*, 2[e] *pl.*) des collections sur papier de Hollande. Elle représente l'empereur Napoléon I[er], vêtu d'un suaire et accroupi sur le sol auprès d'un cercueil ; dans le fond, sont inscrits les mots : « dix-huit Brumaire » — La planche qu'on rencontre dans les suites ordinaires tirées sur papier de Hollande représente le sarcophage de la crypte des Invalides, sur lequel un squelette est assis, recouvert d'un suaire et coiffé du petit chapeau. Dans le fond, les mots : « dix-huit brumaire » sont gravés à l'envers.

Pierre de Lacretelle.

ÉCHOS

Une exposition de la reliure moderne. — De tous les arts mineurs représentés au XIIIe Salon de la *Société des arts décoratifs* (Pavillon de Marsan) seul celui de la reliure présentait réellement des symptômes de régénérescence et des caractères d'originalité. Çà et là, sans doute, quelques fautes de goût et des inventions malheureuses, comme de trop vives oppositions de tons et un abus des lignes géométriques ; mais dans l'ensemble, cette petite exposition a révélé un effort, digne d'encouragement, pour s'affranchir de certaines formules et faire retour à la simplicité.

Les reliures de M. Pierre Legrand méritent entre autres d'être remarquées : les *Chansons pour elle*, en maroquin vieux rose avec encadrement noir treillissé d'or et pièce de titre centrale ; le *Dominique*, dont la décoration géométrique de filets entrecroisés est très sobre ; l'*Etoile matutine*, au fond bleu semé d'étoiles et de reflets argentés, sont des pièces curieuses qui marquent une réaction utile contre les lourdes mosaïques mal assorties et l'amas de dorures qui gâtent souvent, aujourd'hui, tant de beaux livres.

Il faut signaler encore les reliures de Mlle Langrand, dont l'une, en vélin blanc avec quadrillage mosaïqué de vert, est d'un agréable et sobre aspect. Son *Candide*, par contre, est moins heureux. Quant aux couvertures de parchemin colorié et pyrogravé, elles sont d'un procédé simple qui paraît avoir tenté cette année beaucoup d'amateurs. Certaines de ces compositions ne manquent ni de goût ni de fantaisie, mais elles gagneraient, en tous cas, à être exposées en moins grand nombre.

NÉCROLOGIE

Léon Dorez. — Avec Léon Dorez, qui vient de mourir prématurément, la science bibliographique fait une grande perte. Disciple et ami d'Anatole de Montaiglon, de Paul Mayer, de Léopold Delisle, d'Emile Picot, il continuait la tradition de ces maîtres avec autant de sûre compétence que de modestie.

Né en 1864, élève du lycée Louis Le Grand puis de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole de Rome, il entra en 1893 à la Bibliothèque Nationale où en qualité de bibliothécaire principal au département des manuscrits, il se montra le plus serviable, le

plus obligeant des hommes pour tous ceux qui eurent à recourir à son savoir.

Il dirigea, avec M. Emile Chatelain, la *Revue des Bibliothèques* et, avec M. Pierre de Nolhac, la *Collection littéraire de la Renaissance*; il a publié en outre de nombreux travaux sur l'histoire de l'humanisme, sur l'histoire de l'art, et de la topographie aux xve et xvie siècles. On peut citer parmi ses principaux ouvrages:

Les deux premiers volumes du *Catalogue de la collection Dupuy*; *les manuscrits à peintures de la Bibliothèque de Lord Leicester* (Paris, 1908, gr. in-fol.); le *Psautier de Paul III* (Paris, 1909, in-4); *Etudes aldines* (1896-1902); le *Canzone delle virtu et delle scienze, di Bartolomeo di Bartoli* (Bergame, 1904, in-fol.), etc.

Comme il arrive souvent pour des hommes de cette qualité, le nom de Léon Dorez, qui n'était connu dans son pays que d'une élite, était célèbre à l'étranger, notamment en Italie et en Grande-Bretagne où il était membre de plusieurs sociétés savantes et où ses travaux jouissaient d'une grande réputation.

Le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* perd en Léon Dorez un ancien collaborateur; il y a publié, entre autres, des études sur *Jacques Grévin* et des notes sur la *Vaticane*.

COURRIER DES ABONNÉS

RÉPONSES

La bibliothèque du grand Condé. — La bibliothèque du grand Condé, confisquée sous la Révolution, est presque intégralement entrée dans nos dépôts publics, à l'exception des manuscrits, qui ont été rendus en 1814 au prince de Condé et se trouvent aujourd'hui à Chantilly. Les livres imprimés sont en grande partie à la Bibliothèque Nationale et à la Sorbonne. D'autres volumes sont conservés à la Mazarine, à l'Arsenal, à la bibliothèque de l'Institut, à la bibliothèque de Chartres, à la bibliothèque de la ville de Paris.

Les volumes aux armes du grand Condé sont peu communs dans les bibliothèques privées et on en voit rarement passer en vente publique. La plupart de ceux qui de 1860 à 1890 ont été signalés dans des catalogues furent acquis par le duc d'Aumale et sont aujourd'hui à Chantilly. Quelques-uns d'entre eux, toutefois, ont figuré aux ventes Pichon (1869), Lignerolles (1894), Guyot de Villeneuve (1900), Mathéus (1909).

L'Amérique n'en possède que très peu.

(Renseignement communiqué par M. Seymour de Ricci.)

Exemplaire d'Angelo tyran de Padoue ayant appartenu à Rachel. — Il s'agit non pas d'un exemplaire de l'édition originale, mais du tome VIII de l'édition collective du théâtre de Victor Hugo publiée en 1836 par Renduel.

L'exemplaire porte sur le premier plat de sa reliure en veau jaune le nom « Mlle Rachel » frappé en or ; il est incomplet des faux titre, titre, pp. 1-4, et se termine à la page 196 ; les marges de quelques feuillets ont été mutilées. On y remarque de nombreux changements dans les rôles d'*Angelo*, de *Rodolfo*, et surtout de la *Tisbe* ; ces notes sont de la main de Rachel, qui s'est servie de ce texte pendant les répétitions de la reprise du 18 mai 1850.

Ce précieux exemplaire appartient aujourd'hui à la bibliothèque de la Comédie-Française ; il a été adjugé 580 francs, plus les frais soit 609 francs, à la vente de la bibliothèque Rachel, le 27 avril 1858.

(Renseignement communiqué par M. Jules Couët, bibliothécaire de la Comédie-Française.)

QUESTIONS

Le Trappiste par Alfred de Vigny. — Un lecteur du *Bulletin du Bibliophile* est-il en mesure de nous donner la description et la collation exacte de la deuxième édition du Trappiste, publié en 1822 par Alfred de Vigny (brochure in-8 imprimée par Guiraudet, couv. impr.).

Ni Vicaire, ni Eugène Asse n'ont pu décrire cette brochure fort rare, qui n'est pas à la Bibliothèque Nationale et qu'ils ont citée sommairement d'après la *Bibliographie de la France*.

LES PROCHAINES VENTES

Le 6 avril, M. Georges Andrieux, libraire-expert, procédera, en la salle des ventes, 20, rue Fernault, à Bourges, à la vente de la bibliothèque et des manuscrits du lieutenant-colonel Dervieu, conservateur du Musée et membre de la Société d'archéologie de France.

CHRONIQUE

LA COLLECTION FOULD-RATTIER

Dans les livres romantiques (je parle des éditions originales) on peut distinguer quatre conditions que je cite non par ordre de mérite, mais selon l'ordre chronologique de leurs vogues respectives :

1° En reliure moderne, plus ou moins soignée, mais dénuée de tout caractère d'époque et sans couvertures.

2° Brochés.

3° En reliure moderne « dans le style de l'époque » et avec les couvertures.

4° En reliure du temps.

Les exemplaires de la première catégorie datent en général, comme reliure, soit du second Empire soit des débuts de la troisième République. Durant cette période, non seulement les bibliophiles dédaignent les couvertures, que les grands relieurs font mécaniquement sauter comme des ornements parasitaires et indignes d'être conservés, mais encore ils n'attachent aucun intérêt à raccorder soit la facture, soit les cuirs, soit les fers des reliures à l'époque où parut l'ouvrage. Qu'il s'agisse d'un livre du XVe siècle ou du XIXe, l'essentiel sera de réaliser une reliure gracieuse, signée autant que possible par un bon faiseur, dorée par un doreur de marque, en maroquin plein ou demi-maroquin selon l'importance de l'ouvrage et sa rareté. Le reste ne compte pas.

Les ouvrages romantiques, composant la dernière partie de la collection Fould-Rattier, appartenaient à cette première catégorie. Ils étaient tous somptueusement ou élégamment reliés par les plus fameux artistes du temps. La plupart étaient

de ceux que les bibliophiles recherchent et certains mêmes d'une insigne rareté.

Néamnoins, dans l'ensemble. — je n'émets pas là une règle (car en bibliophilie je ne saurais trop répéter qu'il n'y a pas de règles) je constate un fait — dans l'ensemble, ils correspondaient peu aux goûts de la bibliophilie actuelle qui s'attache plutôt aux trois catégories suivantes : et on pouvait donc craindre, qu'en dépit de l'éclat de leurs reliures, ils ne subissent, en vente publique, un sérieux déchet. Or si, sur un certain nombre de numéros, le déchet prévu s'est accusé assez nettement, sur d'autres, au contraire, il ne s'est chiffré qu'en sommes relativement minimes, et d'une façon générale, il n'a pas pris les proportions que l'on était en droit de redouter.

Certains Vigny, certains Musset ont même atteint sinon dépassé les prix qu'obtenaient jusqu'ici les exemplaires soit munis de leurs couvertures soit en reliure d'époque.

Ce qui tendrait à indiquer qu'il existe encore, ou bien parmi les amateurs anciens ou bien parmi les nouveaux, un petit groupe de bibliophiles indifférents à l'aspect chronologique d'un volume, s'il est joliment vêtu ou bien doré. Et ce qui est fait pour nous rappeler que chacun prend son plaisir où il le trouve.

Un autre enseignement à tirer de ces vacations, ce sont les liquidations en masse de certains auteurs : Delvau, Nodier, Sand, Sandeau, etc., qui faisaient jadis l'objet des convoitises les plus raffinées et que l'on est aujourd'hui forcé de vendre en bloc à des prix de solde.

La défaveur croissante desdits auteurs auprès des bibliophiles n'était certes pas un secret, mais rarement elle s'est attestée avec tant d'évidence que dans la vente Fould-Rattier. Et elle mérite d'être retenue à titre d'indication sur les heureux changements intervenus dans les goûts littéraires du public bibliophilique.

Enfin, comme dans toute vente un peu importante, il y a eu à signaler, dans celle-ci, des surprises, j'entends des surprises en plus ou en moins.

C'est ainsi que personne ne comprendra jamais pourquoi

le Télégraphe *de Victor Hugo qui, à la vente Claretie, atteignait péniblement cent francs, a dépassé, dans la vente Rattier, près de deux mille francs ; pourquoi un amateur a payé deux cent cinquante francs* César Birotteau, *un des ouvrages les plus communs de Balzac, tandis que des romans bien plus rares comme une* Fille d'Ève, Pierrette, Les Deux Frères *s'adjugeaient entre trente et soixante-quinze francs ; pourquoi* Paris *de Vigny, qui se rencontre dans toutes les ventes, a fait sept cents francs, tandis que la* Bouteille à la Mer, *plaquette quasi introuvable, un des plus beaux poèmes de l'auteur et orné en sus d'une dédicace autographe, n'obtenait preneur qu'à six cents francs, et ainsi de suite.*

Mais, sans contredit, la plus grosse surprise des vacations, c'est la Carmen *de Mérimée qui nous l'a fournie. Cet exemplaire était manifestement, avec le* Conservateur littéraire, *le grand numéro, la perle de la vente. Il avait pour lui la haute valeur littéraire du texte,* Carmen *n'étant pas seulement un des chefs-d'œuvre de notre roman mais le livre capital de l'auteur, le seul même peut-être, par lequel Mérimée durera. Il offrait en outre cette précieuse particularité de se présenter sous forme d'une édition inconnue à tous les bibliographes, n'ayant jamais paru dans aucune vente, et constituant la véritable originale de l'ouvrage. Enfin il était rehaussé de la plus savoureuse dédicace adressée en grec au célèbre helléniste Boissonnade. Bref, le type du livre unique, de ce que l'on nomme le livre sans prix et au sujet duquel toute enchère eût semblé possible, aucune absurde.*

L'exemplaire, cependant, n'a atteint que huit cents francs nets, cent francs de moins que, quelques numéros plus loin, Cinq Mars, *roman plutôt médiocre et dont l'originale court les rues.*

Il faut croire qu'il y a des jours comme cela, où les Mériméens ne sont pas très lucides et les bibliophiles pas très réveillés.

Fernand Vandérem.

GLANES BIBLIOGRAPHIQUES

Sous ce titre nous décrirons des livres inconnus, des exemplaires uniques d'un certain intérêt pour l'histoire littéraire, ou pour l'histoire des mœurs, nous rectifierons à l'occasion des dates erronées, etc., en un mot nous mettrons au jour nos petites découvertes bibliographiques et cela sans suivre aucun ordre.

*
* *

On connaît la mode des blasons qui a sévi pendant une dizaine d'années au XVIe siècle. Nous n'en ferons pas l'historique (1), nous nous bornerons seulement à décrire un des livres les plus curieux de la série des *Blasons anatomiques* dans lequel Charles de La Hueterie, l'ennemi le plus acharné, avec Sagon, de Marot, a inséré ses contre-blasons. Aucune bibliographie, sauf celles de La Croix du Maine et de Du Verdier, aucun catalogue de ventes de livres depuis plus de deux siècles ne mentionne les *Protologies françoises* ; à notre connaissance il n'en existe qu'un exemplaire à la bibliothèque de Niort.

Protologies || françoises de Charles || de la Hueterie D'Amboise. || Orthodoxes commen || taires sommairement

(1) Voir cet historique dans notre *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVIe siècle*, p. 41.

détestans aucunes der || nières frivolles opinions. Avec brief épitome || des gestes présens. En rythme léonine. || Demande de service roy- || al tant en épistres, rondeaulx, que ballades, joinct || le blason damour, et chant royal de la con- || ception nostre dame. || Le dangereux passage || du vice et consolatif voyage de vertu. || En vers || alexandrins, addresse a tres excellente dame || Marguerite Royne de Navarre. || Contreblason de la || beaulté des-membres du corps humain. En- || voye a Françoys de Sagon, secretaire Avec || l'épistre responsive Dicelluy || Avec privilege. — A la fin : *Imprimé à Paris le premier jour de juillet mil cinq cens trente-six. A l'enseigne du pot cassé* (marque de Geoffroy Tory). In-16 de 64 ff. n. chiffr. sig. A-H.

Le privilège nous prouve que la propriété littéraire était assurée alors à l'auteur ou à l'éditeur pour une période vraiment courte : deux années. Il est vrai que le privilège pouvait être renouvelé.

« Il est permis à maistre Olivier Mallard d'imprimer ce présent livre Et deffendu à tous imprimeurs, de ne l'imprimer ne mettre en vente jusques à deux ans commençans au jour et date de l'impression d'icelluy, sig. Morin.

L' « Épistre aux Lecteurs » nous explique le titre choisi de : *Protologies françoises* :

« Je ne faiz doubte (amys lecteurs) que aucuns ne facent scrupule et quelque difficulté, dequoy auroys ainsi tiltré et nommé ces œuvres protologies, comme pourrez cy apres veoir, si le plaisir sadonnoit de les lire. C'est qu'en ma langue françoise, neusse bonnement sceu recouvrer ung mot qui eust peu signiffier ce que cestuy seul contient. Dont ma esté loisible user de tiltre grec Protologies, qui vault autant si comme lon disoit premieres parolles et œuvres. Ce qui le me fait declairer, n'est pour remonstrer et enseigner les gens de sçavoir, qui mis auroient leur estude à la congnoissance de la diversité des langues. Ains pour plusieurs qui n'auroient autre occupation et estude qu'en leur naturelle langue françoise. Aussi en ung autre endroit dict ortho-

doxes, epitète grec signifiant estre de droicte et bonne opinion. La certitude de leur éthimologie en faict bon et loyal jugement. »

Voici le titre et le premier vers des *Protologies* :

A2[1] à B4. Orthodoxes commentaires sommairement detestans aucunes dernieres frivolles oppinions. Avec brief épitome des gestes présens : *Si justement comme lon pourroit dire.*

B5. Demande de service royal : tant en épistres, rondeaulx, que ballades. Joint le blason d'amour et chant royal de la conception nostre dame (titre particulier).

B5. Épistre à ses amis tant congneus que incongneuz : *Tout estonné je suis en ung basteau.*

B6. Ballade au Roy : *Je me repentz que plus hardy ne fuz.*

B7. Ballade à Mgr le duc Destouteville, comte de Sainct-Pol, pour le faire jouyr de la place de varlet de chambre que le roy luy avoit donnée à la requeste de Mgr de Vendosme : *De jour en jour me survient ung desir.*

B8. Huictain de l'acteur au Roy : *Celuy qu'avez tenu pour secretaire.*

B8. Epistre au Roy : *Roy très puissant sur tous ayant renom.*

C. Rondeau à M[r] de Boisy : *C'est à vous seul à qui fault que je parle.*

C2. Autre épistre équivoque au Roy : *Sire, je suis au lit de désespoir.*

C3. Autre rondeau dudict La Hueterie se complaignant de son affaire : *J'ay faict mon devoir.*

C3. Exhortation en manière et forme de complaincte à Mgr le duc de Vandosmoys per de France : *Il ne fault point contraindre son affaire.*

C5. Blason damour faict en vers alexandrins : *Dessus ung cler ruisseau serain et reluysant* (1).

C6v. Gravure avec encadrement, representant Dieu et un ange tenant un rameau d'olivier, bénissant la Vierge, et portant comme légende : *In te domine speravi non confundar in æternum.*

C7. Chant royal de Charles de La Hueterie pour le pallinod de Rouen, qui se fera ceste presente année de la conception nostre dame : *Quand le bon Dieu d'Eve forma le corps.*

C8. Exasticon ex eodem Carolo al Hueteria ad lectorem (3 distiques latins).

D1. Le dangereux passage de vice. et consolatif voyage de vertu, en vers alexandrins addressé a tresexcellente dame Marguerite royne de Navarre. Faict par Charles de la Hueterie D'Amboise (titre particulier).

D1. Épistre à la Royne de Navarre (prose) ; D2. Prologue (prose) ; D3. Cy commence le dangereux passage de vice et consolatif voyage de vertu : *L'ennemy de vertu et de magnificence.*

E8. Caroli ab Huetaria Suorum Scelerum veniam explorantis. Carmen heroicum.

F1. Ejusdem Caroli ab Huetaria ad lectorem Carmen elegiacum.

F1. Ejusdem Caroli ab Huetaria in fidei Christiane persecutores, carmen Saphicum et adonicum.

F2. Gravure représentant une femme nue, vue de face. les bras étendus diagonalement et dirigés vers la terre, les jambes réunies, portant comme légende : *Le corps humain.*

F3. Contreblason de la beauté des membres du

(1) Nous l'avons reproduit dans notre *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVIe siècle*, p. 46.

corps humain. Envoyé à François de Sagon, secrétaire. Avec l'épistre responsive dicelluy. Fait par Charles de la Hueterie (titre particulier).

F3v. Épistre de Charles de La Hueterie à Francoys de Sâgon, secrétaire de monsieur labbé de sainct Ebvroul : *Amy Sagon seur, songneux, savonneux* (repr. dans les *Blasons anatomiques*).

F4. Cy commence le contreblason de la beaulté des membres du corps humain. Faict par Charles de la Hueterie : *Or ça le corps vous estes en honneur* (*Blasons anat.*).

F5. Les yeulx : Le cerveau : F6. Loreille : Le nez : La bouche : F7. La langue : La joue : Le front et Les cheveulx ; Le tetin ; Le cueur ; G1. La main ; Le ventre ; G2. Le c... ; Le c... ; G4. La cuisse ; G5. Le genouil : La jambe : Le pied : G6. Le corps : G7. Continuation du corps humain (Tous ces contreblasons ont été reproduits dans les éditions des *Blasons anatomiques*, sauf 7 vers qui terminent le Contreblason de l'Oreille et le Contreblason du Nez, en entier) (1).

G8. Épistre aux lecteurs en laquelle est contenu le débat du corps et de l'âme : *Hommes mortels, hommes vivans pour l'heure* (*Blasons anat.*).

H4. Épistre par Francoys de Sagon secrétaire de l'abbé de saint Ebvroul responsive à une épistre de Charles de la Hueterie : *Je ne me veux arrester* (*amy Charles*).

H7. Dizain de Charles de la Hueterie s'excusant envers les dames qui ont le corps gentil : *En compagnie on me pourroit blasmer* (*Blasons anat.*).

H7. Les faultes (errata).

Frédéric Lachèvre.

(1) On trouvera ces 7 vers et le contreblason du nez dans notre *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVIe siècle*, pp. 45 et 46.

DEUX CATALOGUES
DE BIBLIOTHÈQUES PARTICULIÈRES

Nombreux sont les bibliophiles anglais ou américains qui n'hésitent pas à dépenser des milliers de livres sterlings ou de dollars pour publier de somptueux catalogues de leurs collections. Les catalogues des bibliothèques de lord Spencer, de lord Ashburnham, de F.-H. Huth, du duc de Devonshire, de Ch. Fairfax-Murray, de sir David Salomons, de Ch.-W. Dyson Perrins en Angleterre, ceux de J. Carter Brown, de S.-L.-M. Barlow, de Robert Hoe, de Pierpont Morgan, de H.-E. Widener, etc., en Amérique, sont des ouvrages luxueusement édités, à un petit nombre d'exemplaires, pleins d'attraits pour les bibliophiles.

Les amateurs français sont plus réservés et parmi les beaux catalogues publiés depuis une cinquantaine d'années nous ne trouvons guère à citer que ceux du baron James de Rothschild (1884-1920), de M. Henri Beraldi (*Estampes et Livres*, 1892), des frères Dutuit (1899), du duc d'Aumale (1900-1911), de Mme Porges (1906).

Dans ces derniers temps la collection s'est augmentée de deux beaux volumes bien imprimés, catalogues de deux bibliothèques intéressantes à divers titres, dont

les livres sont ainsi présentés aux bibliophiles avec tout le luxe et l'apparat qui leur convient.

Le premier de ces volumes, intitulé : *Mes Livres, mes Dessins et mes Autographes*, décrit les ouvrages faisant partie de la bibliothèque de M. Arthur Meyer ; l'autre ayant pour titre : *Beaux livres anciens, rares et curieux* est le catalogue de la bibliothèque de M. Édouard Moura, bibliophile bordelais. Ces 2 volumes sont datés 1921.

Des manifestations bibliophiliques de ce genre sont assez rares pour qu'il en soit pris acte dans le *Bulletin du Bibliophile*.

M. Arthur Meyer qui occupe, depuis de nombreuses années, une situation prépondérante dans la société parisienne et dans les milieux politique, littéraire et artistique a eu l'agrément de voir ses tiroirs se remplir de lettres, de dessins, de documents divers émanant des personnages connus avec lesquels il était en relation. Pour donner à ces souvenirs un cadre digne d'eux, M. Meyer a eu l'idée de former une bibliothèque dans laquelle ces papiers prendraient place et c'est ainsi qu'il y a une vingtaine d'années, le directeur du *Gaulois* s'improvisa bibliophile.

Et immédiatement le plan de sa collection fut tracé. D'abord les textes classés des auteurs anciens, puis les principales œuvres des auteurs modernes, français ou étrangers, célèbres ou discutés, ayant sinon du génie, au moins du talent. Les plus belles éditions devaient être choisies, les exemplaires seraient bien ou richement reliés et contiendraient ajoutés des dessins ou des autographes, constituant ainsi autant de volumes uniques.

Qui connaît M. Meyer sait quelle activité et quelle

ténacité il apporte à l'exécution de ses projets! La création de sa bibliothèque l'entraîna. Il fit dans le début (ainsi que tout bibliophile) des écoles, prenant l'ivraie pour le bon grain, mais bien vite il suivit la bonne voie et achetant les livres désirés, des dessins, des autographes, frappant à toutes les portes pour obtenir ce qu'il convoitait, vingt ans après il fut en mesure de publier ce beau catalogue où sont décrits 550 ouvrages, conviant ainsi les bibliophiles à apprécier, admirer et critiquer son œuvre.

Il y a en réalité trois collections distinctes dans la bibliothèque de M. Arthur Meyer, l'une de livres, l'autre de dessins, la troisième d'autographes. Ces éléments doivent-ils être réunis? C'est là une question qui peut susciter d'intéressantes controverses. Depuis longtemps des volumes ont été ainsi ornés, mais ne constituant pas toute une bibliothèque. Il faut un certain goût pour que cet assemblage ne soit pas choquant ou disparate, et, par le bon choix des livres, la qualité des dessins et l'intérêt des autographes, M. Meyer nous paraît le plus souvent avoir été bien inspiré.

Il est difficile de signaler aux curieux les ouvrages les plus importants de cette collection si captivante, si originale et parfois émotionnante. Lequel préférer de ce rarissime autographe de Ronsard, de ces lettres de Corneille, de Charlotte Corday, de Napoléon, du devoir autographe de Louis XVII, dauphin, ou du dernier sonnet de François Coppée, écrit peu d'heures avant sa mort?

La série des autographes est des plus complètes et des plus précieuses, et M. Meyer a la satisfaction de posséder l'oiseau rare, le seul autographe de Molière qui existe dans une collection particulière.

En feuilletant les pages du catalogue où sont cités

les livres anciens, arrêtons-nous à cette *Bible*, imprimée en 1543, ornée d'une somptueuse reliure du XVIe siècle, à cet HORACE de 1799, aux armes de Napoléon Ier ; à ce BOILEAU de 1747, exemplaire contenant les dessins originaux de *Cochin* ; aux *Dames galantes* de BRANTÔME, ornées de délicieuses aquarelles de *Maurice Leloir* ; à ces *Fables* de LA FONTAINE, édition de 1755-1759, dans une superbe reliure à dentelles du XVIIIe siècle, avec une pièce de vers autographe de La Fontaine et 4 dessins originaux d'*Oudry* ; à ce MARIVAUX, relié en mosaïque par *Mercier*, renfermant 16 aquarelles de *Wagrez* ; à ce MOLIÈRE de 1734, avec autographe de Molière et 5 dessins originaux de *Boucher*, études faites pour l'illustration de l'ouvrage ; à ce RABELAIS, de 1741, exemplaire tiré sur grand papier, contenant 6 des dessins originaux de *Du Bourg* et *Folkema* et un autographe de Rabelais ; à ce recueil consacré à la *Révolution française*, véritable reliquaire, avec 35 dessins, des autographes de Louis XVI, Marie-Antoinette, Mme Élisabeth, Charlotte Corday, Robespierre, Marat, etc., des cheveux du dauphin ; ce *Faust* de GŒTHE avec reliure symbolique de *Meunier*, dessins originaux de *Delacroix* et autographes de Gœthe, Gounod, etc. ; le *Songe d'une nuit d'été*, de SHAKESPEARE, édition de 1886, dont toutes les marges, les feuilles de garde, la reliure, sont couvertes d'aquarelles et de dessins de *Marcius Simon*, formant le volume le plus extraordinaire que l'on puisse voir.

A côté de ces ouvrages nous voyons un BUFFON, avec une quantité de dessins des peintres animaliers de tous les temps et l'*Art du dix-huitième siècle* des GONCOURT, avec dessins des grands artistes célébrés par les auteurs : *Watteau*, *Boucher*, *Fragonard*, *Prudhon*, les *Saint-Aubin*, *Moreau*, etc.

Dans les œuvres des auteurs modernes, de Chateaubriand à nos jours, les exemplaires exceptionnels sont trop nombreux pour pouvoir être mentionnés ; il faudrait réimprimer le catalogue ; éditions originales avec lettres ou autographes s'y rapportant et parfois les plus inattendus, dessins des plus grands artistes, somptueuses reliures des meilleurs praticiens de notre temps, les 350 numéros qui composent ce chapitre, constituent une extraordinaire documentation sur l'histoire littéraire, artistique et politique depuis plus d'un siècle.

Et quelle que soit la prévention que l'on puisse avoir contre cette bibliothèque si singulièrement formée et qui dérange parfois les idées que l'on se fait de ce que doit être l'austère cabinet d'un bibliophile, on part enthousiasmé, souvent tenaillé de désirs, lorsqu'on vient de passer quelques heures à manier et examiner ces volumes, surtout si on a eu la bonne fortune d'être guidé dans sa visite par le créateur de cette collection unique, la première ainsi constituée, et que seul, peut-être, son propriétaire pouvait faire.

Le catalogue forme un beau volume de 140 pages imprimé élégamment ; il est orné de 10 reproductions de reliures anciennes et de reliures modernes de *Marius-Michel, Mercier, Gruel, Meunier, Canape* et *Noulhac* ; de 10 dessins de *Watteau, Boucher, Oudry, Cochin, Moreau le jeune, Delacroix, Daumier, Gustave Moreau, Henner* et *Rodin* et de 21 fac-similés d'autographes. Il en a été tiré un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin et quelques-uns sur papier du Japon, tous hors commerce.

L'autre catalogue est celui d'une collection moins connue et moins célèbre dans le monde des bibliophiles ;

c'est celle d'un bibliophile bordelais, M. Édouard Moura, bibliophile de tradition, qui longuement, patiemment et par un effort constant, a réussi à rassembler un millier de beaux livres et constituer une bibliothèque précieuse dont il a désiré faire connaître l'importance et l'intérêt aux bibliophiles.

Un dessin, servant de frontispice au volume, nous fait pénétrer dans le sanctuaire où M. Moura renferme soigneusement ses précieux amis : ce cabinet est garni de bibliothèques, de dressoirs, de chaises, de tables, élégamment décorés dans le style gothique tel que le comprenaient les illustrateurs de 1830. Ceci nous fixe sur les goûts et les désirs de l'amateur à ses débuts dans la bibliophilie. Il s'attacha tout d'abord à ces belles éditions de nos anciens poètes, troubadours et trouvères, aux romanciers, chroniqueurs du moyen âge que *Crapelet*, *Silvestre*, *Techener*, etc., publièrent de 1825 à 1840 : *Romans* de *Rou*, de *Wace*, de *Brut*, du *Renard*, de la *Violette*, *Poésies* de *Marie de France*, de *Clotilde de Surville*, *Fabliaux* et *Mystères*, *Histoire du petit Jehan de Saintré*, etc., volumes soigneusement imprimés à petit nombre avec figures imitées des miniatures, souvent tirées sur vélin et coloriées.

Après avoir rassemblé une série très extraordinaire de ces ouvrages en exemplaires de choix, le bibliophile agrandit son cadre. Heureusement inspiré, il entreprit d'acquérir des livres reliés par *Bauzonnet* ou son successeur *Trautz-Bauzonnet*.

Ces relieurs, dont les œuvres sont si remarquables, ne travaillaient guère que pour des bibliophiles avertis, ne leur confiant que de beaux exemplaires de bons livres, aussi les volumes habillés par eux sont généralement estimables par le fond et la forme. La vente des livres de la bibliothèque du baron Alphonse de Ruble

(livres provenant en grande partie de M. de Lurde), faite en 1899, si riche en belles reliures de *Trautz*, permit à M. Moura d'augmenter considérablement sa collection suivant ses goûts. Il y avait là des poètes français du XVIe siècle, des classiques du XVIIe, des pièces gothiques, des facéties, etc., qui prirent le chemin de Bordeaux. Certains volumes furent même acquis après la vente. Et insensiblement la bibliothèque devint riche en poètes français de Guillaume de Lorris à Boileau, en passant par Christine de Pisan, Villon, Alain Chartier, Marot, des Périers, Louise Labé, Olivier de Magny, Ronsard et les poètes de la Pléiade, Desportes, Régnier, Malherbe, La Fontaine, Maynard, Tristan, etc. Le théâtre ne fut pas négligé et entre *Pathelin* et Le Sage, on trouve nos anciens auteurs et nos grands classiques : Corneille, Molière, Racine, Regnard, etc., dans les meilleures éditions. Les romanciers, les historiens sont aussi présents, et avec eux les ouvrages célèbres de théologie et des moralistes à commencer par Montaigne, représenté par les éditions de 1580 et de 1595 de ses *Essais*. Et tous ces volumes sont en exemplaires de choix, richement reliés, par *Trautz*, par *Cuzin*, par *Thibaron*, par *Lortic*, etc., beaucoup de reliures étant en maroquin doublé de maroquin.

Vers 1915, M. Moura entra en relation avec un jeune bibliophile, passionné pour les livres et en même temps bibliographe des plus subtils et des plus clairvoyants : M. Louis Loviot, qui devait succomber malheureurement quelques années après, et dont la mort fut une grande perte pour la bibliophilie. M. Loviot était très friand des livres du XVIe siècle, des reliures de Trautz, et surtout des conteurs, des nouvellistes français, des ouvrages facétieux, des dissertations plai-

santes, etc. Attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, c'était un disciple attardé de l'ancien conservateur de cette bibliothèque, Ch. Nodier, dont il prisait fort et les livres et les notes bibliophiliques.

M. Moura s'entendit parfaitement avec M. Loviot dont les goûts étaient en partie les siens, et lorsque celui-ci, dans un jour de détresse, fut obligé de vendre une partie de ses livres, M. Moura en fit l'acquisition et augmenta encore le lot par de nombreux achats à la vente de la bibliothèque Loviot, faite après décès, en mai 1919.

Grâce à ces emplettes, la bibliothèque Moura se classe au premier rang comme collection de conteurs, nouvellistes, auteurs facétieux, plaisants et satiriques, et son catalogue devra être consulté par les bibliographes et les lettrés s'occupant de ces ouvrages si précieux pour l'histoire des mœurs de nos aïeux. Il y a là beaucoup d'exemplaires uniques et des volumes d'une insigne rareté.

Comme corollaire à ces ouvrages M. Moura a réuni une grande quantité de livres élogieux ou satiriques pour ou contre les femmes. On trouve de ces volumes éparpillés un peu partout dans le catalogue, dans la théologie où des moralistes leur font des *Remontrances sur leurs ornemens dissolus*, se plaignent des *Femmes desbraillées* ou s'élèvent contre l'*Abus des nuditez de gorge* ; on en trouve dans la Jurisprudence avec des lois somptuaires, dans les Sciences où certains livres de médecine sont fort indiscrets, mais surtout dans les Belles-Lettres, où après les écrits des poètes et des conteurs, détracteurs du beau sexe, on trouve encore un chapitre spécial des livres sur l'amour et les femmes ne comprenant pas moins de 30 numéros.

A côté de ces livres recherchés pour le texte,

M. Moura a réuni quelques beaux livres à figures sur bois du XVIe siècle, dont certains ouvrages de Gringore, un Térence en français de 1539, le *Décameron* de Boccace, de 1578; les *Emblèmes* de Georgette de Montenay de 1571. La série des livres à figures du XVIIIe siècle est peu nombreuse mais comprend des ouvrages importants : les *Métamorphoses* d'Ovide, édition de 1767-1771 ; les *Fables* et les *Baisers* de Dorat ; les *Contes* de La Fontaine, édition des Fermiers Généraux, de beaux exemplaires en ancienne reliure du *Daphnis et Chloé*, édition du Régent de 1718, et les *Contes moraux* de Marmontel, édition de 1765.

Cédant à l'influence locale, M. Moura a placé dans sa bibliothèque quelques ouvrages d'auteurs bordelais ou imprimés à Bordeaux. Ils ne sont pas nombreux, mais quelques-uns sont fort rares tels que la *Requeste du sexe masculin contre le sexe femenin*, par Gratien du Pont, édition de *Toulouse*, 1542 (seul exemplaire cité) et les *Gestes des solliciteurs*, ce réquisitoire poétique contre ses juges, d'Eustorg de Beaulieu, imprimé à *Bordeaux* en 1530. On y trouve aussi une vingtaine de volumes en patois méridionaux, mais c'est peu de chose à côté de l'importante série qui avait été réunie par Ernest Labadie ; c'est du reste de la bibliothèque de cet amateur, dispersée en 1918, que viennent la plupart des ouvrages qui figurent sous les numéros 423 à 438 du catalogue.

Pas d'ouvrages modernes, sauf les réimpressions faites au XIXe siècle dont nous avons fait mention plus haut ; les recherches de M. Moura s'arrêtent à la Révolution et se terminent par une émouvante série de pamphlets contre la reine Marie-Antoinette (n°s 826-881).

La collection renferme peu de volumes en reliures anciennes. Le bibliophile désirait deux choses : des

bons ouvrages dont il pourrait faire la lecture dans les textes originaux, et de beaux exemplaires bien conservés, dans de jolies reliures agréables à voir et à manier. Or les bibliophiles sont d'accord sur la quasi-impossibilité d'avoir et Villon et Pathelin et Ronsard et Rabelais, et Montaigne et Molière dans de belles et bonnes reliures de l'époque : il fallait donc opter et M. Moura n'hésita pas et préféra avoir les livres qu'il convoitait en très belles reliures modernes que de ne les posséder jamais. Si quelques bibliomanes actuels se couvrent la face, tous les grands bibliophiles d'autrefois, qui possédèrent de si précieuses et si utiles bibliothèques, sont là pour approuver son geste.

Mais dans les reliures modernes certaines sont préférables et M. Moura fut heureux dans son choix ; nous avons relevé son goût particulier pour les reliures de *Trautz* ou de *Bauzonnet* ; sa collection ne renferme pas moins de 211 ouvrages reliés par ces artistes ; seule, à cette heure, la bibliothèque James de Rothschild en renferme un plus grand nombre.

A côté des livres reliés par les meilleurs praticiens connus depuis 60 ans, elle contient aussi un certain nombre de reliures de *Thouvenin*, ce sont les volumes provenant de la collection de Charles Nodier, dont l'ex-libris se trouve apposé sur 67 ouvrages.

Le catalogue de cette jolie bibliothèque est soigneusement rédigé ; il ne comprend pas moins de 931 numéros ; les notes sont succinctes, mais précises ; pour beaucoup d'ouvrages on a eu soin d'indiquer les noms des bibliophiles à qui ils ont précédemment appartenu et ce n'est pas sans une certaine mélancolie que nous voyons citer les collections Didot, comte de Béhague, La Roche Lacarelle, de Fresne, comte de Lignerolles, baron Pichon, baron de Ruble, Eugène

Paillet, Guyot de Villeneuve, vicomte de Janzé, etc., bibliothèques magnifiques à la dispersion desquelles nous avons assisté. Que sont devenus tous ces beaux livres ? Heureux ceux qui, comme M. Moura, ont pu en recueillir et rassembler de précieuses épaves.

L'impression du catalogue, beau volume de 275 pages, a été faite avec soin et avec goût par M. Geoffrois, directeur des imprimeries Gounouihou dont les travaux sont justement estimés. Le texte est orné de 60 figures, reproductions de titres d'ouvrages. En hors texte nous avons compté 21 planches de reliures tirées en couleurs et 5 fac-similés de dessins.

Souhaitons que, malgré le coût élevé de ces beaux catalogues, l'exemple donné par MM. Meyer et Moura soit suivi par d'autres bibliophiles.

Édouard Rahir.

DESCRIPTION
DE
QUELQUES MARQUES DE LIVRES

THIROUX D'ESPERSENNE
ET
LE COMTE DE MONDÉSIR

Les marques de livres aux armes des Thiroux qu'elles soient extérieures (super-libris) ou intérieures (ex-libris), anonymes ou non sont nombreuses, mais comme ces armoiries, par la nature, le nombre et la disposition



des pièces du blason sont bien faciles à reconnaître nous n'avons pas besoin de les reproduire toutes ; bornons-nous à en étudier deux qui méritent d'attirer plus particulièrement l'attention et qui serviront à identifier facilement les autres. La famille Thiroux portait : « *d'argent à la fasce d'azur chargée de trois bandes*

d'or, accompagnée en chef d'une croix ancrée de gueules et en pointe de trois têtes de lion arrachées de sinople. »

Nous commençons par le petit super-libris de Thiroux d'Espersenne reproduit ci-dessus et qui se trouve appliqué au dos du volume : Terentii Comediæ sex, Londini, typis J. Brindley, MDCXLIV, in-12, relié en maroquin vert. Ce qui ne saurait manquer d'arrêter et d'intriguer les bibliophiles ce sont les deux lettres TE que l'on voit sous l'écusson dans l'ornement ? Que



signifient ces lettres ?... Nous avons fini par trouver qu'elles s'expliquent par les initiales du propriétaire T = Thiroux E = d'Espersenne dans le but de différencier ses livres d'avec ceux d'autres membres de la famille lesquels portaient d'autres noms de terres, faisant appliquer leurs armoiries sur les plats des volumes sans y ajouter d'initiales.

François Thiroux seigneur d'Espersenne né le 12 septembre 1714, devint conseiller au Grand Conseil

par provision du 26 août 1736 et grand rapporteur en la Chancellerie de France en 1739, puis maître des requêtes de l'hôtel du Roi. Il était le beau-frère de Marie-Geneviève-Charlotte Darlus devenue la femme de Louis-Lazare Thiroux seigneur d'Arconville laquelle s'est fait connaître comme écrivain sous le nom de M[me] d'Arconville. Il était l'oncle de Thiroux de Mondésir dont voici l'ex-libris reproduit avec ses dimensions vraies.

Comme bien d'autres le comte de Mondésir avait supprimé son nom patronymique, mais le blason indique de suite que c'était un Thiroux, et la généalogie de cette famille nous apprend ce qui suit. Alexandre-Louis Thiroux, *comte de Mondésir* était le fils de M[me] d'Arconville, né en 1739, mort à Paris en 1822; il avait été lieutenant général des armées du Roi, chevalier puis commandeur de l'Ordre de Saint-Louis. On a de lui : MANUEL DU DRAPEAU PAR UN OFFICIER DE DRAGONS, Paris, 1781, in-12 et MANUEL POUR LE CORPS DE L'INFANTERIE, Paris, 1781, in-12.

ARMOIRIES DE J.-B. BERNARD

MARQUIS DE CORDOUAN.

Le blason que l'on voit sur cette intéressante marque doit se décrire « *d'or à la croix dentelée de sable cantonnée de quatre lionceaux adossés de gueules* ». L'identification nous en avait été demandée il y a longtemps déjà par notre ami Henry Houssaye, car le livre sur lequel il se trouve faisait partie de sa bibliothèque et a figuré comme suit sous le n° 50 de sa vente

après décès : Les Ordonnances militaires du Roi, réduites en pratique et appliquées au détail du service. par M. (Michel). *Paris, Fr. Léonard*, 1707, in-12, mar. rouge, dos orné, pet. dent., tr. dor. (Rel. anc.).

Bel exemplaire aux armes de J.-Ph. Bernard, marquis de Cordouan, chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Le dos de la reliure est orné de ses pièces d'armoiries.

Cette famille Bernard originaire de la province du



Maine, y était connue par son ancienneté, ses alliances et ses services militaires, elle a fourni les marquis de Langey et les marquis de Cordouan dont était Jean-Philippe Bernard, marquis de Cordouan et de Monte-

bise (1) dont nous nous occupons. Il avait été d'abord mousquetaire dans la seconde compagnie en 1753, puis capitaine-lieutenant de la compagnie Mestre-de-camp-générale en 1756, passé à une compagnie en 1762, commission de mestre de camp à la suite des Dragons, le 3 mars 1774. C'est le 7 septembre de cette même année qu'il fut nommé chevalier de Saint-Louis par le roi Louis XVI.

Jean-Philippe Bernard marquis de Cordouan a épousé en 1775 Adrienne-Charlotte Bouthillier, née le 16 juillet 1748, fille de Louis-Léon Bouthillier marquis de Beaujeu et de sa seconde femme Elisabeth-Marie Dupuy.

SUPER-LIBRIS DE ED. DE BREUILLY

Par sa composition comme par son exécution, il n'est pas difficile de s'apercevoir que cette marque n'est pas ancienne, elle n'en offre pas moins d'intérêt parce que tous les livres qui la portent (du moins tous ceux qui me sont passés par les mains) étaient reliés en maroquin plein et portaient dans les entre-nerfs du dos le chiffre E. B. en lettres majuscules d'écriture anglaise. Celui qui a servi pour faire la reproduction que l'on voit ci-dessus est le Nobiliaire de Normandie, par E. de Magny, Paris, chez l'auteur, 1862, 2 volumes, in-8, reliure pleine en maroquin brun foncé.

Comme on trouvait dans l'intérieur un ex-libris gravé aux mêmes armoiries d'Ed. de Breuilly l'iden-

(1) Voir A. Mazas et Th. Anne, *Histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis*. Paris, Firmin Didot, 1861, in-8, tome III, page 492.

tification du super-libris est indiscutable : le blason doit se décrire : « *d'azur au chef cousu de gueules au lion couronné d'or brochant sur le tout*; supports deux lions couronnés. »

D'après les documents assez nombreux anciens et modernes que j'ai pu consulter, la famille de Breuilly était d'ancienne noblesse de Normandie, et l'un de ses



membres figurait parmi les défenseurs du Mont Saint-Michel contre les Anglais en 1424, Edmond-Louis-Wilhelm de Breuilly, propriétaire des livres qui nous occupent, était le fils de Louis-François-Joseph de Breuilly, chevalier, et d'Eugénie-Marie-Antoinette Mosselman.

La famille de Breuilly a un fragment généalogique dans le LIVRE D'OR DE LA NOBLESSE EUROPÉENNE par

M. de Magny, tome III, page 97. — D'après un dossier qui m'a été gracieusement communiqué par M. de Sorbier, directeur du Collège héraldique de France, le chevalier Edmond de Breuilly, chef du nom et d'armes, était en 1862 le dernier représentant de sa famille ; en 1873 il demeurait rue de l'Université, n° 82, je n'ai pu trouver la date de son décès.

Dr L. Bouland.

BIBLIOGRAPHIE

DES

OEUVRES DE REMY DE GOURMONT

AVANT-PROPOS

Voici, de Remy de Gourmont, une bibliographie aussi complète que possible. Elle comprend, outre les éditions normales, toutes les plaquettes tirées à petit nombre sur des papiers singuliers, et qu'il édita lui-même pour son plaisir de bibliophile, amoureux des beaux vélins et des belles typographies.

Remy de Gourmont voulait que le style fût toujours toujours en harmonie avec la pensée ; il désirait aussi que l'aspect extérieur du livre, la couleur, la qualité et jusqu'au grain même du papier, la forme des caractères, fussent en parfaite concordance avec cette pensée.

Il tenta de réaliser personnellement cette perfection en prenant le souci de choisir lui-même les papiers, les caractères, et le format de ses volumes, et en ne confiant jamais qu'à de vrais artistes comme Henry de Groux ou Georges d'Espagnat le soin de les illustrer.

En inscrivant ici la longue liste, interrompue par la mort, de ses ouvrages, c'est toute sa vie d'artiste et d'écrivain, intimement mêlée à son existence d'homme, qui resurgit devant nos yeux, je me souviens de l'émo-

tion avec laquelle il ouvrit et caressa dans toute sa fraîcheur, tel de ces petits livres, un peu fané aujourd'hui, où il avait mis un peu du secret de son cœur et de son cerveau.

JEAN DE GOURMONT.

PREMIÈRE PARTIE

Ouvrages de vulgarisation.

N. B. — La mention B. F. suivie d'une date indique la date où l'ouvrage a été annoncé par la *Bibliographie de la France*.

1882.

Bibliothèque du jeune âge. **Un Volcan en éruption**, par Remy de Gourmont, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Librairie générale de vulgarisation, Degorce Cadot, 9, rue Verneuil.

Tours, Imp. Rouille-Ladevèze.

Vol. in-18 de 70 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso le nom de l'imprimeur), 1 f. non ch. (titre) plus à la fin du vol. 1 f. blanc.

1882.

Bibliothèque du jeune âge. **Un Volcan en éruption**, par Remy de Gourmont, attaché à la Bibliothèque

Nationale. Paris, Librairie générale de vulgarisation, A. Degorce Cadot, 9, rue Verneuil.

Paris, Imp. Chaix, succ. de Saint-Ouen.

Vol. in-16, illustré, couv. imp. illustrée, 77 pp. y compris : 1 f. non ch. (faux titre avec au verso le catalogue de la collection), 1 f. non ch. (titre), plus à la fin du volume 1 page blanche et 1 f. non ch. (nom de l'imprimeur).

1882.

Bibliothèque du jeune âge. **Une Ville ressuscitée,** par Remy de Gourmont, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Librairie générale de vulgarisation, A. Degorce Cadot, 9, rue Verneuil, 1882.

Paris, Imp. Chaix, succ. de Saint-Ouen.

Vol. in-16, illust., de 72 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso le nom de l'imprimeur), 1 f. non ch. (titre), plus à la fin du vol. 1 f. non ch. (table des matières) et 1 f. non ch. (table des gravures).

1882.

Bibliothèque du jeune âge. **Une Ville ressuscitée,** par Remy de Gourmont, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris. Librairie générale de vulgarisation, 9, rue Verneuil.

Tours, Imp. Rouille-Ladevèze.

Vol. in-18, illustré, 72 pp. y compris : 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la table des matièret), 1 f. non ch. (titre). Le nom de l'imprimeur est au bas de la dernière page.

1884.

Bibliothèque des publications illustrées. **En Ballon,** par Remy de Gourmont, attaché à la Bibliothèque

Nationale. Paris. A. Degorce Cadot, éditeur, 9, rue Verneuil.

Imprimerie D. Bardin et Cie, à Saint-Germain.

Vol. in-4 avec fig., imprimé à 2 colonnes, 36 pp. y compris 1 f. non ch., titre.

B. F., le 25 octobre 1884.

1884.

Bibliothèque des notions générales. **En Ballon,** par Remy de Gourmont, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Librairie générale de vulgarisation, 9, rue Verneuil.

Imp. D. Bardin et Co, à Saint-Germain.

Vol. in-16, illustré, 1 f. non ch. (faux titre avec gravure au verso), 1 f. non ch. (titre avec au verso la table des gravures, plus 187 pp., plus à la fin du vol., 1 page non ch. (table des chapitres).

1885.

Bibliothèque des notions générales. **En Ballon,** par Remy de Gourmont, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, Librairie générale de vulgarisation, 9, rue Verneuil.

Imp. D. Bardin et Co, à Saint-Germain.

Vol. in-16, illustré (faux titre avec gravure au verso), 1 f. non ch. (titre avec au verso le catalogue de la collection et le nom de l'imprimeur), plus 192 pp., plus à la fin du vol. 1 f. non ch. (table des gravures).

1883.

Collection illustrée. *Bibliothèque du jeune âge.* **Bertrand du Guesclin,** par Remy de Gourmont. Paris,

Librairie générale de vulgarisation. A. Degorce Cadot.

Aureau, Imprimerie de Lagny.

Vol. in-16 avec fig., couv. cartonnée toile rouge. 64 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso le catalogue de la librairie) et 1 f. non ch. (titre avec illustration au verso).

1883.

Collection illustrée. *Bibliothèque du jeune âge.* **Tempêtes et Naufrages**, par Remy de Gourmont, attaché à la Bibliothèque Nationale (sans date). Paris, Librairie générale de vulgarisation, A. Degorce Cadot.

Aureau, Imp. de Lagny.

Vol in-16, couv. cartonnée, toile violette, 64 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre), 1 f. non ch. (titre avec au verso le catalogue de la collection).

1884.

Les Derniers jours de Pompeï. Paris, Librairie générale de vulgarisation, Degorce Cadot (sans date).

Vol. in-18, avec vignettes.

(Cet ouvrage manque à la Bibliothèque Nationale.)

1888.

Les Français au Canada et en Acadie, par Remy de Gourmont. Ouvrage illustré de 50 gravures. Paris, Librairie Firmin Didot et C°, Imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56, 1888.

Typ. Firmin Didot, au Mesnil (Eure).

Vol. in-8, 224 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso le nom du typ.) et 1 f. non ch. (titre).

B. F., juillet 1888.

1890.

Chez les Lapons. Mœurs, coutumes et légendes de la Laponie norvégienne, par Remy de Gourmont. Ouvrage illustré de 31 gravures. Paris, Librairie de Firmin Didot et Cie, Imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56, 1890.

Typ. Firmin Didot, Mesnil (Eure).

Vol. in-8, couv. papier fantaisie, 140 pp. y compris 1 f. blanc, 1 f. non ch. (faux titre avec au verso le nom de l'imp.), 1 f. non ch. (titre), plus à la fin du vol. 1 f. non ch. (table) et 1 f. blanc.

B. F., juillet 1890.

1893.

Remy de Gourmont. **Les Canadiens en France.** Ouvrage illustré de 42 gravures. Paris, Librairie de Firmin Didot et Cie, Imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56.

Typ. Firmin Didot et Co, Mesnil (Eure).

Vol. in-8, couv. papier fantaisie bleu, 256 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso le nom du typographe), 1 f. non ch. (gravure en frontispice) et 1 f. non ch. (titre).

DEUXIÈME PARTIE

Les Œuvres.

1886.

Merlette, Paris, Librairie Plon, E. Plon-Nourrit, Imprimeurs.

Vol. in-18, couverture imp. (papier jaune), 1 f. non

ch. (faux titre), avec au verso la date de dépôt et le nom de l'imprimeur, 1 f. non ch. (titre), plus 287 pages dont la dernière porte au bas le nom et l'adresse de l'imprimeur, plus 1 p. blanche.

Edition originale enregistrée dans la B. F. le 20 février 1886.

1890.

Sixtine, roman de la vie cérébrale [avec cette épigraphe] : Status evanescentiæ. Leibnitz. Paris, Nouvelle librairie parisienne. Albert Savine, éditeur, 12, rue des Pyramides, 1890. Tous droits réservés.

(*Evreux, Imprimerie de Charles Herissey.*)

Vol. in-18, couv. imp. (*papier jaune*), 314 pp. y compris : 1 f, n. ch. (*faux titre*), avec au verso la liste d'ouvrages du même auteur et le nom de l'Imprimeur ; 1 f. non ch. (*titre*) ; 1 f. n. ch. (*dédicace* à Villiers de l'Isle-Adam, épigraphe et date : 19 août 1899) plus à la fin du volume 1 f. non ch. pour le catalogue de la librairie.

Exemplaire de luxe : environ une quinzaine d'exemplaires sur papier de Hollande.

Edition originale, enregistrée dans la B. F. du 13 décembre 1890.

1892.

Lilith. Paris. Des Presses des Essais d'Art libre, 8, rue Jacquier.

Achevé d'imprimer par Edmond Girard, le 17 octobre 1892.

Vol. in-8, couverture papier teinté, portant seulement Lilith en lettres hébraïques, 2 ff. blancs, plus 1 f. non ch. (justification), plus 103 pp. (y compris le faux

titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre), plus, à la fin du volume, 1 page blanche, 1 f. non ch. (bibliographie de Lilith), 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 1 f. blanc.

Tirage limité à 133 exemplaires numérotés et signés par l'auteur, soit : 9 sur Japon vert enfer, 23 sur papier vergé des Vosges et 101 sur papier fort teinté.

Edition originale.

1892.

Litanies de la Rose. Paris, Edition du *Mercure de France* et se vend chez Léon Vanier, libraire, 19, quai Saint-Michel, MDCCCXCII (1892).

(Achevé d'imprimer le 25 avril 1892, par A. Davy.)

Vol. in-16, couv. imprimée (papier teinté), ne portant pas le nom de l'éditeur, 29 pages y compris : 1 f. non ch. (qui porte au verso la *justification*) ; 1 f. non ch. (*faux titre*) avec au verso la liste des œuvres du même auteur et la liste des ouvrages en préparation ; 1 f. non ch. (*titre*), 1 f. non ch. (*dédicace* à Henry de Groux), plus, à la fin du volume, 1 page blanche et 1 f. non ch. contenant l'achevé d'imprimer.

Tirage unique à 84 ex. sur Japon français à la main, numérotés et signés par l'auteur : 21 ex. sur Japon Isabelle, 21 ex. sur Japon rubis oriental, 21 ex. sur Japon jaspe gris de fer, 21 ex. sur Japon havane.

Edition originale enregistrée dans la B. F. le 30 novembre 1892.

1892.

Le Latin mystique, les poètes de l'Antiphonaire et la Symbolique au Moyen Age, Préface de J.-K. Huysmans, miniature de Filiger. A Paris, Edition du

Mercure de France et se vend chez Léon Vanier, libraire, XIX, quai Saint-Michel, MDCCCLXXXXII (1892).

Achevé d'imprimer le 20 septembre 1892 sur les presses de Edouard Monnoyer, au Mans (Sarthe).

Vol. in-8, couv. imp. (papier gris), ornée d'une miniature en couleurs de Filiger ; XVI pp. y compris 1 f. blanc, 1 f. non ch. (faux titre, avec au verso la justification) ; 1 f. non ch. (titre et la préface) ; 378 pp. plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (achevé d'imprimer).

Exemplaires de luxe.

Tirage limité à 199 ex. signés par l'auteur, savoir : 1 ex. sur papier Whatman, 2 ex. sur papier vergé des Vosges à la forme, 7 ex. sur papier de Japon pourpre cardinalice, 9 ex. sur papier du Japon violet évêque, 10 ex. sur papier de Hollande, 170 ex. sur papier teinté.

Edition originale enregistrée dans la B. F. le 14 janvier 1893.

1893.

Fleurs de jadis. Achevé d'imprimer par Ed. Monnoyer, le 15 septembre 1893.

Edition du *Mercure de France*.

Vol. in-16 écu, couverture (papier jaune), ne portant qu'un fleuron au recto et au verso. 1 f. (faux titre avec au verso le nom de l'éditeur et la justification) ; 1 f. (titre) ; 1 f. (dédicace à Pierre Quillard), plus 21 ff. de texte (achevé d'imprimer au verso du dernier f.).

Exemplaires de luxe. Tirage limité à 47 exemplaires sur papier vergé de Hollande, numérotés et signés par l'auteur.

Edition originale.

1893.

Theodat. A Paris. Edition du *Mercure de France*, 15, rue de l'Echaudé, 1893.

Typographie Edmond Monnoyer.

Vol. in-12 carré, couv. rempliée imitant une étoffe byzantine et représentant trois lions mauves portant tous le titre, sur fond vieil or, 2 f. blancs dont 1 dans la couv., plus 53 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (dédicace à M[me] B. de Courrière avec au verso la date à laquelle Théodat fut représenté), plus à la fin du volume 1 p. b. et 3 f. blancs dont 1 dans la couv.

Exemplaires de luxe.

Tirage limité à 290 ex. numérotés et monogrammés par l'auteur, sur papier teinté dont : 18 vert byzantin, 6 sur papier vergé d'Arches et 6 sur papier Whatman.

Edition originale enregistrée dans la B. F. le 29 juillet 1893.

1893.

L'Idéalisme. A Paris. Edition du *Mercure de France*, 15, rue de l'Echaudé, 1893.

Achevé d'imprimer sur les presses de Edmond Monnoyer, au Mans, le 1[er] mai 1893. Frontispice de Filiger.

Vol. in-12, couverture papier mauve, ne portant que le titre en lettres dor. 1 f. blanc, plus 60 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (en tête de la notice), plus, à la fin du volume : 1 f. non ch. (en tête de la table), 1 f. non ch. (table), 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 2 ff. blancs.

Exemplaires de luxe. Edition limitée à 170 exemplaires sur papier teinté, numérotés et monogrammés par l'auteur, dont 15 exempl. sur papier vélin de Hollande Van Gelder.

Edition originale enregistrée dans la B. F. le 15 juillet 1893.

1893.

Le Fantôme. A Paris. Edition du *Mercure de France*, 15, rue de l'Echaudé Saint-Germain (1893).

Imp. Le Mans, chez Monnoyer.

Vol. grand in-12, couverture papier gris, portant seulement le titre imprimé à rebours. 2 f. blancs, plus 113 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (épigraphe), 1 f. non ch. (en-tête du premier chapitre), plus, à la fin du volume, 1 p. blanche, 1 f. non ch. (en-tête de la table), 1 f. non ch. (table avec le nom du typographe au bas de la page), 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Tirage limité à 337 exemplaires numérotés et signés par l'auteur, savoir : 300 sur papier vélin teinté, 13 sur Japon français rose fané, 12 sur papier vergé de Hollande Van Gelder, 6 sur papier de Japon impérial de l'Imselsu Kio Ku.

Tous les exemplaires contiennent deux lithographies originales de Henry de Groux. Il a été réservé de ces lithographies 43 épreuves à grandes marges dont 7 avant la lettre.

Edition originale enregistrée dans la B. F. le 24 juin 1893.

1894.

Histoires magiques. A Paris. Édition du *Mercure de France*, 15, rue de l'Échaudé, 1894.

Achevé d'imprimer sur les presses de Edmont Monnoyer, au Mans, le 25 octobre 1893. *Frontispice*, lithographie de Henry de Groux.

Vol. in-12, couv. imp., rempliée en papier fantaisie rouge à fleurs vertes, 2 f. blancs dont 1 sous la couv., plus 199 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (en tête du premier conte), plus à la fin du volume 1 page blanche, 1 f. non ch. (table), 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 2 f. blancs dont 1 sous la couverture.

Exemplaires de luxe. Tirage limité à 278 sur vélin ivoire, 7 sur Hollande Van Gelder jaune-jaune, 7 sur Japon impérial, 7 sur Chine.

Édition originale.

Il a été fait une *2e édition* même format, même disposition et même nombre de pages. Le nombre de tirage n'est pas mentionné. *Paris, 1895.*

1894.

Proses moroses. A Paris. Édition du *Mercure de France*, XV, rue de l'Échaudé (MDCCCLXXXXIV), 1894.

Le Mans, Typ, Ed. Monnoyer.

Vol. in-24, couv. rempliée papier bleu, illustré d'un dessin gothique portant le titre, 2 f. blancs dont 1 sous la couverture, plus 101 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (en tête du livre), plus à la fin du vol. 1 page blanche, 1 f. non ch. (table), 2 f. non ch. dont 1 sous la couv.

Exemplaires de luxe. Tirage à petit nombre, quelques exemplaires sur Japon impérial.

Édition originale enregistrée dans la B. F. en mai 1894.

Il existe une seconde édition de cet ouvrage identique à la première mais sans date.

1894.

Le Château Singulier (MDCCCXCIV), 1894. Imprimé par Charles Renaudie, 56, rue de Seine, Paris.

Orné de 32 vignettes en bleu et en rouge.

Vol. petit in-16, couv. papier jaune, imprimée en lettres bleues (la première lettre du titre est rouge), 2 f. blancs, plus 81 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre), 1 f. non ch. (liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (justification), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (en-tête du 1er chapitre), plus à la fin du volume 1 f. non ch. (table), 1 f. non ch. (achevé d'imprimé) et 2 f. blancs.

Exemplaires de luxe. Tirage à petit nombre, quelques exemplaires (dont 7 sur Chine), à grandes marges.

Édition originale enregistrée dans la B. F., le 5 octobre 1894.

1894.

Hieroglyphes et autres poèmes par Remy de Gourmont. Frontispice de Henry de Groux (Épigraphe) : Scripsi et leges in deserto. A Paris. Édition du *Mercure de France,* MDCCCXIV (1894).

Manuscrit autographique en feuillets (0m,30 sur 0m,44) avec une lithographie originale par Henry de Groux en frontispice.

1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), frontispice et 19 f. de texte, plus à la fin du volume 1 f. blanc.

Tirage limité à 25 ex., soit : 22 sur Japon français teinté et 3 sur Japon impérial.

Édition originale.

1894.

Histoire tragique de la Princesse Phenissa, expliquée en quatre épisodes par Remy de Gourmont. A Paris, Édition du *Mercure de France*, XV, rue de l'Échaudé, MDCCCXCIV (1894).

Achevé d'imprimer pour le Mercure de France, par A. Davy, le 3 novembre 1893.

Vol. in-8 Royal, couv. rempliée imp. sans nom d'éditeur, papier gaufré bleu vert, 2 f. blancs dont 1 sous la couv., plus 44 pp. y compris 1 f. non ch. blanc, 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (Dramatis personae), 1 f. non ch. (en tête du 1[er] épisode), plus à la fin du volume 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 3 f. blancs dont 1 sous la couv.

Exemplaires de luxe. Tirage limité à 98 et numérotés et signés par l'auteur sur papier du Japon.

Édition originale.

1895.

Phocas avec une couverture et trois vignettes, par Remy de Gourmont. A Paris, Collection de l'Ymagier et se vend au *Mercure de France*, rue de l'Échaudé, l'An MDCCCXCV (1895).

Imprimé pour l'Ymagier par C. Renaudie, 56, rue de Seine, 56.

Vol. in-12, couverture papier gris bleu avec deux dessins de Remy de Gourmont, 1 f. blanc, plus 28 pp. y compris 1 f. non ch. indiquant la collection de l'Ymagier, 1 f. non ch. (faux titre), 1 f. non ch. titre

avec une vignette, 1 f. non ch. (dédicace à Octave Mirbeau), 1 vignette au début du texte et 1 vignette à la fin, plus à la fin du volume 1 f. non ch. portant le nom de l'imprimeur et la marque de l'Ymagier et 2 f. blancs.

Tirage à petit nombre.

Édition originale enregistrée dans la B. F., le 28 novembre 1894.

(*A suivre.*)

Jean de Gourmont et Robert Del Donne.

UN LEGS IMPORTANT

A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Mme la baronne Salomon de Rothschild, décédée récemment à Paris, a légué ses livres et ses manuscrits à la Bibliothèque Nationale.

Un examen rapide de cette collection dont M. Viennot, conservateur à la Bibliothèque Nationale, fait actuellement le recensement, nous permet de donner aux lecteurs du *Bulletin* un sommaire aperçu des livres compris dans cette généreuse donation.

Les manuscrits sont peu nombreux. Nous signalerons un *Flavius-Joseph*, manuscrit italien du xvie siècle avec frontispice richement enluminé dans une belle reliure aux armes des Médicis ; un manuscrit allemand du xvie siècle, généalogie d'une famille allemande, auquel on a joint des gravures de *Hans Burgmair* coloriées, dans une somptueuse reliure en mosaïque de *Trautz-Bauzonnet*.

Parmi les livres imprimés, mentionnons une série assez importante de gothiques français : *Le Champion des dames*, édition de *Guillaume Le Roy* de *Lyon* ; le *Roman de la Rose*, édition de *Jean Du Pré*, de *Paris* ; la *Passion* de *Lyon*, 1499 ; le *Journal spirituel* de *Verard*, 1505, plusieurs livres d'*Heures*, imprimés par *Verard, Simon Vostre* et *Geofroy Tory*.

Sans nous arrêter aux livres des XVIe et XVIIe siècles où se trouvent quelques bons ouvrages dans de riches reliures de *Trautz*, de *Capé*, de *Niedrée*, de *Lortic*, etc., nous pouvons signaler une précieuse série de livres à figures du XVIIIe siècle, acquis pour la plupart à la vente des livres de la bibliothèque du comte de La Bédoyère en 1862. Nous trouvons là un délicieux exemplaire du *Daphnis* de 1718 dans une riche reliure en mosaïque de *Padeloup*; le *Molière*, de Bret, 1773, avec les figures de *Moreau* avant la lettre et 24 eaux-fortes; le *Télémaque* de 1785, relié par *Bradel-Derome*, avec les figures avant la lettre; le *Voltaire* de *Kehl* avec les figures de *Moreau* avant la lettre; les dessins originaux de *Moreau le jeune* pour les *Œuvres de Molière*, suite publiée par *Renouard*; les dessins de *Moreau*, pour les *Fabliaux* publiés par Legrand d'Aussy; les tirages à part des figures de *Marillier* pour les *Fables de Dorat*, dans une reliure de *Noël*, etc., etc.

Dans les ouvrages modernes quelques bons livres bien reliés. Nous signalerons seulement un exemplaire de *Paul et Virginie* édition publiée par *Curmer* en 1838, imprimé sur papier de Chine, richement relié par *Capé*.

A côté de ces livres français, se trouve un lot plus considérable, et qui sera bien accueilli à la Bibliothèque, d'ouvrages allemands des XVe et XVIe siècles, illustrés par *Dürer*, *Burgmair*, *Weiditz*, *Holbein*, *Jost Amman*, etc. Dans ces livres signalons deux précieux incunables : *Erklärung der zwölf Artikel des Apostels*, de *Ulm*, 1485 et le *Heldenbuch* de *Strasbourg* (vers 1480), tous deux avec de curieuses figures.

Peu de belles reliures anciennes, sauf un volume relié en mosaïque portant le nom de *Maioli*; une riche

reliure à la fanfare sur le livre de *Natalis* ; l'exemplaire de dédicace de la *Lyre du jeune Apollon* (le jeune Beauchasteau), dans une reliure en maroquin doublé, dans le genre de *Le Gascon*, aux armes de Louis XIV.

Quelques-uns de ces ouvrages, qui se trouveront un peu perdus dans les arcanes de la Bibliothèque Nationale, auraient été favorablement accueillis par les bibliophiles d'aujourd'hui s'ils avaient été dispersés aux enchères.

E. R.

ÉCHOS

Charles Asselineau et les collaborateurs du Bulletin du Bibliophile. — On sait que pendant près de quinze ans, de 1859 à sa mort, le premier et fameux bibliographe des romantiques collabora assidûment au *Bulletin du Bibliophile* où il a donné de spirituelles chroniques littéraires et de précieuses notes bibliographiques sur ses contemporains. Nous extrayons le fragment suivant d'une lettre, inédite jusqu'ici, qu'il écrivait le 7 juillet 1863 à Jean Wallon pour l'engager à publier quelques articles sur le *Bulletin*.

« *Le Bulletin du Bibliophile publié par la Librairie Techener est le plus ancien des recueils de ce genre et en est encore le premier et le mieux fait.*

« *Fondé en 1834 par Charles Nodier, il a eu tout d'abord pour rédacteur G. Duplessis, Monmerqué, P. Lacroix, Veinant, Amanton, et toute la fine fleur de la bibliographie d'alors.*

« *La collection qui forme 30 volumes est une véritable encyclopédie bibliographique. Les derniers arrivés n'ont point de genèse : les noms qui reviennent le plus souvent sont ceux de MM. de Sacy, J. Brunet, le prince Galitzin, Edouard Gardet, de Gaulle, Paulin Paris, Paul Lacroix, J.-B. Rathery, le marquis de Gaillon et votre serviteur.* »

On voit quelle était, dès cette époque, l'importance prise par le *Bulletin du Bibliophile* ; mais on pourrait aujourd'hui ajouter bien des noms à ceux-ci ; car le *Bulletin du Bibliophile* s'honore d'avoir compté encore, depuis sa fondation, au nombre de ses collaborateurs habituels : des littérateurs illustres comme Sainte-Beuve, Aimé-Martin, Victor Cousin, Lamartine, Chateaubriand, Champfleury, Emile Deschamps, Cuvilliers-Fleury, Jules Janin ; des bibliographes et des savants éminents comme Paulin Paris, Gabriel Peignot, Quérard, Barbier, Quicherat, Viollet-le-Duc, et plus tard Léopold Delisle, Emile Picot, Gaston Paris; des bibliophiles fameux, avec le duc d'Aumale, le comte de Baillon, le baron de Claye, Ambroise Firmin-Didot, le baron Double, le marquis du Roure, le marquis des Granges de Surgère, le prince d'Essling, le vicomte de Grouchy, le marquis de Laborde, le baron Pichon, etc.

Un hommage peu connu à Mme Desbordes-Valmore. — On le trouve dans l'*Almanach des Muses* de 1821 sous forme de la poesie suivante adressée à l'auteur des *Pleurs*.

Peintre et poëte tour à tour,
Simple et touchante Marceline,
Apollon, au nom de l'Amour,
T'a prêté sa lyre divine.
Tout cède au prestige charmant
Des chants plaintifs que tu soupires :
Organe pur du plus doux sentiment,
Tu le peins comme tu l'inspires.

J'avais vu fuir avec douleur
Cette douce mélancolie,
Ce vague heureux, premier bonheur
Et premier rêve de la vie.
Je pleurais ce prisme enchanté
Par qui tout plaît, tout se colore ;
Mais je t'écoute et mon cœur agité
Te doit une seconde aurore.

De l'amour des brulans désirs
A te voir échauffant nos veines,
Tu fais envier ses plaisirs
Et tu fais regretter ses peines ;
On voit renaître sous tes doigts
La muse dont Lesbos s'honore,
Et chaque son de ton luth, de ta voix,
Nous dit : Sapho respire encore.

Ce qu'il y a de curieux dans cette pièce, ce n'est pas seulement l'hommage prématuré qu'elle offre à une quasi-débutante, c'est aussi le nom du signataire. Quel est ce premier et élégiaque admirateur de Marceline ? Un des princes de la chanson et du vaudeville — le gaillard et jovial Désaugiers.

Une Société de bibliophiles suisses. — Il s'est fondé à Berne, le 10 juin 1921, une Société suisse des Bibliophiles qui se propose de publier chaque année un ouvrage de luxe ou un catalogue des ouvrages rares et curieux, anciens et modernes, publiés en Suisse ou concernant ce pays. Le nombre des membres est limité à 200 qui reçoivent gratuitement les publications de la Société. Pour l'année 1921, la Société a édité la « Feuer-Idylle » poème de

l'écrivain national suisse Gottfried Keller, tiré à 200 exemplaires numérotés et orné de 13 eaux-fortes de Richard Hald. Elle se propose, vu l'accueil qu'elle a trouvé en Suisse française, de publier ultérieurement des ouvrages en langue française. La Société compte actuellement 65 membres et a constitué, dans son assemblée générale du 12 mars 1922 à Berne, un comité composé de MM. W. Meyer et Bloesch, bibliothécaires à Berne, Mlle Marti et le Dr Schnyder, à Berne, et Marc V. Grellet, libraire à Neuchatel.

Le « Livre français » à Stockholm. — L'exposition du Livre français organisée par le Cercle de la Librairie et la Chambre de commerce française de Stockholm, sous le patronage de notre ambassadeur, a remporté le plus vif succès. Le Roi et le Prince royal de Suède ont honoré de leur visite les diverses salles de l'Académie des Beaux-Arts, où quatre-vingts de nos éditeurs étaient représentés et où les ouvrages de luxe avaient attiré de nombreux bibliophiles.

Les gaietés des catalogues. — Un catalogue récent de province vient d'inaugurer une mention nouvelle pour signaler les dos cassés. Il se contente d'indiquer simplement : *dos c.* Impossible, comme on voit, de pousser plus loin la discrétion et l'euphémisme.

LES VENTES

La vente Henry Meilhac. — Du 25 au 29 avril, aux galeries Georges Petit, M. Lair Dubreuil, commissaire-priseur, assisté de M. Meynial, libraire, a procédé à la vente de la bibliothèque du célèbre auteur dramatique, dont le catalogue abondait en beaux exemplaires et en pièces de toute rareté.

Les alsatiques de la collection Engel-Gros. — Les 17 et 19 mai à Mulhouse, chez M. Gangloff, sera dispersée aux enchères la collection de livres, manuscrits, gravures et dessins ayant trait à l'Alsace-Lorraine et composant la collection Engel-Gros.

COURRIER DES ABONNÉS

QUESTIONS

Une édition des œuvres de Voltaire renferme-t-elle une pièce datée de février 1766, ayant pour titre « Vers de Mr de Voltaire à Henri Quatre, sur la mort de Monseigneur le Dauphin » composée de 58 vers, le premier étant « intrépide soldat, vrai chevalier, grand homme » et le dernier « Ce qui fit sur la terre?... Il t'apprit à mourir ».

Cette pièce aurait été composée après la mort du dauphin Louis, père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X, survenue le 20 décembre 1765.

RÉPONSE AU SUJET DE LA 2e ÉDITION DU TRAPPISTE

Le Trapiste, poëme. Par l'Auteur des Poëmes antiques et modernes : Héléna, Le Somnambule, La Femme adultère, La Prison, etc. *Seconde Edition.* A Paris, chez Guiraudet et Gallay, Imprimeur et Libraire, rue Saint-Honoré, n° 315, vis-à-vis Saint-Roch ; Painparré, Libraire, Palais-Royal, Galerie de bois ; Pélicier, Libraire, place du Palais-Royal, 1822.

In-8 de 1 feuille 1/2 : 24 pages, dont les deux premières et les deux dernières sont blanches ; seules les deux premières comptent dans la pagination qui s'arrête à 22. La 1/2 feuille est paginée 9-16.

Le v° du titre (p. 4), qui est blanc, porte, dans le bas, la mention suivante : « Imprimerie de Guiraudet » ; le faux titre (p. 5) porte : « Le Trapiste, poëme ». Epigraphe de quatre lignes, empruntée aux Psaumes : « Je suis devenu étranger à mon frère... » ; le poème occupe les p. 7 à 22.

Titre, faux titre, titre courant, poème, orthographient uniformément « Trapiste » avec un seul p.

L'exemplaire que je possède est celui de Jules Lefèvre ; il est rogné et n'a pas de couverture imprimée.

Un Vieux Bibliophile.

CHRONIQUE

LES LIVRES MODERNES DE LA COLLECTION MEILHAC

M. Édouard Rahir ayant bien voulu se charger d'apprécier les livres anciens de la collection Meilhac, mon rôle se bornera à vous parler des volumes modernes qu'elle renfermait. A cet égard, c'était, comme la plupart des bibliothèques datant d'une cinquantaine d'années, une collection assez disparate, tant par la diversité des reliures et des états que par le plus ou moins de qualité des exemplaires. D'où forcément des hauts et des bas dans les adjudications.

En outre, la renommée de l'auteur comme la notoriété de la salle Georges Petit où se faisait la vente, devaient nécessairement attirer des acquéreurs étrangers aux cadres de la bibliophilie, et dont les enchères, moins informées que d'autres, risquaient de fausser l'échelle des prix, généralement admise.

Ce qui, d'ailleurs, s'est effectivement produit pour un assez grand nombre de volumes. Mais il serait trop long d'énumérer ici toutes les erreurs en plus ou moins, et nous nous contenterons de relever les plus saillantes.

Parmi celles-ci, sans contredit, il faut d'abord citer les surenchères ayant poussé jusqu'au prix fantastique de 6 800 francs l'exemplaire des Poësies *d'André Chénier, 1820.*

Ce numéro était indiqué comme « précieux exemplaire ». Mention, dont on a, depuis quelques temps, une tendance à abuser dans les catalogues et qui, ici, ne se justifiait que faiblement. Un exemplaire, pour être déclaré précieux, doit réunir un minimum de qualités exceptionnelles : par exemple, une insigne rareté, une reliure mirobolante, une provenance

fameuse, une dédicace signée d'un nom illustre et adressée à un personnage célèbre. Or on eût vainement cherché ces avantages dans le volume en question. L'édition en était plus que commune et sans valeur littéraire quant au texte, la reliure convenable mais quelconque, la provenance peu intéressante, puisque le premier possesseur n'était que H. Delatouche, écrivain obscur et simple collationneur des manuscrits de Chénier, la dédicace sans grand attrait puisqu'elle n'était adressée qu'à ce polygraphe estimable mais bien oublié qui a nom Nodier. Comme seule parure de marque, au demeurant, une petite poésie autographe de Chénier, morceau assez médiocre pour n'avoir pas été retenu dans l'édition originale et qui, sans discréditer le poète, n'ajoute que peu à sa gloire. Mon érudit ami M. Meynial me permettra de faire observer qu'il n'y avait là aucune des caractéristiques du livre « précieux ». C'était tout au plus un exemplaire « curieux » qui, en évaluant complaisamment l'autographe à mille francs et le volume à deux cents, plus un boni de trois cents pour l'ensemble, eût été très largement payé par une enchère finale de quinze cents francs.

Entre ce prix et celui qu'obtint le volume, vous voyez la marge et on se demande sous l'impulsion de quelles idées ou de quels raisonnements les amateurs ont pu la franchir.

Une autre bizarrerie non moins ahurissante, c'a été le prix atteint par une édition originale de Carmen *qui, celle là, ne se recommandait d'aucune particularité spéciale, sauf une de ces lettres de Mérimée comme il en traîne chez tous les marchands d'autographes. Elle était en sus déparée par deux portraits de facture récente et jurant avec l'époque de l'ouvrage. Et la couverture même portait une date postérieure d'un an à celle du titre. Tout cela n'a pas empêché ce volume, qui se paie journellement — prix fort — dans les six à huit cents, de monter à 5 600 francs, sans qu'il soit humainement possible d'expliquer par quels degrés les enchères ont grimpé jusque-là. Et les mêmes Mériméens qui se disputaient à coups de liasses cet exemplaire plus que banal, le mois dernier, comme je vous le signalais, avaient laissé partir à huit cents*

francs la véritable édition originale de Carmen, *tirage hors commerce et rarissime, devançant d'un an l'édition censément originale, et rehaussée, par surcroît, d'une dédicace en grec par l'auteur ! On se récrie souvent devant les « folies » des ventes. Que dire alors de leurs absurdités ?*

A l'égard des Flaubert, qui constituaient, du reste, un des plus remarquables ensembles de la collection, les amateurs m'ont semblé montrer, dans leurs enchères, plus d'équilibre, de goût et de clairvoyance, sauf un dédain assez mystérieux envers l'exemplaire de Salammbo *sur hollande, adjugé pour la somme dérisoire de deux mille francs.*

Mais, quelques numéros plus loin, leur incohérence n'allait pas tarder à se ressaisir en abordant les Goncourt. Je n'ignore pas que les Goncourt ont le grave tort de n'être pas bibliophiliquement très à la mode. Néanmoins s'il est un de leurs livres sur lesquels tous les lettrés sont d'accord pour y reconnaître non seulement un des meilleurs parmi les romans du XIXe siècle mais l'ouvrage le plus profond, le plus émouvant, le plus humain qu'aient signé les deux frères ; c'est bien Germinie Lacerteux. *L'exemplaire qu'en offrait la collection Meilhac était un des plus intéressants qui aient passé depuis longtemps en vente. Un des* sept *sur hollande, dédié à Poulet-Malassis, ayant figuré ensuite dans la bibliothèque Paillet, une excellente demi-reliure d'époque, il formait une pièce de choix, digne des plus généreuses enchères. Or, c'est péniblement que le volume a atteint trois cent quatre-vingts francs !*

Il est vrai que, l'instant d'après, la même assistance poussait à trois mille francs un des vingt cinq *exemplaires sur hollande, et* sans dédicace, *de la* Maison Tellier !

Mais, me direz-vous, quel remède contre le retour de telles aberrations ? Peut-être, au début de chaque grande vente, un petit cours pour adultes, où l'on renseignerait le public sur la valeur bibliophilique respective des exemplaires à disperser et sur la distance qui sépare un grand roman d'un joyeux conte.

Fernand Vandérem.

UNE POÉTESSE PROTESTANTE

DU

XVIe SIÈCLE

MARIE DE BRABANT

Les poétesses protestantes n'ont pas été nombreuses au XVIe siècle, c'est donc une heureuse trouvaille d'en avoir découvert une, ignorée de *La France Protestante*, si riche en notices sur nombre de personnages obscurs et par cela même d'autant plus intéressants pour leurs descendants, s'il en existe encore. En sera-t-il de même pour la famille de Brabant ? Nous l'espérons, mais nous avouons franchement que nous n'avons pas poursuivi nos recherches généalogiques au delà du commencement du XVIIIe siècle.

C'est à un petit volume rarissime et curieux que nous devons de connaître Marie de Brabant :

Annonces || de l'esprit, et || de l'ame fidele. || Contenant || le Cantique des Can || tiques de Salomon || en ryme Françoise, || Avec || le Triomphe de l'Agneau || par très illustre Princesse Marguerite || Royne de Navarre || Plus || Autres œuvres de mesme sujet la plus || part encores de la mesme || Princesse. || A S. Gervais, || Par les hoirs d'Eustace Vignon || M. D. C. II (1602). In-8 de 142 pp. chiffr. et 1 f. bl. (N. Ye 1630 Rés.).

Ce florilège religieux contient, en dehors d'une

vingtaine de morceaux anonymes, trois poésies, dont deux traductions en vers du *Cantique des Cantiques* de Salomon par *Marie de Brabant, femme du seigneur de Blacy,* et l'unique réimpression — la dernière depuis deux siècles — de douze pièces tirées des *Marguerites de la Marguerite des Princesses* de la sœur de François Ier, adoptée d'office par les protestants, alors qu'il n'est nullement acquis qu'elle ait adhéré à la Réforme. Les sympathies de Marguerite d'Angoulême pour Marot et autres religionnaires prouvent plutôt la bonté de son cœur et la constance qu'elle gardait dans ses amitiés. Quoi qu'il en soit de son orthodoxie catholique, il est certain que sa poésie manque totalement d'inspiration, c'est de la prose trop facilement rimée, aussi ne fait-elle, dans les *Annonces de l'Esprit*, aucun tort à Marie de Brabant. Leurs deux médiocrités se complètent.

Voici le peu de rensignements que nous avons trouvés sur Marie de Brabant.

Marie de Brabant, née entre 1538 et 1542, fille de Jean de Brabant, seigneur de Marault, Buxière, Villiers et Véjanne, et de Juliane d'Aulnay, perdit son père fort jeune. Par sentence du 16 janvier 1552, signée Bulavoine, greffier au bailliage de Chaumont, la tutelle et curatelle des enfants de Jean de Brabant, *Nicolas*, Jean, Jacques, Catherine, *Marie* et Edmée, est déférée à Juliane d'Aulnay, leur mère, et à Georges de Brabant, protonotaire du Saint-Siège apostolique, prévost de Champeau-en-Brie et chanoine de Saint-Germain l'Auxerrois, leur oncle. Une transaction du 23 juillet 1558 passée entre Nicolas de Brabant (1), écuyer, sieur de Marault, et sa sœur Marie sur les

(1) Il mourut à la fin de 1563 ou en janvier 1564.

successions de leur père et de leur oncle, constate que Nicolas est le tuteur de ses frères Jean (1) et Jacques, Marie étant alors majeure.

La généalogie de la famille de Brabant, dressée en mai 1670, par M. de Caumartin (2) est muette sur le mariage de notre Marie, il faut consulter celle de la famille Bellanger où il en est parlé incidemment :

Jacques de Brabant, frère de Marie, épousait par contrat du 13 juillet 1657, Marguerite de Tourotte ou Thourotte, fille de feu Mathieu de Tourotte, sieur de Blacy, et de Maisons, et de Françoise de Luxembourg : deux ou trois ans après, Marie elle-même devenait la femme de Claude, chevalier, baron de Tourotte, seigneur de Blacy, dont elle eut deux filles : Jaël, femme de Philippe Bellanger (3), écuyer, seigneur de la Doüardière, gentilhomme servant du prince de Condé, et Olda (4), femme de Jean de Hendé (5), seigneur du Buisson, capitaine de deux cents hommes de pied au régiment de Saint-Auger.

Avec Claude de Tourotte s'éteignait la famille de Tourotte ; aussi après la mort de Marie de Brabant la seigneurie de Blacy échut-elle partie au fils aîné de sa fille Jaël : Claude Bellanger, écuyer, seigneur de Blacy et de Fontenay, et au fils aîné de sa fille Olda : Claude

(1) Jean épousa en 1562 Marguerite de la Tour.

(2) Recherches sur la noblesse de Champagne, par M. de Caumartin, 1673, t. I pour les généalogies des familles de Brabant et de Bellanger, et t. II, pour celle de la famille Hendé.

(3) Les Bellanger avaient été anoblis, par arrêt enregistré à la Cour des Aides le 7 février 1608.

(4) Olda s'était mariée par contrat du 25 juillet 1599

(5) Les Hendé avaient reçu des lettres d'annoblissement en date du 3 septembre 1599.

de Hendé, sieur de Blacy, Norois et Goncourt. Enfin des Bellanger elle passa partie aux Lefebvre, sieurs de Blacy, dont plusieur des descendants émigrèrent en Angleterre ou en Hollande à la révocation de l'Edit de Nantes (1).

Nous ignorons la date exacte du décès de Marie de Brabant, mais elle survécut longtemps à son époux (2). Née catholique, elle a adhéré à la Réforme ; à quelle époque ? Est-ce avant ou après son mariage ? Toutes questions auxquelles nous ne pouvons répondre. Sa conversion a pu être l'œuvre de Denis Varnier, lieutenant aux Eaux et Forêts du bailliage de Vitry-le-François que nous voyons figurer comme témoin au contrat de mariage (1567) de Jacques de Brabant et de Marguerite de Tourotte. Ce Varnier, s'il ne l'était déjà, était appelé à devenir le chef du parti huguenot à Vitry ; il a dû prendre une grande influence sur l'esprit de Marie de Brabant. En tout cas, les familles de Brabant, Bellanger et Lefebvre ont compté au XVIIᵉ siècle, nombre de religionnaires (3).

N'est-ce pas à un vieux relent de papisme qu'on doit attribuer le choix qu'avait fait Marie de Brabant, pour exercer sa Muse, du *Cantique des Cantiques* de Salomon dont elle a donné une double version fort modernisée ? Elle y aurait travaillé pour soulager son cœur en l'absence de son époux :

> Mon amour refroidi par un oysif séjour
> A esté embrasé en chant cest amour !...

(1) L'un des Lefebvre, Philippe revint au catholicisme en 1685, et mourut en 1688 ; plusieurs de ses enfants étaient passés en Angleterre.

(2) Claude de Tourotte mourut vers 1600.

(3) G. Hérelle, *Le Protestantisme à Vitry* (Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François, t. XXII, XXV et XXVI).

Si on veut avoir une idée de la première version en voici un passage :

Fille de prince excellente
Combien est nette la plante
De tes pieds nets et polis
Dans ta chaussure jolis!

Quel est le joyau bien faict
De main d'un ouvrier parfaict
Plein de riches entailleures,
Tel est le tour façonné
De tes cuisses rond tourné
Avec tes belles joinctures.

Combien est une tasse ronde
Qui toute en liqueur abonde
Faicte d'ouvrage subtil,
Tel est ton petit nombril.

Et ton ventre proprement
Semble un monceau de froment
Duquel la plante est bordée
De beaux lis espauissans
Tour à l'entour blanchissans
Et d'une odeur embausmée.

Tes tettins sur ton corsage
Sont de la biche sauvage
Pareils aux petits gemeaux
Tant ils sont polis et beaux....

Ne poussons pas plus loin cette énumération indiscrète des beautés féminines dans l'intérêt de Marie de Brabant et aussi dans l'intérêt du lecteur !

Frédéric Lachèvre.

LES LIVRES ANCIENS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE D'HENRY MEILHAC

Henry Meilhac, dont on vient de vendre les livres aux enchères, était bien oublié des bibliophiles d'aujourd'hui. A sa mort, en 1897, il avait légué sa collection à son ami Ganderax qui s'en sépare aujourd'hui sans y avoir apporté aucune modification.

Meilhac n'était pas un bibliophile ardent et convaincu ; il achetait surtout les livres qui lui étaient utiles pour ses travaux et dans lesquels il espérait trouver des anecdotes ou des idées dont il pourrait tirer parti. Lorsque ses comédies étaient jouées avec succès (et cela arrivait souvent), en se rendant aux Variétés ou au Palais-Royal, il entrait soit chez Fontaine, soit chez Morgand, soit chez Conquet et achetait quelque livres à la mode ou un beau volume qui lui plaisait. Mais il n'avait pas tout conservé ! Il avait vendu ce fameux *Restif*, le plus beau et le plus complet ayant jamais été formé ; il avait vendu aussi la collection de toutes les pièces originales de Molière, placées dans un somptueux coffret, surmonté d'un petit buste de Molière. Le coffret était resté en belle place, les amis félicitaient l'heureux bibliophile, mais les précieuses plaquettes étaient envolées.

Dans la vente des 25-29 avril dernier, le catalogue rédigé par J. Meynial, comprenait 173 numéros de livres anciens ou de belles éditions modernes d'ou-

vrages d'auteurs anciens, qui ont produit 256915 francs. Sur ces 173 numéros 50 environ étaient des livres de lecture affectionnés et utilisés par l'écrivain : Œuvres de Brantôme, Cazotte, Crébillon fils, Diderot, Mme du Noyer, Imbert, Mercier, Métra, Restif, Tallemant des Réaux, Voisenon, etc. Il n'y a pas de prix intéressants à relever parmi ces volumes.

Une autre série d'une vingtaine d'ouvrages était constituée par les éditions originales des grands classiques français : No 65, *Les Caractères* de La Bruyère, 1696, reliure de *Trautz* : 620 francs ; 70, *La Princesse de Clèves* de Mme de Lafayette, 1678, reliure de *Capé* : 2820 francs ; 78, *Réflexions* de La Rochefoucauld, 1665 : 785 francs ; 81, *Gil Blas* de Le Sage, 1747 : 560 francs ; 108, Essais de Montaigne, 1580 : 4700 francs (l'exemplaire était dans une reliure sans valeur et court de marges) ; 109, *Les Essais*, édition de 1595, reliure de *Chambolle* : 3500 francs ; 117, *Les Provinciales* de Pascal, 1657, in-4, reliure de *Trautz* : 1005 francs ; 129, *Manon Lescaut* de l'abbé Prévost, 1731, belle reliure de *Thibaron* : 1700 francs ; 138, *Œuvres* de Regnard, 1708, 2 volumes, reliure de *Thibaron* : 755 francs.

Bien que ces prix soient très supérieurs à ceux d'achat, nous estimons qu'ils sont au-dessous de la valeur réelle de ces ouvrages, surtout lorsqu'on rapproche ces prix de ceux obtenus pour les éditions originales des auteurs contemporains.

De belles enchères ont été obtenues pour les ouvrages illustrés du XVIIIe siècle, assez nombreux dans la bibliothèque : No 7, *La Folle Journée* de Beaumarchais, 1785, rel. de *Chambolle*, avec les figures de *Saint Quentin*, AVANT LA LETTRE, mais remontées au filet d'encadrement : 1200 francs ; 9, *Le Decameron*

de Boccace, 1757-1761, 5 vol. en ancienne reliure en maroquin vert, exemplaire contenant les figures galantes : 18 400 francs : 22, *Les Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos, 1796, 2 vol. reliés en veau, exemplaire tiré sur papier vélin, avec les figures avant la lettre : 4000 francs : *Les Baisers* de Dorat, 1770, riche rel. de *Thibaron* : 2800 francs : 68, *Les Chansons* de La Borde, 1773, 4 tomes en 2 vol. rel. de *Cuzin* en maroquin doublé : 12 000 francs : 74. *Les Fables* de La Fontaine, 1755-1759, fig. d'*Oudry*, du premier tirage, 4 volumes en ancien maroquin bleu (couleur un peu passée) : 15 500 francs : *Daphnis et Chloé* de Longus, 1718, mar. ancien : 4000 francs : 161, *Comédies* de Térence, 1771, 3 vol. rel. ancienne en maroquin avec armoiries : 3850 francs : 169. *Œuvres* de Voltaire, *Kehl*, 1785-1789, 70 vol. reliés en maroquin vert : 3920 francs (exemplaire ordinaire), etc. Deux albums de figures de la même époque méritent d'être cités : *Les Caprices* de *Goya* (1799), mar. grenat par *Chambolle* : 5200 francs et 173, *Figures de différents caractères* de *Watteau* (1735), in-folio dans son ancienne reliure en veau : 14 500 francs, soit environ 5 fois le prix d'achat.

L'auteur pour lequel Meilhac avait une prédilection particulière est *Molière* et le catalogue ne comprend pas moins de 9 éditions des *Œuvres* du célèbre écrivain parmi lesquelles nous citerons : N° 100, *Œuvres*, 1666, première édition collective, 2 vol. mar. doublé par *Motte* : 3480 francs : n° 101, *Œuvres*, édition de 1674-1675, 7 vol. rel. de *Capé* : 3450 francs : n° 102, *Œuvres*, 1734, 6 vol. in-4, fig. de *Boucher* en premières épreuves, rel. de *Capé* : 4900 francs, et enfin n° 103, *Œuvres*, édition de 1773, 6 vol. in-8, avec fig. de *Moreau* avant la lettre : 40 500 francs. La reliure

en maroquin vert par *Derome* était fraîche et d'une agréable couleur, malheureusement la suite des figures avait été ajoutée postérieurement et deux des gravures étaient remontées, la marge primitive étant très petite.

Cet exemplaire avait figuré en 1882 à la vente des livres de Lord Gosford, où il avait été adjugé 7800 francs.

Parmi les livres anciens l'expert avait catalogué sous le n° 24 : *Adolphe* par Benjamin Constant, édition originale de 1816, exemplaire tiré sur GRAND PAPIER ? Le volume adjugé 720 francs était imprimé sur le même papier que tous les exemplaires connus. En existe-t-il sur papier exceptionnel ?

Meilhac aimait les lithographies et les caricatures de l'époque de la Restauration. Il devait tenir ce goût de son père dont la profession était d'être coloriste de lithographies, et qui avait beaucoup travaillé avec Gavarni. Sa collection renfermait quelques beaux recueils de ce genre : n° 11, *Le Bon Genre*, édition de 1822, complet en 115 planches : 7100 francs ; n° 126, *Proverbes* de *Pigal*, *Pajou* et *Arago*, 66 planches avec texte : 390 francs ; N° 166, *Incroyables et Merveilleuses* d'*Horace Vernet* (1820), 33 planches : 2000 francs ; n° 388, *La Caricature* (1831-1835), 10 vol., exemplaire avec les planches tirées sur Chine, contenant 23 planches de *La Mensuelle* : 6000 francs ; n° 390, *Les Cent Robert Macaire* par *Daumier*, 100 planches, très rare exemplaire avec les planches noires : 2200 francs ; n° 440, *L'Œuvre de Gavarni* comprenant 5000 pièces, un des plus complets connus, provenant en partie de Edouard Bocher, le collaborateur de M. Mahérault (Armelhaut) dans la rédaction du catalogue de l'*Œuvre de Gavarni*, adjugé 19100 francs. E. R.

UNE ANTINÉA AU XVIIIe SIÈCLE

Que dira M. Pierre Benoît, l'auteur distingué de l'*Atlantide*, si nous lui fournissons la preuve que M. Ridder Haggard, dont quelques esprits chagrins l'ont accusé d'avoir « imité » le roman *She*, a, lui-même « imité », dans ce roman, un Conte français du XVIIIe siècle?

Il dira, sans doute, que l'avis lui en arrive un peu tard ; qu'il eût préféré le recevoir avant le jugement de son procès. Et il aura raison : malheureusement, la date récente de notre découverte ne nous a pas permis de la signaler plutôt...

Mais trêve de badinage. Nous sommes, en réalité, persuadé que ni M. Ridder Haggard, ni M. Pierre Benoît ne connaissent la brochure dont nous allons parler, brochure dont il n'existe, croyons-nous, que deux exemplaires, dont l'un est entre nos mains.

C'est un Conte fantastique d'une cinquantaine de pages, une des nombreuses facéties que nous a léguées le XVIIIe siècle. Sans nom d'auteur, il porte ce titre singulier : *Relation véridique qui a l'air d'un songe* (1).

Le récit, très libre, met en scène une femme dont la

(1) Cette brochure a eu deux éditions : Genève, MDCCLXXIX, et La Haye, MDCCLXXXII.

La Bibliothèque Nationale ne la possède point, et Barbier ne la cite point dans son *Dictionnaire des ouvrages anonymes*.

ressemblance avec l'Antinéa de l'*Atlantide* et l'Ayeska de *She* est incontestable. Il présente, en outre, divers détails qui se retrouvent dans ces deux romans.

Simple coïncidence, mais assez curieuse pour justifier notre pensée de relever, dans cet opuscule, les passages où l'analogie se manifeste de la manière la plus frappante.

A l'instar de *She*, la *Relation véridique* débute par un naufrage, non sur les côtes d'Afrique, mais sur celles de l'Asie Mineure, près de la ville de Lampsaque, où le navire monté par l'auteur est jeté par la tempête : Lampsaque, on le sait, possédait jadis un temple consacré à Priape :

« En 1775, dit-il, le premier jour de janvier, je fis naufrage sur les côtes de l'ancienne et célèbre Lampsaque, que les Mahométans possèdent aujourd'hui. Mon navire se brisa contre les écueils, et je dus mon salut à l'hospitalité, vertu que les Chrétiens admirent et que les Turcs pratiquent. Le commandant, pour me faire honneur, m'établit dans le bel appartement du vieux temple où Priape, ancien dieu tutélaire de cette ville, sa patrie, avait été si longtemps adoré...

« Les principaux Lampsaquois vinrent m'offrir, dans ce temple, la continuation de leurs services, mais il ne m'en restait plus à attendre que du repos. La fatigue, si longtemps soutenue en luttant contre les flots toujours prêts à m'engloutir, m'avait tellement épuisé, que je m'endormais en leur faisant les plus affectueux remercîments. Ils ne me quittèrent que quand le sommeil eut saisi tous mes sens. ».

Ce sommeil est interrompu par l'arrivée d'une jeune « Divinité » envoyée par la souveraine d'une île

voisine, appelée l'Ile Heureuse, et chargée par elle de lui amener le naufragé par la voie des airs :

« Je m'éveille, dit-il, et me sens transporter dans les airs par une Divinité dont j'admirai les charmes à la faveur de l'éclat qui l'environnait...

« Une légère clarté annonçait déjà, le jour. Ma Déité s'arrêta pour me faire remarquer, dans l'éloignement, les montagnes de deux îles ignorées des géographes : elle nomma l'une l'*Heureuse*, l'autre l'*Infortunée*... »

C'est vers la première qu'elle dirige leur vol. En cours de route, elle croit devoir initier son compagnon aux mœurs des habitants. Il aimerait mieux être renseigné sur l'identité de son guide :

« J'allais, dit-il, prendre la liberté de demander à ma céleste conductrice si ce n'était pas à la Souveraine elle-même que j'avais l'honneur d'adresser la parole, quand elle me rabattit rapidement dans l'Ile Heureuse, au milieu d'un verger si ravissant, que je ne m'aperçus pas, d'abord, qu'elle avait disparu... »

La jeune « Nymphe » revient bientôt, et lui raconte qu'elle tient, à la Cour de la reine, nommée Priapélotis, un emploi dont nous lui laissons le soin de préciser la nature :

« Me voici, dit-elle, élevée au grade de Grande Essayeuse... Je suis la surintendante des plaisirs secrets que ma prudente Souveraine a besoin de ne pas discontinuer pour sa santé. Son nom auguste est Priapélotis, fille unique de la nymphe Lotis, que Priape força de toutes façons, et, par conséquent, petite fille de Bac-

chus et de Vénus... Elle se ressent de son origine par les désirs sans cesse renaissants qu'elle est obligée sans cesse de satisfaire, sous peine d'étouffer...

« Au reste, c'est parce que vous étiez couché, cette nuit, à Lampsaque, que Priapélotis, touchée de votre naufrage, s'est intéressée à votre personne... C'est elle qui m'a chargée de vous aller enlever et déposer dans son verger et de vous couvrir d'un nuage dans le trajet.

« Il n'est pas, au surplus, étonnant que l'immortelle fille de Priape ne perde pas de vue Lampsaque, lieu de sa naissance, et qu'elle sache tout ce qui s'y passe. D'ailleurs ç'a été son apanage. Son incomparable père le lui a cédé... »

Antinéa ne descend-elle pas, elle aussi, d'un Dieu, et n'en est-il pas un peu de même d'Ayesha (1)? Ne savent-elles pas, comme Priapélotis, tout ce qui se passe sur les terres soumises à leur loi, et, comme elle, ne se font-elles pas amener les étrangers qui s'y aventurent?

N'insistons pas sur les suites de l'entretien. On les devine en se rappelant les fonctions de l'aimable « Nymphe », fonctions qu'elle vient de décrire, et constatons que, si l'on ne trouve d' « Essayeuse » ni dans l'*Atlantide*, ni dans *She*, on n'en voit pas moins deux jeunes personnes, Tanit-Zerga et Ustane, s'attacher aux héros de ces romans, et préparer leur chute dans les filets d'Antinéa et d'Ayesha.

Autre rapprochement : pendant sa conversation avec la « Nymphe », notre voyageur aperçoit, tout à coup,

(1) Antinéa descendait de Neptune. « Immortelle et presque divine » était Ayesha.

« des urnes luisantes qui flottent dans les airs et qui présentent des bustes d'hommes et de femmes ». Ce sont des criminels de l'Ile Heureuse qu'un « Incube » transporte par la voie des airs dans l'Ile Infortunée.

Or, s'il n'est point question d' « Incubes » dans *She*, le mot seul est changé, car, sans parler des « Diableries » d'Ayesha, on y voit Kallikratès, la passion et la victime de cette grande amoureuse, commander aux « Démons ». Comme lui, Priapélotis a, sous ses ordres, des Démons appelés Incubes et Succubes. La « Nymphe » conductrice de notre voyageur était une Succube.

Revenons à elle : à peine a-t-elle décrit à son compagnon ses fonctions à la Cour de la Reine, qu'éclate une « fanfare » annonçant que la « divine » Priapélotis est prête à le recevoir. Il s'avance, alors, à travers le jardin, et aperçoit, au fond d'un « cabinet de jaspe, la beauté même », c'est-à-dire la Souveraine de l'île.

« Elle était, dit-il, parée d'une jeunesse immortelle. Une douce sérénité rayonnait sur son front. Des roses entremêlées de myrtes fleuris formaient simplement sa couronne. Ses cheveux bouclés avec les fleurs les plus vives flottaient en partie sur une gorge d'albâtre que les seules mains de la Nature soutenaient. Elle n'avait pour vêtements qu'une ceinture dont on ne pouvait soutenir l'éclat et qui dessinait une taille parfaite (1).

« Un Incube me fixa à la porte du cabinet. Priapélotis feignit d'abord de ne me pas apercevoir. Il me

(1) Cf. *She* : « D'un geste brusque, elle fit couler de ses épaules, les voiles de gaze qui l'enveloppaient, et sous son fourreau décolleté dont la ceinture serpentiforme était l'unique ornement, elle apparut dans toute sa radieuse beauté. »

fallut surprendre un de ses regards. Quel regard ! Il fut à mon âme ce qu'est la vue rendue à qui l'avait perdue...

« Elle réunissait toutes les grâces touchantes qu'on admire séparément dans les autres Déités. Elle avait d'Hébé la finesse du sourire, de Flora la tendre langueur, la majesté tempérée de Junon. L'amour respirait sur sa bouche, animait ses yeux...

« La divine Priapélotis, après m'avoir bien laissé jouir du plaisir de l'admirer, sortit du cabinet. Le jour était sur son déclin.

« L'Incube me fit signe de la suivre, et se retira. Elle me fixa, alors, à son tour, mais avec des regards si tendres et si expressifs, qu'ils furent pour moi le signal de ses désirs. Je me précipitai à ses pieds... »

La phrase suivante fera deviner la suite de la scène : « De mortel que j'étais, s'écrit-il, je fus un Dieu, en devenant digne d'elle ! »

Éphémère est, toutefois, sa divinité : « Nous étions, dit-il, dans cette extase céleste, quand une voix impérieuse fit entendre ces paroles fatales : « Déesse, vous « vous oubliez, vous allez diviniser ce mortel en divi- « nisant son plaisir, le Destin s'y oppose ! »

« Au même instant, on m'enlève, je traverse les airs, et l'on me remet où l'on m'avait pris la veille.

« Les Lampsaquois m'avaient cherché partout, et quand je leur racontai mon aventure, ils me dirent que je n'étais pas le premier à qui elle fût arrivée. »

Saint-Avit et Vincey, les personnages de l'*Atlantide* et de *She*, n'étaient pas, eux non plus, les premiers héros de pareille aventure : les bustes d'orichalque des

cinquante-quatre voyageurs morts d'amour pour Antinéa, et la coutume d'Ayesha de changer fréquemment d'époux, en offrant des preuves convaincantes.

Tels sont les passages de la *Relation véridique* qui offrent des points de ressemblance avec les deux romans précités. Ils montrent que si Priapélotis n'est pas la sœur d'Antinéa et d'Ayesha, elle est, tout au moins, leur demi-sœur : même situation royale, même filiation divine, même beauté physique, même passion amoureuse, même goût pour les étrangers.

Sans revenir sur la similitude de certains autres détails, faisons observer que les rencontres de ce genre ne sont point rares, et que plus d'une création littéraire moderne se retrouverait, en substance, dans les écrits de nos pères, si l'on s'avisait d'en faire la recherche. Que la bonne foi des auteurs reste entière, comme c'est ici le cas, nous en demeurons d'accord, mais n'est-il pas permis de voir, là, une nouvelle occasion d'affirmer : « Rien de nouveau sous le soleil ? »

Paul Cottin.

NOTES D'UN AMATEUR

SUR LES

LIVRES ILLUSTRÉS DU XVIIIe SIÈCLE

(*Suite*) (1)

VOLTAIRE. — ŒUVRES.

Deuxième suite de Moreau le Jeune.

Après avoir pris connaissance du prospectus joint à la dixième livraison et qui donne la composition définitive de cette suite (c'est pourquoi nous l'avons reproduit en premier lieu), les amateurs seront peut-être intéressés par la lecture du prospectus initial de Renouard : ce dernier annonçait en effet une composition sensiblement plus importante que celle qu'il a réalisée par la suite.

C'est le texte intégral de ce prospectus, formant la couverture de la première livraison, que nous reproduisons ci-après.

On y retrouvera le même souci de vanter les mérites de la nouvelle collection d'estampes, mais il s'y rencontre aussi quelques indications intéressantes concernant les éditions stéréotypes.

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile*, janvier-février 1921, page 30; mai-juin, page 118; juillet-août, page 197; septembre-octobre, page 220; janvier-février 1922, page 24.

PROSPECTUS

Collection nouvelle de cent soixante estampes *dessinées par* Moreau *jeune, pour décorer les Œuvres de Voltaire.*

PREMIÈRE LIVRAISON

S'il est un écrivain dont les ouvrages soient susceptibles de recevoir les ornemens de la gravure, c'est, sans contredit, Voltaire. Habile dans tous les genres, inimitable dans quelques-uns, il offre le piquant assemblage du grave et de l'enjoué, du style héroïque et du style familier ; et ses nombreuses productions réunissent de quoi satisfaire les goûts les plus opposés.

Déjà une belle collection d'estampes, dessinées il y a quinze ou seize ans par le Cit. Moreau jeune, pour les éditions de Voltaire exécutées à Kehl, a obtenu le succès le plus mérité ; mais si ces estampes ont été dans le temps favorablement accueillies, ne peut-on pas espérer de plaire encore aux amateurs, en leur présentant une collection entièrement neuve, exécutée sur un plan tout différent, d'après de nouveaux dessins du même Cit. Moreau jeune ; mais avec cette supériorité de talens que quinze années d'études et de travaux continus lui ont fait acquérir.

Les sujets de cette nouvelle collection d'estampes, tous différens des précédens, ont le double avantage de présenter des situations nouvelles, et de pouvoir se combiner avec les anciennes gravures, de façon que seuls ils forment un corps complet et très-nombreux ; et qu'en même temps ils présentent à l'amateur une occasion de doubler ses jouissances en rassemblant dans son exemplaire ces nouvelles gravures et les 108 anciennes, sans qu'il résulte de cette réunion aucun double emploi, aucune répétition inutile.

Plus nombreuse que l'ancienne collection, cette nouvelle suite ne présentera cependant pas une estampe de plus dans la Henriade, la Pucelle et le Théâtre, dont la division positive fixe la quantité d'estampes qu'on peut y placer. Les Romans et les Contes en vers en contiendront un nombre à-peu-près double ; les Ouvrages historiques, tels que les Siècles

de Louis XIV et Louis XV, l'histoire de Russie, de Charles XII, qui n'avoient point d'estampes dans l'ancienne suite, présentent des tableaux trop intéressans pour en rester entièrement dépourvus ; et quinze à seize estampes seront consacrées à l'ornement de ces divers ouvrages.

Dans un avis publié l'année dernière, j'avois annoncé l'intention d'enrichir les Siècles de Louis XIV et Louis XV des portraits des grands hommes de qui ils reçurent leur plus grand éclat. Cette idée ayant été appuyée de l'assentiment de quantité de personnes de beaucoup de goût, que je me suis fait un devoir de consulter, on verra en conséquence paroître dans cette suite les portraits des meilleurs écrivains des siècles de Louis XIV et de Louis XV ; ceux de Colbert, Condé et Turenne ; celui du peintre Lebrun, qu'on peut nommer le peintre de Louis XIV, comme Apelles fut celui d'Alexandre.

Les portraits des femmes célèbres ne seront pas oubliés : madame de Montespan ; celle qui sut si habilement la remplacer dans les affections du maître, la célèbre Maintenon ; le sensible La Vallière, madame de Sévigné, et Ninon-Lenclos, ne seront pas un des moins agréables ornemens de cette intéressante galerie de portraits. Pour la Philosophie de Newton est gravé le portrait de ce grand homme, qui, dans la collection, remplace celui du comte d'Argental, très-respectable ami de Voltaire, il est vrai, mais sans titres suffisans pour figurer parmi cette réunion d'hommes célèbres. Dans la Pucelle on trouvera le portrait de Jeanne d'Arc, mais point ceux de Charles VII, d'Agnès Sorel, ni du comte de Dunois, parce que les autorités, déjà très-équivoques pour celui de Jeanne d'Arc, manquent absolument pour ceux-ci, au moins pour les deux derniers. Pour la Correspondance, on aura ceux de Frédéric, Catherine, d'Alembert, Bernis, etc. Si quelques personnes trouvent que douze à quinze portraits soient trop nombreux pour les siècles de Louis XIV et Louis XV, elles pourront les répartir tout autrement dans les divers volumes des Œuvres de Voltaire. Pierre Corneille sera très-bien placé en tête de l'excellent Commentaire sur ses ouvrages ; Molière avant sa vie si bien écrite par Voltaire ; Pascal précédera les Réflexions sur ses pensées ; Montesquieu trouve naturellement sa place en

tête du Commentaire sur l'Esprit des Loix ; et ainsi de presque tous les autres.

Tous, excepté Jeanne d'Arc, madame Duchâtelet, et une couple d'autres, sont exécutés dans la manière des camées, sur un fond noir, d'aprés des peintures, sculptures ou médailles authentiques, par le Cit. Saint-Aubin, qui réunit le double talent de dessiner parfaitement bien les portraits, et de les graver avec cette touche originale et piquante qui n'est qu'à lui seul.

Les estampes sont toutes confiées aux graveurs les plus habiles, ainsi qu'on peut en juger par la première livraison, à la publication de laquelle je prends l'engagement formel de continuer l'ouvrage entier avec les mêmes soins.

La Collection sera composée de cent soixante gravures, dont cent vingt-quatre à cent vingt-six estampes, et trente-quatre à trente-six portraits. Elle sera publiée en treize livraisons de douze gravures chacune, hors la dernière qui en aura seize. La première est actuellement en vente, et chacune des autres paroîtra très-exactement de trois mois en trois mois, de façon qu'au premier Frimaire an XII, l'ouvrage sera terminé par la publication de la treizième et dernière livraison. Toutes les précautions ont été prises pour qu'aucun retard ne trompe l'attente des acquéreurs ; et les trois livraisons suivantes, entièrement dessinées et gravées à ce moment où je publie la première, me donnent la certitude de faire paroître chacune des treize aux époques indiquées.

Si je prends envers le Public l'engagement de le servir avec exactitude, n'ai-je pas aussi quelque droit à inviter ceux qui deviendront acquéreurs des premières livraisons, à vouloir bien mettre un peu d'empressement pour retirer successivement les livraisons nouvelles? Trop souvent il arrive que des entreprises de longue haleine deviennent onéreuses par la lenteur avec laquelle se retirent les suites ; le propriétaire étant obligé de les conserver en magasin, en attendant la bonne volonté de ceux qui ont acquis les premières livraisons.

Je ne demande à mes Souscripteurs aucune garantie de leur exactitude sur ce point ; mais je prie ceux qui aiment une ponctualité réciproque, de me permettre de leur offrir

un léger avantage, qui stimule leur bienveillance pour cette grande entreprise.

Le prix de chaque livraison de douze estampes est de douze francs ; mais ceux qui retireront et payeront pendant les trois mois qui s'écouleront jusqu'à la publication de la livraison suivante, ne payeront que dix francs ; de sorte que ceux qui auront retiré chacune des treize livraisons dans les trois mois de leur publication respective, ne les auront payées que 133 francs au lieu de 160 ; et l'augmentation du prix ayant successivement lieu dans une proportion relative au plus ou moins d'exactitude des acquéreurs, il en résultera que chacun aura été d'autant mieux traité, qu'il aura mis plus d'empressement à venir se compléter. Une considération qui n'est pas moins intéressante, lorsqu'il s'agit d'un ouvrage de gravure, c'est que les premiers venus recevront les premières épreuves, ce qui est de toute justice.

Les épreuves avant la lettre coûteront le double, aux mêmes conditions.

Indépendamment des nombreux exemplaires des éditions de Beaumarchais, *in*-12 et *in*-8°, papier vélin et autres, pour lesquels ces gravures sont un ornement naturel, on peut encore les placer dans celle de Palissot, en 55 volumes *in* 8. : s'il venoit à l'idée de quelque libraire de donner une édition des chefs-d'œuvre de Voltaire en vingt ou trente volumes, ces figures y trouveroient encore leur emploi ; et j'ai eu soin de les faire tirer toutes sur un papier assez grand pour être placé même dans le plus grand format *in*-8°.

Quant à l'édition Stéréotype, *in*-12 et *in*-8°, pour laquelle ces gravures ont été spécialement entreprises, elle fut projetée lorsque les Cit. Pierre et Firmin Didot, le Cit. Herhan et moi concourions ensemble à l'entreprise des éditions Stéréotypes. Lorsque la société fut dissoute, les Cit. Didot annoncèrent, sur tous leurs avis et catalogues, cette édition comme étant sous presse ; mais par une note qu'ils viennent d'insérer dans les Journaux, ils déclarent l'avoir abandonnée. Je ne puis me dispenser d'annoncer que cette note, absolument étrangère au Cit. Herhan et à moi, ne change rien à l'empressement avec lequel se prépare cette importante édition, dont nous n'avons pas un seul instant abandonné le projet.

Depuis dix-huit mois le Cit. Herhan travaille sans relâche à monter les ateliers nécessaires à la fabrication en grand des éditions stéréotypes, par un procédé tout différend de celui qu'il exécutoit en société avec les Cit. Didot. L'éloge de ce travail seroit ici déplacé, et bientôt les connoisseurs pourront en juger les résultats, déjà appréciés par l'Institut National.

Ces éditions stéréotypes seront imprimées sur très-beau papier, avec des caractères assez gros et suffisamment interlignés. Sous peu de temps sera publié un premier volume, et après quelques bons ouvrages *in*-18 et *in*-12, sera commencé le Voltaire, dans les formats *in* 12 et *in*-8° : une fois que le premier volume en aura été publié, les autres se succéderont sans interruption, sans rallentir cependant l'exécution des autres ouvrages destinés à continuer la collection des Stéréotypes dans les divers formats.

Cette première livraison d'estampes en contient cinq pour la Henriade, quatre pour le Théâtre ; et les portraits de Henri IV, Louis XIV et Jeanne d'Arc. La seconde livraison complétera la Henriade, et continuera le Théâtre.

Pour ces Estampes, il faut s'adresser chez ANTOINE-AUGUSTIN RENOUARD, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, N° 42, chez lequel se trouvent aussi tous les volumes stéréotypes et autres, faisant collection, de tous les formats et papier qui en ont été tirés ; la plupart ornés de très-jolis portraits ou estampes.

On peut aussi s'adresser chez GARNERY, Libraire, rue de Seine, ancien Hôtel Mirabeau.

Paris, le premier Frimaire an IX.

ANT.-AUG. RENOUARD.

Maurice PÉREIRE.

LES EXEMPLAIRES SUR HOLLANDE DES *FLEURS DU MAL*

Une énigme se posait, depuis quelque temps, au sujet du nombre de ces exemplaires. La *Bibliographie Baudelairienne* de La Fizelière et Decaux, composée sur les indications directes de Poulet-Malassis et d'Asselineau, en fixait le chiffre à dix. Chiffre qui se retrouvait dans le catalogue de la bibliothèque Asselineau et que n'avait pas rectifié Poulet-Malassis, son intime. Chiffre qui se répétait encore dans le catalogue de la bibliothèque de Poulet-Malassis, dispersée trois ans plus tard.

Par contre, une note inscrite par Poulet-Malassis sur la garde de son propre exemplaire et qu'avait reproduite M. Eugène Crepet dans les *Œuvres posthumes* de Baudelaire (1887), affirmait qu'il avait été tiré sur hollande, des *Fleurs du Mal*, non pas *dix* exemplaires mais *vingt*.

Fallait-il se fier aux trois mentions citées plus haut? Et devait-on croire à une mystification de Poulet-Malassis, dont ce n'eût pas été la première? Ou bien considérer sa note comme exacte et sincère?

Ce qui jusqu'ici avait retiré du crédit à cette note, c'était l'impossibilité où l'on se trouvait d'identifier plus de dix exemplaires du livre sur hollande, et même

la peine que l'on avait eue pour en opérer l'identification parmi toutes les bibliothèques où le hasard les avait dispersés. Pour que l'on pût tenir compte de la déclaration de Poulet-Malassis, il était donc indispensable qu'une preuve matérielle vînt la confirmer, sous forme d'un onzième exemplaire surgissant soit dans le commerce soit en vente publique.

Or, c'est précisément le phénomène qui s'est produit dans une vente dirigée par M. Henri Leclerc, du 8 au 10 mai dernier, et où figurait dédié à Edouard Thierry un exemplaire des *Fleurs du Mal* sur hollande, qu'il faut surajouter désormais aux dix exemplaires déjà connus.

Dès lors, le cas ne fait plus de doute. Poulet-Malassis disait vrai. C'est bien à *vingt exemplaires* que s'élevait le tirage des *Fleurs du Mal* sur hollande.

Resterait à retrouver et à identifier les neuf exemplaires dont nous ignorons encore la destinée.

A cet effet, pour épargner à nos lecteurs des recherches superflues, nous allons leur donner ci-dessous la liste des onze exemplaires actuellement identifiés, en suivant l'ordre chronologique de leur découverte :

1. Exemplaire dédié à Théophile Gautier (*Revendu dans la vente Le Petit*).

2. Exemplaire dédié à Asselineau (*Non mis aux enchères. Semble avoir disparu*).

3. Exemplaire dédié à Poulet-Malassis (*Revendu dans la vente Parran*).

4. Exemplaire dédié à Saint-Victor (*Revendu dans la vente Noilly. Appartient à M. J. D., à Paris*).

5. Exemplaire sans dédicace (*Appartient à M. P. V., à Paris*).

6. Exemplaire sans dédicace (*Appartient à M. S., à Marseille*).

7. Exemplaire sans dédicace (*Appartient à Mlle B.., à Paris*).

8. Exemplaire dédié à Mme Sabatier (*Appartient à M. F. V.., à Paris*).

9. Exemplaire sans dédicace de la collection Brivois (*Vente de décembre 1920*).

10. Exemplaire sans dédicace de la collection de M*** (*Vente de janvier 1921*).

11. Exemplaire dédié à Edouard Thierry (*Vente de mai 1922*).

Le *Bulletin* sera reconnaissant à ses lecteurs de toutes indications pouvant mettre sur la trace des neuf exemplaires non identifiés.

F. V.

P. S. Comme je corrige ces épreuves, j'apprends, de source certaine, l'existence d'un douzième exemplaire sur hollande, broché et sans dédicace, appartenant à M. de X, un amateur habitant hors Paris.

F. V.

BIBLIOGRAPHIE

DES

OEUVRES DE REMY DE GOURMONT

(*Suite*) (1)

1896.

Le Livre des Masques, portraits symbolistes, gloses et documents sur les écrivains d'hier et d'aujourd'hui. Les Masques au nombre de XXX dessinés par Félix Vallotton. Paris, Société du *Mercure de France*, XV, rue de l'Échaudé Saint-Germain, MDCCCXCVI.

Maurice Mæterlinck, Emile Verhaeren, Henri de Régnier, Francis Viélé-Griffin, Stephane Mallarmé, Albert Samain, Pierre Quillard, A.-F. Hérold, Adolphe Retté, Villiers de l'Isle Adam, Laurent Tailhade, Jules Renaud, Louis Dumur, Georges Eekhoud, Paul Adam, Lautreamont, Tristan Corbière, Arthur Rimbaud, Francis Poictevin, André Gide, Pierre Louys, Rachilde, J.-K. Huysmans, Jules Laforgue, Jean Moréas, Stuart Merrill, Saint-Paul Roux, Robert de Montesquiou, Gustave Kahn, Paul Verlaine.

Achevé d'imprimer, le 20 octobre 1896 pour le Mercure de France (Darantière).

Vol. in-18. 1 f. non ch. (liste des ouvrages du même

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile*, mai 1922, page 141.

auteur), plus 270 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (en tête de la préface), plus à la fin du volume 1 f. non ch. (achevé d'imprimer).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré 25 ex. numérotés sur papier de Chine.

Édition originale.

1896.

Rutebeuf, Le Miracle de Théophile. Texte du XIIIe siècle modernisé par Remy de Gourmont. Avec préface. MDCCCXCVI (1896). Tiré de l'Ymagier et se vend XV, rue de l'Échaudé par le *Mercure de France*, à Paris.

Pour l'Ymagier, par Ch. Renaudie, imprimeur, 56, rue de Seine, à Paris.

14 dessins en rouge et en noir.

Vol. grand in-4 écu, couv. imp. avec un bois. 1 f. blanc, plus 30 pp. y compris 1 f. blanc, 1 f. non ch. (faux titre avec au verso le nom de l'imprimeur), 1 f. non ch. (titre), plus à la fin du volume 2 f. blancs.

1896.

La Poésie populaire (Livret intitulé de la Poésie populaire, par Remy de Gourmont avec un air noté et des images, le tout suivant la copie imprimé dans l'Ymagier du mois de janvier DDDCCCLXXXXVI, 1896, à Paris, aux dépens dudit Ymagier et se vend rue de l'Échaudé Saint-Germain par le Mercure de France au prix de XXXX et n'en fut tiré que C et XXV copies toutes pareilles et très belles), in-folio.

La couverture porte : Par l'Ymagier. Gravure, se vend deux francs.

Sur papier gris, in-4 coquille, 21 pages plus 3 non chiffrées. A chaque page, reproduction de vieilles gravures, 1 avant-dernière page non chiffrée.

Imprimé par l'Ymagier. Gravure, par Charles Renaudie, LVI, rue de Seine.

1896.

L'Ymagier. Ouvrage publié en 8 fascicules trimestriels de 64 pp., d'octobre 1894 à juillet 1896, contenant environ 300 gravures, reproductions d'anciens bois des xve et xvie siècles, grandes images coloriées, pages de vieux livres, miniatures, lithographies, bois, dessins, etc., de M. N. Whistler, Paul Gauguin, Filiger, G. d'Espagnat, A. Seguin, O'Conor, L. Roy, etc. Paris, 1896, 2 volumes grands in-4.

D'après les indications récentes de M. Renaudie, imprimeur du recueil, il en a été tiré 500 ex. sur papier fort, 5 ex. sur papier français ancien, 5 ex. sur Hollande, 5 ex. sur Japon impérial.

1896.

C'est d'Aucassin et de Nicolette, chantefable du xiiie siècle, traduction de Lacurne de Sainte-Palaye, revue et complétée d'après le texte original, par l'Ymagier.

Imprimerie C. Renaudie, 56, rue de Seine, Paris.

Vol. in-4 couronne, couv. imp. en lettres rouges avec 1 vignette au recto et 1 vignette au verso, 31 pp. y compris 1 f. blanc, 1 f. non ch. (titre avec une vignette), plus à la fin du vol. 1 page blanche.

1896.

Le Pèlerin du silence, orné d'un frontispice d'Armand Seguin. Paris, Société du *Mercure de France*, XV,

rue de l'Echaudé Saint-Germain. MDCCCXVI (1896). tous droits réservés.

Phenissa. le Fantôme. le Château singulier, livre des litanies. Théâtre muet, le Pèlerin du silence.

Achevé d'imprimer le 30 avril 1896. par l'imprimerie Vve Albouy pour le *Mercure de France*.

Frontispice d'Armand Seguin placé entre le titre et l'en-tête du premier conte.

Vol. in-18. couv. imp. papier jaune. 284 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification). 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (en-tête du premier conte). plus à la fin du volume. 1 f. non ch. (tabl). 1 f. non ch. (achevé d'imprimer).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage : 3 ex. sur Japon. 6 sur papier de Chine, 12 sur papier de Hollande pour lesquels le frontispice d'Armand Seguin a été gravé à la pointe sèche et tiré à la poupée.

1897.

Les Chevaux de Diomède, roman. *Veritas in dicto non in re consistit* (Hobbes). Paris. Société du *Mercure de France*. XV. rue de l'Échaudé Saint-Germain. MDCCCXCVII (1897).

Achevé d'imprimer le 30 avril 1897. par l'imprimerie du *Mercure de France*. Lucien Marpon. 17. rue Friant. Paris.

Vol. in-18. couv. imp. papier jaune, 254 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification). 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (en tête de la préface). plus à la fin du volume 2 f. non ch. (bibliographie). 1 f. non ch. (achevé d'imprimer).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 3

exemplaires sur Japon impérial et 15 ex. sur papier de Hollande. Tous les ex. sont numérotés.

Edition originale enregistrée dans la B. F. le 22 janvier 1898.

1897.

Almanach de l'Ymagier. Zodiacal, astrologique, magique, cabalistique, artistique, littéraire et prophétique. L'Ymagier. Paris, ix, rue de Varenne.

25 bois dessinés et gravés en deux tons par d'Espagnat. Ici finit la belle année nouvelle, toute pareille à toutes les autres, et fut ledit Almanach imprimé nouvellement par M. C. Renaudie, imprimeur en lettres et en images. LVI. rue de Seine. pour l'Ymagier.

Vol. in-4. couv., bois en deux tons, 1 f. blanc, 1 f. (faux titre et justification au verso), 1 f. (titre), 23 f. de texte, plus à la fin du volume 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Tirage limité à 95 ex. sur papier de Chine, 15 ex. sur simili-Japon moiré (papier d'essai hors commerce) et 5 ex. sur grand Japon impérial.

1897.

Le Vieux Roi, tragédie nouvelle par Remy de Gourmont, A Paris, Édition du *Mercure de France*, MDCCCXCVII (1897).

Achevé d'imprimer le 8 octobre 1897, par l'imprimerie du *Mercure de France*. Lucien Marpon. 128. rue d'Alésia, Paris.

Vol. in-12, couv. papier gris portant seulement le titre en lettres jaunes. 57 pp. y compris 1 f. blanc, 1 f. non ch. (liste des ouvrages du même auteur). 1 f. non ch. (faux titre et justification). 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (personnages de la pièce), plus à la fin du

volume 1 page non ch. (achevé d'imprimer) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Tirage limité à 300 exemplaires, les 15 premiers sur papier de Hollande Van Gelder, les autres sur papier d'Alfa, tous numérotés et paraphés par l'auteur.

Édition originale enregistrée dans la B. F., le janvier 1898.

1898.

D'Un pays lointain. Miracles. Visages de femmes. Anecdotes. A Paris, Société du *Mercure de France*, XV, rue de l'Échaudé Saint-Germain (MDCCCXCVIII). 1898.

Achevé d'imprimer le 15 novembre 1897, par l'imprimerie du *Mercure de France*, Lucien Marpon, 128, rue d'Alésia, Paris.

Vol. in-18, couverture imp. papier jaune, 1 f. blanc, plus 282 pp. y compris 1 f. non ch. (liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), plus à la fin du volume 1 f. non ch. (achevé d'imprimer), 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 12 exemplaires numérotés sur papier de Hollande.

1898.

Le IIe livre des Masques. Les Masques au nombre de XXIII, dessinés par F. Vallotton. Paris, Société du *Mercure de France*, XV, rue de l'Échaudé Saint-Germain, MDCCCXCVIII (1898).

Francis Jammes, Paul Fort, Hugues Rebell, Félix Fénélon, Léon Bloy, Albert Samain, Édouard Dujardin, Maurice Barrès, Camille Mauclair, Victor Charbonnel,

Alfred Vallette, Max Elskamp, Henri Mazel, Marcel Schwob, Paul Claudel, René Ghil, André Fontainas, Jehan Rictus, Henry Bataille, Ephraïm Mikhael, Albert Aurier, les Goncourt, Hello.

Achevé d'imprimer le 15 avril 1898, par l'imprimerie du *Mercure de France*, Lucien Marpon, 128, rue d'Alésia, Paris.

Vol. in-18, papier jaune, 1 f. blanc, 1 f. non ch. (liste des ouvrages du même auteur), plus 302 pp. y compris 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (en tête de la préface), plus à la fin du volume 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré 25 ex. numérotés sur papier de Chine,

1899.

Ici commence le poème **à la louange des Saintes du paradis**, au nombre de XIX en ce tome, savoir les bienheureuses : Agathe, Agnès, Angèle (de Foligno), Catherine (de Sienne), Colette, Françoise (Romaine), Gertrude, Gudule, Hélène, Jeanne (la Pucelle), Julie, Marcelle, Marguerite (de Cortone), Marie (d'Egypte), Mathilde, Paule, Ursule, Zite et dudit poème est fait hommage à Filiger et dédié à toutes femmes, par Remy de Gourmont, et les images taillées par Georges d'Espagnat. Se vend à la librairie du *Mercure de France*, XV, rue de l'Echaudé Saint-Germain. Achevé d'imprimer, LVI, rue de Seine, par C. Renaudie, le XXXI janvier MDCCCXCVIIII (1899), en la fête de ladite sainte Marcelle.

19 dessins de Georges d'Espagnat.

Vol. in-16, cavalier, couv. rempliée, papier fantaisie vert, ne portant aucun titre. L'ouvrage n'est pas

numéroté. Il comprend : 3 f. blancs dont 1 sous la couv., 1 f. (faux titre), 1 f. (titre et frontispice) 40 pp. de texte plus, à la fin du volume, 3 f. blancs dont 1 sous la couverture.

Exemplaires de luxe. 125 sur papier de cuve publié à 6 francs et 20 sur grand vélin d'Arches, publié à 20 francs.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 13 mars 1899.

1899.

Esthétique de la langue française. La Déformation. Le Métaphore. Le Cliché. Le Vers libre. Le Vers populaire. Paris, Société du *Mercure de France*, XV, rue de l'Echaudé Saint-Germain. M DCCC XCIX (1899).

Achevé d'imprimer le 4 mai 1899, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18, couv. bleu vert, ne portant aucun titre. 223 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur (1 f. non ch. (en-tête de la préface), plus, à la fin du volume, 1 page non ch. (achevé d'imprimer).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 12 exemplaires numérotés sur papier de Hollande.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 10 juin 1899.

1899.

Le Songe d'une femme, roman familier. Paris, Société du *Mercure de France*, XV, rue de l'Echaudé Saint-Germain, M DCCC XCIX (1899).

Achevé d'imprimer le 20 octobre 1899, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18, couv. imp., papier jaune, 250 pp. y

compris 1 f. blanc, 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (Achevé d'imprimer).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 10 ex. numérotés sur papier de Hollande.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 2 décembre 1899.

1900.

Oraisons mauvaises. MDCCCC (1900). Imprimé par C. Renaudie.

12 dessins de G. d'Espagnat en vert et jaune.

Vol. in-12 oblong, couv. rempliée, papier fantaisie bleu et or, 2 f. blancs dont 1 sous la couv., 1 f. (faux titre), 1 f. (nom de l'éditeur : Édition du *Mercure de France*, ornée par G. d'Espagnat), 1 f. (titre et date), 7 f. de texte plus, à la fin du vol., 1 f. (signature de l'auteur, imp. 1896), 1 f. (nom de l'imprimeur et justification) et 2 f. blancs dont 1 sous la couv.

Exemplaires de luxe. Tirage limité à 97 ex. sur Japon impérial, le reste sur Alfa vergé.

1900.

La Culture des Idées. Du Style ou de l'Ecriture. La Création subconsciente. La dissociation des Idées. Stéphane Mallarmé et l'idée de décadence. Le Paganisme éternel. La Morale de l'Amour. Ironies et Paradoxes. Paris, Société du *Mercure de France*, XV, rue de l'Echaudé Saint-Germain, MCM (1900).

Achevé d'imprimer le 15 octobre 1900, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18, couv. imp., papier jaune, 1 f. blanc,

plus 318 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre et liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre et justification), 1 f. non ch. (en-tête du premier chapitre), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (table et achevé d'imprimer) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 10 ex. numérotés sur papier de Hollande.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 5 janvier 1901.

1900.

Les Petites Revues. **Essai de bibliographie.** Préface par Remy de Gourmont. A Paris, Librairie du *Mercure de France,* XV, rue de l'Échaudé. MDCCCC (1900).

Laval, Imprimerie parisienne L. Barneoud et Ce.

Édition de la revue biblio-iconographique.

Vol. in-8, couv. papier bleu, ne portant aucun titre, 1 f. non ch. (faux titre et justification), 1 f. non ch. (titre), plus 34 pp. de texte, plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (l'adresse du typographe).

Exemplaires de luxe.

Tirage limité à 200 ex. tous numérotés, dont 25 sur papier de Hollande.

1901.

Simone, poème champêtre, par Remy de Gourmont. 1897. Paris, au *Mercure de France*, XV, rue de l'Échaudé, XV, 1901.

Achevé d'imprimer le 1er mai 1901, par Blais et Roy, à Poitiers.

Vol. in- , couverture rempliée, papier fantaisie jaune à fleurs bleues, 1 f. blanc sous la couv., plus 53 pp. y compris 1 f. blanc, 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (en-tête avec au verso la justification), plus, à la fin du

volume, 1 p. blanche, 1 f. non ch. (table avec au verso l'achevé d'imprimer) et 2 f. blancs dont 1 sous la couv.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré 12 ex. sur papier de Chine et quelques-uns sur des papiers singuliers.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 20 juillet 1901.

1902.

Le Problème du style. Questions d'Art, de littérature et de grammaire. Avec une préface et un index des noms cités. Paris, Société du *Mercure de France*, XV, rue de l'Échaudé Saint-Germain, MCMII (1902).

Achevé d'imprimer le 28 octobre 1902, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18, couv. imp., papier jaune. 1 f. blanc, plus 282 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (en-tête de la préface), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe.

Il a été tiré de cet ouvrage sept ex. numérotés sur papier de Hollande.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 10 janvier 1903.

1902.

Le Chemin de Velours. Nouvelles dissociations d'idées.

Le Chemin de velours. Pascal et les jésuites. La gloire et l'idée d'immortalité. Le succès et l'idée de beauté. Valeur de l'instruction. La femme et le langage. L'idéalisme. Analyses et fragments.

Épigraphe : Ni la contradiction n'est marque de fausseté ni l'incontradiction n'est marque de vérité.

Pascal.

Paris, Société du *Mercure de France*, XV, rue de l'Échaudé Saint-Germain, MCMII (1902).

Achevé d'imprimer le 26 avril 1902, par Bussière, pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18, couverture imprimée, papier jaune, 307 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur) 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (en-tête de la 1re partie).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 7 ex. numérotés sur papier de Hollande.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 14 juin 1902.

1903.

Epilogues. Réflexions sur la vie. 1895-1898. Paris, Société du *Mercure de France*, XXVI, rue de Condé, MCMIII (1903).

Achevé d'imprimer le 22 mai 1903, par Bussière, à Saint-Amand (Cher) pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18, couv. imp., papier jaune, 1 f. blanc, plus 337 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (dédicace à Mme B. de Courrière), 1 f. non ch. (préface), 1 f. non ch. (date 1895), plus, à la fin du volume, 1 p. blanche (achevé d'imprimer).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 7 ex. numérotés sur papier de Hollande.

Édition originale.

La deuxième édition est enregistrée dans la B. F. du 1er juillet 1905.

1903.

Physique de l'Amour. Essai sur l'instinct sexuel. Paris, Société du *Mercure de France,* XXVI, rue de Condé, MCMIII (1903).

Achevé d'imprimer le 6 octobre 1903, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France.*

Vol. in-18, couv. imp., papier jaune. 1 f. blanc, plus 295 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre et liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre et justification), plus, à la fin du volume, 1 page non ch. (achevé d'imprimer) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 7 ex. numérotés sur papier de Hollande.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 26 mars 1904.

1904.

Les Célébrités d'aujourd'hui. Judith Gautier, par Remy de Gourmont. Portrait frontispice de John Sargent. Biographie illustrée de portraits et d'autographes suivie d'opinions, de documents et d'une bibliographie. Ornements typographiques d'Orazi. Paris, Bibliothèque internationale d'édition, 9, rue des Beaux-Arts, MCMIV (1904).

Arras, Imp. Repessé-Crepel et fils.

Vol. in-12, couv. imp., papier jaune. 34 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (table).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 10 ex. sur Japon impérial et 10 ex. sur Chine.

1904.

Épilogues. Réflexions sur la Vie. Deuxième série. 1899-1901. Paris, Société du *Mercure de France*, XXVI, rue de Condé. MCMIV (1904).

Achevé d'imprimer le 20 mai 1904, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18, couv. imp., papier jaune, 341 pp. y compris 1 f. non ch. (liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (dédicace à Alfred Vollette), 1 f. non ch. (date 1899), plus, à la fin du volume, 1 page blanche et 2 f. blancs.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 7 ex. numérotés sur papier de Hollande.

Édition originale.

La deuxième édition est enregistrée dans la B. F. du 30 juillet 1904.

1904.

Promenades littéraires.

Renan. Barrès. Nietzsche et l'Amour. Mérimée. Judith Gautier. Les Décadants. Moréas. Régnier. Verhaeren. Barbey d'Aurevilly. La littérature anglaise en France. Edgar Poe et Baudelaire. La Femme naturelle. Paris, Société du *Mercure de France*, XXVI, rue de Condé. MCMIV (1904).

Achevé d'imprimer le 10 septembre 1904, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18, couv. imp., papier jaune, 384 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste d'ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec

au verso la justification), plus, à la fin du vol., 1 f. non ch. (Achevé d'imprimer).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouurage 7 ex. numérotés sur papier de Hollande.

(A suivre.)

Jean de Gourmont et Robert Del Donne.

ÉCHOS

Le premier texte complet du « Neveu de Rameau ». — Dans la préface d'une réédition récente du *Neveu de Rameau*, il est dit que le premier texte complet de cet ouvrage a été donné en 1884 par M. Maurice Tourneux. C'est là une erreur.

En effet, M. Tourneux fut le premier à relever certaines variantes ou additions sur le manuscrit de l'œuvre, conservé à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg. Mais, dès son retour, il confia ses notes à M. Isambert, qui préparait alors une édition du *Neveu de Rameau*, et fort galamment lui en accorda la priorité d'usage.

C'est donc dans l'édition Isambert, éditée en 1883 chez Quantin, que parut le premier texte complet du roman et non dans l'édition Tourneux qui ne fut publiée qu'un an plus tard.

Le *Bulletin* donnera d'ailleurs prochainement une bibliographie détaillée du *Neveu de Rameau*, qui mettra fin, nous l'espérons, à tant d'indications erronées sur les diverses éditions de l'ouvrage.

La collection J. C. — Cette collection, une des plus riches en impressions anciennes et en livres anciens, qui ait depuis longtemps passé en vente, a été dispersée à l'Hôtel Drouot, du 2 au 6 mai, avec un très vif succès, malgré le peu d'intérêt de bien des incunables. Parmi les exemplaires les plus importants et ayant suscité les plus ardentes enchères, nous citerons :

Les faits, dits et ballades, d'Alain Chartier (vers 1493) en basane verte ancienne rehaussée d'ornements en noir ; *Les lunettes des Princes*, de Jean Meschinot (1495) ; *Le roman des trois pelerinaiges*, de Guillaume de Guilleville (vers 1500) en reliure de Chambolle-Duru et aux armes du baron Seillière ; *Les comédies* de Térence, texte latin, édition Gruningen (1496) en reliure de Thibaron ; *De claris mulieribus*, de Bergomensis, imprimé à Ferrare (1597) avec des bois remarquables ; *Les Chroniques de France* (1514) en

reliure de Thouvenin ; l'*Histoire d'Olivier de Castille* (1587) provenant de la bibliothèque Firmin-Didot ; les *Œuvres* de J. du Bellay (1569), en reliure de Capé ; *L'esperon de discipline*, d'Antoine du Saix (1532) avec encadrements gravés sur bois ; *Marguerites de la Marguerite*, de Marguerite de Navarre (1547), édition originale, en reliure de Duru ; enfin une riche reliure du XVIIIe siècle, en maroquin avec dentelle recouvrant un manuscrit de la même époque, reproduisant des extraits d'ouvrages relatifs à la Chine.

Le total de la vente a dépassé 260 000 francs.

Sur Balzac. — Le *Balzac imprimeur* de notre éminent collaborateur M. G. Hanotaux et de notre regretté directeur Georges Vicaire était depuis longtemps épuisé.

Les Balzaciens et les bibliophiles auront plaisir à apprendre la réédition de cet ouvrage, accru d'un chapitre nouveau sur la *Dilecta* et de la correspondance inédite complète entre Balzac et Mme de Berny.

Toutes les autres lettres et documents de l'ouvrage ont été d'ailleurs soigneusement revisés sur les manuscrits Lovenjoul, et notamment les *Lettres à l'étrangère*, dont l'original présente de nombreuses différences avec l'imprimé.

Mais alors, ne conviendrait-il pas de nous donner bientôt une édition complète et définitive de ces *Lettres à l'étrangère*, un des joyaux de notre littérature épistolaire ? Et pour cette édition M. G. Hanotaux ne semblerait-il pas tout désigné ?

Le Comte de Laborde, président de la Société des Bibliophiles françois, vient d'être nommé membre du Roxburghe Club, à Londres, la plus ancienne société bibliophilique de l'Europe.

COURRIER DES ABONNÉS

Vers de Mr de Voltaire à Henri Quatre sur la mort de Monseigneur le Dauphin.

RÉPONSE

Le Dauphin mourut le 20 décembre 1765, et les vers de Voltaire :

Intrépide soldat, vrai chevalier, grand homme,
Bon roi, fidèle ami, tendre et loyal amant....

ont été faits immédiatement. Dès le 3 janvier 1766, Voltaire les adressait à d'Argental et à Damilaville ; le 4, il les envoyait au marquis de Villette ; le 6, il faisait parvenir une variante à Damilaville ; le 13, ces vers étaient insérés dans les *Mémoires secrets* ; et depuis la belle édition in-4 de 1768, an IV, ils figurent dans les diverses éditions de Voltaire. C'est l'épître LXXXVII : « A Henri IV », de l'édition de Beaumarchais (XIII, 202-204) ; c'est l'épître CIII de l'édition Beuchot (XIII, 244-246).

La pièce a 59 au lieu de 58 vers, quand elle contient le vers :

Ni nos chants, ni nos cris, ni l'art et ses secours,

qui rime avec « jours » et « cours » des vers 27 et 30.

Un Vieux Bibliophile.

AUTRE RÉPONSE

Cette pièce de vers est l'épitre CLXXXIII du tome II des poésies de Voltaire publiées dans le tome 13 de ses *Œuvres*

complètes, édition E. A. Lequien, Paris, rue des Noyers, n° 45, MDCCCXXV, in-8, p. 334. Elle est intitulée :

A Henri IV.

Sur ce qu'on avait écrit à l'auteur que plusieurs citoyens de Paris s'étaient mis à genoux devant la satue équestre de ce prince pendant la maladie du dauphin (père de Louis XVI).

Gaston Prinet.

CHRONIQUE

LE REGAIN DES ROMANTIQUES

La saison des grandes ventes de livres modernes touche à sa fin.

Chemin faisant, nous avons essayé de noter, dans chacune d'elles, les particularités saillantes. Il s'agirait maintenant de relever les enseignements qui se dégagent de l'ensemble, c'est-à-dire de discerner les variations nouvelles qu'à pu accuser, au cours de cette année, le goût bibliophilique en matière de livres modernes.

Or, il en est trois au moins qui sautent aux yeux :

1° Regain des romantiques.

2° Vogue des livres en reliure d'époque.

3° Vogue des livres à dédicaces.

Et nous allons les examiner successivement.

Par romantiques, nous n'entendons pas ces petits auteurs plus ou moins bizarres et hétéroclites, qu'il y a une soixantaine d'années, à la suite d'Asselineau, les amateurs avaient découverts et s'étaient mis à collectionner avec ferveur.

Le compte desdits ressuscités semble aujourd'hui bien réglé. Et ces « curiosités », comme on disait jadis, ne piquent plus celle de personne. Pauvres auteurs, pauvres livres, qui n'auront fait que profiter de la mode d'un instant, pour retomber au néant où il eût mieux valu les laisser dormir.

Tout autre est le cas des maîtres ayant illustré la première moitié du XIXe siècle, et que, malgré leur diversité de tendances et de tempéraments, on est convenu d'appeler globalement romantiques.

Il y a deux ou trois ans, ces écrivains, les poètes comme les prosateurs, traversaient, bibliophiliquement, une crise indéniable. Sur les catalogues aussi bien que dans les ventes, insensiblement, leur prix baissait chaque jour. Les mêmes amateurs qui prodiguaient les billets sans compter pour s'assurer un volume d'Huysmans, de Mallarmé, de Rimbaud ou même de tel auteur des plus récentes écoles, laissaient partir les romantiques dans l'indifférence la plus complète et sans les honorer de la plus faible enchère. Il arrivait même que certaines vacations où ces grands noms figuraient, fussent à moitié désertées par le public. Victor Hugo, Lamartine, Musset ? Etait-ce la peine de se déranger ? Et on abandonnait ces rossignols aux jobards, aux badernes, aux bibliophiles vieux jeu, assez naïfs pour s'en encombrer.

Par quel miracle, la vente Parran vint-elle brusquement renverser cette orientation et ces théories ?

A la vérité, je ne crois pas qu'il y ait eu là un miracle, mais j'y verrais plutôt un effet de la réflexion. Dans les derniers temps, même chez les amateurs modern-style, beaucoup commençaient à perdre la tête sous cet afflux de génies inédits qui chaque matin montaient au ciel et à la cote de la bibliophilie. Les prix réalisés par leurs ouvrages fournissaient certes une indication et une de celles que les bibliophiles préfèrent, puisqu'elle s'exprimait en chiffres connus. Néanmoins, parmi tant de nouveaux venus, l'amateur était parfois saisi de doutes. Il se demandait si cette vogue était méritée et surtout si elle serait durable. Puis, comparant les sacrifices où elle entraînait et les prix modiques où stagnaient tant de gloires établies, tant de chefs-d'œuvre inscrits à notre armorial littéraire, il ne pouvait s'empêcher de constater ce qu'avait de paradoxal cet écart... Et l'accumulation de ces impondérables forcément devait, un jour ou l'autre, amener le revirement qu'a marqué la vente Parran.

Malheureusement, comme toujours en pareil cas, il y a eu un peu d'affolement et presque de panique.

Le grave tort de la plupart des bibliophiles, c'est, en effet, de manquer de plan personnel et de volonté autonome dans la

composition de leur bibliothèque. Non seulement ils se copient les uns les autres, décalquant leurs collections sur les collections précédentes et s'efforçant de réunir dans les leurs tous les numéros du voisin. Mais encore, ils sont ultra-dociles aux fluctuations de la mode, capables en un instant de se désaffectionner brusquement pour ce qu'elle dédaigne, de se passionner pour ce qu'elle adopte. Alors, à son premier signal, ils se précipitent tous du même côté, et cela engendre des bagarres, des bousculades, où ne dominent plus toujours le bon sens et la clairvoyance.

Rarement phénomène fut plus sensible qu'à la vente Parran et aux ventes qui suivirent. Tantôt, tel exemplaire atteignait à un chiffre exorbitant. Tantôt tel autre s'adjugeait à un prix dérisoire. Manifestement, on avait là un public déconcerté devant un rayon de la bibliophilie, nouveau pour lui, et où il ne s'avançait qu'à l'aveuglette, par saccades désordonnées.

Dans un prochain article, nous essaierons de résumer les erreurs commises dans ce retour aux romantiques et les progrès à y accomplir.

Mais dès à présent, nous pouvons nous réjouir là d'un triomphe qu'hier ne faisait guère espérer.

N'était-ce pas lors de l'effondrement de l'auteur des Contemplations, *à la vente Claretie, que quelqu'un déclarait : « Victor Hugo, c'est les fonds russes ! »*

Qui sait si les infortunés porteurs desdits titres ne souhaiteraient pas aujourd'hui l'échange contre cette valeur-là ?

Fernand Vandérem.

A PROPOS DES MODIFICATIONS APPORTÉES A UNE GRAVURE DU XVIe SIÈCLE

Les bibliophiles familiarisés avec les livres illustrés des xve et xvie siècles ne sont pas étonnés et effarouchés par la licence de certaines images ; l'illustration complète le texte franchement et sans réticences. Il suffit de feuilleter d'anciennes éditions d'*Ovide*, de *Boccace*, d'*Esope*, du *Roman de la Rose*, des *Cent Nouvelles nouvelles*, de *Matheolus*, etc., publiées en Italie, en France et en Allemagne, pour être fixé sur la liberté laissée aux artistes pour interpréter à leur volonté les passages les plus risqués.

Mais la naïveté de l'expression, la forte santé de l'esprit des artistes, font que nulle idée obscène, nulle perversité, nulle arrière-pensée malsaine, ne se dégage de ces images qui étaient loin de porter le trouble dans l'imagination des bibliophiles d'autrefois.

Sous les Valois il y eut en France une grande dépravation dans les mœurs ; les Italiens avec lesquels les Français étaient en relations constantes furent en grande partie responsables de ce relâchement. Les œuvres de Boccace, de Masuccio, de Morlini, de Baudello, largement répandues en France, pervertissaient l'esprit public ; l'influence malsaine des œuvres de l'Aretin dont « Messer Bernardo, parent de ce grand

Aldus Manutius de Venise, qui tenoit sa boutique en la rue Sainct Jacques vendait en cachette à force gens mariés et non mariés et à des femmes » ainsi qu'il l'avoua à Brantôme, fut considérable et l'on conçoit que les images singulières des éditions françaises du *Songe de Poliphile*, publiées de 1546 à 1561, n'étaient pas capables de choquer les acheteurs des *Sonnets luxurieux* ornés de lubriques illustrations de *Marc-Antoine*.

Ces licences, dans le texte et dans l'illustration, devraient amener des protestations et elles se produisirent à diverses reprises, venant soit de moralistes ou de religieux, soit des écrivains eux-mêmes venant à résipiscence.

Il serait intéressant de relever les manifestations de ce genre depuis le milieu du XVIᵉ siècle jusqu'au moment où sous Louis XIII, les libertins, vigoureusement pourchassés, furent contraints de cesser la publication de leurs écrits impies et licencieux. M. Frédéric Lachèvre qui a publié tant de volumes intéressants sur le *Libertinage au XVIIᵉ siècle*, serait capable de trouver la matière à un attachant volume.

Déjà en 1543, dans l'avis au lecteur placé en-tête de la *Vie de N. S. Jésus-Christ*, par Guillaume de Brauteghem, volume publié par *Charles L'Angelier*, l'éditeur présume que grâce à la mise en vente de ce livre en bon français « on ne tiendra plus compte d'un tas de sotz livres de salles et folles amours que la calamité et luxe du temps a produit (1) ».

Cet avis est d'autant plus piquant que la même année *L'Angelier* publiait le recueil des *Blasons anatomiques* avec de pauvres petites images voulant repré-

(1) Brunet, *Manuel*, I, col. 1210.

senter les parties du corps féminin célébrées ou méprisées par Eustorg de Beaulieu. Le poète ne tardait pas, lui aussi, à regretter ses écarts de plume et, en guise d'antidote, il composait quelques années après un *Blason spirituel* où il s'affligeait :

> Quand me souvient de sept blasons lubriques
> Qu'au livre dit : Blasons anatomiques... (1)

Est-ce à ce repentir du poète qu'il faut attribuer les modifications apportées aux éditions postérieures des *Blasons anatomiques* ou de l'*Hecatomphile*, qui les renferment, dans lesquelles les figures des « blasons lubriques » ont été supprimées.

Une autre manifestation tardive, également imposée par la transformation de l'esprit public, est la modification apportée au beau frontispice de *Léonard Gaultier*, gravé pour être placé en tête des *Œuvres de Ronsard*. Dans l'édition de 1609, la femme personnifiant la Poésie, debout au bas du portique surmonté du buste du poète, est entièrement nue : dans l'édition de 1623, une abondante mèche de cheveux, ajoutée par le graveur, couvre décemment des beautés que la jeune femme laissait voir si facilement auparavant.

A ces faits, déjà relevés par des bibliographes, nous pouvons en ajouter un autre que nous avons constaté récemment en feuilletant diverses éditions d'*Ovide* publiées au XVIe siècle.

De 1547 à 1595, *Jérome de Marnef*, éditeur parisien, publia soit seul, soit associé avec sa sœur, avec son neveu *Guillaume Cavellat*, et avec sa nièce, une intéressante série de livres ornés de jolies figures sur

(1) Deschamps et Brunet, *Supplément au manuel du libraire*, I, 99.

bois. Il s'attache particulièrement à publier les œuvres d'Ovide en latin et en français.

En 1570, il mit au jour une édition des *Epistolæ* (1) ornée de figures sur bois. Parmi les poèmes imprimés à la suite des *Epistolæ,* sont ceux intitulés : *Amorum, de Arte Amandi* et *Remedia amoris* ; ils sont ornés de 8 charmantes vignettes représentant les divers épisodes d'une aventure amoureuse depuis la rencontre de deux personnages jusqu'au moment où le galant s'enfuit laissant son manteau entre les mains de la belle délaissée.

La figure placée en tête du 2[e] livre de l'*Arte Amandi,* est remarquable par la brusquerie du geste qui ne laisse guère de place à l'ambiguïté ; pour n'avoir pas l'embarras de la décrire nous en donnons la reproduction page suivante.

En 1574, *Jérome de Marnef* et *Guillaume Cavellat* publiaient une nouvelle édition de ce volume, ornée des mêmes figures (2).

En 1580, *Marnef* donne encore une nouvelle édition de ce recueil (3), mais est-ce à la demande de la *Veuve Cavellat* qui depuis 1576 (4) avait pris la place de son

(1) Pub. Ovidii Nasonis Heroidum Epistolæ. Auli Sabini ad earum aliquot responsiones. Guidonis Morilloni Argumenta ac Scholia. His accessereunt Joannis Baptistæ Egnatii Observationes emendatæ, Ejusdem Ovidii aliquot alia opera, quorum seriem pagina sequens indicabit. *Parisiis, Apud Hieronymum de Marnef, et Gulielmum Cavellat, sub Pelicano monte D. Hilarii,* 1570, in-16 de 256 ff. chiffrés.

(2) Brunet, *Manuel,* IV, 278.

(3) Pub. Ovidii Nasonis Heroidum Epistolæ... *Parisiis, apud Hieronymum de Marnef, et Viduam Gulielmi Cavellat sub. Pelicano, monte D. Hilarii,* 1580, in-16 de 511 pp. inexactement chiffrées (la dernière cotée 521, les pp. 385 à 394 étant omises dans la pagination).

(4) Ph. Renouard, *Imprimeurs parisiens,* p. 59.

mari décédé, dans l'association avec *De Marnef*, ou l'éditeur obéit-il à un scrupule de conscience ? Mais alors que toutes les autres vignettes des éditions de 1570 et 1574 sont conservées, celle du livre II de

188

P. OVIDII NASO-
NIS DE ARTE
Amandi

LIBER II.



DIcite Iò Pæan, & Iò bis dicite Pæan:
Decidit in casses præda petita meos.
Lætus amans donet viridi mea carmina palma,
Præferor Ascræo Mæonioq; seni.
Talis ab armiferis Priameius hospes Amyclis
Candida cum rapta coniuge vela dabat.
Talis erat, qui te curru victore ferebat
Vecta peregrinis Hippodameia rotis.
Quid properas iuuenis? medijs tua pinus in vndis
AA iiij

l'*Arte Amandi* est regravée et modifiée, et par l'adjonction d'une simple jupe son caractère licencieux se trouve très atténué ? On en jugera par la reproduction de cette nouvelle gravure.

L'époque à laquelle s'est produite cette curieuse ma-

nifestation n'était pas encore celle où on allait inquiéter les auteurs et les éditeurs, mais une réforme s'était déjà produite dans les mœurs et les artistes en tenaient compte. Après le procès de 1623, la transformation

375

P. OVIDII NASO-
NIS DE ARTE
Amandi,

LIBER II.



Dicite Iò Pæan, & Iò bis dicite Pæan:
Decidit in casses præda petita meos.
Lætus amans donet viridi mea carmina palma,
Præferor Ascræo Mæonioq; seni.
Talis ab armiferis Priameius hospes Amyclis
Candida cum rapta coniuge vela dabat.
Talis erat, qui te curru victore ferebat
Vecta peregrinis Hippodamia rotis.
Quid properas iuuenis? mediis tua pinus in vndis
A A iiij

sera plus profonde encore et pendant tout le XVIIe siècle, jusqu'à la mort de Louis XIV, des ouvrages avec estampes licencieuses ne seront pas publiés en France. On se rattrapera largement au XVIIIe siècle et à l'exemple de ce qui s'était passé pour les éditions

d'*Ovide* de 1570 et de 1580, on verra des graveurs donner à certaines épreuves des remarques extraordinaires, par l'adjonction ou la suppression de nuages, de fleurs ou de draperies, épreuves dites *couvertes* ou *découvertes* (1), faites par les artistes comme le dit C.-F. Joullain, dans ses *Réflexions sur la peinture et la gravure*, « pour flatter la dépravation de nos mœurs et recueillir le fruit de leur travail criminel ».

Les artistes du XVIe siècle n'obéissaient pas à ces mobiles et travaillaient pour améliorer les mœurs, et non pour les dépraver.

Édouard Rahir.

NOTES D'UN AMATEUR

SUR LES

LIVRES ILLUSTRÉS DU XVIIIe SIÈCLE

(*Suite*) (1)

FÉNELON. — LES AVENTURES DE TÉLÉMAQUE, 2 vol. gr. in-4, de l'Imprimerie de Monsieur, 1785.

Cette édition, comme on le verra plus loin, a été faite exprès pour recevoir la suite de Monnet et Tilliard, mais on la rencontre également avec un frontispice et vingt-quatre figures gravées au lavis par Parisot d'après les gouaches de Moitte.

De la suite de Monnet, nous ne traiterons pas des épreuves avec la lettre, suffisamment connues de tous.

Nous voudrions seulement dire quelques mots sur les avant-lettres : jusqu'à présent il était admis que les six premières figures, pour les Livres I et II, ne se rencontraient pas avant la lettre, mais il faut se rendre à l'évidence et reconnaître qu'il n'y en a que cinq, et cela sous réserve d'une nouvelle découverte. En effet l'exemplaire de Renouard renferme la 3e figure du

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile*, janvier-février 1921, page 30 ; mai-juin, page 118 ; juillet-août, page 197 ; septembre-octobre, page 220 ; janvier-février 1922, page 24 ; juin, page 182.

Livre I à l'état d'avant-lettre, et une note de lui, fixée au verso du premier plat de la reliure, le confirme en ces termes : *Dans cet exemplaire avant la lettre cinq gravures sont avec lettre : aucune épreuve n'en fut tirée autrement.* . . . .

Premier L. Ire Télémaque et Mentor abordent.
IIe Repas dans la grotte.
Second L. Ire Télémaque et Termosiris.
IIe Mort de Sésostris.
IIIe Mort de Boccoris.

Les figures avant la lettre sont d'ailleurs avant toute lettre, mais on peut en rencontrer, peu fréquemment il est vrai, des épreuves d'artiste non terminées (en plus des eaux-fortes), et la plupart du temps le trait caractéristique qui les décèle à première vue consiste dans l'état non terminé des têtes de clous en forme de rosace gravées sur la tablette.

La suite de Monnet, bien que signée par Tilliard comme graveur, est due à la collaboration de plusieurs artistes, et nous avons relevé, sur des épreuves non terminées pour les Livres XVI, no II et XX, no III, les signatures gravées à la pointe de Dambrun et Guttenberg respectivement.

Nous ne parlerons pas ici des eaux-fortes, dont l'existence est connue, mais il nous faut signaler que quelques sujets ont été traités deux fois et ont fait l'objet de figures refusées.

Nous en avons trouvé deux, l'une à l'état d'eau-forte pure, l'autre à l'état d'eau-forte pure et d'eau-forte avancée, mais l'état terminé nous est encore inconnu. Pour faciliter les recherches à ce sujet, voici la description des sujets réprésentés :

Livre XIV, no III. Idoménée à G. accueille Philoclès à D. qui gravit une marche dans un palais ; au

premier plan à G. des personnages vus de dos à mi-corps ; aucun décor dans le fond entre deux colonnes.

Dans l'épreuve ordinaire, la position des deux personnages principaux est inversée, Philoclès a un genou en terre, et dans le fond à G. on voit une statue armée et une colonnade au-dessus de laquelle s'élèvent des cimes d'arbres.

Livre XXIV, n° II. Télémaque à D. au pied d'un arbre offre un sacrifice à Minerve qui s'élève à G. dans les airs ; les autels du sacrifice se trouvent au fond et on ne distingue que la fumée qui s'en échappe.

Sur l'épreuve ordinaire, les positions sont inversées, il n'y a pas d'arbres et on voit le bélier sacrifié sur l'autel du premier plan à D.

Nous croyons aussi devoir dire quelques mots sur les six figures de Cochin, gravées par Lucien pour les Livres X, XI, XII, XIII, et par Mme Lingée pour les Livres IV et VII, que l'on joint quelquefois au Télémaque in-4.

Celles gravées par Lucien existent en quatre états : avant toute lettre, avant la lettre, avec la lettre (ces trois états tirés au bistre avec un encrage variable allant presque jusqu'à la sanguine), et avec la lettre tirées en couleurs.

En ce qui concerne les deux figures gravées par Mme Lingée, en dehors des tirages en noir, sépia ou sanguine, nous n'avons encore rencontré que l'état avant toute lettre.

Nous allons à présent infliger au lecteur le prospectus de l'édition de 1785, document daté de 1784 et qui comprend un titre, avec un fleuron aux armes de Monsieur mais différent de celui du titre de l'édition, et trois feuillets non chiffrés, le tout du format gr. in-4.

Ce prospectus, outre des aperçus relatifs à l'illustra-

tion, renferme des considérations assez curieuses sur les scrupules et les préoccupations de l'imprimeur qui nous ont semblé de quelque intérêt.

LES AVENTURES | DE TÉLÉMAQUE, | FILS D'ULYSSE, | PAR M. DE FÉNELON. | DEUX VOLUMES GRAND IN-QUARTO, | PROPOSÉS PAR SOUSCRIPTION. A PARIS, | DE L'IMPRIMERIE DE MONSIEUR. | MDCC.LXXXV.

PROSPECTUS

Les propriétaires du Télémaque auroient certainement renoncé aux engagements qu'ils avoient pris avec MM. Monnet et Tilliard de donner une édition du Texte de cet Ouvrage, qui répondît à la beauté de leurs dessins et de leurs gravures, lorsqu'ils se sont trouvés prévenus par la superbe édition in-quarto imprimée par ordre du roi, pour l'éducation de monseigneur le dauphin : mais cette édition, si justement accueillie du Public, n'ayant point été faite pour le format des figures (1) qui sont beaucoup plus grandes, et quelques Particuliers, dans l'idée qu'on ne feroit pas d'autre édition, ayant été obligés, pour les y adapter, de les faire couper et encadrer : ces considérations et le regret des Amateurs, ont engagé les Libraires Associés à satisfaire le Public et les Artistes.

Cet Ouvrage immortel ayant été introduit dans toutes les langues, nous n'entreprendrons pas d'en faire l'éloge.

Nous avions chargé, depuis trois années, un artiste de graver un caractère exprès pour notre édition : l'épreuve n'ayant point réussi, nous avons cru devoir lui donner des instructions sur la manière dont il devoit se conduire pour en graver un autre ; mais cet artiste, esclave d'une routine ancienne, n'a jamais voulu s'en écarter : aussi nous a-t-il

(1) Ces figures, au nombre de quatre-vingt-seize, dont vingt-quatre de Sommaires, se trouvent à Paris, chez MM. Tilliard, quai des Augustins ; Basan, rue et hôtel Serpente ; et Debure fils aîné, Libraire, quai des Augustins, qui a toujours conservé les Exemplaires avant la lettre, et un grand nombre des premières épreuves.

fait un caractère sec et dénué des belles formes que nous cherchions.

Peu satisfait de ce retard, nous avons pris le parti de nous procurer un artiste qui n'eût jamais gravé de caractères d'imprimerie, mais qui sût dessiner et bien couper l'acier, très-certain que, sans aucune routine, il suivroit nos idées. Nous avons rencontré en M. Gerard, jeune-homme rempli de talens, ce que nous désirions. Aidé de nos conseils, et guidé par les modèles que nous lui avons mis sous les yeux, sa patience a été bien exercée lorsque nous lui avons fait recommencer, jusqu'à sept ou huit fois, un grand nombre de lettres.

Le Public est prié de juger notre premier essai du Petit-romain, qui est employé ci-après aux CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION, et les deux caractères qui se trouvent aux deux pages suivantes, l'un appelé gros-romain maigre et délié, et l'autre Gros-romain gras et délié. Nous l'invitons à nous donner son avis sur le caractère qui lui plaira le plus, et à se faire inscrire pour l'un ou pour l'autre; ce qui nous décidera à mettre sous presse au premier mars, à la pluralité des Souscripteurs, avec l'un ou l'autre de ces caractères.

Malgré tous les soins que nous avons apportés dans la forme, les contours, les arrondissemens et les déliés, pour que toutes leurs parties bien senties et bien prononcées produisent un ensemble agréable et régulier ; si les amateurs et les artistes daignent nous faire part de leurs observations, notre plus grande satisfaction sera de leur en témoigner de vive voix notre reconnoissance. Nous préférerons toujours une saine critique qui nous éclaire et nous encourage, à des éloges outrés et fastidieux plus propres à égarer l'imagination qu'à l'élever.

Les différens essais que nous avons faits tant sur les presses, dont une très-simple à un seul coup nous a parfaitement réussi, que sur l'encre d'imprimerie que nous avons dégraissée au point d'assurer qu'on pourra faire relier le Télémaque tout de suite, sans crainte qu'il macule sous le marteau du Relieur, sont de sûrs garans que nous n'avons rien épargné pour la perfection de cet Ouvrage. Si nous avons l'Approbation du Public, nous serons bien dédommagé des dépenses exorbitantes que nous avons faites pour la construction de divers ateliers et l'établissement d'une fonderie considérable.

MM. MONGOLFIER, d'Annonay, si justement célèbres aujourd'hui dans toute l'Europe par leurs expériences aérostatiques, et si recommandables d'ailleurs par leur fabrique de papiers, perfectionnée plus que celles de Hollande ; fabrique dont les États de Languedoc ont su apprécier le mérite, en encourageant les Propriétaires, et les gratifiant d'un cylindre, ont bien voulu se charger de faire pour cette Edition, du Papier vélin, appelé Nom-de-Jésus. L'Ouvrage sera imprimé avec l'un ou l'autre des Caractères d'Essais, et sur même Papier vélin que MM. Mongolfier se proposent de perfectionner.

. . . .

Suivent deux pages renfermant le même texte et portant en titre : CARACTÈRE MAIGRE et CARACTÈRE GRAS.

. . . .

Les PROPRIÉTAIRES DU TÉLÉMAQUE vont aussi mettre sous presse une édition de cet ouvrage en 2 vol. in-8, caractère de Cicéro que l'on grave actuellement ; et une autre édition en 3 vol. in-18, dont le caractère, Petit-texte, est gravé : on pourra en voir des Essais chez les Libraires associés. Tous ces Ouvrages seront imprimés sur Papier vélin.

Nous donnerons incessamment le Prospectus des deux Ouvrages suivans, que nous mettrons sous presse, dans le courant de cette année, sur même Papier, du même Format et avec les mêmes caractères :

LA GERUSALEMME LIBERATA di TORQUATO TASSO, 2 volumes in-quarto.

P. VIRGILII MARONIS OPERA, varietate lectionis, et perpetuâ annotatione illustrata a Chr. Gottl. Heyne, 3 vol. in-quarto.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

En se faisant inscrire pour l'un ou l'autre des Caractères gras ou maigre, l'on paiera.	12 liv.
En retirant le premier Volume, au premier de Juillet 1784.	24
En retirant le dernier Volume au premier d'Octobre de la même année.	12
TOTAL.	48 liv.

Les Personnes qui se seront fait inscrire pour le Caractère

avec lequel on n'imprimera pas, seront libres de reprendre leurs avances trois mois, au plus tard, après la livraison du premier Volume ; et cette condition sera de rigueur.

L'on souscrit A PARIS.

Chez { P. FR. DIDOT le jeune, BARROIS l'aîné, EUGÈNE ONFROY, } Libraires, quai des Augustins. THÉOPHILE BARROIS, DELALAIN le jeune, Libraire, rue Saint-Jacques.

FIN

A ce prospectus nous croyons devoir joindre le texte de l'avis au relieur pour la même édition, et qui consiste en un feuillet non chiffré in-4.

Cet avis concerne les deux suites dont il a été question au début de cette note.

AVIS AU RELIEUR

Pour placer les Figures des AVENTURES DE TÉLÉMAQUE, peintes par M. MOITTE, de l'Académie royale de Peinture et de Sculpture, gravées au lavis par M. PARISOT, ainsi que celles coloriées et peintes à la gouache, qui ont été faites pour l'édition de 1785, en deux volumes grand in-4, de l'Imprimerie de MONSIEUR.

Chaque Relieur aura grande attention de ne point battre les Figures au lavis, qui doivent être couvertes d'une feuille entière de papier serpente pour qu'elles ne maculent pas l'impression. Quant à celles coloriées et sur-tout celles peintes à la gouache, il doit avoir le plus grand soin de les couvrir d'abord de la feuille entière de papier serpente, de les placer ensuite avec la plus grande propreté, d'éviter toute humidité, et de surjeter chaque Figure et le papier serpente avec le cahier auquel elle doit tenir.

Le titre représentant le buste de M. de Fénelon, doit regarder le Frontispice imprimé du Tome premier. Les vingt-quatre autres figures doivent être mises à la tête et en regard de chaque Livre, après le Sommaire, de manière qu'elles s'ouvrent de droite à gauche.

L'on peut se procurer les Figures ci-dessus au lavis, celles coloriées et celles peintes à la gouache, chez P. Fr. Didot jeune, Directeur de l'Imprimerie de Monsieur, quai des Augustins : il est cependant nécessaire d'avertir qu'il faut se faire inscrire pour les figures coloriées et peintes à la gouache.

Il a été tiré quelques exemplaires sur vélin, dont les Figures seront peintes à la gouache supérieurement ; l'on peut en voir des essais chez le même P. Fr. Didot jeune, quai des Augustins, et chez Eugène Onfroy, Libraire, rue du Hurepoix.

AVIS AU RELIEUR

Pour placer les Figures du Télémaque, dans l'édition in-4, 1785, de l'Imprimerie de Monsieur, et destinée à recevoir les figures gravées par M. Tilliard.

Le Relieur aura grand soin d'éviter de battre les figures, et de placer sur chacune d'elles du papier serpente entier, pour éviter qu'elles ne maculent sur le texte : il observera de faire ouvrir l'Estampe de gauche à droite, de manière que la figure regarde les pages que l'on va indiquer.

TOME PREMIER

Liv. I, nº 1, regardant la page 2.
2, regardant la page 12.
3, regardant la page 16.

Liv. II, nº 1, regardant la page 34.
2, regardant la page 42.
3, regardant la page 46.

Liv. III, nº 1, regardant la page 52.
2, regardant la page 66.
3, regardant la page 70.

Liv. IV, nº 1, regardant la page 82.
2, regardant la page 86.
3, regardant la page 94.

Liv. V, nº 1, regardant la page 106.
2, regardant la page 114.
3, regardant la page 116.

TOME SECOND

Liv. XVII, nº 1, regardant la page 112.
2, regardant la page 118.
3, regardant la page 120.

Liv. XVIII, nº 1, regardant la page 130.
2, regardant la page 134.
3, regardant la page 140.

Liv. XIX, nº 1, regardant la page 150.
2, regardant la page 154.
3, regardant la page 170.

Liv. XX, nº 1, regardant la page 174.
2, regardant la page 180.
3, regardant la page 200.

Liv. XXI, nº 1, regardant la page 204.
2, regardant la page 218.
3, regardant la page 222.

Liv. XXII, nº 1, regardant la page 228.
2, regardant la page 230.
3, regardant la page 242.

Liv. XXIII, nº 1, regardant la page 254.
2, regardant la page 256.
3, regardant la page 264.

Liv. XXIV, nº 1, regardant la page 280.
2, regardant la page 292.
3, regardant la page 296.

Ce second avis au relieur est imprimé au verso du premier et les colonnes d'indications pour le placement des figures sont accolées au lieu de se suivre comme ici où le format n'a pas permis de les disposer de même.

Il convient d'observer que le document que nous venons de reproduire confirme l'existence de suites de Moitte les unes coloriées seulement et les autres gouachées, ce que nous avons pu constater d'autre part.

Ces deux séries d'estampes présentent un caractère

commun, celui d'être des contre-épreuves. Et cela se comprend : il était indispensable, pour le coloriage surtout et même pour la gouache, d'avoir des épreuves moins fortes en noir que les figures au lavis du tirage ordinaire. On rencontre d'ailleurs quelquefois de ces contre-épreuves non coloriées et leur examen vient fortifier cette assertion.

Lss figures gouachées offrent cette particularité que leur encadrement est traité à la Glomy, ce qui ajoute à l'effet produit de gouaches originales, et, dans les exemplaires qui les renferment, les titres imprimés ont été ornés d'un filet et d'une bordure dorés.

Disons enfin que la suite complète des eaux-fortes existe pour les figures de Moitte, elles sont au trait avant la gravure au lavis.

Maurice PÉREIRE.

LES ÉDITIONS ORIGINALES

DES

ODES ET BALLADES

Odes et Poésies diverses (1822).
Odes, *seconde édition* (1823).
Nouvelles Odes (1824).
Odes, *troisième édition*, 2 vol. (1825).
Odes et Ballades (1826).
Odes et Ballades. { *4e édition* / *5e édition* } 2 vol. (1828-1829).

De 1822 à 1828, date à laquelle la quatrième édition parue chez Bossange, fixe le texte définitif des *Odes et Ballades*, six éditions de ce recueil ont été imprimées successivement : trois d'entre elles sont originales, deux en partie originales ; l'autre n'est qu'une réimpression corrigée.

Odes et Poésies diverses. Pélicier, 1822, in-12. (Édition originale.)

C'est le premier recueil de vers que Victor Hugo ait fait imprimer : le traité passé entre l'auteur et l'éditeur ne nous est pas parvenu, mais on sait toutefois que le volume a été tiré à mille exemplaires.

Plus tard, cette édition a inspiré à Victor Hugo des

critiques assez méprisantes, mais injustifiées car, si le caractère n'est pas neuf, le papier est bon et la mise en page élégante : le texte est correct, malgré deux fautes typographiques insignifiantes. Le recueil contient vingt-deux odes et trois poésies diverses : *Raymond d'Ascoli*, *Idylle*, *Les derniers bardes*. Ces trois pièces n'ont été réimprimées dans aucune des éditions postérieures, sauf dans celle de l'Imprimerie nationale, en 1912. Quant aux *Odes* dont le texte et l'épigraphie ont été ensuite souvent remaniés, elles sont ici dans la version originale.

ODES, SECONDE ÉDITION, *Persan, 1823, in-12*. (ÉDITION EN PARTIE ORIGINALE.)

La première édition des *Odes* avait été bien accueillie par la critique ; le 4 juillet, Hugo écrivait à son père qu'elle s'épuisait avec une rapidité qu'il était loin d'espérer et, à la fin de la même année, il traitait avec l'éditeur Persan pour une seconde édition augmentée. Voici le texte de ce contrat :

Entre les soussignés :

1° Victor-Marie Hugo, homme de lettres, demeurant à Paris, rue du Cherche-Midi, n° 39, d'une part, et 2° P. Persan et Cie, éditeurs, demeurant aussi à Paris, rue de l'Arbre-Sec, n° 22, d'autre part, a été convenu ce qui suit :

Par le présent, le s^r^ V. Hugo autorise formellement les s^rs^ Persan et Cie à faire une réimpression tirée à mille exemplaires (1) de l'ouvrage dont il est l'auteur, intitulé : *Odes et Poésies diverses* (un petit volume in-18 grand raisin) se réservant la moitié dans les bénéfices qui devront résulter de la vente desdits exemplaires, déduction faite des frais.

(1) On verra plus loin que cette édition n'a été en réalité tirée qu'à 400 ex.

Les s^rs^ Persan et Cie auront le droit de faire aux titres de ladite réimpression tous les changements qu'ils jugeront favorables aux intérêts communs, c'est à-dire qu'il pourront annoncer au moyen d'un changement convenable dans les titres une seconde, troisième, quatrième édition, etc. Les frais de remaniement auxquels ces changements donneront lieu seront aux frais communs des parties contractantes.

Les s^rs^ Persan et Cie compteront avec le s^r^ Hugo tous les trois mois.

Le s^r^ Hugo s'oblige formellement à ne pas vendre à aucun libraire, ou autre personne, le droit de faire nouvelle édition jusqu'à ce que les mille exemplaires de la présente réimpression soient écoulés.

Les s^rs^ Persan et Cie remettront au s^r^ Hugo, en sa qualité d'auteur, douze exemplaires du dit ouvrage.

A valoir sur le produit de la vente dudit ouvrage, les s^rs^ Persan et Cie remettront au s^r^ Hugo, dans la quinzaine de janvier, la somme de deux cents francs.

Fait double de bonne foi, à Paris le dix-huit décembre mil huit cent vingt-deux.

Cette seconde édition est en partie originale ; elle reproduit la préface de 1822 encadrée de trois pages inédites. Les trois *Poésies diverses* ont disparu, mais on y trouve deux *Odes* nouvelles (soit vingt-quatre au total) : *Louis XVII* et *Jéhovah*. Le texte en est très incorrect, comme pour tous les ouvrages publiés par Persan ; l'impression, d'ailleurs, dut être précipitée, puisque le traité, annoncé dès le 13 décembre 1822 par *le Miroir*, fut signé le 18 alors que le volume était en vente le 31 du même mois.

NOUVELLES ODES. *Ladvocat, 1824, in-18.* (ÉDITION ORIGINALE.)

En mars 1823, Persan était déclaré en faillite ; il était loin de s'être entièrement acquitté de ses obliga-

tions envers Victor Hugo, pour qui le coup était rude ; le poète reprit aussitôt tous ses droits et signa le 1er décembre avec Ladvocat pour une réimpression des *Odes* et un volume de vers inédits :

Entre les soussignés :

D'une part, M. Victor-Marie Hugo, homme de lettres, demeurant à Paris, rue du Cherche-Midi, nº 39,

D'autre part, M. Ladvocat, libraire, demeurant à Paris, Palais-Royal, galerie de bois, nº 195, il a été convenu ce qui suit :

M. V.-M. Hugo vend et cède à M. Ladvocat pour deux années à partir du premier décembre mil huit cent vingt-trois jusqu'au premier décembre mil huit cent vingt-cinq, le volume d'*Odes* dont il est l'auteur, et dont les deux premières éditions ont déjà été publiées, commettant à M. Ladvocat pour ledit espace de deux années tous ses droits d'auteur et de propriétaire sur ledit ouvrage ;

M. V.-M. Hugo vend et cède également à M. Ladvocat, pour deux années, à partir du premier décembre mil huit cent vingt-trois jusqu'au premier décembre mil huit cent vingt-cinq, la propriété d'un nouveau volumes d'*Odes* inédites ;

Moyennant quoi M. Ladvocat s'engage à payer à M. V.-M. Hugo la somme de DEUX MILLE francs, remettant, à cet effet, dés à présent, entre les mains dudit M. Hugo quatre billets à son ordre, chacun de cinq cents francs payables ainsi qu'il suit :

le premier au premier Février mil huit cent vingt-quatre ;
le deuxième au premier Mai mil huit cent vingt-quatre ;
le troisième au premier Août mil huit cent vingt-quatre ;
le quatrième au premier Novembre mil huit cent vingt-quatre :

M. Ladvocat s'engage également à faire retirer avant la publication d'aucun des ouvrages susdits le nombre d'exemplaires de la seconde édition du premier volume desdites *Odes* de M. Hugo qui peut rester en circulation chez les libraires. M. Ladvocat reprendra à ses frais les susdits exemplaires (pouvant se monter à *cent* environ) pour en tirer le parti qui lui conviendra.

M. Ladvocat s'engage, en outre, à publier à part, format in-8, l'ode sur la *Guerre d'Espagne*(1) laquelle fait partie du volume inédit. Il est entendu que cette publication se fera au profit de M. Ladvocat.

M. Ladvocat s'engage à donner à M. Hugo *cinquante* exemplaires de cette Ode, dont *dix* sur papier vélin, plus vingt-cinq exemplaires (dont *cinq* sur vélin) de chacun des volumes d'Odes dont M. Hugo lui concède, par le présent, la propriété jusqu'au premier décembre mil huit cent vingt-cinq, époque à laquelle M. Hugo rentrera pleinement dans tous ses droits.

M. Hugo s'engage à corriger les épreuves de ces diverses publications.

Fait en double, et de bonne foi, à Paris, le premier Décembre mil huit cent vingt-trois.

L'entrée de ses œuvres chez Ladvocat, libraire des Princes, éditeur des classiques et des poètes contemporains fameux, était un succès pour Hugo. A vingt et un ans, il se trouvait là en illustre compagnie, auprès de Lamartine, de Casimir Delavigne, de Millevoye, de Chenedollé, de ses amis Soumet et Guiraud. Les éditions de Ladvocat étaient réputées pour leur élégance, leur typographie soignée : voir son nom inscrit à ce catalogue c'était un indiscutable brevet de notoriété auquel Hugo dut être sensible après ses démêlés avec l'obscur Persan.

Les *Nouvelles Odes*, qui contenaient une préface et vingt-huit poésies inédites, parurent le 3 ou le 4 mars 1824 : le volume était imprimé en beau caractère neuf; avec des titres en gothique, et un frontispice gravé d'après Deveria : l'auteur n'avait plus rien à envier aux poètes à la mode.

Le succès fut vif et plusieurs heureux événements vinrent y contribuer : c'est d'abord la publicité bruyante

(1) Cette publication n'a jamais été faite.

faite autour de la *Muse française* dont Victor Hugo est peut-être le rédacteur le plus en vue ; c'est la courageuse attitude du jeune homme quand Chateaubriand est destitué ; c'est, un peu plus tard, l'invitation que lui adresse officiellement la Maison du Roi d'assister aux cérémonies du Sacre, puis sa croix de la Légion d'honneur qui fait de lui, à vingt-trois ans, le plus jeune membre de l'ordre. Enfin, la Préface des *Nouvelles Odes* était un véritable manifeste littéraire, plein de prudence, sans doute, de tact et d'esprit conciliant, mais autour duquel les polémiques furent ardentes. C'étaient là de bons éléments de succès.

ODES, *troisième édition, 2 vol. in-12,* ODES ET BALLADES, *1 vol. in-12, Ladvocat 1825-1826.* (ÉDITION ORIGINALE DE : ODES ET BALLADES.)

Encouragé, Ladvocat signait, le 25 juin 1825, un nouveau traité qui prolongeait la durée de ses droits et le rendait propriétaire d'un second recueil inédit :

Entre les soussignés :

Victor-Marie Hugo, homme de lettres, demeurant à Paris, rue de Vaugirard, n° 90,

Et Pierre-François Ladvocat, libraire de son Altesse Royale Monseigneur le duc de Chartres, demeurant de même à Paris, au Palais-Royal, galerie de bois, n° 195, stipulant au nom de la maison de commerce de librairie connue sous la raison Ladvocat et Dufuy,

a été convenu et arrêté ce qui suit :

M. Victor-Marie Hugo vend et cède à M. Ladvocat, qui l'achète, la toute propriété de ses poésies déjà publiées en deux volumes in-18 ; puis un troisième volume, du même format, de *poésies inédites,* que M. Victor Hugo s'engage à livrer assez à tems à M. Ladvocat pour donner à celui-ci la faculté de le publier en janvier 1826.

M. Ladvocat pourra dès aujourd'hui vendre à son profit

l'Ode sur le Sacre de Charles X, M. Victor Hugo l'autorisant à cet effet ; ladite Ode devra faire partie du troisième volume.

Pour prix de cette vente, dont la durée est de deux années consécutives à partir du premier janvier mil huit cent vingt six pour finir au premier janvier mil huit cent vingt-huit, M. Ladvocat paiera à M. V. Hugo qui reconnaît l'avoir reçue la somme de quatre mille francs en huit billets de cinq cents francs chacun et payables de deux mois en deux mois à partir du vingt juillet prochain.

M. Victor Hugo aura droit à cinquante exemplaires de ses poésies qui lui seront remis tout aussitôt après la mise en vente dudit ouvrage.

En cas de non exécution des présentes, la partie lésée pourra réclamer des dommages, lesquels seront fixés par arbitres amiables compositeurs nommés par les parties contractantes. En cas de partage, les arbitres en nommeront un troisième à la décision duquel ils seront tenus de se conformer, renonçant à tout recours en cassation.

Fait en double à Paris, ce vingt-cinq juin mil huit cent vingt-cinq.

Ladvocat devenait ainsi propriétaire de trois volumes de poésies ; ce sont ces trois volumes qui, mis en vente en 1827 sous couverture rose et avec tomaison sur des titres de relai, formeront le premier recueil collectif des *Odes et Ballades* ; mais auparavant, il seront mis en vente séparément et dans des conditions que nous allons chercher à préciser.

Au milieu de 1825, Ladvocat n'avait pas encore usé de son droit à réimprimer les *premières Odes*, bien qu'il l'eut acquis dès 1823. Il s'y décida seulement en juillet, en s'inspirant pour cette réédition de la typographie des *Nouvelles Odes*, de manière à mettre en vente deux volumes identiques d'aspect et de format. De l'édition originale des *Nouvelles Odes*, il lui restait en effet un certain nombre d'exemplaires qu'il mit alors en vente avec des titres nouveaux portant la men-

tion : *Troisième édition* — bien que la deuxième n'eut jamais existé — et le titre général : *Odes, tome deuxième* ; toutefois, il n'alla pas, semble-t-il, jusqu'à faire imprimer de nouvelles couvertures et se contenta de faire brocher les deux volumes sous celle des *Nouvelles Odes*, au dos de laquelle on colla une petite étiquette blanche portant le titre général et la tomaison. De plus, comme Ladvocat avait décidé de faire paraître la réimpression des *Premières Odes* sans frontispice — probablement pour éviter des frais — il la supprima dans la plupart des exemplaires de l'édition originale des *Nouvelles Odes* qu'il remettait en vente avec le titre nouveau. Ainsi, une confusion devait immanquablement s'établir entre les deux tomes de cette édition, dont les titres étaient corrects, mais dont les couvertures étaient identiques sans convenir à aucun des deux, puisqu'elles étaient celles des *Nouvelles Odes* !

Les choses demeurèrent pourtant en l'état jusqu'en novembre 1826, date à laquelle parut le volume inédit : *Odes et Ballades*, dont les bons exemplaires ne doivent pas porter de tomaison sur le titre, car l'ouvrage fut d'abord mis en vente séparément. Sur cette édition, Ladvocat préleva un certain nombre d'exemplaires, destinés à compléter le recueil collectif, puis il fit imprimer, pour les trois volumes, des couvertures et des titres uniformes à la date de 1827 (1), en faisant imprimer la note suivante à la fin du volume inédit :

« Les Odes et Ballades forment le troisième volume de cette collection qui comprend les anciennes et les nouvelles

(1) On verra, à la description de cette édition, qu'il existe également des exemplaires pourvus des anciens titres à la date de 1825 qui ont été brochés sous la couverture de 1827.

Odes de M. Victor Hugo et qui manquait dans la librairie ; des circonstances nouvelles ont retardé jusqu'à ce jour la publication de cette édition. »

Bref, au début de 1827, Ladvocat mettait en vente une édition collective des *Odes et Ballades*, en trois volumes : le tome I était une réimpression faite en 1825 ; le tome II, c'était l'édition originale des *Nouvelles Odes*, déjà remise en vente en 1825, avec les titres de relai ; le tome III, enfin, était un volume inédit.

Tous trois possédaient la même couverture rose, avec une tomaison qui leur donnait une apparence d'unité, quant aux titres, ils étaient, dans certains exemplaires, uniformément datés de 1827 ; dans d'autres, les tomes I et II portaient le millésime de 1825, le tome III celui de 1826 ou de 1827, et la mention : « *troisième édition* » manquait parfois. Il est donc difficile de s'y reconnaître aujourd'hui au milieu de toutes ces distinctions, qui n'affectent d'ailleurs que les titres ; finalement, comme le seul de ces trois volumes qui offre de l'intérêt est celui des *Odes et Ballades*, on a pris l'habitude de négliger les deux premiers en ne recherchant du troisième que les exemplaires datés de 1826, sans tomaison et sans mention d'édition sur le titre, car ceux-là seuls constituent la véritable édition originale des dernières *Odes* et des *Ballades*.

ODES ET BALLADES, *quatrième [ou cinquième] édition. Bossange, 1828, 2 vol. in-8*. (ÉDITION EN PARTIE ORIGINALE.)

Au début de 1828, Hugo, dont le traité avec Ladvocat venait d'expirer, proposait à l'éditeur Hector Bossange la publication d'une édition nouvelle des

Odes et Ballades, qui fit l'objet du contrat suivant, passé le 4 mars :

M. Victor Hugo a proposé à M. Hector Bossange de lui céder le privilège de faire une nouvelle édition de ses poésies.

M. Hector Bossange a accepté cette proposition et à cet effet il a été convenu ce qui suit :

1° M. Victor Hugo cède et transporte à M. H. Bossange qui l'accepte le droit de faire une édition de ses poésies ;

2° Cette édition sera de douze cent cinquante exemplaires du format in-8 ; M. Bossange pourra, s'il le juge favorable à ses intérêts, imprimer format in-18 et format in-8, et cela toutefois de telle sorte qu'il ne soit pas tiré ensemble plus de douze cent cinquante exemplaires ;

3° M. Victor Hugo enrichira cette édition de l'Ode à la Colonne et de cinq pièces nouvelles ;

4° M. Victor Hugo accorde à M. Bossange une année pour l'écoulement de son édition à compter du jour de la publication, et, dans le cas où il resterait à l'expiration dudit bail trois cents exemplaires ou plus de ladite édition, M. Victor Hugo accorde à M. Hector Bossange une prolongation de six mois pour épuiser lesdits exemplaires ;

5° M. Victor Hugo s'engage à ne concéder à qui que ce soit le droit de publier les poésies contenues dans ce recueil avant que le terme fixé ci-dessus ne soit écoulé ;

6° Cette cession est faite moyennant une somme de trois mille francs une fois payés ;

7° H. Bossange payera à M. Victor Hugo mille francs comptant, cinq cents francs fin mai, cinq cents francs fin juillet, cinq cents francs fin septembre, cinq cents francs fin octobre ;

8° En cas de difficultés, les parties conviennent de s'en rapporter au jugement d'arbitres.

Fait double à Paris, le quatre mars mil huit cent vingt-huit.

Comme on l'a vu à l'article 2 de ce traité, Bossange s'était réservé le droit de tirer une édition in-18 ; il y renonça pourtant, préférant répartir les douze cent cinquante exemplaires en deux fausses éditions in-8, —

la quatrième et la cinquième, qui ne diffèrent l'une de l'autre que par des remaniements insignifiants dans la composition.

Logiquement, cette quatrième édition devrait être considérée comme la plus importante des éditions séparées : elle établit en effet le texte définitf des *Odes et Ballades*, exception faite pour quelques changements d'épigraphes dans l'édition de 1834 et une préface nouvelle ajoutée en 1853 à l'édition populaire illustrée Marescq-Blanchard-Hetzel.

L'auteur y a ajouté dix pièces inédites et une préface où il explique le classement nouveau et plus rationnel des poésies : le premier volume contient toutes les odes relatives à des événements ou à des personnages contemporains : elles sont réparties en trois livres : « ces trois livres, dit Victor Hugo, sont respectivement l'un à l'autre comme étaient entre eux les trois volumes [de l'édition précédente] : le second corrige le premier, le troisième corrige le second. Ainsi, le petit nombre de personnes que ce genre d'études intéresse pourront comparer, et pour la forme et pour le fond, les trois manières de l'auteur à trois époques différentes, rapprochées, et en quelque sorte confrontées dans le même volume. »

Le tome second contient deux livres : « l'un consacré à des sujets de fantaisie, l'autre à des traductions de sentiments personnels » et les *Ballades*.

La préface inédite ouvre le recueil, suivie de celles qui figuraient déjà dans les éditions précédentes : « on pourra remarquer dans les idées qui y sont avancées, dit Hugo, une progression de liberté qui n'est ni sans signification ni sans enseignement. »

Quant aux corrections, elles sont abondantes et, la plupart du temps fort judicieuses malgré quelques nou-

velles leçons regrettables. Elles mériteraient d'ailleurs une étude, car ces remaniements correspondent nettement à une évolution : ils montrent Hugo mûri et sûr de soi. Bien des épigraphes qui figuraient dans les éditions précédentes ont disparu ici ; d'autres ont été modifiées et en modérant ses citations, l'auteur fait étalage avec moins de complaisance d'une mémoire des noms propres et des textes, qu'il avait le défaut, jusqu'ici, de confondre avec la culture littéraire. Bref, on sent qu'il s'efforce de s'effacer derrière son œuvre et c'est là de sa part une attitude trop rare pour qu'elle ne frappe pas.

Pour la première fois, une date de composition, généralement exacte, est inscrite à la fin de chaque poésie, dont le texte a été allégé par des divisions chiffrées. Les notes ont été rejetées à l'appendice, certaines terminaisons désuètes sont modernisées et toutes les majuscules inutiles qui encombraient les éditions précédentes ont été supprimées. Enfin, l'exécution typographique est irréprochable et le texte scrupuleusement correct.

(*A suivre.*)

PIERRE DE LACRETELLE.

BIBLIOGRAPHIE

DES

OEUVRES DE REMY DE GOURMONT

(*Suite*) (1)

1905.

Promenades Philosophiques. François Bacon et Joseph de Maistre. Sainte-Beuve créateur de valeurs. Le pessimisme de Leopardi. La logique d'un Saint. Les Racines de l'Idéalisme. Idées et Paysages. La Rhétorique. L'Orthographe. Note de philologie. Paris. Société du *Mercure de France*. XXVI, rue de Condé. MCMV (1905).

Achevé d'imprimer le 20 mai 1905 par Blais et Roy. à Poitiers, pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18. couv. imp. papier jaune, 344 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages de même auteur). 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification) 1 f. non ch (en tête de la 1re partie). plus, à la fin du vol., 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 7 ex. numérotés sur papier de Hollande.

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile*, mai 1922, page 141 ; juin, page 191.

1906.

Promenades Littéraires (2e série). Notes sur Villiers de l'Isle Adam. La dernière mode de Stephane Mallarmé. Heredia. Mme de Noailles, Baudelaire et Racine. Stendhal et Shakespeare. Les Maîtres de Balzac. Chopin et G. Sand. Les Fables de La Fontaine. Les parchemins du Féminisme. Le Théâtre au XVIIe siècle. Une lacune dans l'Avare. L'Almanach des Muses. Paris, Société du *Mercure de France*, XXVI, rue de Condé, MCMVI, 1906.

Achevé d'imprimer le 10 juin 1906, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France.*

Vol. in-18, couv. imp. papier jaune, 346 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), plus, à la fin du vol., 1 f. non ch. (achevé d'imprimer).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 12 ex. numérotés sur papier de Hollande.

1906.

Lilith, suivi de Théodat. Paris. Société du *Mercure de France*, XVI. rue de Condé, MCMVI.

Achevé d'imprimer le 26 juin 1906, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France.*

Vol. in-18, couv. imp. papier jaune, 246 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (en-tête de Lilith et épigraphe), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 2 f. blancs.

Pas d'ex. de luxe.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 3 novembre 1906.

1906.

Une Nuit au Luxembourg, roman. Paris, Société du *Mercure de France*, XXVI, rue de Condé, MCMVI (1906).

Achevé d'imprimer le 30 septembre 1906, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18, couv. imp. papier jaune, 1 f. blanc plus, 206 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (en tête de la préface), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (table), 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 2 f. blancs.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 3 ex. sur Japon impérial et 12 ex. sur papier de Hollande. Tous les ex. sont numérotés.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 24 novembre 1906.

1907.

Simone, poème champêtre. Avec onze compositions de Georges d'Espagnat. Paris, Librairie du *Mercure de France*, XXVI, rue de Condé, MCMVII (1907).

Paris, Société Française d'Imprimerie et de Librairie (Édition du *Mercure Musical*).

Vol. in-4, couv. rempliée papier fantaisie mauve, 1 f. blanc plus 48 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (en tête du 1[er] poème), plus, à la fin du vol., 1 f. non ch. (en tête de la table), 1 f. non ch. (table), 1 f. non ch. (nom de l'imprimeur).

1907.

Chronique Stendhalienne, contenant la main de Stendhal [une photographie d'une moulure de la main de Stendhal]. Epigr. Le goût de Dominique pour le style naturel. St. A Milan, chez Coffe et Cie, éditeurs stendhaliens, via della Certosa di Parma, MDCCCCVII (1907).

Étampes, Imprimerie M. Donnam.

Vol. in-8, couv. rempliée papier fantaisie bleu, 2 f. blancs, 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (en tête la main de Stendhal), 1 f. non ch. (en tête chronique), plus, 48 pp. de texte et 2 f. blancs.

Exemplaires de luxe. Tirage unique à 75 ex. sur papier teinté et à 5 ex. sur papier jaune, tous numérotés.

1907.

Un Cœur virginal, roman. Paris, Société du *Mercure de France*, XXVI. rue de Condé. MCMVII (1907).

Achevé d'imprimer le 20 mars 1907, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18, couverture dessinée par G. d'Espagnat, 250 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (dédicace à Octave Uzanne), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (achevé d'imprimer).

Exemplaires de luxe: Il a été tiré de cet ouvrage 18 ex. numérotés, soit 3 sur Japon impérial et 15 sur papier de Hollande.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 20 septembre 1907.

1907.

Dialogues des Amateurs sur les choses du temps, 1905-1907 (Épilogues, 4e série). Paris, Société du *Mercure de France*, XXVI, rue de Condé, MCMVII (1907).

Achevé d'imprimer le 20 septembre 1907, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18, couv. imp. papier jaune, 358 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (dédicace à Laurent Evrard), 1 f. non ch. (date), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (achevé d'imprimer).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 12 ex. numérotés sur papier de Hollande.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 3 avril 1908.

1908.

Couleurs. Contes nouveaux suivis de Choses anciennes. Paris, *Mercure de France*, XXVI, rue de Condé, MCMVIII (1908).

Achevé d'imprimer le 20 septembre 1908, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18, couv. imp. papier jaune, 244 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage, 3 ex. sur Japon impérial et 12 ex. sur papier de Hollande. Tous ces ex. sont numérotés.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 12 février 1909.

1908.

Les Hommes et les Idées. Dante, Béatrice et la Poésie Amoureuse. Essai sur l'Idéal féminin en Italie à la fin du XIIIe siècle par Remy de Gourmont. Avec plusieurs gravures sur bois. Paris, Société du *Mercure de France,* XXVI, rue de Condé, MCMVIII (1908).

Imprimerie du *Mercure de France,* Blais et Roy, 7, rue Victor Hugo, Poitiers.

Vol. in-16, couverture imp. papier vert. 78 pp. y compris 1 f. non ch. (bibliographie), 1 f. non ch. (faux titre avec frontispice au verso), 1 f. non ch. (titre), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (adresse de l'imprimeur).

1908.

Promenades Philosophiques, deuxième série. Une loi de Constance intellectuelle. Idées et Commentaires : Boscovich et la composition de la matière. La Science de Léonard de Vinci. Les médecins et la responsabilité. La Vie d'un Dieu. Télépathie et pressentiments. Les rivières de France. Le Sadisme. Psychologie du goût. Paris, Société du *Mercure de France,* XXVI, rue de Condé, MCMVIII (1908).

Achevé d'imprimer le 25 avril 1908, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18, couv. imp. papier jaune, 300 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification) 1 f. non ch. (en tête de la 1re partie), plus, à la fin du vol., 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 12 ex. numérotés sur papier de Hollande.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 4 septembre 1913.

1909.

Promenades Philosophiques (3e série). Une science d'autrefois ; la Phytognomonique. Philosophie naturelle. Religion et Sociologie. Psychologie. Rêveries, des pas sur le sable. Paris, *Mercure de France,* XXVI, rue de Condé, MCMIX.

Achevé d'imprimer le 20 octobre 1909, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France.*

Vol. in-18, couv. imp. papier jaune, 1 f. blanc, plus 290 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), plus, à la fin du vol., 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 20 ex. numérotés dont 3 sur Japon impérial et 17 sur papier de Hollande.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 8 avril 1910.

1909.

Promenades littéraires (3e série). Souvenirs sur Huysmans. Chateaubriand, M. Brunetière. Idées romantiques. Riverol. Théophile. Saint-Amant. Grano de Bergerac. Propos variés. La liberté d'écrire. Notes d'histoire littéraire. Contes critiques. Paris. *Mercure de France,* XXVI, rue de Condé, MCMIX (1909).

Poitiers, Imp. du *Mercure de France,* Blais et Roy, 7, rue Victor Hugo.

Vol. in-18, couv. imp. papier jaune, 432 pp. y

compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 15 ex. numérotés dont 3 sur Japon impérial et 12 sur papier de Hollande.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 25 juin 1909.

1910.

Nouveaux Dialogues des Amateurs sur les choses du temps, 1907-1910 (Epilogues. 5e série). Paris, *Mercure de France*, XXVI, rue de Condé, MCMX (1910).

Achevé d'imprimer le 2 novembre 1910, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France.*

Vol. in-18, couv. imp. papier jaune, 394 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (dédicace à Jules de Gaultier), 1 f. non ch. (date), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (achevé d'imprimer).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 12 ex. numérotés sur papier de Hollande.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 21 avril 1911.

1910.

Enrique Larreta. **La Gloire de Dom Ramire.** Une vie au temps de Philippe II. Traduit de l'espagnol par Remy de Gourmont, Paris, *Mercure de France,* XXVI, rue de Condé, MCMX (1910).

Tours, Imprimerie E. Arrault et Cie.

453 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre), 1 f. non

ch. (titre et justification), 1 f. non ch. (en tête de la première partie), plus, à la fin du volume, 1 page blanche et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 30 ex. sur Japon impérial et 100 ex. sur papier de Hollande. Tous ces ex. sont numérotés.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 1er juillet 1910.

1910.

La Culture des Idées. Du Style ou de l'Écriture, la Création Subconsciente, la Dissociation des Idées, Stephane Mallarmé et l'idée de décadence, le Paganisme éternel, la Morale de l'Amour, Ironies et Paradoxes. Paris, *Mercure de France*, 26, rue de Condé, MCMX (1910).

Achevé d'imprimer le 6 février 1910, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18, couv. imp. papier jaune, 1 f. blanc, plus x pp. y compris, 1 f. non ch. (liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (faux titre et justification), 1 f. non ch. (titre) et préface, plus, à la fin du volume, 1 page blanche, 1 f. non ch. (table et achevé d'imprimer) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 10 ex. numérotés sur papier de Hollande.

1910.

Sixtine. Roman de la vie cérébrale. Epigr. Status evanescentiae. Leibnizt. Paris, *Mercure de France*, XXVI, rue de Condé.

Vol. in-18, couv. imp. papier jaune.

Cette édition manque à la Bibliothèque nationale.

1911.

Le Pèlerin du Silence. Le Fantôme, le Château singulier, le Livre des Litanies. Théâtre muet, pages retrouvées. Nouvelle édition. Paris, *Mercure de France,* XXVI, rue de Condé. MCMXI (1911).

Achevé d'imprimer le 20 avril 1911, par Blais et Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France.*

Vol. in-18 couv. imp. papier jaune, 246 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (en tête du 1[er] conte), plus, à la fin du vol., 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 2 f. blancs.

1912.

Histoires Magiques. Paris, *Mercure de France,* XXVI, rue de Condé, MCMXII (1912).

Achevé d'imprimer le 20 décembre 1911, par Blais et Roy, pour le *Mercure de France.*

Vol. in-18, couverture imprimé papier jaune, 1 f. blanc, plus 264 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (en tête du premier conte), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (table et achevé d'imprimer).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 20 ex. numérotés dont 3 sur Japon impérial et 17 sur papier de Hollande Van Gelder.

Nouvelle édition enregistrée dans la B. F. le 8 mars 1912.

1912.

Divertissements. Poèmes en vers. Portrait de l'auteur gravé sur bois, par P.-E. Vibert. Paris, Georges Crès et Cie, *Les Maîtres du Livre*, 3, place de la Sorbonne, MCMXII (1912).

Ce livre, le 5e de la collection des *Maîtres du Livre*, a été établi sous la direction de Ad. Van Bever. Le présent ouvrage a été achevé d'imprimer par Tourbier, Loos et Co, à Montrouge, le 14 février 1912. Les ornements typographiques ont été dessinés et gravés par Jacques Beltrand et P.-E. Vibert.

Vol. in-12, couv. rempliée imp. papier jaune, 2 f. blancs dont 1 sous la couv., 176 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre et justification), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (en tête de la préface), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 3 f. blancs dont 1 dans la couv.

Exemplaires de luxe. Tirage limité à 850 exemplaires numérotés, 3 sur vieux Japon, 5 sur papier de Chine, 46 sur Japon impérial (dont 6 hors commerce), 800 sur papier d'Arches (dont 50 hors commerce).

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 3 mai 1912.

1912.

Je sors d'un bal paré... Les amis d'Édouard, n° 6. Imprimerie F. Paillart, Abbeville, février 1912 (lettre I).

Vol. in-16, couv. rempliée imp. papier bleu (ne portant pas le nom de l'éditeur), 2 f. blancs dont 1 sous la couv., 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), plus 72 pp. de texte, plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (bibliographie),

1 f. non ch. (nom de l'imprimeur et date), 2 f. blancs dont 1 sous la couv.

Exemplaires de luxe. Tirage limité à 58 ex. hors commerce dont 3 sur papier du Japon et 55 ex. sur papier de Hollande, tous numérotés.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 5 avril 1912.

1912.

Le Chat de Misère, idées et images. Paris, Société des *Trente*, Albert Messein, 19, quai Saint-Michel, 1912.

Achevé d'imprimer le 15 novembre 1912, pour la Société des *Trente*, par Bussière, à Saint-Amand (Cher).

Vol. in-16, couv. remp. papier gris bleu, imp. en rouge et noir, 1 f. non ch. (faux titre), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), plus 120 pp. de texte, plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 1 f. non ch. (catalogue de la collection).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 530 ex. numérotés à la presse dont 10 sur papier de Chine, 20 sur papier du Japon et 500 sur papier vergé d'Arches.

Édition originale.

1912.

Promenades Littéraires (4e série). Souvenirs du Symbolisme et autres études. Paris, *Mercure de France*, XXVI, rue de Condé, MCMXII (1912).

Achevé d'imprimer le 10 septembre 1912, par G. Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18, couv. imp. papier jaune, 348 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec

au verso la justification), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (achevé d'imprimer).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 20 ex. numérotés dont 3 sur Japon impérial et 17 sur papier de Hollande Van Gelder.

Édition originale figurant dans la B. F. le 9 mai 1913.

(A suivre.)

Jean de Gourmont et Robert Del Donne.

ÉCHOS

La *Foire internationale du Livre* s'est ouverte avec éclat à Florence le 7 mai et durera jusqu'au 31 juillet.

Nos plus grands éditeurs ont tenu à honneur d'y figurer et leurs stands, luxueuseusement installés, comptent parmi les plus remarqués.

Sur Baudelaire. — A propos de notre article sur les exemplaires des *Fleurs du Mal*, sur hollande, nous avons reçu l'intéressante lettre qu'on va lire :

le 3 juin 1922.

Cher Monsieur,

Dans votre récent article du *Bulletin du Bibliophile* sur les expl. en pap. de Holl. de l'éd^{on} orig. des *Fleurs du Mal*, vous signalez comme étant sans dédicace le n° 6 de votre liste. Cet expl. porte au contraire, sur un feuillet de garde, l'envoi suivant :

« A Monsieur Achille Fould, témoignage de reconnaissance, Charles Baudelaire. »

Il porte aussi, sur un autre feuillet de garde, la note suivante, de la main de Baudelaire :

« Pièces supprimées par jugement du 20 avril 1857 :
Les Bijoux,
Le Léthé,
A celle qui est trop gaie,
Lesbos,
Femmes damnées (la 1re seulement),
Les Métamorphoses du Vampire. »

L'envoi s'explique par ce fait qu'Achille Fould, alors ministre d'État, s'était montré opposé aux poursuites. On en trouve le témoignage de Baudelaire même dans les *Lettres inédites à sa mère* (Paris, Conard. 1918, in-8°) en même temps qu'on y trouve la trace de l'expl. en question. Le 9 juillet 1857, Baudelaire écrit à Mme Aupick : « J'ai reçu pour moi 16 exempl. sur papier vulgaire et 4 sur papier de fil. Je vous ai réservé un de ces derniers... » Dans sa lettre du 27 juillet, il signale

l'attitude bienveillante prise à son égard par M. Fould, ce qui a valu à celui-ci une apostrophe quelque peu véhémente de la part de M. Abbatucci, ministre de la Justice, qui voulait engager les poursuites et qui est allé « chercher noise » à M. Fould. « J'ai pour moi », écrit Baudelaire, « M. Fould, M. Sainte-Beuve et M. Mérimée. » Les *Lettres* de Baudelaire publiées en 1906 (Paris, Mercure de France, 2 in-8°, en reproduisent une sans date mais placée, de toute évidence avec raison, en juillet 1857, par laquelle Baudelaire remercie M. Fould pour des services passés et lui demande sa protection pour l'avenir. Enfin le 25 décembre 1857, Baudelaire, envoyant à sa mère les *Fleurs du Mal*, lui écrit : « Cet exemplaire des *Fleurs* est le mien ; je vous le dois puisque j'ai donné le vôtre à M. Fould. C'étaient les deux derniers sur papier de Hollande. Je saurai m'en procurer un vulgaire. »

Mais voici qui n'est pas fait pour simplifier les choses : Baudelaire a reçu 4 expl. en pap. de Holl., qu'il appelle pap. de fil dans sa lettre du 9 juillet, *beau papier*, puis papier fil dans la note de l'expl. de la Mazarine que transcrit M. Vicaire, papier de Hollande dans la lettre du 25 décembre. Ayant reçu 4 expl., comment fait-il pour en envoyer au moins 7 (nous ne savons pas si, parmi les expl. non connus, il ne s'en trouve point avec envoi) les nos 1, 2, 3, 4, 8, 11 de votre liste, auxquels il faut ajouter le no 6 ?... En avait-il eu, en réalité, plus de 4 ou en a-t-il obtenu d'autres de Poulet-Malassis après le 25 décembre 1857 ? Ou bien, y aurait-il eu, outre les expl. en pap. de Holl. ou papier vergé, d'autres expl. en *beau papier*, comme dit la note de l'expl. de la Mazarine, par exemple en papier de fil non vergé ? Problème que je propose, si vous le permettez, à votre sagacité pour le jour où vous aurez le temps de le résoudre.

Croyez, je vous prie, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Léon Scheck.

Les Perles éparpillées. — Ce recueil de contes et légendes arabes que publie la librairie Chulliat, présente, au point de vue de l'illustration, une intéressante innovation.

Tous les hors texte et dessins de l'ouvrage ont été pris sur place et nous offrent donc de l'atmosphère et des sites locaux une représentation très différente de l'orientalisme de fantaisie qu'on rencontre souvent dans ce genre d'ouvrages.

CHRONIQUE

LE REGAIN DES ROMANTIQUES

(Suite)

Comme je vous l'annonçais l'autre fois, nous étudierons aujourd'hui la reprise de contact des bibliophiles avec les romantiques.

Pour s'y retrouver, les bibliophiles disposaient de deux guides fondamentaux : la bibliothèque Noilly et la bibliothèque Legrand. Ce sont, sans contredit, les deux collections romantiques les plus riches et les mieux composées qui aient jamais passé en vente. Elles avaient pourtant leurs lacunes et leurs défauts.

Comme lacunes : ni Adolphe, *ni Desbordes-Valmore, et des Balzac, des Stendhal très insuffisants. Comme défauts : les reliures. Noilly, fidèle aux mœurs bibliophiliques de son temps, avait fait relier tous ses romantiques en maroquin plein janséniste — anachronisme, s'il en fût. Legrand, lui, était tombé dans le travers inverse : il avait fait revêtir tous ses volumes de reliures « genre romantique », sans nulle considération de la date de l'ouvrage, si bien que la dernière* Légende des siècles, *parue en 1883, portait la même reliure que les* Odes *parues en 1822, et les* Destinées, *parues en 1864, la même reliure que* Éloa *parue en 1824 — autre non sens anachronique.*

Quant aux œuvres mêmes, sauf pour Stendhal et Balzac, Noilly et Legrand pratiquaient une méthode bien simple :

de chaque auteur, ils prenaient tout. *C'est évidemment plus commode que de choisir. Mais cela présente aussi de grands inconvénients.*

En certains cas, en effet, le système est défendable. Ainsi, lorsque l'écrivain, même dans ses œuvres les moins réussies, accuse encore des éclairs de génie : tel Victor Hugo. Ou bien lorsque l'auteur, dans quelque ouvrage qu'il donne, fût-ce le moins bien venu, nous offre comme une confession de lui-même, de son esprit, de sa sensibilité, de ses idées : tel Stendhal.

Avec d'autres, au contraire, on risque des mécomptes. Par exemple Vigny. Dans ses poèmes du début, même les plus pâles, comme dans les derniers, il se montra toujours poète, souvent grand poète. Mais, sauf cette curiosité romantique qui s'appelle Chatterton, *son théâtre* (La Maréchale d'Ancre, Othello) *ne vaut pas grand chose. Et* Cinq-Mars, *pour porter un titre célèbre, n'en est pas moins un roman pauvrement écrit, touchant même, en plus d'un endroit, à la puérilité.*

Vous apercevez alors le danger du « tout prendre ». Les bibliophiles ne s'attachent qu'au nom sans regarder à l'œuvre et font les mêmes sacrifices pour les ouvrages médiocres que pour les ouvrages parfaits. Puis, un beau jour, le classement s'opère ; ce qui dans l'œuvre de l'auteur était chef-d'œuvre, subsiste définitivement ; le reste glisse à l'oubli ou au discrédit. Et les bibliophiles voient avec surprise leur bibliothèque bourrée de non-valeurs ou de valeurs dépréciées.

C'est hélas ! un accident qui ne cessera de se reproduire, tant que les bibliophiles continueront à acheter sur signature, ou à suivre la cote publique, les prix de ventes et de catalogues, au lieu de choisir les volumes et d'y faire dépense d'après le plus ou moins de génie ou de talent qu'ils dénotent.

Autrement dit, pour la dixième fois, première et capitale condition qui s'impose à toute collection interessante, qu'il s'agisse de romantiques ou d'autres : d'abord avoir lu, savoir apprécier, ne se régler que sur la valeur littéraire des ouvrages et non sur les enchères ou sur les prix marqués.

A cet égard, chez les bibliophiles, les ventes récentes paraissent témoigner de certains progrès dont le plus marquant est la hausse constante et considérable des œuvres de Stendhal.

Mais un trait de ces progrès, plus imprévu peut-être, c'est le regain de vogue de Balzac. Devant le fouillis de cette œuvre immense Legrand comme Noilly avaient reculé. Il semble que la quantité des volumes les avait effrayés. Bref, ils s'étaient contentés de quatre ou cinq titres, des quatre ou cinq romans les meilleurs ou qu'ils croyaient tels.

Les bibliophiles de maintenant y sont allés plus franchement. Ils paraissent saisir, que s'il y a un auteur qui comporte le « tout prendre », c'est bien Balzac. Seulement, là encore, leur initiation littéraire laisse à désirer. Ils se précipitent sur la Lune de Miel *et la paient dix fois, vingt fois plus que* Béatrix *qui vaut sûrement mieux, et qui n'est pas moins rare. Pourquoi? Parce que Vicaire n'a vu qu'un exemplaire de la* Lune de Miel ! *Ils ne donnent qu'un prix dérisoire de* Pierrette *bien supérieure à ces deux romans et autrement rare! Enfin, comble d'erreur, après avoir payé des cent et des mille pour tel ou tel roman qui se rencontre journellement ou ne figure qu'au troisième ou quatrième plan dans l'œuvre de Balzac, ils laissent adjuger pour la somme modique de trente-cinq francs, un des plus grands livres du maître, sinon son chef-d'œuvre : l'édition originale des* Parents Pauvres, *de la* Cousine Bette *et du* Cousin Pons ! ! !

Du reste, pour Balzac, comme pour d'autres, on sent que ce qui fixe surtout leur choix et entraîne leurs enchères, c'est moins le texte que la reliure. Or, si importante que soit la reliure dans l'évaluation d'un livre, du moins faut-il, pour en déterminer la valeur, posséder des points de comparaison, et, lorsque nous aborderons les reliures du temps, nous verrons que, sous ce rapport, l'apprentissage des amateurs exige encore quelques efforts.

Autre bon point : Dumas père, jadis si recherché, commence à perdre de ses adeptes. Signalons cependant un fanatique — sans le plaindre mais sans l'envier — qui n'a pas hésité

à mettre seize cents francs pour s'assurer l'originale de Monte-Christo !

Mais nous arrivons à Victor Hugo, à Lamartine, à Musset, à Mérimée. Nous en examinerons, le mois prochain, la situation bibliophilique, avec la même impartialité et selon les mêmes principes.

(A suivre.)

Fernand Vandérem.

RECHERCHES SUR LA CHRONOLOGIE DES ŒUVRES DE MAROT

(*Suite*) (1)

Nous sommes donc amenés à constater une floraison très probable d'épigrammes autour de 1537. Nous aurons plus tard à en rechercher les causes. Il nous suffira pour l'instant d'avoir mis le fait en évidence, et de le rattacher aux séjours de Marot à Lyon, à l'exemple des humanistes lyonnais, et à l'influence personnelle de Dolet. Le terme d'épigrammes, qui chez Marot paraît pour la première fois dans le manuscrit de Chantilly et qui va se substituer aux appellations traditionnelles de huitain et de dizain, est comme l'indice de cette influence savante qui d'ailleurs reste très discrète. Il est la transcription du terme d'epigrammata dont font usage si souvent précisément à cette même date, les Hubert Susaneau et les Vulteius. Et la prédilection de Dolet pour cette partie de l'œuvre de Marot apparaît assez clairement dans l'éloge qu'il en fait à

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile,* septembre-octobre 1920, page 185; novembre-décembre, page 238; mars-avril 1921, page 49; mai-juin, page 101; juillet-août, page 171; septembre-octobre, page 226; novembre-décembre, page 273.

l'occasion de son édition de 1538 : c'est par ses épigrammes surtout qu'à ses yeux Marot va élever la poésie française au rang des Ovide, des Catulle, des Tibulle, des Properce. Et qui sait si ce n'est pas lui, ce fervent de l'antiquité latine, qui a incité Marot à l'imitation de Martial ?

Troisième période.

Depuis l'édition de juillet 1538 jusqu'à la mort de Marot.

I. Caractères généraux.
II. Pièces personnelles.
III. Pièces officielles.
IV. Autres œuvres.
V. Pièces composées pendant l'exil : A. En Savoie.
VI. B. A Genève.
VII. C. Pendant les derniers mois.
VIII. D. A une époque indéterminée de cette période.
IX. Hypothèse relative aux publications nouvelles de l'édition de Constantin.

I. — Caractères généraux.

Deux époques sont à distinguer dans cette période de la vie du poète, séparées par le départ pour l'exil, vers l'automne de 1542.

La première, celle qui précède l'exil, est caractérisée, au point de vue qui nous occupe, par deux particularités.

D'abord, les œuvres nouvelles sont publiées en général à une date plus rapprochée de leur composition. Le genre des sujets choisis — très souvent des sujets

de circonstance — n'en est pas la seule cause puisque cette tendance s'observe pour les pièces de tous genres. Ce n'est pas non plus que Marot se montre beaucoup plus soucieux qu'autrefois de les faire imprimer. Mais il est très probable qu'elles circulent assez activement en manuscrits, et les imprimeurs, assurés maintenant de bons profits grâce à la notoriété de Marot, se montrent plus empressés à s'en emparer. Ainsi seulement s'expliquent des publications aussi fautives que celle du Dialogue nouveau fort joyeulx. Évidemment Marot n'a pas surveillé celle-là. Nous l'avons entendu protester contre les éditions subreptices, corrompues elles aussi, de sa traduction de Leander et de Hero. Il y a donc là surtout une conséquence naturelle de la célébrité dont Marot jouit désormais.

Dès le retour de l'exil cette tendance s'était manifestée : le Dieugard à la cour avait été imprimé, et d'une manière très incorrecte, deux mois après sa mise au jour ; l'épître de Frippelippes, l'Adieu aux dames de la cour ne s'étaient aussi guère fait attendre.

Un autre point à signaler c'est que les pièces personnelles, et, si je puis dire, autobiographiques, si nombreuses à l'époque précédente, cèdent le pas aux pièces officielles et aux traductions. La vie plus assurée de Marot ne présente plus ces accidents de la fortune qui l'invitaient à se mettre en scène. Il n'y trouve plus non plus de quoi divertir les grands. Son rôle maintenant consiste à célébrer les grands événements et les grands personnages que le roi veut honorer. aussi à entreprendre quelque grand ouvrage qui soit une parure pour les lettres françaises. Il quémande encore sans doute, parce qu'un poète de cour est bien obligé de quémander, et pour obtenir quelque chose il nous parle de lui.

II. — Pièces personnelles.

Ainsi *l'églogue au roy sous les noms de Pan et de Robin*, qui est une supplique sous la forme d'églogue, appartient certainement à cette époque. De nombreuses allusions prouvent que Marot l'a écrite après l'exil, à l' « automne » de sa vie, alors qu'il sent l' « hiver tout proche », presque certainement après l'édition de juillet 1538 où elle aurait eu toute raison de figurer si elle lui était antérieure. C'est à bon droit, je crois, qu'on la rapproche d'une donation que François I[er] fit à Marot « d'une maison avec jardin, rue du clos Bruneau à Paris ». Cette donation est de juillet 1539 (1). Or, dans l'églogue, Robin, qui figure Marot, demande à Pan, c'est-à-dire à François I[er], de lui donner un abri pour l'hiver qu'il sent approcher ; et la pièce s'achève sur ces vers :

> Car desja Pan de sa verte maison
> M'a faict ce bien d'ouyr mon oraison.

Il y a donc quelque apparence qu'elle soit à la fois une supplique et un remerciement pour la maison du clos Bruneau.

L'épigramme à Castellanus evesque de Tulles (pub. 1541, Jannet III, p. 65) est selon toute probabilité postérieure à l'époque où Pierre du Chastel fut pourvu de l'évèché de Tulles, c'est-à-dire qu'elle est au plus tôt de 1539 (2). On pourrait se demander sans doute

(1) *Catalogue des Actes de François I[er]*, t. IV, p. 28, n° 11134).

(2) Pour la date de 1539, voir *Gallia Christiana*, tome II, colonne 674.

si la mention « esvesque de Tulles » n'a pas été ajoutée au moment de la publication. Mais : 1° l'épigramme est imitée de Martial. Comme d'autre part elle ne figure pas dans le manuscrit de Chantilly, nous sommes portés à en placer la composition après mars 1538 ; 2° surtout l'habitude de Marot n'est pas de modifier au moment de la publication les titres des personnages auxquels il s'adresse : nous avons signalé dans l'*Adolescence clémentine* des pièces dédiées à Mme Marguerite duchesse d'Alençon, alors que, depuis cinq ans déjà Marguerite était reine de Navarre.

Ces deux pièces toutefois sont peut-être les seules à cette date où Marot nous parle de lui-même. Dans les autres productions de cette époque il s'attache habituellement à de plus grands sujets.

III. — **Pièces officielles.**

On connaît assez les circonstances dans lesquelles furent composés les cantiques de la paix pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'étendre longuement à leur sujet.

La pièce sur la Veue du roy et de l'empereur, qu'il y faut rattacher, pièce publiée avant la fin de l'année 1538, célèbre, ainsi que l'indique le titre de plusieurs éditions, l'entrevue des deux souverains à Nice où ils scellèrent leur réconciliation. Elle est des premiers jours de juin (*Chronique de François Ier*, p. 241), et le traité est du 18 juin.

Le Cantique à la royne de Hongrie (publ. janvier 1540) célèbre la venue de cette princesse en France, en octobre 1538. La reine se proposait de signer un traité qui fût, ainsi que Marot l'indique lui-même,

un complément et une confirmation de la paix de Nice. Son entrevue avec François Ier eut lieu à La Fère.

Le Cantique de la royne sur la maladie et convalescence du roy (publ. janvier 1540) est daté exactement par ce passage de la *Chronique de François Ier* : « Durant ce temps (septembre 1539) le Roy estant à Compiengne et a Villiers-Cousterez en Picardie, luy survint une maladie qui le tint longuement et fut en très grand dangier de sa personne ; de laquelle maladie la Roynne fut fort dolente et esplourée ; toutesfoys peu de temps après a l'ayde de Dieu et intercession des saincts luy fut sa senté restituée. De laquelle maladie et convalescence en fut fait et composé ung cantique de la Roynne par Marot. »

Le roi est à Villers-Cotterets pendant la seconde moitié d'août et le début de septembre jusqu'au 19 ; le 20 il part pour Compiègne où il séjourne jusqu'au 4 novembre. Il arrivera le 12 à Paris. La pièce de Marot est probablement d'octobre ou de novembre.

Le Cantique sur la venue de l'empereur en France — bientôt intitulé sur l'entrée de l'empereur à Paris — se rapporte ainsi que plusieurs autres pièces au voyage que fit Charles Quint à travers la France pour passer d'Espagne aux Pays-Bas. Il entra en France au commencement de décembre. Le roi, qui a quitté Fontainebleau le 26 novembre, le reçoit à Amboise et à Chambord entre le 10 et le 15 décembre. L'entrée à Orléans est du 20 décembre, l'arrivée à Fontainebleau du 25 décembre, l'arrivée à Paris du 30 décembre. L'entrée solennelle dans la capitale se fait le 1er janvier, le 19 janvier les monarques se sépareront à Saint-Quentin. La pièce qui nous occupe a été écrite pour l'entrée solennelle du 1er janvier. Quatre autres pièces,

publiées un peu plus tard, encadrent celle-là, ayant trait soit à l'arrivée, soit au départ de Charles (1).

Dans d'autres cas nous soupçonnons l'existence d'éditions proches de la composition sans pouvoir la prouver. Pour les fêtes qui furent célébrées en juin 1541 près de Châtellerault (2) à l'occasion du mariage du duc de Clèves avec Jeanne d'Albret, Marot composa de courtes pièces destinées aux perrons du dauphin et du duc d'Orléans, peut-être aussi pour les perrons du duc de Vendôme, du duc de Nevers, etc. Seule la pièce pour le perron du dauphin figure dans l'édition des œuvres de Marot donnée par Dolet en 1542 ; la pièce pour le perron du duc d'Orléans s'y joint dans l'édi-

(1) Une pièce paraît être antérieure à la venue de l'empereur ou de l'extrême début de son séjour. C'est *France à l'empereur à son arrivée* (Jannet, II, p. 118)

« Si ce bas monde et toute sa rondeur. »

Au contraire le *Chant de Marot à l'empereur* (Jannet, II, p. 111)

« Si la faveur du ciel à ton passage. »

Et de l'extrême fin du séjour ainsi que l'indique la phrase suivante :

« Ta conscience en la fidélité
Du roy ton frere, et son humanité
T'ont faict en France acquerir en un moys,
Dedans troys jours, sans souldars ni harnoys
Plus que Cesar, des Gaulles acquereur. »

Il en va de même naturellement du rondeau intitulé *A dieu de France a l'empereur* (Jannet, II, p. 166). Enfin l'épigramme CLXVI (Jannet, III, p. 68) a trait au passage de l'empereur à Paris et a dû lui être présentée tandis qu'il était encore dans la capitale. Elle est citée dans la *Chronique de François Ier*, ainsi que le cantique sur la venue de l'Empereur, à l'occasion des fêtes célébrées à Paris en l'honneur de Charles-Quint.

(2) La *Chronique de François Ier* (page 375 et 382) donne les pièces de Marot comme composées en vue des tournois du vendredi 17 juin.

tion de 1544 : nous trouvons les autres dans le recueil de Groulleau en 1549. Mais il n'est pas invraisemblable que toutes ces œuvres de circonstances avaient été reproduites dans quelques relations des fêtes de la Berlandière. Il semble bien que la *Chronique de François I*er suive dans le récit qu'elle donne de ces réjouissances quelque relation de ce genre. Or elle cite en entier plusieurs de ces perrons. Elle ne reproduit pas le texte du recueil de Groulleau, des variantes nombreuses en font foi. Il est possible assurément que le compilateur qui a rédigé la chronique n'ait eu en main qu'une narration manuscrite. Mais il est probable que beaucoup de plaquettes du XVIe siècle se sont perdues. Du fait qu'on n'en a encore signalé aucune où figurent les petites pièces de Marot nous ne pouvons nullement conclure qu'il n'en a pas existé.

IV. — **Autres œuvres.**

On connaît moins bien les circonstances dans lesquelles ont été composées d'autres œuvres publiées à la même époque, et des avis différents ont été proposés touchant leur date de composition.

Lenglet du Fresnoy, et Jannet après lui, rapportent à l'année 1538 (1) les étrennes publiées en février 1541. En janvier 1538 le roi était dans le Midi où probablement Marot l'avait accompagné. La reine ne l'avait peut-être pas encore rejoint. La cour était probablement dispersée. Marot était vers Toulouse avec les souverains de Navarre, qui entrent à Carcassonne le 6 janvier. Tout indique, au contraire, que c'est en janvier 1541, un mois et demi avant leur publication, que

(1) Lenglet du Fresnoy parle même de janvier 1537, mais à cette date Marot n'était pas de retour à la cour.

ces petites pièces furent composées, alors que la cour était réunie à Fontainebleau. Si on admet, comme il est tout à fait vraisemblable, que les 41 étrennes publiées simultanément constituent une seule gerbe et qu'elles ont été composées la même année, la dernière nous fournira la preuve que toutes sont bien du début de 1541. Elle est adressée à Sainct Pol, et commence ainsi :

Ton mary a eu fortune
Opportune.

Or Sainct Pol est le nom d'Anne d'Alençon, l'Anne à laquelle Marot avait adressé tant de pièces émues. Elle avait épousé M. de Bernay au cours de l'année précédente, ainsi que l'établit son contrat de mariage en date du 2 décembre 1540 (1). L'étrenne à Sainct Pol ne saurait donc être antérieure à 1541.

(1) Ce contrat a été signalé par M. Lefranc dans la *Revue Bleue*, 3 mai 1913, page 551. Archives Nationales, série Y 87, f° 278, r° et f^os suivants.

(A suivre.)

Pierre VILLEY.

NOTES D'UN AMATEUR

SUR LES

LIVRES ILLUSTRÉS DU XVIII[e] SIÈCLE

(*Suite*) (1)

UNE CIRCULAIRE DU TEMPS CONCERNANT L'ÉDITION DES CONTES DE LA FONTAINE, DITE DES FERMIERS GÉNÉRAUX (1762)

Il nous est parvenu une circulaire relative à cette édition, dont nous croyons devoir reproduire le texte ci-après :

Paris, ce 1767.

Vous pouvez avoir été informé, Monsieur, par les Ecrits périodiques, qu'une Société d'Amateurs a donné au public en 1762 une Edition des Contes de la Fontaine en 2 Volumes in-8°, enrichie de 140 morceaux de Gravures des plus grands Maîtres.

Cette Edition, généralement regardée comme la précieuse de la Littérature, est plus connue à Paris que dans le reste du Royaume, parce qu'ayant été annoncée comme faite à

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile,* janvier-février 1921, page 30 ; mai-juin, page 118 ; juillet-août, page 197 ; septembre-octobre, page 220 ; janvier-février 1922, page 24 ; juin, page 182 ; juillet, page 221.

Amsterdam, sans nom de Libraire, la Province n'a pas su à qui s'adresser pour en avoir.

Messieurs les Editeurs ayant reçu nombre de représentations à ce sujet, & plusieurs leur étant parvenues par Messieurs les Receveurs des Fermes du Roi, ils ont pensé que votre entremise générale, à titre de bienfaisance, était le moyen le plus convenable pour que les personnes de goût fussent satisfaites & préservées de la contrefaction qui a eu lieu en 1764.

Je suis chargé en conséquence, Monsieur, de vous adresser en substance l'Annonce de l'Ouvrage.

Les 140 morceaux de Gravures consistent en deux Portraits, 80 Estampes, six Médaillons & 52 Culs-de-lampe.

Le Portrait de M. de la Fontaine regarde le Frontispice du premier Volume.

Celui de M. Eissen, Dessinateur du Roi, regarde le Frontispice du second Tome.

Ces deux Portraits ont été gravés par M. Fiquet, homme unique en ce genre.

Les Estampes dessinées par M. Eissen, expriment sans obscénité les instants les plus piquants des Contes. On reconnoît dans plusieurs la touche de Rubens, dans d'autres celle de Teniere, dans la plupart celle des Graces.

Messieurs Aliamet, Flipart, Longueil & autres, ont répandu dans la Gravure de ces Estampes toute la force & le charme de leur Art ; le goût, l'élégance, le précieux fini de la Mignature s'y trouvent réunis.

M. Choffard, dont le talent dans le Genre Arabesque est supérieur, a composé & gravé les Culs-de-lampe, ils sont allégoriques aux Sujets & généralement goûtés ; le Portrait de cet Artiste célèbre est placé en Médaillon dans les ornements du Cul-de-lampe du Rossignol.

La Partie Typographique est parfaite en tout ce qui la concerne.

Le prix des deux Volumes reliés en veau doré sur tranche, est de 66 liv. pour le Public.

Mais n'étant pas juste que les gens affidés, par lesquels Messieurs les Receveurs des Fermes voudroient bien envoyer les Exemplaires chez les personnes qui en demanderoient, prissent gratuitement cette peine, Messieurs les

Éditeurs ont arrêté de faire pour cela & pour les mêmes frais, une remise de 12 liv. par Exemplaire.

Vous êtes instamment prié, Monsieur, en accusant la réception de cette lettre à mon adresse, à l'Hôtel de Beauvais, rue des Vieux Augustins, de marquer quelles sont vos dispositions sur la proposition, & si elle vous agrée d'indiquer la quantité d'Exemplaires que vous jugeriez pouvoir être répandus dans votre Ville & les environs.

Lié comme vous l'êtes avec tout ce qu'il y a de mieux, & porté à rendre de bons offices à des personnes qui sont en position d'obliger dans les occasions, on espère de votre entremise tout le succès que l'on peut désirer.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
votre très-humble & très obéissant
serviteur,

Cette circulaire, datée de 1767 soit cinq ans après l'édition de l'ouvrage, paraît indiquer que le succès en avait été relatif puisque les éditeurs faisaient un nouvel effort pour placer leurs exemplaires.

Il nous souvient d'ailleurs d'avoir vu qu'il en avait été de même pour les Chansons de La Borde, dont les exemplaires étaient offerts avec un sérieux rabais quelques années après leur publication.

En tous cas il existait encore en 1767 des exemplaires invendus de l'édition des Fermiers Généraux, ce qui vient contredire les assertions de Plassan contenues dans son prospectus reproduit in-extenso dans la dernière édition de Cohen (col. 369) ; on y lit en effet : *...car, manquant absolument à la librairie depuis 1767.* ..... : nous avons la preuve que c'est inexact.

D'autre part, il est assez piquant de voir que Plassan a copié textuellement certains passages de la circulaire ci-dessus, en modifiant simplement le nombre des illustrations en concordance avec celui de son édition de 1792.

Cette circulaire, ou plutôt l'exemplaire que nous avons sous les yeux, n'est pas signée, ce qui est regrettable ; mais l'indication de l'adresse, à l'Hôtel de Beauvais rue des Vieux-Augustins, permettra peut-être de trouver le nom du libraire qui s'y trouvait à cette époque. On pourra ainsi connaître quel fut l'éditeur des Fermiers Généraux.

D'après Jaillot, *Les Rues et Environs de Paris, in-12, Langlois 1777*, et Pasquier et Denis, *Plan topographique et raisonné de Paris, 1758*, cet Hôtel était un hôtel garni, voisin d'ailleurs de celui des Fermes situé entre les rues de Grenelle et du Bouloi. Les Fermiers Généraux y avaient-ils installé un représentant à l'occasion de cette édition ?

M. P.

LES ÉDITIONS ORIGINALES

DES

ODES ET BALLADES

BIBLIOGRAPHIE

I

Éditions originales et réimpressions séparées.

1. — ODES ET POÉSIES DIVERSES, Par Victor-M. Hugo. [avec cette épigraphe :] Vox clamabat in deserto. A Paris, chez Pelicier, Libraire, Place du Palais-Royal N°. 243. — 1822. (*De l'imprimerie de Guiraudet, rue Saint-Honoré, n° 315, vis-à-vis Saint-Roch*).

Vol. petit in-12 ; couv. impr. (*papier vert*), ornée d'un fleuron et d'un encadrement sur chaque plat.

1 f. n. ch. (*faux-titre*) qui porte au v° le nom de l'imprimeur ; 1 f. n. ch. (*titre*) orné d'un fleuron différent de celui de la couverture ; II p.p. (*préface*) ; 1 f. n. ch. (*faux-titre des Odes*, au v° duquel se trouve une note relative aux odes II, VI, VII VIII et XV) et 234 p.p. Le faux titre des *poésies diverses* est compris dans la pagination.

Exemplaires en grands papiers : quelques exemplaires sur papier vélin fort. Les exemplaires ordinaires sont imprimés sur papier mince, non vergé.

Édition originale, tirée à 1 000 ex. publiés à 3 fr. 50. Mis en vente le 1er juin.

2. — ODES par Victor-M. Hugo. [avec cette épigraphe :] *Vox clamabat in deserto.* SECONDE ÉDITION, augmentée de deux odes nouvelles. Paris. Persan, éditeur, rue de l'arbre-sec. N° 22. Pélicier, lib., place du Palais-Royal, n° 243. — 1823. (*de Busscher, imprimeur*).

Vol. petit in-12 ; couv. impr. (*papier bleu*) ornée d'un fleuron et d'un encadrement sur chaque plat. Le dos porte en outre : « Poëtes XIXe siècle ».

122 p.p., y compris IX p.p. comprenant : 1° : *faux-titre* portant au v° le nom de l'imprimeur, 2° : *titre*, orné d'un fleuron différent de celui de la couverture, 3° : *préface*, n° : 1 f. n. ch. (*Note*) ; plus 1 f. n. ch. (*Extrait du catalogue Persan pour l'année 1823*).

Edition très incorrecte : les p.p. 32, 108, 134 et 173 sont chiffrées par erreur 34, 106, 130 et 172 ; la p. 57 est non chiffrée ; le faux-titre de l'ode IX est chiffré X ; l'ode XXVI porte en sous-titre : « ode vingt-cinquième » ; nombreuses fautes d'impression dans le texte et un vers faux (p. 33, ligne 10).

EXEMPLAIRES EN GRANDS PAPIERS : il ne paraît pas en avoir été tiré.

ÉDITION EN PARTIE ORIGINALE, qui contient deux odes nouvelles : *Louis XVII* et *Jéhovah,* mais où les trois *poésies diverses* ont été supprimées.

Le traité porte sur 1 000 exemplaires mais on sait par une lettre de Persan à Hugo (1), que 400 seulement ont été imprimés : en outre lorsque Ladvocat racheta en 1825 les 100 exemplaires non encore vendus de cette édition, ce fut vraisemblablement pour les détruire, à la demande de l'auteur peu satisfait d'un texte aussi incorrect. Cette édition est donc fort rare, bien que peu recherchée.

Publié à 4 francs et mis en vente le 31 décembre 1822.

3. — NOUVELLES ODES, par Victor-M. Hugo. [avec cette épigraphe ;] *Nos canimus surdis.* A Paris, chez Ladvocat, librairie, éditeur des œuvres complètes de Shakespeare, Schiller. Byron, Millevoye, et des

(1) Cf. Odes et Ballades, éd. de l'Imprimerie Nationale, Paris, 1912, gr. in-8, page 559, col. 2.

chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers. MDCCCXXIV [1824] (*Imprimerie et fonderie de J. Pinard, rue d'Anjou-Dauphine, n° 8*).

Vol. petit in-12 ; couv. impr. (*papier chamois*) ; 1er plat orné d'un fleuron et d'un encadrement ; même encadrement au v° du second plat, avec une annonce pour la collection des poëtes français qui commence par les *Messéniennes*, 2e édition, et se termine par les *Poésies diverses* d'Edmond Géraud.

xxviij p.p., qui comprennent : 1° : *faux-titre*, portant au v° le nom de l'imprimeur, 2° : *titre*, orné d'un fleuron différent de celui de la couverture, 3° : *préface* ; plus 232 p.p.

Interversion de signes p. xvij, chiffrée par erreur jxvi ; la p. 148 est non chiffrée.

Entre le faux titre et le titre, vignette-frontispice (*Le Sylphe*), gravée sur acier par Godefroy d'après le dessin de Deveria. Ce frontispice existe au moins en quatre états : A : sur papier vélin, eau-forte pure, avant l'encadrement ; B : sur papier vélin, fonds inachevés, avec l'encadrement, mais avant toute lettre ; C : sur papier vélin ou papier de Chine appliqué fonds plus poussés, avant la lettre et avec l'encadrement, mais avec les noms des artistes gravés ; D : sur papier vélin, épreuve terminée, avec la lettre.

Exemplaires en grands papiers : quelques exemplaires sur papier vélin fort publiés à 8 francs. Leur frontispice est tiré sur papier de Chine appliqué, avant la lettre (épreuve C). Les ex. ordinaires sont tirés sur papier vergé.

Édition originale, qui contient une préface et 28 *odes* ; elle a été tirée à un nombre d'ex. que le traité ne mentionne pas (mille, vraisemblablement). Publié à 4 francs et enregistré dans la B. F. du 13 mars.

4. — ODES, par Victor Hugo. [avec cette épigraphe :] Vox clamabat in deserto. Troisième édition. Tome premier. A Paris, chez Ladvocat, librairie, éditeur des œuvres complètes de Shakespeare, Schiller, Byron, Millevoye, et des chefs-d'œuvre des théâtres étrangers.

MDCCCXXV. [1825] (*Imprimerie et fonderie de J. Pinard, rue d'Anjou-Dauphine, n° 8*).

Vol. petit in-12 ; couv. impr., qui est celle des *Nouvelles odes*, décrite au n° précédent, mais dont le dos porte en plus : « 2e édition ». Sur certains exemplaires remis tels quels en vente en 1827 sans la nouvelle couverture rose, cette mention est recouverte par une étiquette blanche qui porte : « Victor Hugo — Odes et Ballades — I ».

Nous n'avons, en tout cas, jamais rencontré d'exemplaires de ce volume et du suivant brochés sous une autre couverture. xij p.p. qui comprennent : 1° : *faux-titre* (qui porte au v° le nom de l'imprimeur), 2° : *titre*, 3° : *préface* (qui reproduit celle de la seconde édition) ; plus 236 p.p.

Les ex. mis en vente en 1825 ne contiennent pas la vignette-frontispice d'après Deveria (*la chauve-souris*), elle ne sera jointe qu'à ceux mis en vente en 1827 sous couverture rose, uniforme pour les trois volumes.

Exemplaires en grands papiers : quelques exemplaires sur papier vélin fort, publiés à 8 francs. Ceux que nous avons rencontrés brochés, étaient pourvus, eux aussi, de la couverture des *Nouvelles odes*, ce qui confirme bien qu'il n'a pas été tiré de couvertures spéciales pour cette édition. Les ex. ordinaires sont imprimés sur papier vergé.

Édition tirée à mille exemplaires publiés à 4 francs et mis en vente le 18 sept. 1825 ; elle n'a pas été enregistrée dans la B. F. Sa présentation typographique a été calquée sur celle des *Nouvelles odes* ; le texte est celui de la deuxième édition, mais soigneusement revu ; quelques variantes secondaires, et des remaniements dans l'épigraphie ; la seule modification, importante consiste dans la dédicace de l'ode XII (*La Lyre et la Harpe*) à Lamartine, qui n'existe pas dans les deux éditions précédentes.

5. — ODES par Victor Hugo. [avec cette épigraphe :] Nos *canimus surdis*. Troisième édition. Tome second. A Paris, chez Ladvocat, libraire, éditeur des œuvres complètes de Shakespeare, Schiller, Byron, Millevoye, et des chefs-d'œuvre des théâtres étran-

gers. M DCCC XXV [1825]. (*Imprimerie et fonderie de J. Pinard, rue d'Anjou-Dauphine, n° 8*).

Vol. petit in-12 : couv. impr., identique à celle du n° précédent, et dont certaines portent également au dos la mention de « deuxième édition » ou l'étiquette avec tomaison.

xxviij p.p., qui comprennent le *faux-titre* (avec nom de l'imprimeur au v°), le *titre* et la *préface* ; plus 232 p. p.

Ainsi qu'en témoignent l'interversion de signes p. xvij, et l'absence de numéro p. 148, ce sont les exemplaires non encore vendus de l'édition originale des *Nouvelles Odes* qui ont servi à constituer ce tome II, après avoir reçu des faux-titres et des titres de relai.

Il existe des exemplaires avec le frontispice, mais la plupart de ceux que nous avons rencontrés brochés ne le contenaient pas.

Exemplaire en grands papiers : nous n'en avons pas rencontré, mais peut-être a-t-on tiré de nouveaux faux-titres et titres sur papier vélin fort, pour joindre aux ex. tirés sur ce papier en 1824 et qui n'auraient pas encore été vendus en 1825.

On ne peut connaître le nombre d'ex. de l'édition de 1824 qui ont été ainsi modifiés ; cette édition fictive a été mise en vente le 18 sept. 1825, au prix de 4 fr. Elle n'a pas été enregistrée dans la B. F.

6. — ODES ET BALLADES, par Victor Hugo. [avec cette épigraphe :] Renouvelons aussi || toute vieille pensée. || Joachim du Bellay. Paris Ladvocat, libraire de S. A. R. le duc de Chartres, au Palais-Royal, 1826 (*Imprimerie de J. Tastu, rue de Vaugirard, n° 36*).

Vol. petit in-12, couv. impr. (*papier rose*) plats ornés d'un encadrement ; fleuron sur le second plat.

xx p.p., comprenant : 1° : *faux-titre* (qui porte au v° le nom de l'imprimeur), 2° : *titre*, 3° : *préface* (datée d'octobre 1826) ; et 238 p. p. plus 1 f. n. ch. (*annonces* pour les œuvres de Victor Hugo).

Entre le faux-titre et le titre, vignette frontispice (*Les deux îles*) gravée sur acier par Mauduit d'après le dessin de

Deveria. La lettre porte : *en haut* : « Odes de Victor Hugo ». *En bas* : « Les deux îles. Ode VI, stance VII ». Cette planche existe en quatre états, déjà décrits au n° 4.

A la fin de l'Ode : *Le sacre de Charles X*, cul-de-lampe gravé sur bois utilisé précédemment comme fleuron dans l'édition séparée de cette poésie, publiée l'année précédente par le même éditeur.

Nous n'avons pas rencontré d'ex. dont l'épigraphe soit signé J. du Bellay, comme l'indique M. Vicaire.

EXEMPLAIRES EN GRANDS PAPIERS : quelques exemplaires imprimés sur papier vélin fort, publiés à 8 fr. Les ex. ordinaires sont imprimés sur papier vergé.

EDITION ORIGINALE, tirée à mille exemplaires publiés à 4 fr. Elle a été mise en vente le 8 novembre.

En même temps qu'il mettait en vente ce volume *sans tomaison sur le titre*, l'éditeur en faisait brocher un certain nombre d'exemplaires, ainsi que des deux volumes d'*Odes* qui l'avaient précédé, sous des couvertures uniformes, datées de 1827, et dont voici la description :

Papier rose ; encadrement et fleuron (différent) sur chaque plat ; cette couverture répète le titre, mais avec la date de 1827 (*alors que les titres des 3 vol. sont respectivement datés de 1825 et de 1826*) ; en outre, celle du tome III porte une tomaison, qui ne figure pas sur le titre. Sur les couvertures des 3 vol., on lit après l'énoncé du titre :

« A Paris, chez Ladvocat, libraire de S. A. R. le duc de Chartres. — M DCCC XXVII. » Le dos porte : « Poètes français du XIXe siècle. Victor Hugo. Tome I [et : Tome II, Tome III]. Odes [et : Odes, Odes et Ballades] 3e édition. Librairie de Ladvocat, prix 4 fr., 1827. »

En outre, le tome II est orné d'une vignette frontispice gravée par Godefroy d'après le dessin de Deveria (*La Chauve-souris*), dont il existe, comme des frontispices précédemment décrits, 4 états.

Enfin, on rencontre également sous cette même couverture rose des ex. pourvus de titres nouveaux, datés comme elle de 1827 et dont voici la description :

[Tome I :] Odes par Victor Hugo. [avec cette épigraphe :] Vox clamabat in deserto. Troisième édition. Tome premier. A Paris, chez Ladvocat, libraire de S. A. S. M. le duc de Chartres et à Bruxelles, même maison. M DCCC XXVII [1827]. (*Imprimerie et fonderie de J. Pinard, rue d'Anjou-Dauphine, n° 8.*)

[Tome II :] Odes, par Victor Hugo. [avec cette épigraphe :] Nos *canimus surdis*. Troisième édition. Tome second. ...etc.

[Tome III :] Odes et Ballades, par Victor Hugo. [avec cette épigraphe :] Renouvelons aussi || toute vieille pensée. || Joachim du Bellay. Troisième édition. Tome troisième. ...etc.

Les tomes I et II de cette pseudo édition ont été enregistrés dans la B. F. du 15 nov. 1826. Les couvertures sont donc postdatées. Le tome III n'a pas été enregistré, et c'est l'édition originale, datée de 1826, qu'on trouve décrite dans la B. F. du même jour.

Peut-être existe-t-il d'autres couvertures et titres différents de ceux que nous venons de décrire, car les conditions dans lesquelles ces trois volumes ont été remaniés sont très difficiles à préciser. Quoi qu'il en soit, un bon exemplaire de l'édition originale des *Odes et Ballades* (qui forme le tome III) doit posséder des couverture et titre datés de 1826, sans tomaison. Quant à la pseudo édition de 1827, sous couverture uniforme, il est évident qu'il faut en préférer les exemplaires dont les titres sont en premier tirage, c'est-à-dire respectivement datés de 1825 (T. I et II) et de 1826 (T. III).

7. — ODES ET BALLADES par Victor Hugo. Quatrième édition, augmentée de l'Ode à la Colonne et de dix pièces nouvelles. Tome I. — Odes. [et : Tome II.

— Odes. — Ballades]. Paris Hector Bossange, quai Voltaire, N° 11. 1828 (*Imprimerie de J. Tastu, rue de Vaugirard, n° 36.*)

2 vol. in-8; couv. impr. (*papier jaune*), plats ornés d'un encadrement de 3 filets décorés aux angles. Les dos portent : « Victor Hugo. Odes et Ballades 4e édition Tome I. Odes. [et : Tome II. Odes-Ballades] 1828 ». Librairie d'Hector Bossange.

Tome I : 1 f. n. ch. (*faux-titre*) qui porte au r° « Odes et Ballades » et au v° une annonce pour Cromwell, Han d'Islande, Bug-Jargal, suivie du nom de l'imprimeur ; 1 f. n. ch. (*titre*) illustré d'une vignette : *la bande noire*, gravée sur bois par Cousin d'après un dessin attribué à Louis Boulanger; xl p.p. (*préfaces diverses*) et 320 p.p. ; deux extraits du catalogue Bossange, de 4 p. p. l'un, et un prospectus in-32 pour la bibliothèque italienne de Buttura sont brochés à la fin du volume.

Tome II : 1 f. n. ch. (*faux-titre*), qui porte au r° : « Odes et Ballades » et au v° la même annonce que le tome I, suivie du nom de l'imprimeur ; 1 f. n. ch. (*titre* illustré d'une vignette : *le géant*, gravée sur bois par Cousin d'après un dessin attribué à Louis Boulanger); et 471 p.p. plus 1 p. blanche.

Entre le faux-titre et le titre de chaque volume, vignette frontispice non signée, gravée à l'aquatinte d'après le dessin de Louis Boulanger. La lettre porte : « Ode à la colonne. Tome Ier. Page 281. Publié par Hector Bossange. » « La ronde du Sabbat. Tome IIe. Page 435. Publié par Hector Bossange. »

Ces deux frontispices sont tirés sur papier de Chine appliqué ; on en rencontre de très rares épreuves avant la lettre, d'autres tirées en sanguine, d'autres sur papier bleu très mince, appliqué sur papier vélin blanc.

Exemplaires en grands papiers : un ex. sur papier de Chine blanc; un ex. sur papier de Chine rose, qui a fait partie de la bibliothèque de Jules Janin ; un ex. sur papier de Chine bleu, et au moins un ex. sur papier vélin fort. Les ex. ordinaires sont imprimés sur papier vélin satiné d'Annonay.

Edition en partie originale, augmentée de dix poésies (et non onze) nouvelles et d'une préface. Le texte a subi d'importants remaniements.

Le contrat passé avec Bossange porte sur douze cent cinquante ex. qui ont été répartis en deux éditions fictives (voir le n° suivant). Cette quatrième édition comprend donc six cent vingt-cinq exemplaires publiés à 15 fr. les deux volumes.

Les exemplaires au nom de Bossange seul et sous la date de 1828 sont fort rares. Seuls les 3 ex. sur papier de Chine et celui sur papier vélin, la grande majorité des ex. avec les frontispices tirés sur papier bleu et un très petit nombre d'ex. sur papier ordinaire sont conformes à cette description.

En effet, au début de janvier 1829, Gosselin et Bossange s'associaient et tous les exemplaires de cette quatrième édition qui n'avaient pas encore été vendus, c'est-à-dire la très grande majorité — car on le verra plus loin c'est la pseudo 5e édition qui paraît avoir été mise en vente la première — reçurent des couvertures et titres nouveaux dont l'adresse est ainsi libellée :

« Paris Charles Gosselin, libraire de S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux, rue S.-Germain-des-Prés, N° 9 : Hector Bossange, quai Voltaire, N° 11. 1829 »

Les faux titres portent au r° :

« Œuvres de Victor Hugo »

au lieu de :

« Odes et Ballades »

au v°, l'annonce pour les œuvres de Victor Hugo a disparu et on n'y trouve que le nom de l'imprimeur.

Ces exemplaires sont beaucoup plus communs.

La même composition typographique a servi, après quelques remaniements, à imprimer une pseudo cinquième édition mise en vente très vraisemblablement *avant* la quatrième et qui comprend, elle aussi, six cent vingt-cinq exemplaires :

8. — ODES ET BALLADES par Victor Hugo.

CINQUIÈME ÉDITION. Tome I. — Odes. [et : Tome II. — Odes. — Ballades.] Paris Hector Bossange, quai Voltaire, N° 11. 1828 (*Imprimerie de J. Tastu, rue de Vaugirard, n° 36.*)

2 vol. in-8 ; couv. impr. semblables à celles de la quatrième édition sauf l'indication de l'édition.

Cette pseudo édition ne diffère de la précédente que par les particularités suivantes :

1° Les couverture, titre, et signature de chaque cahier portent : « cinquième édition. »

2° Sur les couvertures et titres, les mots : « augmentée de l'Ode à la Colonne et de dix pièces nouvelles » ont disparu.

3° La liste des pièces inédites et les astérisques qui dans la 4e édition figurent respectivement p. VIII et à la table, ont été supprimés.

Ces remaniements étaient destinés à laisser croire à l'existence d'une véritable cinquième édition ; pareille supercherie était d'ailleurs courante à l'époque et elle va se reproduire à propos des *Orientales*.

Il existe, de cette cinquième édition fictive, et pour les raisons que nous avons déjà exposées, deux sortes d'exemplaires : les uns au nom de Bossange seul et datés de 1828, les autres aux noms de Gosselin et Bossange, qui portent le millésime de 1829. Mais contrairement à ce qui a été constaté pour la 4e édition, ce sont ici les ex. aux noms de Gosselin et Bossange et datés de 1829 qui sont les plus rares. Il faut donc admettre que la cinquième édition a été mise en vente la première, en sorte que le changement des couvertures et titres n'a porté que sur un petit nombre d'ex. non encore vendus, alors que la quatrième édition était encore presque intacte. Les modifications sont identiques à celles que nous avons relevées à propos de la 4e édition, c'est-à-dire que les faux titres portent au r° : « Œuvres de Victor Hugo » et au v° le nom de l'imprimeur seulement.

II

Odes éditées séparément.

Les neuf Odes suivantes :

Les destins de la Vendée (1819);
Ode sur la mort du duc de Berri (1820);
Le génie (1820);
Ode sur la naissance du duc de Bordeaux (1820);
Ode sur le baptême du duc de Bordeaux (1821);
Moïse sur le Nil (1822);
Buonaparte (1822);
Le sacre de Charles X (1825);
A la colonne de la place Vendôme (1827);

ont fait l'objet de publications séparées avant d'être recueillies dans les éditions des *Odes et Ballades*. La plupart de ces brochures sont d'une extrême rareté, surtout *Les destins de la Vendée*, l'*Ode sur la mort du duc de Berri*, et *le Génie*, qui sont des tirages à part, limités à quelques dizaines d'exemplaires, du *Conservateur littéraire*, petite revue bi-mensuelle fondée par Abel et Victor Hugo en 1819. Quant à l'Ode : *Moïse sur le Nil*, elle est à peu près introuvable.

Voici la bibliographie de ces pièces, auxquelles nous joignons :

Le télégraphe (1819).

bien que cette poésie ne figure pas dans les *Odes et Ballades*. Mais elle n'a jamais été réimprimée dans aucune édition séparée ou collective : on ne la trouve

que dans *Victor Hugo raconté* et dans l'édition des *Odes et Ballades* de l'*Imprimerie Nationale*. Elle est d'une grande rareté, et on n'en connaît actuellemen pas plus de neuf exemplaires.

9. — LES DESTINS DE LA VENDÉE. Ode. A Paris, de l'imprimerie d'Anth^e. Boucher, successeur de L. G. Michaud, rue des Bons-Enfants, N° 34. — M.DCCC.XIX [1819].

Brochure in-8 ; couv. non imprimée (*papier bleu*).

11 p.p. y compris le titre et la dédicace à Chateaubriand, plus 1 p. blanche. Pas de *faux-titre* Signé à la fin : V.-M. Hugo.

Edition originale, publiée à 75 centimes ; elle a été enregistrée dans la B. F. du 25 septembre.

10. — LE TÉLÉGRAPHE. Satire [avec cette épigraphe :] — Ici des *machines* qui parlent, là des bêtes qu'on adore. Voltaire, l'*Ingénu*. — A Paris, chez Delaunay, libraire, Palais-Royal. Dentu, libraire, Palais-Royal. Petit, libraire, Palais-Royal. Et chez tous les Marchands de nouveautés. = 1819. (*De l'imprimerie de Gilles*).

Brochure in-8 ; couv. non imprimée (*papier bleu*).

12 p.p., y compris le *titre* (orné d'un fleuron et portant au v° un pseudo « erratum »). Les p.p. 10-12 sont occupées par des « Notes » satiriques et une réponse assez vive au *Courrier* qui avait critiqué cette Ode, parue auparavant dans le *Conservateur littéraire*. Signé à la fin de la p. 9 : V.-M. Hugo. Pas de *faux-titre*.

Edition originale, enregistrée dans la B. F. du 16 octobre.

En 1873, l'éditeur Poulet-Malassis voulut faire une réimpression de cette poésie, mais il abandonna son projet et fit décomposer. Il subsiste pourtant de cette tentative deux exemplaires d'épreuves dont la description est donnée ici

d'après le Manuel de M. Vicaire car nous ignorons dans quelles bibliothèques ils se trouvent aujourd'hui.

11. — Les satires Jacobites de Victor-Marie Hugo : LE TÉLÉGRAPHE. — L'ENROLEUR POLITIQUE. — LES VOUS ET LES TU. Bibliopolis, chez les marchands de vieux-neuf. 1819-1874.

Brochure in-12 de 48 p.p., y compris le faux-titre, le titre, la préface de Poulet-Malassis, non signée, et la table.

Nous empruntons encore à M. Vicaire les détails suivants sur cette réimpression :

« Poulet-Malassis voulait faire cette publication de curiosité à 100 ex. qui se seraient vendus à la muette et sans nom d'imprimeur. Mais au dernier moment, l'imprimeur se prit de peur et c'est à grand'peine que l'éditeur put sauver cet exemplaire d'épreuves.

« Cet exemplaire, sur papier d'épreuves réemmargées de format in-8, a fait d'abord partie de la Bibliothèque Poulet-Malassis ; il passa ensuite dans celle de M. Noilly et fut acquis plus tard par M. Jules Claretie (1). »

L'autre exemplaire a fait successivement partie des bibliothèques Aglaüs Bouvenne et Jules Claretie.

12. — ODE SUR LA MORT DE SON ALTESSE ROYALE CHARLES-FERDINAND D'ARTOIS, DUC DE BERRI, fils de France ; par V. M. Hugo. A Paris, chez Anthe. Boucher, imprimeur-libraire, rue des Bons-Enfans, N° 34, et chez Petit, Pélicier, Delaunay, libraires, au Palais-Royal. — M.DCCC.XX [1820]. (*De l'imprimerie d'Anthe. Boucher, successeur de L. G. Michaud, rue des Bons-enfans, n° 34*).

Brochure in-8 ; couv. non impr. (*papier noir*).

8 p.p. y compris le *titre* orné d'un fleuron (armes de

(1) Détail inexact. L'ex. qui a appartenu à Jules Claretie était celui d'Aglaüs Bouvenne.

France) et portant au v°: « Extrait du *Conservateur littéraire,* tom. I, VII[e] livr. » Pas de *faux-titre.*

Edition originale, publiée à 60 centimes. Elle a été enregistrée dans la B. F. du 18 mars.

(Voir les nos 14, 15, 17.)

13. — LE GÉNIE, ode à M. le vicomte de Chateaubriand ; Par Victor-Marie Hugo. A Paris, chez Anth[e]. Boucher, imprimeur-libraire, rue des Bons-enfans, n° 34. Et chez Pélicier et Ponthieu, libraires au Palais-Royal. — M.DCCC.XX. [1820]. (*De l'imprimerie d'Anth[e]. Boucher, successeur de L. G. Michaud, rue des Bons-Enfans, n° 34*).

Brochure in-8 ; couv. non imprimée (*papier bleu*).

7 p. p., y compris le titre orné du monogramme royal, plus 1 p. blanche. Pas de *faux-titre.*

Eedition originale, publiée à 50 centimes ; elle a été enregistrée dans la B. F. du 5 août.

Dans la *Bibliographie* sommaire que M. Gustave Simon a dressée pour son édition des *Odes et Ballades* de l'Imprimerie Nationale (Paris Ollendorff 1912, gr. in-8) on trouve mention d'une *deuxième édition* de cette brochure, parue en 1921 et qui n'est pas décrite autrement. Malgré toutes nos recherches, il nous a été impossible d'en trouver trace dans aucun recueil bibliographique, pas plus que dans les catalogues de ventes publiques. M. Gustave Simon, toutefois, nous a affirmé qu'il avait tenu autrefois entre les mains un ex. de cette édition.

14. — ODE SUR LA NAISSANCE DE SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEUR LE DUC DE BORDEAUX suivie d'une ode sur la mort de Son Altesse Royale Monseigneur le duc de Berri. Par Victor-Marie Hugo, de l'Académie des Jeux-Floraux. A Paris, chez Anth[e]. Boucher, imprimeur-libraire, rue des Bons-Enfans, N° 34 ; et chez Pélicier et Ponthieu, libraires au Palais-Royal. — M.DCCC.XX [1820].

(De l'imprimerie d'Anthe. Boucher, successeur de L. G. Michaud, rue des Bons-Enfants, n° 34).

Brochure in-8 ; couv. non imprimée (*papier bleu*).

14 p. p., y compris le *titre* (pas de *faux-titre*) plus 1 f. non chiffré qui porte au r° le nom de l'imprimeur et une note.

Exemplaires en grands papiers : il existe des exemplaires sur papier vélin fin. Les ex. ordinaires sont imprimés sur papier vergé.

Édition originale de l'*Ode sur la naissance du duc de Bordeaux*, et deuxième édition de l'*Ode sur la mort du duc de Berri*.

Publiée à 75 centimes, elle a été enregistrée dans la B. F. du 21 octobre.

(Voir le n° suivant.)

15. — ODE SUR LA NAISSANCE DE S. A. R. LE DUC DE BORDEAUX, suivie d'une ode sur la mort de S. A. R. le duc de Berry. Par Victor-Marie Hugo, de l'Académie des Jeux Floraux. — Seconde édition. — A Nantes, de l'imprimerie de Mellinet-Malassis. Se trouve à Paris, chez Anth. Boucher, Imp.-Lib., rue des Bons-Enfans, Et chez Pélicier et Ponthieu, libraires au Palais-Royal — 1820.

Brochure in-8 ; couv. non impr. (*papier bleu*).

14 p.p., y compris le *titre* (pas de *faux-titre*) plus 1 f. non chiffré au r° duquel est imprimée une note identique à celle qui termine l'édition originale, sauf que le nom de Mellinet-Malassis est indiqué comme recevant également les souscriptions au *Conservateur littéraire*.

16. — ODE SUR LE BAPTÊME DE SON ALTESSE ROYALE HENRI-CHARLES-FERDINAND-MARIE-DIEUDONNÉ D'ARTOIS, DUC DE BORDEAUX. Par Victor-Marie Hugo, de l'Académie des Jeux Floraux. A Paris, Chez Pélicier, Libraire,

Palais-Royal, galerie des Offices. — De l'Imprimerie d'Anth^e^. Boucher, successeur de L. G. Michaud, rue des Bons-Enfants, N° 34. — M.DCCC.XXI [1821].

Brochure in-8; couv. non imprimée (*papier glacé vert-clair*).

8 p.p., y compris le *titre* orné d'un fleuron (monogramme royal). Pas de *faux-titre*.

Edition originale, publiée à soixante-quinze centimes. Elle n'a pas été enregistrée dans la B. F.

17. — ODES NATIONALES, sur la mort de Son Altesse Royale Monseigneur le duc de Berri, sur la naissance et sur le baptême de S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux. Paris, Pélicier, 1821. in-8.

Décrit d'après le catalogue de la vente Legrand (Février 1912), car nous n'avons pu rencontrer un exemplaire de cette édition; celui-ci paraît être le seul connu.

N'a pas été enregistré dans la B. F.

18. — MOISE SUR LE NIL (1). [avec cette épigraphe :] En même temps, la fille de Pharaon vint au fleuve pour se baigner, accompagnée de ses filles, qui marchaient le long du bord de l'eau. (Ex. ch. 2, v. 5.) Imprimerie de Guiraudet. — 1822.

Brochure in-8 ; pas de couverture.

4 p. p., pas de *faux-titre* ni de *titre*. On lit au bas de la p. 1. « (1) Ode couronnée par l'Académie des Jeux Floraux. Signé p. 4 : Victor Hugo.

Edition originale, enregistrée dans la B. F. du 9 février.

19. — BUONAPARTE, ode par Victor-M. Hugo. A Paris, chez Pélicier, libraire, place du Palais-Royal, N° 243. De l'imprimerie de Guiraudet. — MDCCC XXII [1822].

Brochure in-8 ; couv. non impr. (*papier bleu*).

8 p. p. y compris le *titre*, au v° duquel figure une annonce pour les *Odes et Poésies diverses*, à paraître à la fin d'avril. Pas de *faux-titre*.

Tous les exemplaires brochés que nous avons vus étaient sans exception pourvus de la même couverture de papier vergé bleu et nous n'en avons jamais rencontré avec la couverture imprimée signalée par M. Vicaire ; nous ne croyons pas qu'elle ait jamais existé.

Édition originale, publiée à 1 fr. ; elle a été enregistrée dans la B. F. du 6 avril.

20. — LE SACRE DE CHARLES X. Ode par Victor Hugo. Paris, Ladvocat, éditeur, au Palais-Royal. Imprimerie de J. Tastu. [s. d., mais 1825].

Brochure in-8 ; couv. non impr. (*papier chamois clair*).

1 f. blanc ; 1 f. n. ch. (*faux-titre*) ; 1 f. n. ch. (*titre*) orné d'un large encadrement et d'un fleuron imprimés en bleu ; 1 f. n. ch. (*épigraphe*) et 16 p.p.

Le texte, qui occupe les p. p. 1-10 est suivi du *Titre* des Notes et des *Notes*. Fleuron gravé sur bois p. 1.

Édition originale, tirée à 1000 ex. sur papier vélin satiné ; publié à 2 fr. et enregistré dans la B. F. du 18 juin.

21. — LE SACRE DE CHARLES X, ode, par Victor Hugo. — Seconde édition. — Paris, imprimerie royale. — 1825. (*Imprimé par ordre du roi*).

Brochure gr. in-4 ; couv. imp. (*papier vert*) avec large encadrement sur chaque plat. Cette couverture porte seulement : « Le sacre de Charles X » sans nom d'éditeur ni millésime. Au v° du second plat, fleuron gravé sur bois reproduisant les armes de France.

22 p.p., y compris le *faux-titre* (qui porte au v° la justification de l'imprimerie royale) et le *titre* ; plus 1 f. blanc.

Édition hors commerce, tirée à 500 ex. sur papier vélin fort, filigrané.

Elle n'a pas été enregistrée dans la B. F. ; elle est beaucoup moins commune que l'édition originale, ayant été réservée

aux membres de la famille royale, aux bibliothèques et à l'auteur, qui en reçut quarante exemplaires.

22. — A LA COLONNE DE LA PLACE VENDOME, ode par Victor Hugo. [Avec cette épigraphe :] Parva magnis. Paris Ambroise Dupont et Cie, libraires, rue Vivienne, N. 16. 1827 (*Imprimerie de J. Tastu*).

Brochure in-8 ; couv. impr. (*papier rose*), filets sur chaque plat et fleuron gravé sur bois.

14 p.p., y compris le *faux-titre* (qui porte au verso une annonce pour diverses œuvres de Victor Hugo et le nom de l'imprimeur) et le *titre* ; page 1, fleuron gravé sur bois.

EDITION ORIGINALE, tirée à mille exemplaires publiés à 75 centimes. Elle a été enregistrée dans la B. F. du 17 février.

23. — A LA COLONNE DE LA PLACE VENDOME, ode par Victor Hugo. [Avec cette épigraphe :] Parva magnis. DEUXIÈME ÉDITION. Paris, Ambroise Dupont et Cie, libraires, rue Vivienne, n° 16. 1827 (*Imprimerie de J. Tastu, rue de Vaugirard, n° 36*).

Brochure in-12 ; couv. impr. (*papier rose*). Chaque plat est orné d'un encadrement tiré en noir ; au v° du second plat, annonce pour les œuvres de Victor Hugo « Chez les mêmes libraires ».

15 p.p. (y compris le *titre*) plus 1 f. n. ch., qui porte le nom de l'imprimeur. Fleuron et cul-de-lampe p.p. 3 et 14.

Edition tirée à 750 ex. publiés à cinquante centimes ; enregistré dans la B. F. du 21 février.

24. — ODE A LA COLONNE de la place Vendôme, SUIVIE DE QUELQUES PIÈCES INÉDITES. Paris, chez tous les marchands de nouveautés. — 1829.

Brochure in-12, de 40 p.p., couv. impr.

Cette description est faite d'après le catalogue de la vente Claretie (n° 636), où figurait le seul ex. actuellement connu

de cette édition : il est signalé comme étant tiré sur papier jonquille et dans son cartonnage original avec ses couvertures (?).

Une note de l'éditeur reproduite dans le catalogue ajoute que l'ode est suivie de trois pièces (*sic*) qui paraissent ici pour la première fois : *Romance*, *Soupir*, *A elle*, *Fin*. En réalité, aucune de ces pièces n'est inédite, toute avaient déjà paru dans la 4e éd. des Odes et Ballades, où la poésie qui porte ici le titre : *Adieu* avait été imprimée sous le titre : *A toi*.

Néanmoins comme cette édition n'a pas été enregistrée dans la B. F., il est possible qu'elle soit postdatée et ait effectivement paru en octobre ou novembre 1828, c'est-à-dire avant la 4e éd. des *Odes et Ballades*. Dans ce cas, les quatre poésies paraîtraient ici véritablement en édition originale.

25. — LA COLONNE ET LE VRAI PATRIOTE. (*Paris, imprimerie et fonderie de G. Doyen, rue Saint-Jacques, n° 38*) [s. d., mais 1831].

Brochure in-12, qui paraît avoir été mise en vente sans aucune couverture.

4 p.p., sans faux-titre ni titre.

Édition populaire, parue vraisemblablement sans l'autorisation de l'auteur. Le texte a été écourté et publié sans intervalle entre les strophes.

*
* *

Ici doit, logiquement, se terminer la bibliographie des *Odes et Ballades* : toutes les réimpressions postérieures font en effet partie des éditions collectives dont la première en date est celle de Renduel. On trouvera donc leur description et l'étude de leurs caractéristiques dans les articles qui seront ultérieurement consacrés ici aux éditions collectives des œuvres de Victor Hugo.

Beaucoup d'entre elles, en particulier celle de Renduel (1832-1838) et celle de Hachette (1860-1865),

sont pleines d'intérêt, parce que certains ouvrages y ont été réimprimés avec des variantes et des corrections importantes : aussi ne saurait-on les négliger lors qu'il s'agira d'établir un texte critique. Presque toujours, en effet, Hugo en a revu les épreuves avec soin et il est rare qu'en relisant ainsi ses ouvrages, il n'y ait pas introduit çà et là des variantes qui ont modifié aussi bien la forme que l'idée du poème.

Ce travail constant des corrections, dont son œuvre poétique garde les marques presque jusqu'à la fin, est toutefois moins sensible dans les *Odes et Ballades*, déjà si souvent remaniées par lui de 1822 à 1828 ; à partir de la 4[e] édition donnée par Bossange-Gasselin les changements y sont insignifiants, mis à part ceux que nous avons déjà signalés : suppressions d'épigraphes et variantes peu nombreuses dans l'édition Renduel de 1834, importante préface politique ajoutée en 1853 à l'édition populaire illustrée Hetzel-Marescq-Blanchard,

En relisant cette dernière préface, on découvre d'ailleurs assez clairement les raisons de cette exception : si après 1828 Hugo n'a jamais retouché que très légèrement les *Odes et Ballades* c'est qu'à partir de 1830 il ne les jugea plus autrement que comme une œuvre inspirée par des principes et un idéal auxquels il avait cessé de croire. Dans ces conditions, il a préféré laisser le recueil intact, d'autant que ses adversaires n'eussent sans doute pas manqué de crier au reniement devant les plus simples variantes, en l'accusant de vouloir atténuer ainsi sa première exaltation monarchique : beaucoup plus tard, Biré ne lui a-t-il pas fait grief d'avoir modifié le vers fameux : *Et du premier consul déjà le masque étroit* alors qu'on lisait dans la version originale : *Et du premier consul trop gêné par le droit...*

De très bonne heure, les *Odes et Ballades* doivent

donc demeurer, dans sa pensée, comme le premier témoin d'une évolution sur laquelle, ne l'oublions pas il s'est expliqué avec autant de loyauté que de netteté en 1834 — au moment où Renduel, précisément, réimprime les *Odes* — dans la préface de *Littérature et philosophie mêlées*.

Pierre de Lacretelle.

BIBLIOGRAPHIE

DES

OEUVRES DE REMY DE GOURMONT

(*Suite*) (1)

1913.

Lettres d'un Satyre. Frontispice dessiné et gravé sur bois, par P.-Eugène Vibert. Paris, Georges Crès et Cie. *Les Maîtres du Livre*, 3, place de la Sorbonne. MCMIII, 1913.

Ce livre, le Vingtième de la collection des *Maîtres des Livres* a été établi par Ad. Van Bever... Le présent ouvrage a été achevé d'imprimer par Paul Herissey, à Évreux, le 10 février 1913. Les ornements typographiques ont été dessinés et gravés sur bois par Pierre-Eugène Vibert.

Vol. in-16, couv. imp. rempliée papier jaune, 2 f. blancs, plus 200 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (dédicace à l'Amazone), plus, à la fin du vol., 1 f. non ch. (nom de l'imprimeur et achevé d'imprimer) et 2 f. blancs.

Exemplaires de luxe. Tiré à 1060 ex. soit : 5 ex. sur

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile*, mai 1922, page 141 ; juin, page 191 ; juillet, page 244.

vieux Japon impérial. 5 ex. sur Chine. 50 ex. sur Japon impérial (dont 8 hors commerce) et 1000 ex. sur papier des manufactures de Rives. Tous ces ex. sont numérotés.

1913.

Le Latin Mystique. Les poètes de l'Antiphonaire et la symbolique au Moyen âge. Préface inédite de l'auteur. Frontispice de Maurice Denis. Ornements de Roger Deverin. Paris. Georges Crès et Cie, éditeurs. 116, boulevard Saint-Germain, MCMXIII (1913) (tout le titre est en caractères gothiques).

Le présent ouvrage a été achevé d'imprimer par E. Arrault et Cie, le 30 juillet MCMXIII (1913).

Vol. in-8, couv. rempliée papier gris (titre en caractères gothiques rouges et noirs), 1 f. blanc, 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), plus XI pp. de préface, 1 f. non ch. (avertissement), 423 pp. de texte, plus, à la fin du vol. 1 page blanche, 1 f. non ch. (nombre de tirage et achevé d'imprimer) et 1 f. blanc.

Tirage limité à 925 ex. numérotés soit : 304 ex. sur papier de Chine (dont 5 hors com.), 19 sur Japon impérial (dont 4 hors com.), 1 ex. sur papier de Rives (hors com.), 875 ex. sur papier vergé gothique (dont 25 hors com.).

Nouvelle édition enregistrée dans la B. F. le 10 octobre 1913.

1913.

La Petite Ville. Paysages. Paris, *Mercure de France*, MCMXIII (1913).

Poitiers, Imprimerie G. Roy, 7, rue Victor Hugo.

Vol. petit in-16, couv. rempliée papier teinté, 2 f. blancs, plus 126 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (en tête), plus, à la fin du vol., 1 f. non ch. (adresse et nom de l'imprimeur) et 2 f. blancs.

Exemplaires de luxe. Tiré à petit nombre dont 120 ex. sont mis en vente.

1913.

Promenades Littéraires (5e série). Guillaume de Machaut, Alfred de Vigny, Stendhal, les Traducteurs, Marie de France et les Contes de Fées, Balzac et Sainte-Beuve, Lucile de Chateaubriand et autres études. Paris. *Mercure de France*. XXVI, rue de Condé, MCMXIII (1913).

Achevé d'imprimer le 20 octobre 1913, par G. Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France*.

Vol. in-18, couv. imp. papier jaune, 1 f. blanc, plus 286 pp. y compris, 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), plus, à la fin du vol., 1 f. non ch. (table) et 1 f. non ch. (achevé d'imprimer).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 5 ex. sur Japon impérial, 3 ex. sur Chine et 43 ex. sur papier de Hollande Van Gelder, tous numérotés.

1913.

Épilogues. Réflexions sur la vie (volume complémentaire), 1905-1912. Paris. *Mercure de France*. XXVI, rue de Condé, MCMXIII (1913).

Poitiers, Imp. G. Roy, 7, rue Victor Hugo.

Vol. in-18, couv. imp. papier jaune, 1 f. blanc, plus 338 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (date).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 5 ex. sur Japon impérial et 21 ex. sur Hollande Van Gelder, tous numérotés.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 20 février 1914.

1914.

Lettres à l'Amazone. Avec un frontispice gravé sur bois par P.-Eug. Vibert. Paris, Georges Crès et Cie, *Les Maîtres du Livre*, 116, boulevard Saint-Germain, MCMXIV (1914).

Ce livre, le 35e de la collection des *Maîtres du Livre*, a été établi par Ad. Van Bever. Achevé d'imprimer par Paul Herissey, à Évreux, le 30 mars 1914. Les ornements typographiques ont été dessinés et gravés sur bois par P.-E. Vibert.

Vol. in-16, couv. rempliée papier jaune, 2 f. blancs, 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre avec au verso une épigraphe), plus, à la fin du vol., 1 f. non ch. (exemplaires de luxe et nom de l'imprimeur) et 2 f. blancs.

Exemplaires de luxe. Tiré à 1075 ex. tous numérotés soit : 5 ex. sur vieux Japon impérial, 8 ex. sur Chine, 50 ex. sur Japon impérial (dont 8 hors commerce), 112 ex. sur papier vergé vert chartreuse (dont 12 hors commerce) et 900 ex. sur papier des manufactures de Rives.

Édition originale enregistrée dans la B. F. le 29 29 janvier 1915.

1914.

Divertissements, poèmes en vers, Paris, *Mercure de France,* XXVI, rue Condé, MCMXIV.

Achevé d'imprimer le 5 mars 1914, par G. Roy à Poitiers pour le *Mercure de France,*

Vol. in-18, couv. imp, papier jaune. 196 pp. y compris 1 f. blanc, 1 f. non ch. (1 p. blanche avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification) 1 f. non ch (titre), 1 f. non ch. (en tête de la préface) plus, à la fin du vol., 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 7 ex. sur papier impérial du Japon, 3 ex. sur papier de Chine et 45 ex. sur papier de Hollande numérotés à la presse.

Nouvelle édition enregistrée dans la B. F. le 24 juillet 1914.

1915.

Pendant l'Orage, préface de Jean de Gourmont. Paris, *Mercure de France.* XXVI. rue de Condé. MCMXV, 1915.

Achevé d'imprimer le 24 décembre 1915, par G. Roy, à Poitiers, pour le *Mercure de France.*

Vol. petit in-18, couv. imp. papier jaune, 1 f. blanc. plus 236 pp. y compris 1 f. blanc, 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre). 1 f. non ch. (en tête de la préface), plus, à la fin du vol., 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 2 f. blancs.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 68 ex. numérotés dont 9 sur Japon impérial, 7 sur papier de Chine et 52 sur Hollande.

1915.

Henrique Larreta, **La Gloire de Don Ramire.** Une Vie au temps de Philippe II, traduit de l'espagnol par Remy de Gourmont. Portrait de l'auteur gravé par P.-E. Vibert. Paris, Georges Crès et Cie, *Les Maîtres du Livre*, 116, boulevard Saint-Germain, MCMXV (1915).

Ce livre, le 39e de la collection des *Maîtres du Livre*, a été établi par Ad. Van Bever. Le présent ouvrage a été achevé d'imprimer par Paul Herissey, à Évreux, le 10 juillet MCMXV. Les ornements typographiques ont été dessinés et gravés sur bois par P.-E. Vibert.

Vol. in-12, couv. rempliée imp. papier jaune, 2 f. blancs dont 1 sous la couv., 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), plus 531 pp. de texte, plus, à la fin du volume, 1 page blanche, 1 f. non ch. (achevé d'imprimer et justification) et 2 f. blancs dont 1 sous la couv.

Exemplaires de luxe. Tirage limité à 1408 exemplaires numérotés soit : 10 ex. sur vieux Japon impérial, 28 ex. sur papier de Chine (dont 3 hors commerce), 58 ex. sur Japon impérial (dont 8 hors commerce), 162 ex. sur papier vergé bleu pervenche (dont 12 hors commerce), 1150 sur papier de Rives (dont 50 hors commerce).

1915.

Pendant l'Orage. Paris, Librairie ancienne Edouard Champion, 5, quai Malaquais, 1915.

Achevé d'imprimer le 29 juin 1915 sur les presses de Protat frères, à Macon, pour le compte d'Édouard Champion, soldat.

Vol. in-4, couv. rempliée papier jaune, 2 f. blancs, plus 128 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la dédicace à Jean-Pierre Barbier, tombé au chrmp d'honneur, par ses amis), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), plus, à la fin du vol., 1 f. non ch. (achevé d'imprimer), 1 f. non ch. (catalogue de la librairie) et 2 f. blancs.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 35 ex. numérotés dont 5 ex. sur Chine, 5 ex. sur Japon et 25 ex. sur Hollande.

Edition figurant dans la B. F. le 12 novembre 1915.

1915.

La Belgique Littéraire. Paris, Edition Georges Crès et Cie, 116, boulevard Saint-Germain, MCMXV, 1915.

Achevé d'imprimer le 25 avril 1915 pour G. Crès et Cie, par G. Clouzot, à Niort.

Vol. petit in-16, couv. imp. papier jaune, 132 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (en tête de la préface), plus, à la fin du vol., 1 f. non ch. (table), 1 f. non ch. (achevé d'imprimer.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 8 ex. sur Chine (dont 3 hors commerce), 13 ex. sur vieux Japon à la forme (dont 3 hors commerce), 23 sur Japon impérial (dont 3 hors commerce), tous ces exemplaires sont numérotés.

(A suivre).

Jean de GOURMONT et Robert DEL DONNE.

ÉCHOS

Nous nous faisons un plaisir d'insérer les vers ingénieux qu'a adressés au *Bulletin* un de nos bibliophiles les plus connus :

GREAT EVENT

à M. Henri Leclerc.

Ils sont tous présents, les grands bouquinistes;
C'est grand jour de vente à l'Hôtel Drouot,
Et malgré le change et les journées tristes,
Le Bibliophile a le dernier mot.

*

Les gros matadors sont tous à leur poste,
Et le catalogue ouvert devant eux,
Supputant l'enchère, avec la riposte,
Quand il s'agit d'un numéro fameux.

*

Lair-Dubreuil lui-même opère en personne ;
Il se tient debout, en porte-fanion,
Il a l'œil partout, quand l'enchère donne
Ne laissant passer aucune occasion.

*

Successivement Leclerc expertise,
Et le commissaire aussitôt poursuit,
Attentif surtout à la convoitise
Du client nouveau qui parfois surgit.

Foin des lourds impôts et des taxes chères !
On ne pense plus aux noirs lendemains
Quand crépitent les superbes enchères
Pour les grands papiers et les parchemins.

*

Et plus rien n'émeut le Bibliophile,
Il est attentif et suit chaque lot ;
La taxe de luxe est pour lui.... futile,
Et ne compte guère à l'Hôtel Drouot.

F. CANQUETEAU.

NOTE

Par suite d'un retard typographique, les épreuves de l'article intitulé *Une Antinea au XVIIIe siècle*, et publié dans notre numéro de juin, n'ont pu être corrigées en temps voulu, de sorte qu'un certain nombre de fautes typographiques y sont restées, qui seront rectifiées dans le tirage en plaquette à part de l'intéressante étude de M. Paul Cottin.

COURRIER DES ABONNÉS

Un de nos lecteurs possède un exemplaire de la 2e édition des *Fleurs du Mal* avec la dédicace suivante :

A ma très-chère Féline.
Ch. BAUDELAIRE.

Nous serions heureux de tout renseignement concernant ladite Féline.

Voici une description détaillée de la 2e édition du *Trapiste* dont il a été question dans nos numéros précédents.

LE TRAPPISTE.

Poème par Alfred de Vigny.
Seconde édition. Description et Collation.

1 f. blanc.

1 f. titre : Le Trapiste | Poème | par l'auteur des Poèmes antiques et modernes : | Héléna, le Somnambule, la Femme adultère, | la Prison, etc.

Seconde édition.

A Paris.

Chez Guinaudet et Gallay, imprimeur et libraire, | rue Saint-Honoré, no 315, vis-à-vis Saint-Roch ; | Painparré, libraire, Palais-Royal, Galeries de Bois ; | Pélicier, libraire, place du Palais-Royal.

1822.

Au verso : Imprimerie de Guinaudet.

1 f. second titre : Le Trapiste | Poème | Je suis devenu étranger à mes frères, parce | que le zèle de votre maison m'a dévoré, et | que les outrages de ceux qui vous insultaient | sont tombés sur moi. | (Ps. c. LXVIII. v. 8.).

Texte, p. 7, sans titre, 4 vers.
22 p. chiffrées ; à la page 22 cul-de-lampe, attributs guerriers.
1 f. blanc.

L'opuscule est relié avec divers autres poèmes, aussi la couverture manque.

Hipp. BUFFENOIR.

CHRONIQUE

LE REGAIN DES ROMANTIQUES

(*Fin*)

En poursuivant notre inspection, nous rencontrons d'abord Flaubert que, tour à tour, les catalogues rangent tantôt parmi les romantiques, tantôt parmi les modernes.

A son sujet, nous avons déjà signalé le revirement de la bibliophilie. Les amateurs, découvrant soudain l'importance littéraire de Flaubert, se sont rendu compte de l'absurdité qu'il y avait à payer au poids de l'or certains contemporains, plus ou moins issus de lui, tandis que les originales du maître s'adjugeaient à des prix cinq et dix fois moindre. Et les enchères sur l'auteur de Salammbô *ont haussé en conséquence.*

Nonobstant, envers Flaubert, la doctrine bibliophilique ne paraît pas encore très bien assise. D'où, des fluctuations constantes, même dans les gros prix qu'atteignent actuellement ses œuvres, fluctuations dont la vente Meilhac nous a offert maint exemple. Ainsi, on ne s'explique guère pourquoi la Mme Bovary, *sur vélin, dédiée à Meilhac, n'a fait que 1 400 francs, alors que le même ouvrage, même état, dédié à Vigny dépassait, à la vente Parran, 7 000. Même en admettant entre les deux dédicataires une différence de valeur littéraire, la proportion de sept contre un ne concorde pas avec la réalité. Autre étrangeté que le prix de 900 francs donné pour la* Tentation *sur Hollande avec dédicace, alors qu'un instant après pour un succédané de ladite* Tentation, *dû à un auteur contemporain, exemplaire sur papier ordinaire, les amateurs offraient exactement la même somme. Et*

je ne parle que pour mémoire, l'ayant précédemment notée, de la misérable enchère de 2 000 pour Salammbô *sur Hollande, avec dédicace, qui, même état, sans dédicace, avait atteint ailleurs 5 et 6 000.*

Théophile Gautier, par contre, semble stagnant; tout au moins le temps de sa grande faveur est passé. Mlle de Maupin, *elle-même, si recherchée jadis, laisse les amateurs plus froids. On dirait que, malgré la rareté de l'ouvrage, le public connait maintenant son peu d'influence sur le roman du XIXe siècle. Les* Émaux et Camées *demeurent au même étiage. Et quant à* la Comédie de la Mort *qui renferme beaucoup des meilleurs vers de Gautier, les bibliophiles, ignorant peut-être ce détail, continuent à la négliger.*

Les deux Jules, Janin et Lacroix, n'en parlons pas. Bien avant la vente Parran, ils avaient été rejoindre le royaume des rossignols, — des rossignols qui ne chantent plus et dont aucun amateur ne veut.

Hâtons-nous plutôt vers Victor Hugo qui fut, comme on dit familièrement, la « révélation » de la dernière saison bibliophilique. Auteur bibliophiliquement dédaigné, démonétisé, sans fervents et sans cote, on s'est tout à coup jeté dessus et, ainsi que je l'indiquais, l'engouement pour lui a pris les proportions d'une panique. En dehors même de certains exemplaires sensationnels des premières œuvres, sur papier de choix et avec dédicaces éclatantes, tout le reste a fait l'objet de convoitises déchaînées et les dernières œuvres même qui, l'an dernier, gisaient presque au rebut, se sont disputées avec un extraordinaire acharnement. Les Misérables, *type, hier, du livre invendable, même sur grand papier, sont montés jusqu'à 1 600 francs — et ô horreur! — sans couvertures. Enchères proportionnellement aussi formidables pour* Quatre-Vingt-Treize, les Travailleurs de la Mer, la Deuxième Légende des Siècles, la Fin de Satan *et jusqu'à* Amy Robsart. *Seules, sans qu'on sache pourquoi,* les Orientales *n'ont pas suivi le train —* les Orientales *où Verlaine, pourtant si dur pour Victor Hugo, reconnaissait deux ou trois chefs-d'œuvre du maître. Mais si, au fait, on sait pourquoi:* les Orientales

avaient auparavant figuré dans plusieurs ventes. Une cote moyenne s'était établie. On s'y est donc tenu à quelque écart près. Et pour les ramener à leur rang bibliophilique, il faudra qu'un jour ou l'autre, quelque amateur se décide à regarder dedans.

Lamartine, état inchangé. Peut-être un petit déchet sur Jocelyn, *mais ne comportant guère de commentaires.*

Musset, sans bénéficier du même engouement que Victor Hugo, a cependant regagné en vogue. Son Spectacle dans un Fauteuil, *particulièrement, a suscité des enchères retentissantes. Et puis, brusquement aussi, on s'est avisé que l'édition des* Poésies *de 1840 était en grande partie originale, contenait, entre autres, une œuvre assez estimée, je crois :* les Nuits. *Et on s'est également aperçu que l'édition des* Poésies *de 1850 était entièrement originale. Et, sans pousser encore les deux volumes à leur véritable prix, ces constatations les ont tout de même tirés du néant où ils végétaient et mis en route pour les plus belles destinées bibliophiliques.*

Envers George Sand les bibliophiles ont peu varié. Ils demeurent toujours farouchement attachés, en raison de la cote peut-être, à ces deux romans légèrement surfaits : La Petite Fadette *et* François le Champi. *Le reste paraît leur être insensible. Cependant, dans ce reliquat, ils oublient deux livres qui sont peut-être les vrais chefs-d'œuvre du maître de Nohant, et qui, rien que par leur intérêt biographique, priment de beaucoup tous les autres :* Les Lettres d'un Voyageur *et* Elle et Lui. *Cela finira certainement par se savoir un jour, et vous verrez alors les gens se précipiter à coups de bank-notes !*

Mérimée, que j'allais oublier, garde ses fidèles mais ne les accroît guère. Les articles publiés à l'occasion de son centenaire n'ont pas tous été délirants et la clientèle commence à se méfier. Quelques nouveaux venus ou quelques attardés consentent encore des sacrifices pour la Chronique de Charles IX, Clara Gazul *et même l'assommante* Guzla. *Mais la fureur pour ces ouvrages ne rappelle que de loin celle de jadis. En somme deux volumes de Mérimée résistent seuls à*

la crise: Colomba *et* Carmen. *Cependant, pour* Colomba *la mise au jour de l'édition belge, publiée un an avant l'originale de Paris, a jeté quelque perturbation chez les amateurs. La valeur littéraire de l'ouvrage a subi en outre des assauts qui n'ont pas été sans le déprécier. Et, dans l'avenir,* Carmen *semble appelée à recueillir exclusivement tout ce qu'obtenaient jadis ses camarades de catalogue. Nous avons là un exemple de ces éliminations opérées par la réflexion et le temps, — et qu'il ne tiendrait qu'aux bibliophiles de devancer, en lisant de plus près ou avec plus de discernement leurs livres.*

Enfin, sans égaler celle qui profita à Victor Hugo, il faut signaler la vague de faveur qui a porté les ouvrages de Vigny à des prix dépassant sensiblement ceux de naguère. Ses poèmes surtout sont recherchés et les Destinées, *qui restaient fort en arrière des premiers recueils, les ont rattrapés en quelques bonds prodigieux. Néanmoins, les pièces assez médiocres de Vigny trouvent encore preneur, de même que son* Cinq-Mars, *souvent si enfantin et toujours si pauvrement écrit, qu'on paie plus cher que* Stello, *autrement significatif, original et réussi. Mais au demeurant, c'est toujours* Servitude et Grandeur *qui réunit le plus de suffrages et le plus d'enchérisseurs. A quoi on ne peut redire,* Servitude et Grandeur *étant assurément, par l'élévation de la pensée et du ton, un de nos authentiques beaux livres. Toutefois les volumes inspirés par la grande guerre — et je parle même des moins célèbres, de certains carnets d'obscurs combattants — pourraient bien, à la longue, quand on les rapprochera de* Sertitude et Grandeur, *venir faire sinon tort au chef-d'œuvre de Vigny du moins certaine concurrence. Et dès maintenant, les amateurs se trouveraient bien de quelques confrontations à cet égard.*

Nous voilà arrivés ainsi au bout des textes. Après l'intérieur des romantiques, les dehors. La prochaine fois nous aborderons leurs reliures.

Fernand Vandérem.

RECHERCHES SUR LA CHRONOLOGIE DES OEUVRES DE MAROT

(*Suite*) (1)

On objectera peut-être que l'étrenne à Sainct Pol manque dans beaucoup des premières impressions, et qu'en conséquence on est fondé à se demander si elle est bien contemporaine des autres étrennes. Mais le même doute ne saurait être élevé au sujet de l'étrenne à Mme l'Admiralle ; or elle paraît bien confirmer l'indication fournie par l'étrenne à Sainct Pol.

La doulce beauté bien née,
    Estrenée
Puissions veoir avant l'esté
Mieulx qu'elle ne l'a esté (2)
    L'autre année.

Il semble bien que Marot fait ici allusion à des dé-

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile,* septembre-octobre 1920, page 185 ; novembre-décembre, page 238 ; mars-avril 1921, page 49 ; mai-juin, page 101 ; juillet-août, page 171 ; septembre-octobre, page 226 ; novembre-décembre, page 273 ; août 1922, page 311.

(2) L'édition de février 1541 donne ici un vers faux mais le sens est évidemment le même.

marches de Mme l'Admiralle en vue de faire réhabiliter son mari disgrâcié l'année précédente. Le 24 mars 1541 un arrêt du parlement le déchargera de tout crime.

Quant au *dialogue nouveau fort joyeulx* publié la même année que les Estrennes, on a prétendu que c'était une œuvre de jeunesse. Cette opinion même est communément reçue bien qu'on n'apporte en sa faveur aucun commencement de preuve. Elle se fonde seulement sur ceci que vers la 20e année Marot paraît avoir appartenu à la confrérie des Basochiens et que le dialogue semble avoir été écrit pour la basoche (1). MM. Guiffrey et du Plessis, qui ont repris tout récemment cette opinion à leur compte (t. I, p. 39, t. II, p. 103) ne l'ont pas étayée plus que leurs devanciers. M. E. Picot avait cependant fait observer déjà (Nouveau recueil de farces françaises des XVe et XVIe siècles, 1880) que la date généralement admise (vers 1515) n'était pas recevable, puisqu'on y lit une allusion à saint François de Paule qui ne fut canonisé qu'en 1519. Dès lors le Dialogue, sans doute écrit pour les basochiens, n'est pas du temps où Marot, faisant ses études de droit, était inscrit peut-être parmi les basochiens. On objecte qu'il est d'une allure trop légère pour être du Marot de la dernière époque, désormais

(1) C'est pour la même raison que Fabre, dans son ouvrage sur les Clers du Palais (1875) rapporte à la jeunesse de Marot l'*Epistre au roy pour la Basoche* (publ. 1544, Jannet, tome I, p. 254). Mais Guiffrey (tome III, page 624) a fait justice de cette opinion en alléguant le style de la pièce et sa date de publication. Il ajoute qu'en 1540 la Basoche attira sur elle les foudres du parlement, que le Roi intervint en faveur des Basochiens ainsi que l'atteste une sentence du parlement en date du 10 octobre 1540 (voir l'ouvrage de Fabre, page 151), et il propose de rattacher l'épître de Marot à cette affaire. Mais les basochiens avaient souvent maille à partir avec l'autorité ; aussi cette opinion ne peut être regardée que comme une hypothèse plausible.

gagné aux tendances de la Réforme ; mais parler ainsi, c'est, je crois, prêter au Marot de 1540 une austérité tout à fait gratuite, et il ne serait ni plus malaisé, ni plus probant d'ailleurs, de montrer dans le dialogue des allusions où se trahiraient des tendances protestantes. Si nous n'avions que des raisons de goût pour nous décider, nous dirions, je pense, que l'aisance, l'extrême agilité du style décèlent un artiste singulièrement maître de son vers. Nous serions frappés de retrouver ici la même souplesse à manier le même octosyllabe que dans d'autres dialogues composés par Marot très vraisemblablement à la même époque, les colloques d'Erasme. Toutefois les arguments de cet ordre sont peu probants. Ce qui nous paraît à signaler surtout c'est l'absence de toutes raisons qu'on puisse invoquer pour reporter d'un quart de siècle en arrière la composition de cette pièce, et pour expliquer pourquoi, si elle était une œuvre de début, elle n'aurait pas figuré dans l'*Adolescence clémentine*. Et dès lors nous sommes naturellement tentés de la croire contemporaine, ou à peu près, de sa publication (1).

(1) On aimerait à avoir quelques indications sur l'activité littéraire de Marot à Lyon, lors de son voyage d'octobre 1541. C'est à cette époque sans doute qu'il convient de rapporter les hommages que, d'après un témoin anonyme, il aurait payés à la beauté de Louise Labé :

« Et lors maints nobles poetes
Pleins de celestes esprits
Diront tes grâces parfaites
En leurs tresdoctes escriz :
Marot, Moulin, La Fontaine. »

(*Œuvres de Louise Labé,* édition Boy, page 157.)

Louise commence seulement à cette époque, semble-t-il, à réunir autour d'elle un cercle d'admirateurs, si bien qu'il est difficile d'admettre que Marot l'ait louée lors d'un voyage antérieur. En raison de ce témoignage je crois qu'il faut voir une

Restent les psaumes que Marot avait d'excellentes raisons pour hésiter à publier. Ici, entre la composition et la publication un délai assez long est certain. M. Plattard (1) admet que dès 1534 Marot avait formé le dessein de traduire tout le psautier et qu'il y travaillait déjà. Ceci du moins est certain qu'en 1537 on lui attribuait l'intention de donner le psautier en français ainsi qu'en témoignent ces vers de Sagon :

> Dieu gard Marot, il en a bon mestier
> S'il veut encor exposer le psautier (2).

A cette époque, Marot y travaillait, selon toute vraisemblance, car quatre vers de l'épître de Frippelippes (juin-juillet 1537) sont traduits du psaume IX, et déjà presque sous la forme où nous les retrouverons plus tard. Pourtant il est probable qu'à cette date l'œuvre était fort peu avancée.

Nous savons que la traduction du psaume VI, entre-

allusion à Louise Labé dans le quatrain que voici, et qu'on doit rapporter le sonnet dont il fait partie (publ. avant août 1542) soit au séjour à Lyon, soit à une époque de peu postérieure.

> Adolescens qui la peine avez prise
> De m'enrichir de los non merité,
> Pour en louant dire bien verité,
> Laissez moy là et louez moy Loyse.

La pièce est intitulée : « *A deux jeunes hommes qui escrivoient à sa louange* », mais nous savons par l'édition d'Antoine du Moulin que ces deux jeunes gens étaient Antoine du Moulin lui-même et l'un de ses amis, donc encore un admirateur de Louise Labé (Jannet, t. II, p. 62).

Si l'estrene qui, dans l'édition des œuvres de Louise Labé de 1555, a été attribuée à Marot lui appartient vraiment, il y a quelque apparence qu'elle est de janvier 1542. (Voir l'édition Boy des *Œuvres de Louise Labé*, page 194).

(1) « *Comment Marot entreprit et poursuivit la traduction des psaumes de David* » (*Revue des Études Rabelaisiennes*, 1912).

(2) Dans le rabais du caquet de Frippelippes.

prise peut-être à l'instigation de Marguerite de Navarre ou de son entourage, fut publiée dès 1533. Pendant l'exil de Ferrare Marot fut sans doute encouragé à poursuivre son entreprise par Renée de France, qui faisait traduire les évangiles en vulgaire toscan. Il lui écrira, en effet, peu après l'avoir quitté : « tu me

As proposé en pseaulmes et cantiques
Remémorer les nouveaulx et antiques
Dons du seigneur, ses graces et bienfaictz... (1).

La présence du psaume III dans un manuscrit exécuté à Ferrare vers 1535 (2) invite peut-être à en placer la traduction pendant le séjour en Italie. Mais ce sont là les seuls renseignements que nous avons pu recueillir. En 1539 seulement 30 psaumes étaient offerts au roi, et ils furent présentés à l'empereur Charles Quint en janvier 1540. La première édition avouée par Marot devait se faire attendre au moins deux ans, mais les éditions de Strasbourg et d'Anvers que nous avons signalées prouvent que l'œuvre circulait en manuscrit (3).

Au contraire, les 20 psaumes suivants, ayant été composés à Genève en vue de la publication, ont dû, ainsi que quelques prières, être imprimés presque aussitôt que terminés. Leur composition se place entre décembre 1542 — époque où Marot arrive à Genève — et août 1543 — époque où il écrivit *l'epistre aux dames de France* (1er août) — destinée à servir de préface à son édition.

(1) Voir pièce 17 du manuscrit de Chantilly.
(2) Voir *Catalogue de la biblioth. Rothschild*, t. IV, n° 2964.
(3) Quant à l'*épitre au Roy* placée en tête des psaumes certains critiques pensent qu'elle fut écrite pour un recueil manuscrit de 1539 ; d'autres (voir notamment édition Guiffrey, tome I, p. 488) en repoussent la composition jusqu'à la fin de l'année 1541 dans le temps même où elle a été publiée.

V. — Pièces composées pendant l'exil.

A. En Savoie.

C'est là pourtant un cas particulier. D'une manière générale, l'exil de 1542 replace Marot dans des conditions d'existence où une partie de ses œuvres courra le risque d'être moins rapidement donnée à l'impression. Le milieu où il vit maintenant est beaucoup moins sensible aux agréments de la poésie. La faveur publique tend à se détourner de lui. Ses imprimeurs ordinaires sont au loin. Ses malheurs l'invitent à choisir de nouveau ses sujets dans les circonstances de sa vie individuelle, et les œuvres de cette nature sollicitent peut-être moins l'impression que celles qui célèbrent les grands événements du jour.

Si l'on admet avec Guiffrey un premier séjour en Savoie avant le séjour à Genève, il faut y rapporter l'Epistre au président Pelisson (publ. 1547, Jannet, I, 285). Dans cette hypothèse la pièce est antérieure au départ de Marot pour Genève parce qu'il espère encore, grâce à Pelisson, président de Chambéry, se procurer des ressources en Savoie ; et d'autre part on peut conjecturer qu'elle est de peu antérieure et que c'est l'échec de cette démarche qui décida Marot à chercher à Genève des moyens de subsistance. Or l'arrivée de Marot à Genève est datée au plus tard de la fin de novembre 1542 par une épître de Malingre du 2 décembre (1). En plaçant sa composition au mois de novembre 1542 (date nécessairement approximative) on ne modifie que de deux mois l'indication (1543) qui est fournie par l'édition de 1547 où cette pièce parut

(1) Voir tableau des publications de Marot à la date de 1546.

pour la première fois. Mais nous avons dit (voir tableau des publications, année 1550) les raisons qui nous rendent fort suspects et l'authenticité de cette épître, et du même coup un prétendu séjour en Savoie qu'aucun autre document ne suggère (1).

(1) 1er juillet 1542, ordonnance du parlement contre la propagande par l'imprimerie et la librairie. 30 août 1542, édit du roi contre les suspects d'hérésie (voir *Hist. de France* de Lavisse, t. V, vol. I, p. 384).

(*A suivre.*) Pierre Villey.

SUPER-LIBRIS

DE

J. M. A. DE BASTARD-SAINT-DENIS

On rencontre de temps en temps soit dans des bibliothèques particulières, soit sur les catalogues des libraires, de beaux livres modernes reliés en maroquin plein par Belz-Niédrée et portant les armoiries dont voici la reproduction avec leurs dimensions exactes ; généralement, dans les angles des plats ainsi que dans les entrenerfs du dos, on voit l'aigle mi-parti de la fleur de lis. Ce blason doit se décrire : « *d'or à l'aigle de l'Empire mi-parti d'azur à la fleur de lis d'or, autrement dit mi-parti de l'Empire et d'une fleur de lis de France* (1), *et sur le tout comme brisure un écusson d'hermine au point d'honneur de la partition et brochant sur le parti* ».

Ce sont les armoiries des Bastard de Saint-Denis, branche cadette des Bastard du Bosq en Armagnac (2).

D'après les renseignements que j'ai pu recueillir dans la région, le bibliophile qui faisait relier aussi luxueusement ses livres était Jean-Marie-Arthur de

(1) Voir *Nobiliaire de Guyenne*, par J. Bourrousse de Laffore, tome 3, page 393.

(2) Voir *loco citato*, page 461.

Bastard-Saint-Denis, troisième et dernier fils de Dominique-Gabriel-Edouard deuxième baron de Bastard-Saint-Denis et de Marie-Thérèse-Elaïs Duffour de La Barthe qu'il avait épousée en 1826 (1).

Il était né en 1836 et avait épousé en 1864 Marie



de Malleville fille du marquis de Malleville ancien pair de France. Je n'ai pas encore trouvé la date du décès de Jean-Marie-Arthur de Bastard-Saint-Denis, mais il

(1) Voir même volume, page 472.

est certain qu'elle n'est pas antérieure à 1872, car le dernier des volumes que j'ai vus marqués à ses armes portait cette date d'édition.

Après lui, une partie de ses livres passèrent à Mademoiselle Marie-Françoise-Henriette de Raymond, bibliophile et archiviste érudite, morte en 1886 ; celle-ci après avoir fait don de certains livres à des membres de sa famille, légua tout le reste, ainsi que ses archives personnelles, aux Archives du département de Lot-et-Garonne, comme je l'ai appris de M. R. Bonnat, qui en est actuellement archiviste. Le catalogue des documents faisant partie de ce superbe legs a été publié en 1889 par M. G. Tholin ; il se trouve à la Bibliothèque Nationale sous la cote 8° Q 1395. Dans ce catalogue j'ai pu retrouver plusieurs volumes reliés en maroquin plein aux armes de J.-M. A. de Bastard-Saint-Denis reproduites ci-dessus, et qui s'y trouvent marqués d'un signe spécial, ce qui confirme ce que je viens de dire. L'un de ces volumes est la Généalogie de la famille Du Chastel de La Howardries &... Tournai, Malo, 1872, in-4 qui fait partie de ma bibliothèque.

BLASONS ACCOLÉS
DE
BINET ET DE DUFOUR

Les armoiries dont nous donnons ci-dessous la reproduction avec leurs dimensions exactes d'après un frottis, servaient de marque à un joli volume des Amours Pastorales de Daphnis et Chloé (sans indi-



cation de lieu) — 1745 — in-8, relié en maroquin vert, auquel le temps a fait prendre une teinte olive.

Ces blasons doivent se décrire le premier celui du mari : *d'azur à la fasce d'or accompagnée en chef d'une étoile du même et en pointe de deux épis aussi d'or posés*

en pal » qui est Binet, le second, celui de la femme « *de gueules à trois épées d'argent garnies d'or mises en pal, au chef parti : d'azur une fleur de lis d'or, et d'or à un dauphin d'azur* » qui est Dufour.

La Gazette de France nous apprend que c'est celui de Binet de Boisgiroult et celui de sa femme ; il avait épousé le 14 janvier 1751 la demoiselle Dufour fille du s[r] Dufour contrôleur général de la maison de Madame la Dauphine et maître d'hôtel de la Reine. Leurs Majestés et la Famille royale avaient signé le contrat de mariage, et les fiançailles furent faites dans le grand cabinet de la Dauphine.

Binet de Boisgiroult était le fils du s[r] Binet l'un des quatre premiers valets de la garde-robe du Roi et avait été nommé le 25 novembre 1735 premier valet de chambre de Monseigneur le Dauphin.

La fleur de lis et le dauphin qui forment le chef du blason des Dufour nous paraissent devoir être une concession, rappelant que Louise-Françoise Gosset femme du s[r] Pierre Dufour maître d'hôtel du Roi a été la nourrice de Monseigneur le Dauphin ; elle était première femme de chambre de Madame la Dauphine. Elle est morte à Versailles le 27 mai 1758.

GEORGES AFRICAIN

DE

BASSOMPIERRE

Le beau blason et le curieux chiffre AA dont nous donnons la reproduction avec leurs dimensions vraies ont été obtenus avec des frottis pris sur le volume suivant : Le SECOND TOME DES DÉCADES QUI SE TROUVENT DANS TITE LIVE PAR BLAISE DE VIGENÈRE BOURBONNAIS. A Paris chez Langelier — MDCVI — grand in-folio maroquin rouge, encadrement de trois filets sur les plats avec chiffre aux angles. Alcius Ledieu cite un volume absolument semblable intitulé THEATRUM HISTORICUM SIVE CHRONOLOGIAE SYSTEMA NOVUM CONCINNATUM A CHRISTOPHORO HELVICO (1) — Francofurti — 1628 — in-folio, maroquin rouge.

Quoique dans le blason les chevrons se voient remplis de traits qui ne répondent pas du tout aux hachures conventionnelles, puisque celles-ci ne sont entrées dans l'usage courant qu'après 1638, il doit se décrire : « *d'argent à trois chevrons de gueules* » qui est Bassompierre.

Le chiffre est formé de deux lettres A entrecroisées en sens inverse dans lesquelles la barre transversale a

(1) Helvicus, professeur de langues orientales à l'Université de Giessen, né en 1581 mort en 1616.

été remplacée (par élégance sans doute) par un ornement fantaisiste ne correspondant à aucune lettre de l'alphabet.

Si l'on cherche alors dans la généalogie des Bassompierre quel était *à cette époque* le membre de cette



famille dont les prénoms commençaient par la lettre A on n'y trouve que Georges-Africain de Bassompierre; c'est donc à lui qu'il faut attribuer la possession des volumes richement reliés qui portent ces marques, et tout ce que l'on sait de lui confirme cette attribution.

Le P. Anselme (Grands officiers de la Couronne,

tome VII, page 467), La Chesnaye-Desbois et autres auteurs disent : Georges-Africain de Bassompierre marquis de Remauville, de Baudricourt, &c... Grand écuyer de Lorraine, gouverneur et bailli de Vosges, avait épousé en 1610 Henriette de Tornielle, il mourut en 1632. — Il possédait un bel Ex-libris armorié,



anonyme, identique pour ainsi dire trait pour trait au super-libris reproduit ci-dessus, mais de dimensions un peu plus grandes (0,112 de haut, sur 0,084 de large) qui a été attribué au Maréchal de Bassompierre, mais comme il s'appelait François ce n'est pas à lui qu'ont pu appartenir ces marques.

Dr L. Bouland.

BIBLIOGRAPHIE

DES

OEUVRES DE REMY DE GOURMONT

(*Fin*) (1)

1916.

Dans la tourmente. Recueil d'articles parus dans le journal *La France* (avril-juillet 1915). Avec une préface de Jean de Gourmont. Paris, Collection « Bellum », Georges Crès et Cie, éditeurs, 116, boulevard Saint-Germain, MCMXVI (1916).

Pas d'achever d'imprimer.

Volume petit in-16, couv. imp. papier ocre, 1 f. blanc, 1 fol. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur édités chez Crès), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (Dédicace au Professeur Letulle avec au verso une page blanche), plus la première page de la préface non ch. et le reste de la préface ch. en caractère rom. de VIII à XIII avec au dernier verso une page blanche, plus 129 pp. avec au verso de la dernière une page blanche, plus 16 pp. non ch. du Catalogue des Éditions Crès.

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile*, mai 1922, page 141 ; juin, page 191 ; juillet, page 244 ; août, page 297.

Il a été tiré de cet ouvrage 15 ex. sur Chine (dont 5 hors commerce), 15 sur Japon vieux (dont 5 hors commerce), 30 sur Japon impérial (dont 5 hors commerce). Tous numérotés.

Edition originale.

1916.

La Petite ville, suivie de Paysages. Frontispice et en-têtes gravés sur bois par Louis Jou. Paris, *Société littéraire de France*, 116, boulevard Saint-Germain, MCMXVI (1916).

Achevé d'imprimer pour la *Société littéraire de France*, par Durand à Chartres, le 19 août 1916, cinquantième jour de la Bataille de la Somme.

Volume in-8 coquille, couv. rempliée, papier gris, 121 pp. y compris 1 f. blanc, 1 f. non ch. (faux titre), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (frontispice), 1 f. non ch. (sous-titre), 1 f. non ch. (introduction), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (justification), 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 1 ex. sur papier à la forme du Japon, n° 1 comprenant 1 tirage sur Chine du frontispice et un tirage sur papier pelure du bois barré du frontispice, 49 ex. sur papier à la cuve du Japon numérotés de 2 à 50 et comprenant les mêmes tirages que le n° 1. 1050 ex. sur vélin blanc des papeteries de Rives numérotés de 51 à 1050.

1917.

Pendant la guerre. Lettres pour l'Argentine. La Culture Allemande. La Guerre et la Littérature. La guerre et les langues. Candide héros allemand. Les

deux cultures. Le roman et la Guerre. Guerre et Religion. Goethe à la guerre. Le Roi de Prusse. Avec une préface de Jean de Gourmont. Paris, Société du *Mercure de France*, 26, rue de Condé, MCMXVII (1917). Poitiers, Imp. G. Roy (Il n'y a pas d'achever d'imprimer).

Vol. in-18, couv. imp. papier blanc, 1 f. blanc, plus 268 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), plus, à la fin du vol., 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 9 ex. sur Japon impérial numérotés de 1 à 9, 7 ex. sur Chine numérotés de 10 à 16, 63 ex. sur Hollande nuérotés de 17 à 79.

1917.

Physique de l'Amour. Essai sur l'instinct sexuel, frontispice de Mme Burnat-Provins, gravé sur bois par Georges Aubert. A Paris, Georges Crès et Cie, *Les Maîtres du Livre*, 116, boulevard Saint-Germain, MCMXVII (1917).

Ce livre, le 48e de la Collection des *Maîtres du Livre* a été établi par A. Van Bever. Le présent ouvrage a été achevé d'imprimer par Paul Herissey à Évreux, le 30 juin 1917. Les ornements typographiques ont été dessinés par Mme Marguerite Van Bever et P. Eugène Vibert et gravés sur bois par Aubert et Charles Maylander.

Vol. in-12, couv. imp. rempliée papier jaune, 2 f. blancs dont 1 sous la couv., 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), plus 314 pp. de texte plus, à la fin du volume, 1 f. non

ch. (achevé d'imprimer) et 2 f. blancs dont 1 sous la couverture.

Exemplaires de luxe. Tirage limité à 1160 ex. tous numérotés. Savoir : 15 sur papier de Chine, 35 sur Japon impérial (dont 5 hors commerce), 75 sur papier vélin de Rives vert chartreuse (dont 25 hors commerce) et 1025 sur papier de Rives (dont 25 hors commerce).

Édition enregistrée dans la B. F. le 15 novembre 1918.

1918.

« Les Variétés littéraires. »

Monsieur Croquant, édition décorée de bois originaux par Raoul Dufy. Paris, Georges Crès et Cie, 116, boulevard Saint-Germain, MCMXVIII (1918).

Ce livre, le quatrième de la Collection *Les Variétés Littéraires*, n° 4, a été établi par Ad. Van Bever.

Achevé d'imprimer à Paris, par l'Imprimerie artistique « Lux », le 25 février 1918.

Vol. petit in-16, couv. rempliée, papier vert, 1 f. blanc non ch., 1 f. non ch. (faux titre avec au verso le numéro de l'exemplaire), plus 114 pp. y compris 1 f. blanc non ch. (avec au verso le portrait de l'auteur gravé sur bois par Raoul Dufy), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (sous-titre), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (justification) et 2 f. blancs.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 30 ex. numérotés sur vieux Japon impérial (dont 8 hors commerce), 30 ex. numérotés sur Chine et 1100 ex. numérotés sur vergé de Rives teinté (dont 50 hors commerce).

Édition originale.

1919.

Les Pas sur le Sable, ornements gravés sur bois par Alexandre Noll. Paris, *Société Littéraire de France*, 10, rue de l'Odéon, 1919.

Achevé d'imprimer par Durand, 18, rue Séguier, à Paris, pour la *Société littéraire de France*, le 15 avril 1919.

Vol. in-16 carré, couv. rempliée, papier ocre, 66 pp. y compris 1 f. blanc non ch., 1 f. non ch. (faux titre avec au verso le Copyright by Jean de Gourmont, 1919), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (gravure), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (dernière page du texte), 1 f. non ch. (justification du tirage).

Exemplaires de luxe. Cette édition comprend mille exemplaires numérotés. Savoir : 25 ex. sur Japon impérial, marqués de 1 à 25, 975 ex. sur vélin de Rives, marqués de 26 à 1 000.

Édition originale.

1918.

Les Idées du Jour, 2 vol. petit in-16. Paris, Éditions Georges Crès et Cie, Collection « Bellum », MCMXVIII (1918). Recueil de petits articles parus dans le journal *La France* aux dates indiquées.

Achevé d'imprimer le 15 novembre 1917, pour G. Crès et Cie, par G. Clouzot à Niort.

Tome premier, octobre 1914 à avril 1915, couv. imp. papier jaune, 1 f. blanc, 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur parus aux éditions G. Crès), 1 f. non ch. (bois gravé de Vibert), 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), plus 228 pp., y compris la table.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage 6 ex. numérotés sur papier du Japon, 100 ex. numérotés sur papier vélin de Rives (dont 10 hors commerce).

Tome deux, mai 1915-septembre 1915, même couv que le tome I, 1 f. blanc, 1 f. non ch. (faux titre et liste des mêmes ouvrages que dans le tome I), 1 f. non ch. (titre et justification), plus 206 pp., y compris la table, plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (achevé d'imprimer).

Mêmes exemplaires de luxe.

Editions originales.

1919.

Lettres d'un Satyre. Avec une préface dédiée à l'Amazone. Paris, Société du *Mercure de France*, 26, rue de Condé, MCMXIX (1919).

Achevé d'imprimer le 8 novembre 1919, par Marc Texier, à Poitiers, pour le *Mercure de France.*

1 vol. in-18, couv. imp. papier blanc, 1 f. blanc, 1 f. non ch. (page blanche avec au verso la liste des ouvrages du même auteur), plus 189 pp., y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (A l'Amazone avec au verso 1 page blanche), plus la première page de la préface à l'Amazone, plus, à la fin du volume, le verso blanc de la dernière page ch., 1 f. non ch. (titre de la table avec au verso une page blanche), 1 f. non ch. (table avec au verso l'achevé d'imprimer) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. La première édition de cet ouvrage a été tirée à 1 100 ex. sur papier vergé pur fil des papeteries Lafuma. Savoir : 1 075 ex. numérotés de 1 à 1 075, 25 ex. hors commerce, marqués à la presse de A à Z.

1919.

Trois légendes du moyen âge. Paris, Société des *Trente*, Albert Messein, éditeur, 19, quai Saint-Michel, 1919.

Achevé d'imprimer le 3 juillet 1919, pour la Société des *Trente*, par Bussière, à Saint-Amand (Cher).

Vol. in-12, couv. rempliée papier gris, 1 f. non ch. (faux titre avec au verso une page blanche), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), plus 122 pp. y compris 1 f. non ch. (titre Sainte Madeleine et au verso une page blanche), la première page de Sainte Madeleine, plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (table avec au verso l'achevé d'imprimer).

Il a été tiré de cet ouvrage : 530 ex. numérotés à la presse dont 10 sur Chine, 20 sur Japon et 500 sur vergé d'Arches.

1919.

Litanies de la Rose. Paris, 1919, édition Kieffer.

Pas d'achever d'imprimer.

1 vol. in-16 carré, couv. rempliée papier vieux rose, 1 f. blanc, plus 128 pages ch., y compris 1 f. (faux titre avec au verso la justification), 1 f. (titre), 1 f. (dédicace à Henry de Groux), plus, à la fin du volume, 1 f. blanc. Encadrements or à chaque page : lettres ornées. 60 dessins en couleur d'André Domain.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage : 1 ex. sur Japon avec la suite sur Japon pelure et une aquarelle originale, 50 ex. sur Japon avec la suite sur Japon pelure, 500 ex. sur vélin.

1920.

La Patience de Griselidis, se trouve aux Éditions du *Sagittaire*, à Paris. Illustrations de P.-A. Moras. Paris, aux Éditions du *Sagittaire*, chez Simon Kra, 6, rue Blanche, 1920.

Achevé d'imprimer le 8 janvier 1921, par Ducros, Lefèvre et Colas, 7, rue Croulebarbe, à Paris.

1 volume in-16 raisin, couv. imp. noir et or, papier blanc, 90 pp. y compris 1 f. blanc, 1 f. non ch. (faux titre avec au verso une page blanche), 1 f. blanc avec au verso une gravure tirée en couleurs, plus, à la fin du volume, la justification.

Frontispice et bois gravés et dessinés par P.-A. Moras.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage : 50 ex. sur Japon impérial, numérotés de 1 à 50 (avec suite de bois sur Chine), 950 sur papier de Hollande, numérotés de 51 à 1 000 et 40 hors commerce, numérotés à la main de I à XL. Les bois de cette édition qui ne sera jamais réimprimée ont été barrés après le tirage.

1920.

Pensées inédites, comprenant 18 dessins par Raoul Dufy et une préface par Guillaume Apollinaire. Paris, 1920, *La Sirène*. Tirage limité à 100 exemplaires.

Album in-4.

L'ouvrage comporte : 1 titre, 17 pages de préface autographiées, 18 dessins, 8 pages de pensées autographiées. Justification.

1920.

Huit aphorismes. Avec un bois de Suzanne de Gourmont et des ornements en rouge de Jean Thézeloup. Coutances, Logis du Pou qui grimpe. Sans date.

1 vol. petit in-4, couv. rempliée, papier blanc, caractères rouges et noirs, 24 pages non ch. y compris 1 f. blanc, 1 f. (faux titre), 1 f. (titre), 1 f. (gravure sur bois), plus, à la fin du volume, 1 f. (table), 1 f. (justification du tirage).

Il a été tiré de cet ouvrage deux exemplaires sur soie et 48 exemplaires sur papier de pur fil.

Édition originale.

1921.

Le Pèlerin du Silence. Le Fantôme, Le Château Singulier, Le Livre des Litanies, Théâtre muet, Pages Relionnées. Illustrations de Deslignères, 40 bois originaux. Paris, Collection Marpon et Cie, 10, rue Monge, MCMXXI (1921).

Achevé d'imprimer pour la Collection Marpon et Cie, sur les Presses de l'Imprimerie d'art « le Croquis » 4 et 6, rue Bézout, à Paris, le 6 septembre 1921.

Vol. in-18, couv. imp. papier bleu, 1 f. blanc, plus 240 pp., y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso le numéro de l'exemplaire), 1 f. blanc non ch. avec au verso la gravure, 1 f. non ch. (titre), 1 f. non ch. (faux titre, dédicace à Stéphane Mallarmé), 1 f. non ch. (en tête du Pèlerin du Silence), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (titre de la table), 1 f. non ch. (table se continuant au verso), 1 f. non ch. (justification du tirage), 1 f. non ch. (achevé d'imprimer), 1 f. non ch. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage, imprimé sur caractères plantins, 40 ex. sur Japon impérial, 60 ex. sur Hollande Van Gelder, 1 100 ex. sur vergé d'Arches, numérotés de 1 à 1 200.

1921.

Lettres à Sixtine. Paris. Société du *Mercure de France,* 26, rue de Condé, MCMXXI (1921).

Achevé d'imprimer le 15 juin 1921, par Marc Texier. à Poitiers, pour le *Mercure de France.*

1 vol. in-18, couv. imp. papier jaune. 1 f. blanc. plus 201 pp., y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur). 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification du tirage), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (achevé d'imprimer) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré 337 exemplaires sur Hollande Van Gelder, numérotés à la presse de 1 à 337.

La première édition de cet ouvrage a été tirée sur vergé pur fil Lafuma. Savoir : 1 075 ex. numérotés de 338 à 1 412 et 25 ex. marqués à la presse de A à Z (hors commerce).

Édition originale.

1921.

Les Chevaux de Diomède. Frontispice gravé par Henry Chapront (avec cette épigraphe :) Veritas in dicto non in re consistit. Thomas Hobbes. Paris, Collection des chefs-d'œuvre *La Connaissance,* 9, galerie de la Madeleine, MCMXXI (1921).

Ce Roman, Les Chevaux de Diomède, de Remy de

Gourmont est le 26e volume de la collection des Chefs-d'Œuvre, éditée par la maison d'édition à l'enseigne *La Connaissance*, etc... Le fleuron de la couverture et du titre ainsi que le frontispice sont l'œuvre de Henry Chapront, etc. Le texte a été imprimé par J. Dumoulin.

Vol. in-18, couv. rempliée portant le fleuron et le titre gravés en jaune, 211 pp. y compris 1 f. blanc, 1 f. non ch. (faux titre avec verso le frontispice), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), 1 f. non ch. (en tête de la préface), plus, à la fin du volume, 1 page blanche, 1 f. non ch. (table avec au verso le catalogue de la collection) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage : 10 ex. numérotés sur papier de Chine, 20 ex. numérotés sur papier du Japon, 400 ex. numérotés sur papier de Hollande Van Gelder Zônen, 560 ex. numérotés sur vergé teinté, au filigrane *La Connaissance*.

1921.

Oraisons Mauvaises. Bois et dessins de Henry Chapront. Paris, *La Connaissance*, 9, Galerie de la Madeleine, 1921.

Imprimé chez Jules Céas et fils, maîtres imprimeurs, à Valence-sur-Rhône sur les presses de Champollion.

Vol. in-8 raisin, comprenant huit cahiers de huit pages chac. non ch., chaque contient un bois en trois couleurs et un dessin de Henry Chapront, 64 pages non ch. Le premier cahier contient la justification. Impression en trois couleurs changeantes.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage : 50 ex. sur Japon impérial contenant une suite des bois, 350 sur vélin d'Arches à la forme, tous numérotés de 1 à 400.

Le Livret de l'Imagier. Bois de Daragnès. Paris, aux Éditions du *Sagittaire,* chez Simon Kra, 6, rue Blanche.

Imprimé par Ducros, Lefèvre et Colas, 7, rue Croulebarbe, Paris (sans date).

Vol. in-16, couv. imp. rouge et noir, papier blanc, 1 f. blanc, plus 48 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la justification), bois de Daragnès, 1 f. non ch. (titre avec au verso une page blanche), 1 f. non ch. (titre de frontispice avec au verso une page blanche), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (table avec au verso imprimé par Ducros, etc.) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage : 50 ex. sur papier impérial du Japon numérotés de 1 à 50 (contenant une suite des bois sur papier de Chine), 950 ex. sur Hollande Van Gelder Zonen, numérotés de 51 à 1 000 et 40 ex. hors commerce lettrés de A à AO.

Les bois ont été barrés après tirage. Cette édition ne sera pas réimprimée.

1922.

Petits Crayons. Recueil de petits articles parus à différentes dates dans le journal *La France.* Paris, Les Éditions G. Crès et Cie, 21, rue Hautefeuille, MCMXXI (1921).

Pas d'achevé d'imprimer.

Vol. in-18, couv. rempliée, papier blanc, titre rouge, 1 f. blanc, plus 198 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre avec au verso la liste des ouvrages du même auteur parus chez Crès), 1 f. non ch. (titre avec au verso la jus-

tification), 1 f. non ch. (note de l'éditeur), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (suite de la table) et 1 f. blanc.

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage : 1 100 exemplaires (dont 100 hors commerce) sur vélin pur fil Lafuma, numérotés de 1 à 1 000 et de 1 001 à 1 100.

Édition originale.

1922.

Le Puits de la Vérité. Paris, Société des *Trente*, Albert Messein, éditeur, 19, quai Saint-Michel, 1922.

Achevé d'imprimer le 29 mai 1922, pour la Société des *Trente*, par Bussière à Saint-Amand (Cher).

Vol. in-12, couv. rempliée, papier gris, 123 pp. y compris 1 f. non ch. (faux titre), 1 f. non ch. (titre avec au verso la justification), plus, à la fin du volume, 1 f. non ch. (table), 1 f. non ch. (fin de la table avec au verso l'achevé d'imprimer).

Exemplaires de luxe. Il a été tiré de cet ouvrage : 30 ex. numérotés sur Japon impérial, et 500 ex. numérotés sur vergé d'Arches.

1922.

Pages Choisies. Paris, 1922, *Mercure de France.*

1 vol. in-8 écu de 434 pages. Avec une préface de Marcel Coulon, et un portrait en héliogravure, d'après une photographie.

Il a été tiré de cet ouvrage 110 exemplaires sur vergé pur fil, numérotés de 1 à 110.

PRÉFACES

Dauguet (Marie). — Par l'Amour. Paris, 1904, in-18. Édition du *Mercure de France*.

Duviguet (Georges). — Héliogabale raconté par les historiens grecs et latins. Paris, 1903, in-18. Édition du *Mercure de France*.

Federn (Robert). — Répertoire bibliographique de la littérature française des origines à nos jours. Paris. 1913, in-8.

Guérin (Maurice de). — Le Centaure. Paris, 1900, in-16. Édition du *Mercure de France*. 1 vol. in-16 de 53 p. avec un frontispice de G. d'Espagnat. Édition du *Mercure de France*.

Nerval (Gérard de). — Les Chimères et les Cydalises. Paris, 1897, in-16. Édition du *Mercure de France*.

Rougemont (de). — La Graphologie. Paris, 1913, in-16. Édition du *Mercure de France*.

Rouveyre. — Visages des contemporains, portraits dessinés d'après le vif (1908-1913). Paris. 1913, in-18. Édition du *Mercure de France*.

Rouveyre. — Le Gynécée. Préface de Remy de Gourmont.

Uzanne (Octave). — Le Célibat et l'Amour. Paris. 1912, in-18. Édition du *Mercure de France*.

Clesinger (1814-1883). — Notice biographique, 2e édition. Paris, 1903, in-8. Édition de l'*Ymagier*.

Aurier (G.-Albert). — Œuvres posthumes. Notice de Remy de Gourmont. Portrait de G.-Albert Aurier (eau-forte par A.-M. Lauzet). Lithographies d'Eugène Carrière et Henry de Groux. Dessins et croquis de Vincent Van Gogh, Émile Bernard, Paul Cerisier,

Jeanne Jacquemin. Paul Volger. Quatre croquis de G.-Albert Aurier. Édition du *Mercure de France* (tirage 259 ex., 2 ex. papier teinté à 12 fr. (sans lith.), 40 ex. sur Hollande, 10 ex. sur Japon. Paris, Édition du *Mercure de France*, grand in-8, 1893).

Comte de Lautreamont. — Les Chants de Maldoror. Chants I, II, III, IV, V, VI et une table. Éditions de la *Sirène*, 12, rue La Boëtie, 1920. Tiré à 1 360 ex. dont 80 ex. sur papier vergé des Manufactures de Rives, numérotés de 1 à 80, 1 250 sur papier vergé d'Angleterre, numérotés de 81 à 1 330 et 30 sur papier vergé bleu, numérotés de 1 331 à 1 360 (Préface de Remy de Gourmont).

NOTICES

Aurier. — Œuvres posthumes. Paris, 1893, grand in-8.

Cyrano de Bergerac, 1 vol. in-12. Paris, *Mercure de France*, 1908 (Collection des plus Belles pages).

Maurice de Guérin, 1 vol. in-16. Paris, 1907, *Mercure de France* (Collection des plus Belles pages).

Saint-Amant, 1 vol. in-16. Paris, 1909, *Mercure de France* (Collection des plus Belles pages).

Saint-Évremond, 1 vol. in-18. Paris, 1909, *Mercure de France* (Collection des plus Belles pages).

Théophile de Viau, 1 vol. in-16. Paris, 1907, avec le portrait de Danet. *Mercure de France* (Collection des plus Belles pages).

A. 13 septembre 1907.

Jean de GOURMONT et Robert DEL DONNE.

BIBLIOGRAPHIE
DES OEUVRES DE VICTOR HUGO

(Suite.)

POÉSIE

LES ORIENTALES — LES FEUILLES D'AUTOMNE
LES CHANTS DU CRÉPUSCULE — LES VOIX INTÉRIEURES
LES RAYONS ET LES OMBRES

LES ORIENTALES

(1829)

Edition originale (P. Gosselin-Bossange, 1829, in-8).
Prospectus de Sainte-Beuve (P. Gosselin-Bossange, 1829, in-8).
3e, 4e et 5e éditions (*fictives*) (P. Gosselin-Bossange. 1829, in-8).
Deuxième édition (P. Gosselin-Bossange, 1829, in-12).
6e et 7e éditions (*fictives*) (P. Gosselin-Bossange, 1829, in-12).
8e édition (P. Gosselin, 1833, in-8).
Ed. des Amis des Livres (P. 1882, gr. in-4).

NOTE

SUR L'ÉDITION ORIGINALE ET LES RÉIMPRESSIONS SÉPARÉES

Comme on rencontre une *huitième édition* des *Orientales* parue en 1833, on pourrait croire que de 1829 à cette date sept éditions distinctes l'ont précédée. Mais il s'agit en réalité d'éditions fictives obtenues au moyen de remaniements insignifiants et, de 1829 à 1833, on ne compte que trois éditions véritables : la première, de format in-8, comprend douze cent cinquante exemplaires répartis en quatre pseudo-éditions toutes datées de 1829, les *première, troisième, quatrième* et *cinquième*. La deuxième édition, de format in-12, a paru un mois environ après la première et a été tirée à quinze cents exemplaires qui constituent les *seconde, sixième* et *septième éditions*. La dernière, enfin, porte la date de 1833 ; elle n'a été imprimée qu'à deux cent soixante-cinq exemplaires et, bien qu'elle ait paru sous la mention *huitième édition*, elle est en réalité la *troisième*.

Mise à part la première édition, rare et toujours recherchée puisqu'elle ne comprend que trois cents exemplaires environ, la seule qui présente un intérêt bibliographique est la *deuxième*, car elle contient une préface inédite ; cette préface est propre aux trois autres éditions in-12 parues en 1829 et on ne la trouve pas dans les quatre éditions in-8 parues sous la même date.

Quel que soit leur format, ces huit éditions réelles ou fictives possèdent le même frontispice : *Clair de lune*, gravé sur acier et tiré sur papier de Chine ; mais seules les éditions in-8 ont leur titre illustré d'une romantique vignette : *les Djinns*, gravée sur bois.

Les couverture et titre des pseudo *troisième, quatrième* et *cinquième* éditions sont tomées : III ; ce volume faisait en effet partie d'un essai d'une édition collective dont la 5e édition des *Odes et Ballades* constituait les tomes I et II ; les trois volumes pris ensemble étaient vendus 22 francs.

Quant aux trois tirages in-12, ils furent imprimés pour compléter la collection des œuvres de Victor Hugo déjà parues dans ce format.

Le traité passé entre Hugo et Bossange pour l'édition in-8 des *Orientales* a été signé le 28 novembre 1828 :

M. Hector Bossange a fait imprimer le recueil des Odes et Ballades de M. Victor Hugo, en 2 volumes in-8, en suite d'une convention du 4 mars 1828. M. Victor Hugo propose aujourd'hui à M. Bossange un nouveau manuscrit de poésies inédites, intitulées *Les Orientales* ; à ce sujet les parties intéressées sont convenues de ce qui suit :

1° M. Victor Hugo cède et transporte à M. Bossange, qui l'accepte, le droit de faire une édition in-8 à douze cent cinquante exemplaires de ses poésies intitulées *Les Orientales*, moyennant une somme de douze cent cinquante francs qui sera payée à M. Victor Hugo à six mois de terme de la date du présent traité.

2° M. Victor Hugo s'interdit le droit de traiter avec qui que ce soit d'une édition in-8 du même ouvrage (*Les Orientales*) ; il ne rentrera dans le libre exercice de sa propriété que douze mois après la publication dudit ouvrage.

3° M. Victor Hugo pourra traiter avec qui bon lui semblera d'une édition format in-18 du même ouvrage mais il est convenu que les exemplaires de cette édition, si elle a lieu, ne pourront être établis et vendus à un prix moindre que 4 francs pour le libraire et 4 fr. 50 pour le public chaque volume.

4° M. Bossange pourra, si bon lui semble, former de cet ouvrage le 3e volume du recueil parlé ci-dessus.

Paris, dix novembre mil huit cent vingt-huit.

Ce contrat, on le voit, ne concerne que l'édition in-8

et il laisse à Victor Hugo le droit de traiter avec quiconque pour l'impression d'une édition in-18; il en usa le 23 décembre en signant avec Gosselin un traité concernant l'ensemble de son œuvre publiée, sauf les *Odes et Ballades*, qui appartenaient à Bossange : la clause relative aux *Orientales* portait sur une édition in-12, tirée à quinze cents exemplaires. Mais presque aussitôt Gosselin et Bossange signaient un arrangement aux termes duquel chacun des deux libraires échangeait avec l'autre la moitié du contrat qui le liait à Victor Hugo. C'est pourquoi les deux éditions des *Orientales* parurent sous leurs noms associés, comme les quatrième et cinquième éditions des *Odes et Ballades* dont les exemplaires non encore vendus furent, on l'a vu, pourvus de couvertures et de titres nouveaux.

PROSPECTUS DES ŒUVRES

DE VICTOR HUGO.

Parmi les rares exemplaires de l'édition originale des *Orientales* qui nous sont parvenus brochés, quelques-uns contiennent un *Prospectus* pour une édition collective des œuvres de Victor Hugo.

Ce prospectus, signé E. T., a été rédigé par Sainte-Beuve : mais comme il fut mal accueilli par le public, qui l'attribua à l'auteur lui-même, Hugo obtint immédiatement de Gosselin sa suppression. Le nombre des exemplaires où il figure est extrêmement restreint. On lira dans l'étude consacrée aux éditions de *Notre-Dame de Paris* (1), le détail des incidents qui accompagnèrent

(1) Elle paraîtra ultérieurement dans le *Bulletin du Bibliophile*.

l'impression de ce prospectus. Bornons-nous seulement à signaler la grande rareté de ce document qui, contrairement à ce qu'a affirmé Biré, fut imposé à Victor Hugo par son éditeur.

Il annonce, non pas comme on le croit trop souvent, l'édition collective entreprise par Renduel en 1832, mais une édition du même type conçue dès 1829 par Gosselin et Bossange lorsqu'ils s'associèrent pour l'exploitation des ouvrages de Victor Hugo. Cette édition devait former dix volumes in-8 dont les trois premiers (*Odes et Ballades*, *les Orientales*) furent seuls publiés. Gosselin, brouillé avec Hugo dès 1830, n'exécuta pas son projet, qui fut repris et réalisé par Renduel en dépit de toutes les difficultés que lui créa son concurrent.

Il existe enfin une pseudo *huitième* édition des *Orientales*, qui est en réalité la *troisième*. Cette réimpression a été faite en 1833 par Gosselin, elle est fort rare, quoique peu recherchée, son tirage ayant été limité à deux cent soixante-cinq exemplaires. Hugo venait en effet de céder à Renduel la propriété de cet ouvrage, dont les éditions précédentes étaient épuisées, et il n'autorisa son ancien éditeur à faire cette réimpression qu'à un nombre limité d'exemplaires pouvant être écoulés rapidement avant la mise en vente de l'édition Renduel, à laquelle il ne voulait pas nuire et qui parut en 1834. Cette *huitième édition* a été établie à la hâte, exactement en dix-neuf jours. Son texte est néanmoins correct.

A ces trois éditions séparées, il convient de joindre celle qui fut publiée en 1882 par la société *Les Amis des livres* ; tirée à cent trente-cinq exemplaires, numé-

rotés à la presse, sur papier du Japon, elle est illustrée de huit eaux-fortes de Los-Rios d'après les compositions de Jérôme et de Benjamin Constant. Sa remarquable exécution typographique, les superbes planches qui l'accompagnent et son tirage limité en font un très beau livre : on s'explique mal qu'il soit aujourd'hui si peu recherché.

BIBLIOGRAPHIE

26. — LES ORIENTALES par Victor Hugo. Paris Charles Gosselin, libraire de S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux, rue S.-Germain-des-Prés, n° 9. Hector Bossange, quai Voltaire, n° 11, 1829. (*Imprimé chez Paul Renouard, rue Garencière, n° 5, F. S. G.*).

Vol in-8; couv. impr. (*papier jaune*) ; encadrement de filets ornés sur chaque plat. Le r° du 1er plat est illustré d'un fleuron gravé sur bois (*la Poésie*); au v° du second plat on lit cette note :

« Avis des éditeurs. — Le prospectus des Œuvres complètes de M. Victor Hugo se trouve en tête de ce volume. On peut souscrire dès à présent sans rien payer d'avance. »

Le nom de l'imprimeur est également imprimé sur la couverture, sous l'encadrement du 1er plat. Le dos porte : « Œuvres de Victor Hugo. Les Orientales. 1829. »

1 f. n. ch. (*faux-titre*), qui porte au r° : « Œuvres de Victor Hugo », et au v°, le nom de l'imprimeur : 1 f. n. ch. (*titre*, illustré d'une vignette (*les djinns*) gravée sur bois par Cousin d'après un dessin non signé mais attribué à Louis Boulanger) : XI p. p. (*préface*, datée de janvier 1829), 1 p. blanche et 424 p. p.

Entre le faux-titre et le titre, vignette frontispice (*Clair*

de lune), gravée sur acier par Cousin (d'après un dessin attribué à Louis Boulanger) et tirée sur papier de Chine appliqué. Un exemplaire de cette édition, qui a fait partie de la bibliothèque Paillet, contenait, paraît-il, une épreuve de ce frontispice en premier état « avec les noms de ses véritables auteurs Henry Rolls et H.-W. Pickersgill ». Comme il nous a été impossible de retrouver trace de cet exemplaire, qui a pourtant de nouveau passé en vente publique voici quelques années, nous ignorons si les deux noms cités plus haut — et qui sont en effet ceux d'un dessinateur et d'un graveur anglais connus — sont gravés sur la planche ou s'il s'agit d'une simple attribution inscrite au crayon. Dans la première hypothèse, il semble bien extraordinaire qu'une seule épreuve ait ainsi été gravée ; or, c'est un fait que jamais on n'en a signalé une autre présentant la même particularité.

Outre l'épreuve qui vient d'être ainsi décrite il existe de ce frontispice quelques rares épreuves avant la lettre, mais avec le nom du graveur, tirées sur papier vélin ou sur papier de Chine appliqué ; on en connaît deux, avec la lettre, sur papier azur très mince, appliqué sur blanc.

Exemplaires en grands papiers : jusqu'ici, il n'a pas été identifié d'exemplaires en grands papiers ; mais il ne nous paraît pas impossible qu'il en existe, soit sur papier de Chine blanc ou de couleur, soit sur papier vélin fort, puisque de tels exemplaires ont été tirés de la *quatrième édition des Odes et Ballades*, qui fait partie de la même collection et sur laquelle la présentation de l'édition originale des *Orientales* a été, pour ainsi dire, calquée. Les exemplaires ordinaires ont été imprimés sur papier vélin d'Annonay.

Edition originale tirée à douze cent cinquante exemplaires mais dont trois cent vingt seulement constituent l'édition originale proprement dite. Le reste, nous l'avons déjà observé, a été réparti en trois éditions fictives.

Publié à 9 francs, selon certaines annonces, à 8 francs, selon d'autres. Enregistré dans la B. F. du 24 janvier.

26 a. — Il existe, sous la même date, une *troisième*, une *quatrième* et une *cinquième* éditions fictives, qui sont absolument identiques à l'édition originale et font partie du

tirage unique de douze cent cinquante exemplaires prévus au contrat. Elles ont été obtenues en ajoutant sur le titre la tomaison III, ainsi que la mention : *troisième*, ou *quatrième* ou *cinquième* édition, qu'on retrouve également sur la couverture imprimée et comme signature de chaque cahier.

Elles comptent respectivement trois cents exemplaires environ et on est en droit de considérer chacune d'elles comme l'édition originale des *Orientales*, au même titre que le premier quart du tirage, que nous avons décrit plus haut. Seule la pseudo *troisième édition* a été enregistrée dans la B. F. du 11 avril.

PROSPECTUS

27. — Contrairement à ce qu'annonce l'avis des éditeurs imprimé sur le second plat de la couverture, le *Prospectus des œuvres complètes de Victor Hugo* est broché à la fin du volume, après la table, et non au commencement. Il comprend :

14 p. p., plus 1 f. n. ch. ; les p. p. 1-12 reproduisent le texte de Sainte-Beuve, signé E. T. ; l'édition projetée est décrite aux p. p. 13-14 et le f. n. ch. est occupé par diverses annonces des libraires Gosselin et Bossange.

Ce prospectus a été enregistré séparément dans la B. F. du 24 janvier, à la suite de l'édition originale. Il est extrêmement rare et on ne connaît aujourd'hui qu'une dizaine d'exemplaires de l'édition originale qui le contiennent. L'auteur le fit retirer dès les premiers jours de la mise en vente : deux journaux, en effet, l'avaient attribué à Hugo lui-même qui, fort sensible à cette accusation, obtint de Gosselin qu'il supprimât le trop enthousiasme panégyrique de Sainte-Beuve.

28. — LES ORIENTALES, par Victor Hugo. SECONDE ÉDITION. Paris, Charles Gosselin, libraire de S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux, rue S.-Germain-des-Prés, n° 9. Hector Bossange, libraire, quai

Voltaire, n° 11. 1829. (*Imprimé chez Paul Renouard, rue Garencière, n. 5.*)

Vol. in-12 ; couv. impr. (*papier rose*) ; au v° du second plat, annonce pour les *Ouvrages de Victor Hugo*. Le dos porte : « Poètes français du XIXᵉ siècle. Victor Hugo. Les Orientales. 2ᵉ édition. Prix 6 francs. Librairie de Charles Gosselin et de Hector Bossange, 1829. »

1 f. n. ch. (*faux-titre*), qui porte au r° : « Les Orientales » et au v° une annonce pour les « Ouvrages de Victor Hugo », suivie du nom de l'imprimeur ; 1 f. n. ch. (*titre*, illustré d'un fleuron gravé sur bois (*La poésie*) reproduite déjà sur les couvertures imprimées des éditions in-8 ; IV p. p. (*préface nouvelle*, datée de février 1829) ; XVII p. p. (*préface de la première édition*) ; 1 p. blanche, et 368 p. p.

Entre le faux-titre et le titre, la vignette-frontispice des éditions in-8 (*Clair de lune*) tirée sur papier de Chine appliqué.

Exemplaires en grands papiers : au moins un exemplaire tiré sur papier vélin fort, dont le frontispice est en épreuve avec la lettre. Les exemplaires ordinaires sont imprimés sur papier vergé des Vosges.

Edition augmentée d'une seconde préface, tirée à cinq cents exemplaires. Publié à 6 francs, et enregistré dans la B. F. du 12 février.

28 A. — Cette édition, qui a été imprimée en même temps que les éditions in-8 et mise en vente trois semaines après la première, a été tirée à quinze cents exemplaires répartis en trois éditions fictives : *deuxième, sixième, septième*, qui comptent chacune 500 exemplaires, et ne diffèrent entre elles que par la mention d'édition imprimée sur les couvertures, titres, et à la signature de chaque cahier. Les pseudo *sixième* et *septième* éditions n'ont pas été enregistrées dans la B. F. Toutes trois sont devenues peu communes, leur prix moins élevé les ayant sans doute fait préférer en leur temps, aux éditions in-8 ; on n'en connaît aujourd'hui pas beaucoup d'exemplaires qui nous soient parvenus en bon état ; elles ne sont pas représentées à la Bibliothèque nationale et Vicaire n'a pu décrire la seconde que sommairement, d'après la *Bibliographie de la France*.

29. — LES ORIENTALES, par Victor Hugo. HUITIÈME ÉDITION. Paris, librairie de Charles Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9, 1833. (*Imprimerie de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30*).

Vol. in-8; couv. impr. (*papier jaune*); sur les plats, encadrements identiques à ceux qu'on trouve sur les éditions précédentes, de format in-8; au v° du second plat, annonce pour les « Ouvrages de M. Victor Hugo », à la fin de laquelle sont mentionnés deux romans « sous presse », du même auteur: *La Quiquengrogne* et *Le fils de la Bossue*, qui n'ont jamais été écrits; on y trouve également un long extrait d'une curieuse lettre de Hugo à son éditeur, relative à ces deux romans.

1 f. n. ch. (*faux-titre*), qui porte au r°: « Œuvres de Victor Hugo. — Les Orientales » et au v° une annonce pour les *Œuvres de Victor Hugo*, suivie du nom de l'imprimeur; 1 f. n. ch. (*titre*, illustré de la vignette gravée sur bois (*Les djinns*) des précédentes éditions in-8; 20 p. p. (*préfaces* diverses) et 338 p. p.

Entre le faux-titre et le titre, la vignette-frontispice (*Clair de lune*) tirée sur papier de Chine appliqué.

EXEMPLAIRES EN GRANDS PAPIERS: il ne paraît pas en avoir été tiré.

Edition tirée à deux cent soixante-cinq exemplaires seulement, suivant une lettre inédite de Gosselin à Victor Hugo, du 18 novembre 1832. Publié à 9 francs, et mis en vente le 12 décembre 1832. Cette édition est donc postdatée.

30. — LES ORIENTALES, par Victor Hugo (*d'après l'édition originale*) illustrée de huit compositions de MM. Gérôme et Benjamin Constant gravées à l'eau-forte par M. de Los Rios. Paris, IMPRIMÉ POUR LES AMIS DES LIVRES par Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères, 19, 1882.

Vol. gr. in-4; couv. impr. (*papier parcheminé remplié*), portant seulement, au r° du premier plat, le titre, et au v° du second le nom de l'imprimeur, tous deux frappés en or.

Le dos porte : « Victor Hugo. Les Orientales, 1882 », également frappé en or.

2 f. f. blancs ; 1 f. n. ch. (*faux-titre*), qui porte au v° la justification du tirage ; 1 f. n. ch. (*titre*), VIII p. p. (*préface* de janvier 1829) ; 351 p. p. plus 1 p. blanche, 2 f. f. n. ch. (*liste* des membres de la Société), et 2 f. f. blancs.

Huit compositions hors texte, gravées à l'eau-forte par Los Rios d'après les compositions de Gérôme et de Benjamin Constant :

I (frontispice) *La douleur du Pacha.* — II (p. 35) *Les têtes du Sérail.* — III (p. 91) *Chanson de pirates.* — IV (p. 97) *La Captive.* — V (p. 141) *La bataille perdue.* — VI (p. 159) *Sarah la baigneuse.* — VII (p. 173) *Lazzara.* — VIII (p. 232) *Grenade*).

Ces planches sont en deux états (eau-forte pure et épreuve terminée) ; mais chaque exemplaire contient en outre une des planches en premier état. L'épreuve terminée est protégée par un papier fin qui porte la lettre imprimée.

Tirage limité à cent trente-cinq exemplaires aux frais des membres de la Société. Tous sont tirés sur papier impérial du Japon et numérotés à la presse avec le nom du destinataire imprimé. Les n°s 1-5 ont été tirés pour la bibliothèque de Victor Hugo ; les n°s 6-124, pour les membres de la Société ; les n°s 125-135 étaient réservés comme exemplaires de présent ou de dépôt.

Enregistré dans la B. F. du 7 février 1883.

(A suivre). Pierre de Lacretelle.

ÉCHOS

Sous ce titre *Lodge and Desportes*, M. Hugues Vaganay publie hors commerce et tirée luxueusement par l'imprimerie Protat à cent exemplaires, une très intéressante brochure où, en regard d'une des plus célèbres poésies de Desportes, se trouve sa traduction en anglais par le poète Lodge, publiée en 1589, c'est-à-dire une douzaine d'années après l'édition des premières œuvres de l'auteur français.

COURRIER DES ABONNÉS

LE SACRE DE CHARLES X DE VICTOR HUGO ET SES ÉDITIONS

Dans sa *Bibliographie des plaquettes romantiques*, Ch. Nauroy prétend que l'ode, *Le sacre de Charles X*, a eu plus de deux éditions :

Il n'y a eu qu'une édition mise en vente ; pour dire vrai, il y a eu trois éditions : la première tirée à très petit nombre pour la famille [royale ?], Asselineau l'a vue, mais non pas moi ; la seconde, de l'imprimerie royale, in-4° ; la troisième s. d. (1825), 8°, Ladvocat, imp. J. Tastut, 16 p. (B. N.). Le titre de celle-ci est encadré de bleu avec une lyre de même couleur.

Je me suis reporté à la *Bibliographie romantique* de Ch. Asselineau ; il donne, à la page 6, une liste des poésies politiques de Victor Hugo publiées à part, telles qu'elles lui ont été signalées par L. de la Sicotière qui les avait lui-même relevées sur un catalogue publié en août 1822 par Anthelme Boucher, imprimeur-libraire, rue des Bons-Enfants, 34 ; mais, parmi ces publications, Asselineau ne cite que la seconde édition de la plaquette en

question : *Le sacre de Charles X*, ode, par Victor Hugo, Paris, imprimerie royale, 1825, in-4. C'est, d'ailleurs, un exemplaire de cette édition qui figure sur le catalogue de sa vente en 1875. Cette édition doit être excessivement rare, car je ne l'ai rencontrée dans aucun des autres catalogues célèbres que j'ai consultés.

Quant à « l'édition tirée à très-petit nombre pour la famille » dont parle Nauroy, elle n'est indiquée dans aucun recueil bibliographique. Georges Vicaire, notre maître à tous, ne cite que les deux éditions décrites par M. Pierre de Lacretelle. Nauroy a donc dû commettre une erreur ; je crois toutefois intéressant de signaler cette édition imaginaire à mes confrères bibliophiles.

Gaston Prinet.

Nous recevons de M. Georges Chrétien, le libraire antiquaire bien connu, la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer :

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Sans vous demander la création d'une tribune libre, dans les colonnes de vos échos, ne pourriez-vous de temps à autre accorder bon accueil, aux réflexions, aux constatations qui pourraient être utiles aux libraires ?

Ne puis-je précisément, aujourd'hui, vous exposer une des causes du manque de livres « dignes d'envie » chez la plupart d'entre nous et retenir une seconde l'attention de vos lecteurs.

La publicité faite aux ventes publiques est devenue telle, que toutes les bibliothèques importantes passent maintenant au feu des enchères, au lieu d'être cédées à l'amiable comme le furent jadis quelques collections réputées. — Dans ces grandes ventes, où ils se trouvent en concurrence directe avec les amateurs, les libraires ne peuvent guère acheter que par commission ; il ne leur reste donc plus pour assurer le renouveau de leurs rayons que les quelques échanges encore possibles, les démarches, les voyages pour le moindre tuyau... c'est la chasse continuelle qui rend le métier toujours captivant malgré la dureté des temps.

Il y a bien aussi, et c'est là que votre entremise pourrait être utile en signalant des faits regrettables et trop fréquents, il y a bien aussi parfois en province, *plus souvent à Paris*, certaines ventes mobilières où viennent se perdre quelques bons vieux bouquins, auxquels les soi-disant experts chargés de les soumettre au public accordent une sollicitude trop particulière... quand des manœuvres illicites, qui ne devraient pas échapper aux Commissaires-Priseurs, ne leur permettent pas de les enterrer au fond de quelque panier de journaux qu'ils s'octroient sans douleur, à prix doux !

Le Syndicat de la Librairie, dont c'est la tâche toute indiquée, a pré-

senté quelques observations au Président de la Chambre des Commissaires-Priseurs et en a obtenu l'assurance d'une meilleure surveillance pour l'avenir ; mais ne serait-il pas fort simple de trouver dans cette profession, qui en compte assez, un libraire sérieux, dont la compétence n'exclurait pas la loyauté, qui avant de songer aux siens propres, soutiendrait les intérêts des vendeurs et donnerait satisfaction aux acheteurs. — Il lui suffirait de signaler les livres de valeur ou de les exhumer de la masse pour qu'ils puissent à nouveau par la suite faire la joie des bibliophiles et des chercheurs bien à plaindre présentement.

Georges Chrétien.

CHRONIQUE

LES RELIURES D'ÉPOQUE

En dépit de leur vogue récente, il ne faudrait pas croire que le public soit venu tout d'un coup à ces reliures. L'accommodation a été au contraire fort lente et ne s'est opérée que progressivement, à travers mille difficultés.

Depuis longtemps, sans doute, les collectionneurs de reliures recherchaient les œuvres des Simier, des Thouvenin, des Purgold et autres maîtres réputés. Mais c'était surtout pour la reliure même et en ne tenant qu'un compte secondaire de l'ouvrage qu'elle recouvrait.

Avec les amateurs d'éditions originales, il en allait bien différemment. Car à leurs yeux le texte primait tout (valeur, rareté, date), et aussi l'état de ce texte.

Il y a une dizaine d'années ou en précisant, aux environs de la vente Legrand, pour les originales des romantiques le goût des amateurs était régi par des règles immuables que nous allons essayer de résumer.

D'abord de leurs prédécesseurs, les amateurs de livres anciens, les collectionneurs de romantiques avaient hérité le culte de la marge. Chez eux même, l'habitude d'apprécier le volume sur la hauteur et la largeur de ses marges avait tourné à la manie. La première condition pour un bon exemplaire consistait non seulement à n'être pas rogné, mais encore à être « absolument non rogné ». La moindre ébarbure discréditait donc un volume : et quant à ceux dont un criminel relieur s'était avisé de dorer, fût-ce imperceptiblement, le chef, ils perdaient de ce chef les deux tiers de leur valeur. « Fusillé en tête ! » disait on de ces mutilés — et sans qu'on

les jetât au rebut, ils ne trouvaient acquéreurs que chez les bibliophiles de second ordre.

Outre les marges intactes, le bon exemplaire devait en outre être accompagné d'une couverture impeccable avec son dos. *Pourquoi son dos? On a allégué que le dos portait parfois des indications intéressantes. Allégation exacte à partir du Second Empire, quand l'accroissement des tirages sur grand papier fit modifier les prix inscrits sur certaines couvertures. Mais prématurée en ce qui concerne les romantiques, au sujet desquels la vérité est autre. Si les amateurs exigeaient le dos, c'était dans le désir de posséder l'exemplaire complet, rebrochable à l'instar du neuf, et, comme ils disaient « broché ». Car, même relié, s'il avait toutes ses marges, sa couverture et son dos, un volume gardait le droit à la qualification de* broché.

Je n'oublierai jamais ma surprise, quand, visitant pour la première fois une collection de romantiques que son possesseur m'avait annoncés comme brochés, j'aperçus une bibliothèque bondée de riches reliures signées de Mercier, de Lortic et autres noms fameux.

— Vous m'aviez dit que vos volumes étaient brochés? ne puis je m'empêcher de murmurer discrètement à mon hôte.

Il prit un volume et l'ouvrant:

— Eh bien oui, voyez; il est complet: marges, couvertures, dos. On n'a qu'à casser la reliure (sic) *pour en faire un broché.*

Et il va de soi que pour parachever cette impression du neuf, la blancheur des pages devait égaler même surpasser celle de l'hermine. A cet effet, pas de sacrifice qui coutât et, sans aller jusqu'à faire blanchir ses livres à Londres, un bibliophile, qui se respectait, ne reculait devant aucun frais de lavage. On relatait même avec admiration le cas de Legrand qui avait monopolisé les services du plus célèbre laveur d'alors, Hitter, l'installant à demeure dans son propre domicile, et désaffectant sa cuisine pour lui donner un atelier. Bref, dans une originale digne de ce nom, la plus faible rousseur, c'était la honte; la plus légère mouillure, une désignation pour le panier.

Enfin, quand bien nettoyés, bien raclés, bien chlorés, bien

encollés les volumes rentraient du blanchissage, on les recouvrait d'un revêtement essentiellement provisoire, d'une sorte de carapace protectrice, mais mentalement vouée à la brisure, et à laquelle on ne se résignait que pour les préserver : la reliure « dans le goût de l'époque ».

Trois mots qu'il convient d'entendre dans un double sens. Car l'époque dont ces reliures reflétaient le goût, n'était pas seulement celle du romantisme. C'était aussi celle qui alla de 1890 environ à 1914.

Pour les fers mêmes, la reliure empruntait ses ornements à l'arsenal des poinçons romantiques. Mais l'impression de ces fers et leur dorure se conformaient à la mode récente.

Alors que les relieurs romantiques n'imprimaient leurs fers que légèrement, presque à fleur de peau, leurs successeurs modernes les enfonçaient profondément. Alors que les relieurs romantiques s'appliquaient à réduire la couche de dorure au minimum, de façon à éviter l'empâtement des filets et l'obnubilation des azurés, leurs successeurs modernes doublaient, triplaient, quadruplaient la couche, jusqu'à ce que les dos étincelassent tels des soleils. Ainsi le voulait, en reliure, le goût du jour : le client exigeait, comme dit le petit laquais de Molière, « du d'or dessus », beaucoup d'or, des chamarrures éblouissantes. Qu'importait l'anachronisme de cet éclat sur des ouvrages datant de près d'un siècle ? Il fallait que ça brillât. Et ça brillait et on ne regardait pas aux couches...

A ces divers signalements vous mesurez l'abîme qui, il y a dix ans, séparait les bibliophiles d'alors des véritables reliures d'époque. Comment ils parvinrent à le franchir et à modifier leur idéal, c'est ce que nous examinerons dans notre prochaine chronique.

Fernand Vandérem.

LES PREMIÈRES EDITIONS ILLUSTRÉES
DES
FABLES DE LA FONTAINE

Les lecteurs du Bulletin du Bibliophile *m'ayant fortement engagé par de nombreuses lettres à continuer l'étude que je leur avais présentée, il y a quelques années sur les éditions illustrées des* Fables de la Fontaine, *je me décide aujourd'hui, comme je m'y étais engagé vis-à-vis d'eux si mon premier travail leur semblait de quelque intérêt, à faire paraître une étude icono-bibliographique sur l'édition dite de Fessard 1765-1775. J'espère qu'ils trouveront ce travail si ingrat, aussi consciencieux qu'il peut l'être.*

Paris, Septembre 1922.

MARQUIS DE GIRARDIN.

Fables choisies mises en vers par M. J. de La Fontaine. Nouvelle édition gravée en taille douce. Les figures (gravées) par le sieur Fessard et dessinées par Mounet et Loutherbourg, Saint-Quentin, Bidault, etc.

Le texte par le sieur Montulay 1765-1775.

6 volumes in-8. Edition dédiée aux Enfants de France à Paris chez l'auteur — 250 figures compris les titres et le frontispice et 450 vignettes et culs-de-lampe dessinés par Bardin, Bidault, Caresme, Desrais, Houël, Huet, Kabell, P.-T. Leclère, Leprince, Loutherbourg, Meyer et Mounet, Saint-Quentin [non cité par Cohen].

Il a été fait un second tirage chez Deslauriers, papetier. — Ce 2e tirage est médiocre.

Le titre de chaque volume diffère comme texte, il en est de même pour chaque frontispice.

Le nom de Montulay ne paraît que sur les titres des deux premiers volumes ; sur les tomes 3 et 4, on voit celui de Drouët, et les deux derniers ne portent pas le nom du graveur du texte.

Aucun des volumes n'a de faux titre.

Il existe dans tout l'ouvrage un grand nombre de vignettes et de culs-de-lampe qui sont signés à la pointe.

Les cadres des figures ne sont pas tous semblables. Certains cadres ont à leurs 4 coins des carrés ombrés en pointe de diamant ; le 1er volume en contient 15 ; le 2e en contient 14 ; le 3e en contient 15 ; le 4e en contient 16 ; le 5e en contient 13 ; le 6e en contient 12.

Ces pointes de diamant manquent à certains autres cadres. Les cadres, tant ceux ornés à pointes de diamant que ceux sans pointes de diamant, ne sont pas ombrés de la même façon.

Les cadres qui n'ont pas de pointes de diamant diffèrent entre eux par le cartouche qui se trouve à leur partie supérieure et sur lequel est gravé le nom de la fable. Ces cartouches se terminent, à leurs extrémités, de deux façons différentes : les uns par des demi-

cercles ayant une tête de clou milieu, les autres par des bases de triangles fixées par deux têtes de clous. Au-dessous de chaque figure les fables sont numérotées dans un cartoche rectangulaire avec des caractères de différentes dimensions, ceux des premier et second volumes sont plus petits. En résumé trois types de cadres servent à entourer alternativement des vignettes et reparaissent toutes les trois planches.

La dimension totale des planches est de 120 à 122 millimètres de hauteur sur 79 à 83 millimètres de largeur.

Chaque fable a d'abord une figure hors texte, ensuite une vignette à mi-page au commencement, enfin un cul-de-lampe à la fin.

Sur les 243 figures hors texte qui ornent cet ouvrage 238 se rapportent aux sujets des fables et portent un numéro en chiffres romains de I à CCXXXVIII et le texte de la fable : les 5 autres servent à illustrer le commencement du tome I (3 figures), l'épilogue du tome III, page 94 et enfin l'épilogue du tome VI, page 30. Ces figures ne portent pas de numéros, mais le cartouche du haut du cadre pour les trois premières contient des légendes et pour les deux dernières le mot : « Epilogue ».

Toutes les figures sont signées en bas à l'extrémité inférieure du cadre à droite « E^t Fessard sculp. », à gauche le nom du dessinateur.

13 artistes ont contribué à illustrer cette édition.

Voici un tableau général du nom de ces artistes et des planches qu'ils ont dessinées :

J. Bardin (36 planches) :

T. 6, p. 30 — L. X, f. 12 — les 9 fables du livre XI et les 25 du livre 12.

Bidault (9 planches) :

L. IX. f. 12. 15, 16. 17, 18 = L. X. f. 13. 14. 15. 16.

Ph. Caresme (10 planches) :

L. VII, f. 5, 11, 12 = L. VIII. f. 9, 10, 13. 15, 16. 22, 23.

Derais (4 planches) :

L. IX, f. 10, 11, 13, 14.

J. Houël (6 planches) :

L. III, f. 4, 9. 14. 15, 17, 18.

J.-B. Huët (2 planches) :

L. VII, f. 6, 13.

Ferd. Kabell (3 planches) :

L. VII. f. 9. 10, 17.

P.-E. Le Clère (11 planches) :

L. VII. f. 15, 18, 26 = L. VIII. 1. 2, 4, 5. 6, 8, 18. 19.

Le Prince (1 planche) :

L. I, f. 3.

Loutherbourg (23 planches) ;

L. I, f. 2, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 18, 20, 21, 22 = L. II, f. 2. 3, 4. 5, 7, 8, 9. 10. 11. 14, 15. 19.

Meyer (19 planches) :

L. VII. f. 1. 2, 3, 4. 7, 8, 14. 16 = L. VIII. f. 3. 7, 10, 11, 14. 17, 20. 21. 24, 25, 27.

Mounet (98 planches) :

L. I, f. 1. 8. 9. 11, 13, 14, 15, 16, 17, 19 = L. II, f. 1, 6. 12, 13. 16, 17, 18, 20 = L. III, f. 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 16 = les 22 fables du livre IV = les 21 fables du livre V = les 21 fables du livre VI = 3 planches de la préface du tome 1er = l'épilogue tome 3, p. 94.

Saint-Quentin (21 planches) :

L. IX, f. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 19 = L. X, f. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

Pour cette suite de figures nous n'avons jamais trouvé d'avant-lettres mais nous avons rencontré quelques eaux-fortes et nous en parlerons plus loin. A ce moment-là nous aurons à examiner un exemplaire unique appartenant à M. Barrot. On ne connaît pas d'exemplaire contenant la double série de ces gravures.

Toutes les vignettes à claire-voie et culs-de-lampe tirés dans le texte et se rapportant aux fables sont ensemble au nombre de 462 : soit le plus souvent une de chaque par fable, c'est-à-dire 2 vignettes par fable.

Ces pièces ont des dimensions très différentes : depuis le véritable cul-de-lampe de 12 m/m de hauteur sur 70 m/m de largeur jusqu'aux vignettes de 60 m/m de hauteur sur 70 m/m de largeur.

Il y en a même 4 qui occupent une page complète. Toutes sont signées à la pointe, à gauche par le dessinateur, à droite par le graveur. En ce qui concerne le dessinateur j'indiquerai plus bas le nom des artistes ainsi que les fables illustrées par chacun d'eux : quant au graveur la signature est uniformément « E. Fessard sculp. 17... », la date diffère suivant les livres, savoir :

Liv. I, les 12 premières fables 1764, le reste 1765.

Liv. II, 1765.

Liv. III, 1765 si ce n'est la 1re vignette de la fable 2.

Liv. IV, les 4 premières fables 1765, le reste 1766.

Liv. V, 1768.

Liv. VI, les 17 premières fables 1768, le reste mêlé 1767 et 1768.

Liv. VII, les fables 1, 2, 3, 17, 1769 ; 6, 7, 14, 1772 ; le reste 1770.

Liv. VIII, fable 1, 1769 ; 21, 26, 1773 ; le reste 1772.

Liv. IX, 1774.

Liv. X, fable 12, 1774 ; le reste 1773.

Liv. XI, 1774.
Liv. XII, 1774.

Voici le nom des divers dessinateurs qui ont travaillé aux entêtes et aux culs-de-lampe avec le n° des fables qui ont été illustrées : comme souvent le commencement et la fin d'une même fable ont été exécutés par 2 artistes, j'ai dû assigner à chacun le même n° de fable et ce numéro est marqué d'un astérisque :

(72) *J. Bardin*. Liv. IX, 5*, le verso de la 9 = fable du liv. IX. — Liv. X, 12. — Tout le livre XI et Epilogue (18 pi.). — Tout le livre XII (50 pi.).

(20) *Bidault*. Liv. IX, 11*, 12, 14*, 15, 16, 17, 18 (12 pi.). — Liv. X, 13, 14, 15, 16 (8 pi.).

(20) *Ph. Caresmes*. Liv. VII, 6, 7*, 11, 12, 13 (9 pi.). — Liv. VIII, 9, 10*, 11, 16, 22, 23 (11 pi.).

(5) *C.-L. Derais*. Liv. IX, 10, 11*, 13 (5 pi.).

(9) *Hauël*. Liv. III, 4*, 5*, 6*, 9*, 11*, 14*, 15*, 17*, 18* (9 pi.).

(1) *J.-B. Huet*. Liv. VII, p. 56 verso de la dernière fable (1 pi.).

(10) *Ferd. Kabell*. Liv. VII, 9, 10, 17, 18 (8 pi.). — Liv. VIII, 1 (2 pi.).

(17) *P.-T. Le Clère*. Liv. VII, 15 (2 pi.). — Liv. VIII, 2, 4, 5, 6*, 8, 18*, 19, 26 (14 pi.). — Liv. XI. Epilogue (1 pi.).

(46) *Loutherbourg*. Liv. I, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 10, 12, 18, 20, 21, 22 (24 pi.). — Liv. II, 2, 3, 4, 5*, 7, 8, 9, 10*, 11, 14, 15, 16 (22 pi.).

(35) *Meyer*. Liv. VII, 1, 2, 3*, 4*, 5, 7*, 14, 16 (15 pi.). — Liv. VIII, 3, 7, 12*, 13, 14*, 15*, 17, 20, 21*, 24, 25, 27 (20 pi.).

(189) *Mounet*. Au verso du 1er titre 1. — Liv. I, 1, 8, 9, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 19. — Au verso de la dernière fable 1 (21 pi.). — Liv. II, 1*, 6, 12, 13, 16,

17, 18, 20 (15 pi.). — Liv. III. 1, 2, 3, 4*, 5*, 6*, 7, 8, 9*, 10, 11, 12*, 13, 14*, 15*, 16, 17*, 18* (27 pi.). — Tout le livre IV (41 pi.) — Tout le livre V (41 pi.). — Tout le livre VI (43 pi.).

(38) *Saint-Quentin.* Liv. IX. 1, 2, 3, 4, 5*, 6, 7, 8, 9, 19 (19 pi.). — Liv. X. 1, 2, 3*, 4, 5*, 6, 7, 8, 9, 10, 11* (19 pi.).

462 pièces comme total.

On trouve des épreuves à l'eau-forte pour ces entêtes et culs-de-lampe, comme pièces détachées, mais on ne connaît personne ayant pu réunir une suite complète, à l'exception de l'exemplaire de M. Barrot dont nous parlons plus loin.

Quant aux entêtes ou culs-de-lampe placés au commencement ou à la fin des tables et qui n'ont aucun rapport avec les fables, il y en a 12 dont 11 signés : savoir : 10 par Mounet et 1 par Le Clère.

Il existe certaines figures de Fessard pour lesquelles on s'est servi de caches pour le petit cartouche situé au haut du cadre et certaines autres dans lesquelles on a gratté le cartouche du bas du cadre pour faire croire dans les 2 cas à des avant-lettres. Ces caches sont si habilement placées et ces grattages si habilement faits qu'il faut une observation très attentive pour les découvrir.

Avant de décrire l'édition livre par livre nous parlerons des eaux-fortes des différentes figures de cette édition qu'il nous a été donné d'examiner.

M. Haüy en possédait un certain nombre ; les unes sont encadrées, les autres sont sans le cadre.

Nous les avons classées de la façon suivante :

1° Figures proprement dites traitant le sujet.

2° Culs-de-lampe.

3° Entêtes.

Nous avons donné à chacune de ces divisions les subdivisions suivantes, suivant les états :

PLANCHES.

1° *Eaux-fortes sans cadre, lettre ni signature.*

L'Alouette et ses petits, page 18.

2° *Eaux-fortes avancées par le cadre tablette blanche, avant lettres, avant signatures et les hachures du cadre peu avancées.*

Le Dragon à plusieurs têtes et le Dragon a plusieurs queues, page 27.
Les Frelons et les Mouches à miel (cadre très peu avancé), page 47.
Le Lion et l'Ane chassans (*sic*), page 94.
Le Chameau et les batons flottants (2e volume), page 69.
Le Cheval s'étant voulu venger du Cerf (2e volume), page 78.
Le Loup, la Mère et l'Enfant (2e volume), page 84.
L'œil du Maître (2e volume), page 96.

3° *Eaux-fortes pures avec le cadre terminé mais tablette blanche avant lettres et avant signatures.*

Contre ceux qui ont le goût difficile, page 53.
La Chauve-souris et les Deux belettes, page 62.
L'Avare qui a perdu son Trésor (eau-forte avancée), page 94.

4° *Eaux-fortes pures très avancées avec cadre complètement terminé avec les lettres et les signatures.*

Le Cochet, le Chat et le Souriceau, tome 3e, page 57.
Le Lion malade et le Renard, tome 3e, page 76.
L'Oiseleur, l'Autour et l'Alouette, tome 3e, page 78.
Le Chien qui lâche sa proie pour l'ombre, tome 3e, page 82.

5° *Planches terminées complètement, à l'exception des deux supports du haut du cadre. Avec lettres et signatures.*

Le Meunier, son Fils et l'Ane (2e volume), page 1.

Culs-de-lampe.

1° *Eaux-fortes pures signées, même signature que le cul-de-lampe terminé.*

Le cadre de la feuille indiqué au crayon et le texte gravé comme sur l'édition (verso blanc).

Cul-de-lampe page 30 de l'édition.

2° *Eaux-fortes pures signées avant le cadre et avec le texte comme sur l'édition (verso blanc).*

Cul-de-lampe de « La Mouche et la Fourmi » (2e volume), page 53.

Cul-de-lampe de « Le Loup, la Chèvre et le Chevreau » (2e volume), page 82.

3° *Tirage hors texte terminé avec signatures (aucun texte ni au recto ni au verso).*

Cul-de-lampe page 5 de l'édition (2e volume).

Entêtes.

1° *Eaux-fortes pures, même signature que l'entête terminée. Le cadre de la page indiqué au crayon et le texte gravé en dessous comme sur le livre (verso blanc).*

Entête de « La Mort et le Bûcheron », page 37.

Entête de « La Colombe et la Fourmi », page 78.
Entête de « Le Coq et le Renard », page 85.

2° *Eaux-fortes pures, mêmes signatures que l'entête terminée avant le cadre de la feuille, même texte gravé en dessous comme sur le livre (verso blanc).*

Le Lion amoureux (2e volume), page 45.

3° *Tirage à part de toute la feuille terminée (verso blanc).*

Le Lion amoureux (2e volume), page 45.

M. F. Barrot, l'érudit amateur qui possède tant de livres précieux, a eu l'amabilité de nous communiquer son exemplaire de cette édition, absolument unique.

Le texte est écrit à la main et toutes les figures hors texte, comme les titres, vignettes, culs-de-lampe et fleurons sont à l'état d'eau-forte pure.

Cet exemplaire se compose de 6 volumes in-8 en reliure du temps, de mar. rouge plein avec filets sur les plats et dos orné, aux armes de Bourgevin de Vialart de Maligny.

Un grand nombre des planches hors texte sont à toute marge à l'eau-forte pure et avec leur cadre, d'autres étant sans cadre ont été collées en plein et le cadre se trouve indiqué à la plume.

Quant aux vignettes, culs-de-lampe et fleurons ce sont des tirages à part collés en plein.

Le texte correspondant aux fables a été entouré d'un encadrement à la plume semblable au cadre gravé de l'édition. Les figures sont signées comme dans l'édition courante.

Il y a lieu de remarquer que les vignettes entêtes

de page, bien que tirées à part, portent déjà en haut le numéro de la pagination qui devra se trouver à l'intérieur du futur cadre et qu'en-dessous de ces vignettes se trouve pour la plupart l'indication de la fable.

Le verso du titre qui porte : | Fables | choisies | Tome premier | porte ce titre gravé et encadré bien qu'à l'eau-forte pure.

A la page 51 en tête du livre second se trouve un faux titre très curieux qui n'existe pas dans la véritable édition et dont voici la description (nous n'avons vu ce titre que dans ce recueil).

1° Ce faux titre est entièrement gravé et la vignette qui s'y trouve est à l'eau-forte pure entourée d'un trait carré et mesure 33 millim. de hauteur sur 80 millim. de longueur.

2° On lit : | Fables | choisies | mises en vers | par | J. de La Fontaine. | Nouvelle édition gravée en taille-douce. | Les figures par le s[r] Fessard. | Le discours par le s[r] Montulay. | Tome premier. | [*Ici la vignette indiquée ci-dessus, représentant un personnage de profil à droite, assis devant une table et dessinant, au-dessous on lit* : | A Paris. | Chez l'Auteur graveur ordinaire du Cabinet | du Roy, et de l'Académie de Parme, rue S[te]-Anne, Butte S[t] | Roch, et à la bibliothèque du roi, rue de Richelieu | = | M.DCC.LXV | avec Privilège du Roi. |]

Le titre du tome 3 bien qu'à l'eau-forte pure porte le texte gravé comme l'exemplaire courant ; toutefois à la neuvième ligne, les mots : « le s[r] Drouët » sont laissés en blanc.

Pour le reste, nous n'avons pas fait sur l'exemplaire de M. Barrot d'autres remarques que celles déjà signalées plus haut.

Prospectus.

Voici le texte du Prospectus de souscription de cette édition :

« Fables de la Fontaine gravées en taille-douce ; les figures par le sieur Fessard, graveur du roi et de sa bibliothèque ; le discours par le sieur de Monthulay ; proposées par souscription.

Donner une édition distinguée des Fables de l'illustre La Fontaine, c'est mettre sous les yeux un ouvrage immortel et inimitable, dans lequel on trouve des grâces, une naïveté, un naturel, un tour fin délicat, agréable et ingénieux, toujours plein de nouveaux charmes pour les personnes de bon goût et qui surpasse tout ce qu'ont fait en ce genre les anciens et les modernes.

Le sieur Fessard, occupé du grand projet de la gravure des tableaux du cabinet du Roi, convaincu par l'expérience qu'une occupation délasse d'une autre, comblé des bontés de Sa Majesté, qui vient de lui accorder une gratification de 2 mille livres par chaque planche déposée dans son cabinet, et de 600 exemplaires, a cru ne pouvoir témoigner sa reconnaissance qu'en consacrant ses loisirs aux enfans de France, et en gravant pour eux des fables, autant faites pour les instruire que pour les amuser.

C'est pour remplir ces vues qu'il a choisi Messieurs Loutherbourg, Monnet et Le Prince, dont les talens connus et estimés font attendre avec raison, de leur précision et de leur touche délicate, ce vif intérêt qu'ils jetteront dans les figures, les animaux et les sites des paysages, dont est très susceptible un ouvrage de 250 sujets et d'environ 300 fleurons et culs-de-lampe.

Cet ouvrage étant destiné aux enfans de France, sera orné d'une dédicace qui représentera leurs portraits en médaillon.

On est dans l'intention de ne rien négliger pour une entreprise dictée par la plus juste reconnaissance. Le public amateur et curieux pourra s'en convaincre avant que de souscrire, en voyant le commencement de l'ouvrage.

Le sieur Fessard ose se flatter que le Public sentira que le vil intérêt ne conduit point son burin ; il ne demande pour sa justification que la simple comparaison d'ouvrage à ouvrage.

Comme ses occupations ne lui permettent pas de tenir une commerce ouvert, il ne peut recevoir les amateurs curieux à son atelier, qui est à la bibliothèque du Roi, rue de Richelieu, que les mardi et vendredi, jours de bibliothèque, depuis 10 heures du matin jusqu'à une heure.

Conditions.

Cet ouvrage contiendra 4 volumes et sera dans le format de la dernière édition des contes du même auteur.

En souscrivant on paiera 12 l. pour les plus belles épreuves sur beau papier de Hollande, et l'on recevra *gratis* le 1er volume au 1er juillet 1764. En recevant le second volume au 1er janvier 1765, on paiera 12 liv. En recevant le 3e volume au 1er juillet 1765, il sera payé 12 liv. Et en retirant le 4e et dernier volume au 1er janvier 1766, on donnera 12 liv. Ce qui fera en tout 48 livres pour les 4 volumes en feuilles(1).

Au lieu de 12 liv., on ne paiera que 9 liv. par volume et dans les mêmes termes, ce qui fera 36 liv. pour la même édition en beau papier de France.

On pourra souscrire depuis le premier janvier jusqu'au 1er juillet 1764 et demander à voir le commencement de l'ouvrage (2).

Chez M. Leviés graveur et marchand d'estampes, rue Saint-André-des-Arts, vis-à-vis de l'hôtel de Châteauvieux.

Chez M. Topin, marchand d'estampes, rue de Bussy, au coin de celle de Bourbon-le-Château, chez Laurent Prault, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Gist-le-Cœur, à la source des sciences.

(1) Ces derniers mots « pour les 4 volumes en feuilles » ont été retranchés dans le 2e prospectus de souscription.

(2) Cette phrase est remplacée par celle-ci, dans le 2e prospectus de souscription : « On pourra souscrire au 1er janvier 1764 et demander à voir le commencement de l'ouvrage. »

Et dans la maison de Pierre Rémy, ancien syndic de la Communauté des peintres de S. Luc, rue Pompée, la seconde porte cochère à gauche en entrant par la rue Haute-Feuille(1).

Lû et approuvé ce 27 décembre 1763.

MARIN.

Vû l'approbation, permis d'imprimer, ce 29 décembre 1763.

DE SARTINE.

De l'imprimerie de Didot. »

(1) Phrase remplacée par celle-ci dans le 2e prospectus de souscription : « Et chez M. Bertaut, rue S. Antoine, près de la rue Couture-Sainte-Catherine. »

(A suivre.)

Marquis DE GIRARDIN.

RECHERCHES SUR LA CHRONOLOGIE DES ŒUVRES DE MAROT

(*Suite*) (1)

VI. — B. A Genève (décembre 1542, environ novembre 1543).

Du séjour à Genève datent, outre les psaumes signalés ci-dessus :

La *Réponse de Marot à l'epistre de Malingre* (6 janvier 1543, publ. 1546).

Dizain de Cl. Marot envoyé audit Malingre, demourant à Yverdon (peut-être du 6 mai 1543, publ. 1546).

L'*epitaphe de Guillaume Langey* (publ. 1549). Il est mort le 10 janvier 1543.

La *complaincte du general Preudhomme* (publ. 1544 ; Jannet, II, p. 268). Il ressort du texte qu'elle a été écrite très peu de temps après la mort de Guillaume

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile*, septembre-octobre 1920, page 185 ; novembre-décembre, page 238 ; mars-avril 1921, page 49 ; mai-juin, page 101 ; juillet-août, page 171 ; septembre-octobre, page 226 ; novembre-décembre, page 273 ; août 1922, page 263 ; septembre, page 311.

Langey, et que Preudhomme était mort sans doute assez peu de temps avant Langey (1).

L'epitaphe de Guillaume Preudhomme (publ. 1544, Jannet, II, p. 236).

Le huitain au roy, en date du 15 mars 1543 (publ. 1543, Jannet, IV, p. 64).

L'epigramme aux amateurs de la Saincte Ecriture (publ. 1543, Jannet, III, p. 79).

Peut-être *l'épigramme du Salut par Jésus-Christ* (publ. 1546).

L'épigramme à Mme de la Barme de Necy en Genevois (publ. 1549, Jannet, III, p. 81) : Douen estime (t. I, p. 406) qu'elle a été écrite au moment où Marot quittait Genève. On peut assurer seulement qu'elle est du temps du séjour à Genève.

VII. — C. **Pendant les derniers mois (décembre 1543, septembre 1544) passés partie en Savoie, partie en Piémont.**

Dixain au roy envoyé de Savoie (publ. 1549, Jannet, III, 75). L'allusion à « l'enfer » indique que cette épître a été écrite au moment où Marot venait de quitter Genève, qu'elle est par conséquent de la fin de 1543.

L'églogue sur la naissance du fils de Monseigneur le daulphin (publ. 1544). Le jeune François, qui régnera sous le nom de François II, naquit le 19 janvier 1544.

Salutation du camp de Monsieur d'Anguyen à Ceri-

(1) Jaqueton, dans la *Revue Historique* de 1894 (p. 27, note) dit qu'il était mort le 28 février 1543. Guiffrey (t. III, p. 100) allègue un témoignage d'après lequel son décès aurait eu lieu à Saint-Just pendant le siège de Perpignan. Or, le siège de Perpignan commença le 23 août 1542. Le texte de Marot suggère l'hypothèse que Preudhomme mourut aux environs de décembre.

soles (publ. 1549, Jannet, III, 76). La victoire de Cérisoles est du 14 avril 1544. Il semble que l'épigramme a été écrite avant la bataille (1).

Epistre à Monsieur d'Anguyen (publ. 1544). La pièce est postérieure non seulement à la bataille de Cérisoles, qu'elle célèbre longuement, mais même à la prise de Carignan (20 juin 1544) ainsi que l'indiquent les vers suivants :

> Qui tost après chassas ceste colonne
> De Carignan, dont meritas corone
> De vert laurier...

Le Balladin (publ. 1545). Pièce interrompue par la mort du poète en septembre 1544.

Le sonnet publié à la suite du balladin et dont l'authenticité a été contestée (2).

L'épigramme à une dame de Piémont... (publ. 1549, Jannet, III, p. 84). Il y a tout lieu de supposer que cette pièce a été écrite pendant le séjour en Piémont.

De l'année 1544 (publ. 1549. Jannet, III, p. 101).

VIII. — D. **A une époque indéterminée de cette période.**

Epistre à un sien amy (publ. 1547, Jannet, I, 259). Dans l'édition de 1547 cette pièce porte la date de 1543. Douen en place la composition pendant le séjour à Genève (t. I, p. 403). Il me paraît plus probable qu'elle a été écrite en Savoie.

(1) C'est ce qui ressort du vers 6. Le vers 2 fait allusion non à la bataille, mais aux « belles entreprises et beaux faits d'armes » accomplis en février et mars dont parle Martin du Belloy.

(2) Voir à ce sujet Jasinski, *Histoire du sonnet en France*.

Complainte d'un pastoureau chrestien (publ. 1549, Jannet. I, p. 97). Guiffrey estime que cette pièce a été écrite en 1535, peu après l'arrivée à Ferrare (t. I, p. 237-241, et 446-448). Il appuie cette opinion sur deux arguments : *a*) « On sent dans ces vers l'impression encore fraîche des événements qui ont obligé le poète à un exil volontaire. A l'amertume des paroles on devine une blessure encore saignante, un déchirement de la veille. » *b*) « Dans l'églogue au roy qu'il adressa à François I[er] deux ans après son retour en France (1539) nous aurons à constater de frappantes analogies. Nous retrouverons le même berger parlant au même dieu Pan, et, dans son récit, les mêmes détails, parfois les mêmes expressions. » Ces arguments ne nous paraissent pas décisifs. Sur le premier point, nous sommes assurément moins bien renseignés sur les circonstances qui déterminèrent le second exil que sur celles du premier ; néanmoins rien n'indique que les plaintes contre les mauvais bergers soient moins en situation en 1543 qu'en 1535. Sur le second, *l'églogue du pastoureau chrestien* et *l'églogue au roy* présentent bien un cadre analogue et quelques ressemblances de détail — voir en particulier le début et la fin — mais toute la question est de savoir si ces ressemblances sont telles que Marot ne pouvait pas songer à publier les deux pièces. S'il en est ainsi, et seulement alors, nous pourrons conclure que *l'églogue au roy* ayant été imprimée en 1539, Marot ne pouvait pas en 1542-1544 écrire *l'églogue du pastoureau chrestien* ; et l'unique hypothèse acceptable peut-être sera que, ayant résolu de ne pas publier son *églogue d'un pastoureau chrestien*, écrite pendant le premier exil et pleine des imprudences de ce temps-là, Marot a décidé d'en tirer parti néanmoins, et de la refondre sous une forme qui lui serait

aussi profitable que la première risquait de lui causer de désagréments. Or c'est là une question d'appréciation. Nous estimons pour notre part, contre l'opinion émise au tome I de l'édition Guiffrey, non seulement « qu'il peut y avoir encore un doute à ce sujet » mais que cette conclusion n'est point probable (1). On pourrait même fort bien retourner l'argument, et voir dans le succès de l'églogue au roy, œuvre relativement originale de tour, une raison qui aurait déterminé Marot à reprendre un cadre qui lui avait réussi. Il aurait apporté un élément de variété en y mettant cette fois non plus une requête de courtisan famélique, mais la prière d'un chrétien éploré, et en désignant sous le nom de Pan non plus son roi mais son Dieu. Or, si l'on se rappelle que le Pan auquel le pastoureau fait entendre sa plainte est cette fois non plus le roi mais le Dieu des chrétiens, il est bien difficile de ne pas voir

(1) Une autre considération, que M. Guiffrey n'a pas fait valoir, nous cause plus d'hésitation. Eustorg de Beaulieu, invitant Marot à fuir la peste de Genève, dans sa propriété de Thierrens, lui écrit en 1543 :

> « Une chambrette en mon logis auras
> Pour ta famille et toy quand tu vouldras. »

Si Marot avait avec lui pendant son second exil sa femme et ses enfants, les plaintes du pastoureau chrestien touchant l'éloignement de la bergère Marion et du bergeret qu'elle allaite ne pourraient guère être de cette époque. Nous avons cru devoir signaler cette petite difficulté. Mais, jusqu'à ce qu'un autre texte corrobore celui d'Eustorg de Beaulieu on devra se montrer prudent : Eustorg de Beaulieu peut désigner par ce mot de famille non proprement la famille de Marot, mais les personnes qui vivent avec lui ; il peut être mal renseigné ; à supposer qu'il le soit bien, et que ce soit vraiment la femme de Marot et les petits Maroteaux qu'il invite, il resterait possible, même probable, que Marot s'est évadé seul de France, d'où sa famille l'aurait rejoint plus tard à Genève, quand il se serait vu assuré d'une demeure fixe et de moyens de subsistance.

dans les vers qui suivent une allusion aux psaumes qui étaient à cette même époque l'objet de diverses condamnations :

> Et est-ce pas, ô Pan, fureur terrible
> De n'estre point aux pastoureaux loisible
> Chanter de toy et de ton divin nom,
> Pour par nos champs accroistre ton renom ?
> Ne sont ce pas deffenses trop estranges
> De prohiber annoncer tes louanges
> Parmy les champs, ou en temple sacré,
> Comme je sçay que bien te vient à gré?
> Las ! tant ont fait ces pasteurs par leurs loix,
> Que maintenant on n'entend une voix,
> Qui de ton loz ose parler et bruire ;
> Car tels pasteurs soudain fairoient detruire
> Et mettre a mort cil qui entreprendroit
> Parler de toy, et mal luy en prendroit.
> A ce propos ma musette pendue
> Est à un croc inutile rendue.

Et plus loin, quand Marot écrit :

> ... Et plus n'y a celuy
> D'entre bergiers, qui osast aujourd'huy
> Uue chanson sur la harpe sonner,
> Et en ton loz la musette entonner.

le mot de harpe, si parfaitement inattendu auprès de la musette et dans la bouche d'un berger, ne serait-il pas inexplicable s'il n'était pas amené par le souvenir de la harpe de David ? On ne voit pas qu'en 1535 Marot puisse dire que les mauvais bergers veulent l'empêcher de chanter la gloire de Dieu. La cause de son exil n'est pas dans la publication de poésies religieuses. Tout devient clair au contraire si la pièce a été écrite au cours du second exil. Puisqu'il dit que sa musette est « pendue à un croc », nous serions tentés d'admettre

que la pièce a été composée en Savoie plutôt qu'à Genève où précisément son travail a été continué.

A monsieur Crassus (publ. 1544, Jannet, III, 72), s'il s'agit de Benoist Crassus, conseiller au Parlement de Chambéry, lequel est en fonctions déjà le 13 août 1540 (Registre pour les années 1540-1542, f° 822).

D'un glorieux emprisonné (publ. 1549, Jannet, III, p. 101). Cette pièce paraît dirigée contre le chancelier Poyet qui fut disgrâcié et enfermé à la Bastille le 2 août 1542. Dans le manuscrit de la *Bibliothèque cantonale de Lausanne* elle est jointe à des pièces qui le visent et le nomment.

Le riche en povreté, joyeux en adversité et content en souffrance (publ. s. d., peut-être vers 1545, avant 1558, Jannet, I, 87). La pièce a été éditée avec la mention : trouvé parmy les autres factures de Marot à Chamberry (1543). Il y a donc des chances pour qu'elle soit du séjour de Genève.

Clément Marot aux lecteurs, pièce en tête du volume de Fr. Chappuis, Sommaire de certains remèdes contre la peste (publ. 1544). L'ouvrage est d'un bourgeois (1) de Genève et a été publié à l'occasion d'une épidémie de peste. Les vers de Marot sont donc peut-être du séjour à Genève ; mais en raison de la date de publication (1544) il n'est pas impossible qu'ils aient été composés après le départ de cette ville.

IX. — Hypothèse relative à l'édition de Constantin.

A l'exception des pièces sur Guillaume Prudhomme,

(1) Dans le *Livre des Bourgeois de Genève* (1897, page 213) on lit qu'à la date du 11 juin 1535, François Chappuis a été reçu bourgeois de Genève.

adressées à son fils qui a eu peut-être à cœur de les communiquer à l'impression et de l'épigramme à monsieur Crassus qui a peut-être pris une initiative semblable, il n'est aucune de ces productions encore inédites de l'exil, remarquons-le, qui paraisse dans l'édition de Lyon 1544. Seuls s'y rencontrent les psaumes et les prières qui avaient été publiés à Genève l'année précédente et déjà reproduits par Dolet. Des trois épîtres qui paraissent pour la première fois dans cette édition, deux sont des pièces relatives au premier exil, volontairement négligées par le poète et qu'on devait bien connaître à Lyon puisqu'elles ont été composées lors du passage de Marot dans cette ville en 1536-1537. La dernière a été très probablement écrite entre 1537 et 1542.

Parmi les épigrammes, celles pour lesquelles on peut risquer une hypothèse se rapportent également à ces deux périodes : deux ont trait aux visites à Lyon, une au retour à Paris. Nous en avons parlé déjà, ainsi que de deux pièces qui ont trait à la visite de l'empereur (décembre 1539-janvier 1540), d'une pièce relative aux tournois de la Berlaudière en 1541, et d'une pièce adressée au trésorier Duval dont le ton serait évidemment différent si elle avait été écrite de l'exil. D'autres pièces donnent tout à fait l'impression d'avoir été composées dans le milieu de la cour : ainsi l'épigramme de Mme de l'Estrange (Jannet, III, p. 67) qui est un galant calembour. Mme de l'Estrange figure d'ailleurs parmi les destinataires des étrennes de 1541, et en 1535 elle avait été célébrée par le poète italien Amomo, fameux à la cour de François Ier. Viscontin, dont nous entretient l'épigramme CLXVII, est un « plaisantin du roi » dont la haute faveur est signalée par de nombreuses libéralités de François Ier de 1530 à

1535 (1). Il a dû mourir peu après cette date puisqu'à partir de ce moment son nom ne reparaît plus dans les *Actes de François Ier*. Son souvenir est évidemment bien vivace encore à la cour quand Marot imagine que, pour venir reprendre son service auprès du roi, l'âme de Viscontin, à peine séparée de son corps, est entrée dans celui d'une calendre (grive) et a volé auprès du monarque. Les épigrammes de Martin et de Catin (Jannet, t. III, p. 70), à Geoffroy Bruslard sont, ainsi que l'épigramme à Salel qui les suit, des imitations de Martial. Elles ont de grandes chances d'être, comme toutes les imitations de Martial que nous avons pu dater, des années 1537, 1540. Dans les cinq épigrammes qui restent pas un mot ne fait songer à l'exil.

Nous aurons à revenir sur cette importante constatation. Remarquons pour l'instant qu'elle nous invite à placer avant août 1542 la composition d'autres pièces qui figurent pour la première fois dans cette édition et sur lesquelles nous n'avons aucune indication chronologique. On a coutume de rapporter à l'exil en Piémont la traduction de six sonnets de Pétrarque (Jannet, III, p. 148) comme une occupation appropriée seulement au séjour d'Italie. C'est oublier combien la cour de François Ier était italianisée, combien Pétrarque y était en honneur, que dix ans auparavant François Ier lui-même avait invité Marot à traduire les *Visions*, et que quinze ans plus tôt il lui avait fait composer un chant royal sur un thème de Pétrarque. L'exil à Turin n'était pas plus propice à l'imitation du canzoniere que la cour où Laure avait été tant honorée, et qui avait fêté les Alamanni, les Amomo, les Symeoni et tant d'autres poètes italiens.

(1) Voir *Bulletin Italien*, 1903, p. 21.

APPENDICE

Remarques sur l'établissement d'une édition critique.

Les conclusions qui se dégagent de notre enquête trouveront place dans notre étude sur l'œuvre de Marot. C'est en effet l'évolution de cette œuvre dans son ensemble qui s'en trouve éclairée.

Ici, je voudrais seulement insister sur une observation qui est importante pour déterminer les conditions de l'établissement d'un texte critique de Marot, par suite les précautions qu'on doit prendre quand on veut interpréter cette œuvre.

C'est que, sauf dans quelques circonstances particulières, Marot s'est montré jusqu'à un étrange degré peu soucieux de l'impression de ses œuvres. Il ne suffit pas, pour mesurer cette indifférence, de constater qu'un temps parfois long s'écoule entre la composition et la publication, il faut surtout se rappeler dans quelles conditions se sont faites beaucoup de ces publications.

Évidemment nous sommes encore tout près d'un temps où les réputations d'écrivains les plus enviées ne se fondaient que sur des manuscrits. Pour peu qu'on se montrât empressé à recopier ses vers, à les apprendre et à les réciter, l'ambition du poète était satisfaite. Auprès de Marot, Saint-Gelais fera toute sa carrière — quarante années glorieuses d'une vie de poète de cour — sans faire imprimer aucune de ses œuvres. Mais l'indifférence de Marot à ce sujet est d'autant plus digne de remarque que son œuvre imprimée a joui, dès son vivant, d'un succès considérable.

Laissons de côté quelques publications du début sur

lesquelles nous sommes sans information. Marot approche de la quarantaine lorsqu'il se décide à donner un premier recueil, et les pièces qui en constituent la partie essentielle sont à cette époque écrites depuis bien longtemps pour la plupart. Avant son départ pour l'exil, semble-t-il, et peut-être probablement même avant l'affaire des placards, on encombre son livre de pièces apocryphes sans que rien nous indique qu'il proteste, et l'éditeur privilégié ne paraît pas se montrer beaucoup plus réservé que les autres.

Macrin et Bourbon nous assurent qu'il n'est pour rien dans la publication de la *Suite de l'Adolescence*, que l'éditeur la lui a dérobée, que l'économie du volume est due à un autre qu'à l'auteur. Et sans doute nous ne verrions là que la banale excuse habituelle si ce que nous savons par ailleurs de Marot ne paraissait pas authentiquer ce témoignage.

Nous avons, des années 1537 ou 1538, une défense édictée par le roi d'imprimer les œuvres de Marot sans les faire revoir par l'auteur (1). Est-ce enfin le signe que Marot, sous l'influence du succès, et dans l'intérêt de sa réputation, se propose de changer d'attitude? Oui, et nous en avons d'autres témoignages : l'invective aux imprimeurs qui ouvre la préface de son édition de 1538 ; surtout le très curieux privilège que le roi lui a accordé à lui-même, et en vertu duquel seuls devaient publier ses œuvres passées et futures les imprimeurs que le poète aurait expressément investis de sa confiance en leur remettant un texte corrigé de sa main avec permission de l'imprimer. Seulement ce

(1) *Actes de François Ier*, tome VIII, n° 33273. L'acte n'est pas daté mais il n'est pas douteux qu'il faille le rapporter à la période qui s'écoule entre le retour de Marot et la publication de l'édition donnée chez Dolet.

zèle lui vint tard et il ne dura guère. Il a fallu un intérêt pressant — la crainte de se voir compromis auprès de son maître par des imprimeurs imprudents — pour que Marot se résolve à diriger lui-même l'impression de ses œuvres à Lyon en 1538. Pour la première fois depuis 1532 une préface indique qu'il est intervenu en personne. Ce qui est surprenant c'est qu'il ait attendu 18 mois pour donner ce texte, dix-huit mois durant lesquels quatre éditions au moins ont été publiées à Paris, toujours encombrées d'œuvres apocryphes (1).

Dans la suite, rassuré, il semble bien revenir à sa nonchalance. Visiblement toutes les menaces du privilège royal contre les imprimeurs et les libraires qui contreviendraient aux ordres du roi sont restées lettre morte. La promptitude avec laquelle beaucoup de ses œuvres s'impriment maintenant ne doit pas nous faire illusion : elle est l'effet du succès ; des impressions fort incorrectes nous prouvent que le plus souvent l'auteur n'y est pour rien. Il donne lui-même chez Gryphius en 1541 une édition de sa traduction du poème de Museus, et dans une troisième et dernière préface que nous avons de lui il invective les rapaces imprimeurs qui l'ont trahi en mettant au jour son œuvre encore informe ; mais pour la plupart de ses autres compositions il ne semble pas prendre le même soin, et je doute qu'il ait eu une part directe à aucune des éditions de ses œuvres qui se sont succédé de 1538 à sa mort.

(1) Toutes conservent au vers 9 de l'*Epistre au docteur Bouchard* une variante singulièrement audacieuse, et qui disparaîtra dans l'édition de Lyon 1538 :

...Poinct ne suy Lutheriste,
Ne zuinglien, *encore moins Papiste.*

I. — L'édition de 1544.

Il est habituel de considérer l'édition de 1544 comme représentant l'expression dernière de la volonté de Marot. La raison en est que c'est la dernière à ce qu'il semble, qui ait été publiée de son vivant. Or, quand elle a paru, Marot était en exil depuis un an et demi pour le moins et nous venons de constater que, à une ou deux exceptions près, qui s'expliquent par des circonstances particulières, peut-être aucune des pièces encore inédites de l'exil ne prend place dans l'édition de 1544. On conçoit que quelques-unes aient pu être écartées par leur sujet même — l'églogue du pastoureau chrétien par exemple — ; d'autre part, comme nous ignorons à quel moment de l'année 1544 a paru l'édition de Constantin, nous ne pouvons rien conclure avec assurance de l'absence des pièces de 1544 dans cette édition. Pourtant, comme l'édition de Dolet est certainement des deux derniers mois de 1543, on est tenté d'admettre que celle de Constantin n'est pas tout à fait du début de l'année. Dès lors si la question ne se pose peut-être pas pour le panégyrique du duc d'Enghien, qui n'est que du début de l'été, nous nous demandons si, au cas où il eût présidé à cette édition, Marot n'aurait pas eu les meilleures raisons d'y insérer des pièces comme l'épitaphe de Monseigneur de Langey (janvier 1543), ou l'épigramme au roi contre Genève (novembre 1543), et surtout des morceaux plus propres encore à servir ses desseins : l'églogue sur la naissance du fils de Monseigneur le daulphin (janvier 1544), peut-être même la salutation de M. d'Anguyen à Cerisoles (avril). Probablement à cette date l'églogue avait été imprimée à Paris ; l'éditeur lyonnais paraît l'avoir ignorée.

D'autre part, nous avons vu que les termes de la préface de 1544 n'invitent nullement à supposer une participation de Marot, et, à mon avis, pas même son adhésion préalable à l'économie nouvelle de l'édition (1). La préface de l'édition de Jean de Tournes en 1546 dit plus formellement encore que l'ordonnance de l'édition de 1544 n'a pas été réglée par Marot. Et sans doute la préface de l'édition de Rouillé de l'année suivante réplique que l'auteur en son vivant n'a point « réprouvé » l'ordonnance nouvelle, et qu'elle lui était « agréable », que ce serait par conséquent « présumption grande » d'y vouloir changer quelque chose. Ce témoignage sans doute est important en ce qu'il tend à autoriser l'économie de l'édition de 1544 dont nous pouvions supposer que Marot l'avait complètement ignorée. Mais au fait il ne s'agit là que d'une approbation donnée après coup par Marot. Au point de vue qui nous occupe, il appuie le témoignage de la préface de 1546 que nous avons montrée être d'un ami de Marot, d'Antoine du Moulin, et lui aussi nous invite à douter que Marot ait été pour quelque chose dans la préparation de l'édition de 1544.

D'autres faits corroboreront cette impression. Celui-ci par exemple : l'épigramme CLXXVIII *à une dame de Lyon*, qui est insérée pour la première fois, ressemble singulièrement à une autre épigramme, publiée dès 1538, la XCV^e^, *à une amye*. Moins parfaite, c'est, je crois, une forme antérieure de l'épigramme XCV dont l'auteur a changé seulement quelques rimes et modifié quelques expressions. On a le sentiment que la pièce, composée pour quelque Lyonnaise au moment d'un

(1) Pour cette discussion et pour les diverses préfaces voir le *tableau des publications*.

passage à Lyon, a été ultérieurement remise sur le métier ; puis la forme première, qui circulait peut-être à Lyon, est venue à la connaissance de l'imprimeur qui ne s'est pas aperçu qu'elle faisait double emploi. Ce qui est sûr en tout cas, c'est que si l'auteur avait fourni lui-même les pièces nouvelles à imprimer il ne se serait pas répété de la sorte. L'épigramme CLVIII répète de même l'épigramme XCI (1).

II. — L'édition de 1542 et les rapports de Marot avec Dolet.

L'édition de 1542, donnée par Dolet, fait de même habituellement autorité. Dolet, nous dit-on, était à cette époque l'ami de Marot, et comme Marot vint à Lyon à l'automne de l'année 1541, on nous le présente volontiers comme préparant cette édition de concert avec son ami (2).

Je crois que cette opinion provient d'une erreur de chronologie. Personne ne met guère en doute qu'une brouille soit survenue entre Marot et Dolet. Elle nous est attestée par une haineuse épigramme posthume de Marot (3). Le diligent biographe de Dolet, Copley

(1) J'ai peine à croire aussi que s'il avait renoncé à la division des épigrammes en deux livres, Marot n'aurait pas aperçu que certaines d'entre elles (la LXXXe et la CLI^e) perdaient ainsi une partie de leur signification. Dans l'édition de 1538, elles servent l'une de dédicace, l'autre d'épilogue au livre dédié à Anne.

(2) Voir en particulier Guiffrey, tome I, page 188.

(3) (Jannet, tome III, page 91). On a pourtant essayé d'en contester l'authenticité. Mais en se rapportant à notre tableau des publications de Marot, on constate qu'elle a été insérée par Fontaine, qui l'a prise dans un recueil où il a fait un choix parmi les pièces attribuées à Marot. Or Fontaine, qui était de Lyon, et qui était lié avec Marot depuis 1537 à tout le moins, ne pouvait manquer d'être au courant des relations de Marot et de Dolet.

Christie, a daté cette brouille des derniers mois de la vie de Marot (après janvier 1544 et probablement entre janvier et mai) quand tous les deux étaient en exil en Piémont, et tous les critiques l'ont suivi sur ce point (1). C'est que Copley Christie a cru que Marot avait seulement après 1543 supprimé dans son œuvre deux pièces louangeuses insérées par lui dans l'édition de 1538 en l'honneur de Dolet. En réalité, nous avons vu que c'est dès 1538 que Marot s'était repenti : les deux pièces pour Dolet ne sont plus dans les exemplaires au nom de Gryphius de cette même édition de 1538 que sans doute, pour la plus grande partie, les deux célèbres imprimeurs avaient contribué à exécuter. L'une d'elles est conservée, mais le nom de Germain Colin se substitue à celui de Dolet. L'autre disparaît, et elle est remplacée par deux épigrammes mordantes imitées de Martial — *A Benest* et *A un Quidam* — dont la dernière du moins pourrait fort bien, dans la pensée de Marot, être dirigée contre Dolet. Et tout de suite, tous les imprimeurs ont suivi non le texte de Dolet, mais celui de Gryphius. Ce qui a induit Copley Christie en erreur, c'est que lorsqu'en 1542 et en 1543 Dolet a repris et enrichi son édition de Marot, seul parmi tous les imprimeurs qui éditaient Marot il a tout naturellement conservé les éloges dont il était fier. Rien ne prouve que pour le faire il ait demandé la permission à Marot.

(1) Encore M. Galtier dans son ouvrage sur Dolet (1908) écrit (p. 258) : « Leurs bons rapports semblent avoir été troublés quelques mois seulement avant la mort du poète. En 1543 ce dernier était encore l'ami de Dolet, puisqu'il consentit à ce que celui-ci publiât une troisième édition de ses œuvres. Mais, entre 1543 et 1544, année de la mort de Marot, une brouille dut survenir, puisque l'on a trouvé cette épigramme dans ses derniers écrits... »

La cause de la brouille des deux amis reste obscure. A cette date de 1538 pourtant des hypothèses deviennent possibles. Quand on constate que dans l'édition de Gryphius le nom d'Anne disparaît de plusieurs titres où il figurait dans les exemplaires de Dolet, on se demande si par hasard Dolet ne l'y aurait pas mis de sa propre autorité, et si la conception qu'il se faisait du rôle de l'éditeur n'aurait pas froissé Marot. Nous savons pourtant trop peu de chose là-dessus pour que cette hypothèse puisse être confirmée. Ce qui est certain, c'est qu'au cours de cette même année 1538 plusieurs amis de Dolet, gens de lettres, les Bourbon, les Ducher, les Voulté, les Suzanneau, ont publiquement rompu avec lui, effaçant dans leurs œuvres les pièces élogieuses ou amicales qu'ils lui avaient adressées, et y substituant parfois des satires injurieuses. Marot était lié avec tous ces hommes de lettres. Peut-être a-t-il été simplement entraîné dans leur querelle.

(*A suivre.*) Pierre Villey.

BIBLIOGRAPHIE

DES OEUVRES DE VICTOR HUGO

(Suite.)

LES FEUILLES D'AUTOMNE
(1832)

Edition originale (P. Renduel. 1832. in-8).
2e et 5e éditions (*fictives*) (P. Renduel. 1832. in-8).
3e édition (P. Renduel, 1832, 2 vol. in-12).
4e et 6e éditions (*fictives*) (P. Renduel, 1832, 2 vol. in-12).

I. — Édition originale et réimpressions séparées.

Il n'y a aucune remarque particulière à faire sur les éditions des *Feuilles d'Automne*, pas plus, d'ailleurs, que sur celles des *Chants du Crépuscule*, des *Voix intérieures* et de *Les Rayons et les Ombres*. Les *Feuilles d'Automne* ont eu en 1832 deux éditions réelles et quatre éditions fictives. Les *Chants du Crépuscule*, les *Voix intérieures*, les *Rayons et les Ombres* n'ont fait l'objet que d'un seul tirage. Toutes les observations générales relatives à ces quatre volumes ont été réservées pour l'article où seront étudiées les éditions Renduel des Œuvres de Victor Hugo (1). Nous nous

(1) A paraître ultérieurement dans le *Bulletin du Bibliophile*

bornons ici à une simple description bibliographique des éditions originales et à celle des poésies qui ont paru séparément avant d'être recueillies en volume.

31. — LES FEUILLES D'AUTOMNE, par Victor Hugo. — Paris, Eugène Renduel, éditeur, rue des Grands-Augustins, n° 22. M.DCCC.XXXII [1832]. (*Imprimerie d'Everat, rue du Cadran, n° 16.*)

Vol. in-8 ; couv. imp. (*papier jaune*), avec encadrement de filets croisés sur chaque plat. Au v° du second plat, annonce pour les *Œuvres de Victor Hugo* : *Poésie*, *Roman*, *Théâtre*.

1 f. n. ch. (*faux-titre*), qui porte au r° : « Œuvres de Victor Hugo ». — Poésie. — Les Feuilles d'Automne », et au v° l'annonce reproduite déjà au v° du second plat de la couverture, puis le nom de l'imprimeur ; 1 f. n. ch. (*titre*) ; VIII p. p., comprenant : 1° *second titre* (illustré d'une vignette de Tony Johannot gravée sur bois par Porret, avec épigraphe de trois vers extraits de la page 56) qui porte en haut : « Les Feuilles d'Automne » et en bas : « Novembre 1831 », 2° *préface* (datée de « Paris, 20 novembre 1831 »), 3° 1 p. blanche ; 1 f. n. ch. (*second faux titre*) et 387 p. p. plus 1 p. blanche et 4 f. f. n. ch. (*titre* de la table et *table*). Un extrait du catalogue Renduel (imprimé soit sur papier jaune vif soit sur papier blanc), est broché le plus souvent à la fin du volume ; il comprend 1 f. n. ch. (*titre*) et 8 p. p. d'annonces diverses pour *Les Intimes*, *Le Roi des ribauds*, *Les soirées de Walter Scott*, etc., etc.

La page 81 est chiffrée par erreur 18.

Exemplaires en grands papiers : d'après une note de l'imprimeur, qui figure dans les archives de Victor Hugo, il a été tiré un ex. sur papier de Chine, un ex. sur papier vélin jonquille, un ex. sur papier vélin rose ; on connaît, de plus, un ex. sur papier vélin blanc. L'ex. sur papier de Chine, est celui de Charles Nodier et porte une dédicace autographe de Hugo, avec la mention « Exemplaire unique » inscrite au haut du faux-titre par l'auteur, qui a en outre recopié en entier la poésie : A Madame Marie M.[enessier-

Nodier] au v° du faux-titre de cette pièce. Cet exemplaire, en demi-reliure de Thouvenin, et celui sur papier de Chine, ont fait partie de la bibliothèque Colin ; ils en sont sortis pour passer dans celle de M. Parran, dispersée en novembre 1921. L'ex. sur papier vélin rose a été légué par un amateur, M. Luzarches, à la Bibliothèque de l'Arsenal ; quant à l'ex. sur papier vélin blanc, qui porte une dédicace manuscrite de Hugo à Mlle Louise Bertin accompagnée d'un quatrain autographe, il a été relié par Simier en maroquin cerise à long grain, avec dentelles sur les plats où sont frappées en or les initiales L. B. entrelacées, avec doublure et gardes de moire blanche, tranches dorées. Cet exemplaire fait aujourd'hui partie de la bibliothèque P. L.

Ces quatre exemplaires sont de format plus allongé que les ex. ordinaires lesquels sont imprimés sur papier vergé.

Edition originale, tirée à cinq cents exemplaires plus deux cent trente-cinq ex. de mains de passe. Publié à 8 francs, et enregistré dans la B. F. du 10 novembre. Cette édition est donc postdatée.

31 a. — Le traité passé avec Renduel pour l'impression des *Feuilles d'automne* porte sur quinze cents exemplaires qui ont été répartis, selon la coutume, en trois éditions fictives : *première, deuxième, cinquième.*

Comme aucune justification ne figure comme signature à la première page de chaque cahier, on s'est contenté de faire imprimer sur les couverture et titre la mention : *deuxième* ou *cinquième* édition. Il faut noter que la pseudo *deuxième édition* ne contient pas le second titre illustré décrit plus haut ; mais comme dans les *première* et *cinquième* il est compris dans la pagination, où il représente la p. I des XIII p. p. liminaires, il a été simplement remplacé dans la *deuxième* par le second faux-titre qui, lui, n'est pas compris dans la pagination, dans les *première* et *cinquième*, mais se trouve l'être, de ce fait, dans la *deuxième.*

Ces deux éditions, publiées à 8 francs, ont été mises en vente en même temps que la première ; elles n'ont pas été enregistrées dans la B. F. dont le rédacteur note, après avoir décrit la troisième édition, « la deuxième m'est inconnue ».

32. — LES FEUILLES D'AUTOMNE, par Victor Hugo. Troisième édition. Tome premier. [et : Tome deuxième.] Paris. Eugène Renduel, éditeur, rue des Grands-Augustins, n° 22. M DCCC XXXII [1832]. (*Everat, imprimeur, rue du Cadran, n° 16*).

2 vol. in-12 ; couv. impr. (*papier rose*), avec double encadrement de filets sur chaque plat.

Tome I : au v° du second plat de la couverture, annonce pour *Ouvrages sous presse* : *La Salamandre*, *La Danse macabre, etc., etc.*

XIII p. p., qui comprennent : 1° *faux-titre* (qui porte au r° : « Œuvres de Victor Hugo. — Poésie. — Les Feuilles d'automne », et au v°, une annonce pour les *Œuvres de Victor Hugo*, suivie du nom de l'imprimeur), 2° *titre*, 3° *préface* ; 1 p. blanche et 185 p. p. plus 1 p. blanche et 2 f. f. n. ch. (*Titre* de la table et *Table*.)

Tome II : au v° du second plat de la couverture, annonce pour la souscription aux *Romans et contes de Charles Nodier* et aux *Œuvres d'Hoffmann*.

1 f. n. ch. (*faux-titre*), dont le r° et le v° sont identiques à ceux du faux-titre du tome I ; 1 f. n. ch. (*titre*) ; et 205 p. p. plus 1 p. blanche et 2 f. f. n. ch. (*Titre* de la table et *Table*.)

On rencontre des exemplaires qui possèdent, en regard du titre du tome I, la vignette-frontispice de Tony Johannot qui illustre le second titre des *première* et *cinquième* éditions in-8 ; elle est tirée sur blanc, sans aucun titre, légende et date ; mais comme cette planche manque à la plupart des exemplaires, il paraît douteux que l'ensemble de l'édition en ait été pourvu. Il s'agit, en tout cas, d'un second tirage.

Exemplaires en grands papiers : il ne paraît pas en avoir été tiré.

Première édition in-18, tirée à trois cents exemplaires, elle a été imprimée en même temps que l'édition in-8 ; elle présente quelques variantes et on y trouve des fautes d'impression. Publié à 7 fr. 50 les deux volumes, et enregistré dans la B. F. du 21 janvier.

32 a. — De même que l'édition in-8, celle-ci, qui comprend en réalité neuf cents exemplaires, a été répartie avec

les changements d'usage en trois éditions fictives : *troisième*, *quatrième* et *sixième*, qui comptent chacune trois cents exemplaires.

II. — PIÈCE ÉDITÉE SÉPARÉMENT.

L'Aumône.

(1830)

Edition originale (Rouen, Périaux, 1830, in-8).
2e édition (Rouen, Périaux, 1841, in-8).
3e édition (Rennes, ? ? in-8).
4e édition [*Pour les Pauvres*] (Bordeaux, Lévy, 1845, in-8).

33. — L'AUMONE, par Victor Hugo. Rouen, imprimé chez Nicétas Périaux, rue de la Vicomté, n° 55. Février 1830.

Broch. in-8 ; couv. imp. (*papier vert* ou *papier bleu*, ce dernier moins commun), avec encadrement de filets sur chaque plat ; cette couverture diffère du titre et porte :

Comité de bienfaisance de Canteleu. — L'Aumône, par Victor Hugo, se vend au profit des Pauvres. Prix : 1 franc. A Rouen, chez Edouard Frère, libraire, sur le port. Février 1830.

13 p.p. y compris le *faux-titre*, le *titre*, une *note* du comité de bienfaisance (imprimée en caractère gothique) ; plus 1 p. blanche et 1 f. blanc.

Le titre et la p. 13 sont ornés d'un fleuron et d'un cul-de-lampe gravés sur bois.

Edition originale. Publiée à 1 franc et enregistrée dans la B. F. du 20 février.

Cette poésie a été imprimée pour la première fois dans *Le Globe*, n° du 3 février 1830.

34. — L'AUMONE, par Victor Hugo. Rouen, im-

primé chez Nicétas Périaux, rue de la Vicomté, 55. — Janvier 1841.

Broch. in-8 ; couv. impr. (*papier bleu*), avec encadrement de filets sur les plats. Cette couverture diffère du titre et, sauf la date, est identique à celle de l'édition originale.

8 p. p., y compris le *faux-titre* et le *titre* (qui porte au v° la *note* du comité de bienfaisance) : le titre et la p. 7 sont ornés des fleuron et cul-de-lampe reproduits déjà dans l'édition originale.

Dans cette édition, les strophes 5, 6, 7, 8, ont été supprimées.

35. — L'AUMONE... Rennes... Marteville, imprimeur... s. d.

Le catalogue de la vente J. L. P. (Le Petit) décrit très sommairement une nouvelle réimpression de cette poésie, dont nous n'avons pu rencontrer d'exemplaire ; elle a été faite à Rennes, par l'imprimeur Marteville [s. d.] et comprend 3 p. p. sans couverture, faux-titre ni titre. C'est, de toute évidence, une édition fragmentaire. Il en existe des ex. imprimés sur papiers rouge, vert, bleu, jaune.

Cette poésie a été également réimprimée sous le titre suivant :

36. — Pour les Pauvres. Bordeaux, Lazare-Lévy, imprimeur [s. d., mai 1845].

Broch. in-8 de 3 p. p. n. ch. plus 1 p. blanche.

Cette description est empruntée au *Manuel* de Vicaire.

LES CHANTS DU CRÉPUSCULE

(1835)

I. — Édition originale.

37. — Œuvres complètes de Victor Hugo. — Poésie. — LES CHANTS DU CRÉPUSCULE. Paris,

Eugène Renduel, éditeur-libraire, rue des Grands-Augustins, n° 22. 1835. (*Imprimerie et fonderie d'Everat, rue du Cadran, n. 16.*)

Vol. in-8 ; couv. impr. (*papier jaune*), avec encadrement de filets croisés sur chaque plat. Au v° du second plat, annonce pour les *Œuvres complètes de Victor Hugo* et celles de *Sainte-Beuve*. Le dos porte : « Œuvres complètes de Victor Hugo. — Poésie. — V. Les Chants du Crépuscule, 1835 ».

XVIII p. p., qui comprennent : 1° *faux-titre* (qui porte au r° : « Œuvres complètes de Victor Hugo. — Poésie », et au v°, le nom de l'imprimeur), 2° *titre*, 3° *préface* (datée du 25 octobre 1835), 4° *pièce liminaire* (prélude) ; 1 f. n. ch. (*second faux-titre*) et 334 p. p. plus 2 f. n. ch. (*annonce* pour les *Œuvres complètes de Victor Hugo*). Un extrait du catalogue Renduel (imprimé par Plassan), de 12 p. p. plus un f. indépendant d'annonce pour *Notions élémentaires de linguistique*, sont brochés à la fin du volume.

La p. 334 est chiffrée par erreur 354.

Dans les ex. reliés à l'époque de la mise en vente, le feuillet d'annonce pour les *Œuvres de Victor Hugo* qui vient immédiatement après la table manque le plus souvent. Il fait cependant partie intégrante du volume comme étant le dernier feuillet du dernier cahier. Il offre pour la division *Drame* un curieux classement par époques et par nations, où l'on voit apparaître la première idée de *La Légende des Siècles*. Ce classement a d'ailleurs été repris, avec quelques modifications, dans 1 f. similaire d'annonces qu'on trouve dans l'édition originale des *Burgraves*.

Exemplaires en grands papiers : un ex. sur papier de Chine, qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de M. Adolphe Jullien ; un ex. sur papier vélin rose et un ex. sur papier vélin blanc dont il ne nous a pas été possible d'identifier les possesseurs actuels ; un ex. sur papier vélin chamois, qui fait partie de la bibliothèque P. L.

Edition originale, qui constitue le tome V de la division : *Poésie* dans l'édition collective de Renduel ; elle a été tirée à deux mille cinq cents exemplaires, plus deux cent quarante ex. de mains de passe. Publié à 8 francs et enregistré dans la B. F. du 15 octobre.

II. — PIÈCES ÉDITÉES SÉPARÉMENT.

A LA JEUNE FRANCE (Lyon, 1830, in-12).
HYMNE DES MORTS (Paris [1832], in-8)

38. — Librairie industrielle et d'éducation de Chambet fils, quai des Célestins. A LA JEUNE FRANCE. — 10 Aout 1830. (*Lyon, Imp. de G. Rossary.*)

Broch. in-12; pas de couverture.

11 p. p. plus 1 p. blanche; pas de *faux-titre* ni de *titre*.

On lit la note suivante au bas de la p. 1 :

« 1 Ces vers sont adressés à toute la jeunesse, et spécialement à l'Ecole polytechnique, à l'Ecole de droit, à l'Ecole de médecine, qui l'ont si glorieusement représenté dans les grandes journées de juillet. »

Cette note n'a pas été recueillie, par la suite, dans les éditions des *Chants du Crépuscule*, où cette poésie porte le titre : *Dicté après Juillet 1830.*

EDITION ORIGINALE. Enregistré dans la B. F. du 30 octobre. Prix de vente inconnu.

Cette pièce est extrêmement rare; à notre connaissance, aucun exemplaire n'en est jamais passé en vente publique.

39. — HOMMAGE DES PARISIENS pour l'anniversaire de la mort des victimes des 27, 28, 29 juillet. Le tombeau du Louvre, les regrets de la France et l'HYMNE DES MORTS, par Victor Hugo, chanté en présence du roi. [s. d. mai 1832]. (*Imprimerie de Setier, rue de Grenelle-Honoré, 29.*)

Broch. in-8; pas de couverture.

4 p. p. n. ch., sans *faux-titre* ni *titre*. Le texte imprimé p. 1 est entouré d'un encadrement. Au bas de la même page, on lit : « Déposé à la Direction de la Librairie », et au bas de la p. 4 : « Se vend chez Adolphe R...., rue de Grenelle-Honoré, 29. »

La poésie de Victor Hugo précède les deux autres et porte pour titre :

L'HYME DES MORTS (*sic*).

EDITION ORIGINALE ; elle a été enregistrée dans la B. F. du

Cette brochure est introuvable. On n'en connaît que les deux exemplaires du dépôt légal qui sont conservés à la Bibliothèque nationale. Nous la décrivons ici, bien qu'il ne s'agisse pas, en réalité, d'une édition séparée, puisque la poésie de Victor Hugo est imprimée en même temps que deux pièces d'auteurs différents. Mais c'est l'édition originale d'une des plus célèbres pièces du poète, mise en vente sur la voie publique par des camelots, à l'occasion des cérémonies commémoratives de la révolution de juillet.

40. — Victor Hugo avait projeté de publier séparément une troisième pièce des *Chants du Crépuscule* : NAPOLÉON II. Mais, pour des raisons qu'on ignore, il fit décomposer. Il ne subsiste de cette tentative qu'un exemplaire d'épreuves avec corrections de sa main, qu'il offrit à Juliette Drouët, et qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque Louis Barthou. Comme il ne s'agit pas d'une édition, nous ne le citons ici qu'à titre de curiosité.

LES VOIX INTÉRIEURES

(1837)

I. — ÉDITION ORIGINALE.

41. — Œuvres complètes de Victor Hugo. Poésie. VI. — LES VOIX INTÉRIEURES. — Paris, Eugène Renduel, rue des Grands-Augustins, n° 22. 1837. (*Terzuolo, imprimeur, rue de Vaugirard, n° 11.*)

Vol. in-8 ; couv. impr. (*papier jaune*) avec encadrement de filets croisés sur chaque plat. Au v° du second plat, annonce pour les *Œuvres complètes de Victor Hugo*. Le dos

porte : « Œuvres complètes de Victor Hugo. — Poésie. VI. Les Voix intérieures. 1837. »

xiv p. p., qui comprennent : 1° *faux-titre* (qui porte au r° : « Œuvres complètes de Victor Hugo. — Poésie » et au v° le nom de l'imprimeur), 2° *titre*, 3° *dédicace* (A Joseph-Léopold-Sigisbert comte Hugo... etc.), 4° *préface* (datée du 24 juin 1837, Paris) ; 1 f. n. ch. (*second faux-titre*) et 320 p. p. Un extrait du catalogue Renduel, de 8 p. p. (imprimé par Terzuolo) est broché à la fin de certains exemplaires.

Exemplaires en grands papiers : un ex. sur papier de Chine, un ex. sur papier vélin rose, un ex. sur papier vélin jonquille et au moins deux ex. sur papier vélin blanc. M. Adolphe Jullien possède l'ex. sur papier de Chine, l'ex. sur papier vélin jonquille et un des deux ex. sur papier vélin blanc, ce dernier avec couverture imprimée et portant au faux-titre une dédicace autographe de Renduel. Les deux autres sont brochés sous couverture muette, et tirés de format gr. in-8. M. Adolphe Jullien conserve également l'exemplaire d'épreuves, avec bon à tirer et corrections manuscrites de Victor Hugo. Nous ignorons le possesseur actuel de l'ex. tiré sur papier vélin rose ; quant au second ex. sur papier vélin blanc, il fait aujourd'hui partie de la bibliothèque P. L.

Edition originale qui forme le tome VI de la division : *Poésie* dans l'édition collective de Renduel. Elle a été tirée à deux mille cinq cents exemplaires, plus trois cent vingt-cinq ex. de mains de passe. Publié à 8 francs, et mis en vente le 15 juin.

A la fin de 1838, les nombreux ex. que Renduel possédait encore en magasin ont été pourvus d'une nouvelle couverture *verte*, datée de 1838, adoptée alors pour une réimpression des Œuvres de Victor Hugo.

II. — PIÈCE ÉDITÉE SÉPAREMENT.

La Charité.

42. — LA CHARITÉ, fragment par Victor Hugo — Se vend au profit des pauvres du 10e arrondisse-

sement. — Paris. *Imprimerie de Henry Dupuy, 11, rue de la Monnaie*. 1837.

Broch. in-8; couv. impr. (*papier vert*); chaque plat est orné d'un encadrement de filets avec fleuron aux angles.

16 p. p., y compris le *faux-titre* et le *titre*. Daté à la fin : « Février 1837.

Edition originale, publiée à 1 franc.

Cette poésie a été réimprimée en 1883 sous le titre suivant :

43. — Fête nationale du 14 juillet liberté — égalité — fraternité. EPITRE SUR LA CHARITÉ, par Victor Hugo. [s. l. n. d., mais Avignon, 1883]. (*Avignon. Imprimerie adm. et comm. Amédée Gros, rue Saint-Dominique, 18.*)

Broch. in-8, sans couverture.

4 p. p. n. ch. Pas de *faux-titre* ni de *titre*.

Cette brochure était vendue sur la voie publique par un mendiant aveugle, Rollin-Avit, qui a fait imprimer la note suivante au bas de la p. 1 :

« Considérant ce double malheur qui doit inspirer la charité à tous les gens de bien, le grand citoyen Victor Hugo a accordé à Rollin-Avit le droit de reproduction d'un millier d'exemplaires de cette belle et touchante épitre, à titre de secours. »

LES RAYONS ET LES OMBRES

(1840)

ÉDITION ORIGINALE

44. — Œuvres complètes de Victor Hugo. Poésie. VII. — LES RAYONS ET LES OMBRES. — Paris. Del-

loye, libraire, place de la Bourse, 13. 1840. (*Paris. Imprimé par Béthune et Plon.*)

Vol. in-8 : couv. impr. (*papier bleu clair*), encadrement de filets croisés sur chaque plat. Au v° du second plat, annonce complète pour les *Œuvres complètes de Victor Hugo. Notre-Dame de Paris* (édition Keepsake), *Les Rayons et les Ombres.*

1 f. n. ch. (*faux-titre*), qui porte au r° : « Œuvres complètes de Victor Hugo. — Poésie », et au v° les noms d'imprimeurs ; 1 f. n. ch. (*titre*) ; XIII p. p. (*préface*, datée du 4 mai 1840) ; 1 p. blanche ; 1 f. n. ch. (*second faux-titre*) et 389 p. p. plus 1 f. blanc, qui double la couverture mais fait partie du volume.

Exemplaires en grands papiers : aucun ex. en grand papier n'a été identifié jusqu'ici, mais il n'est pas impossible qu'il en existe.

Edition originale, qui forme le tome VII de la division *poésie* dans l'édition collective Renduel, reprise en 1838 par Delloye. Elle a été tirée à un nombre d'exemplaires qu'il nous a été impossible de déterminer, car le traité d'impression a disparu (vraisemblablement deux mille cinq cents, plus les mains de passe d'usage). Publié à 7 fr. 50, et enregistré dans la B. F. du 16 mai.

En 1841, les exemplaires non encore vendus ont été pourvus de nouvelles couvertures imprimées sur papier bleu, vert, rose ou chamois, dont il existe deux sortes : l'une au nom de la Société Duriez, l'autre au nom de Delloye, mais qui sont toutes deux datées de 1841. Il existe enfin des ex. munis d'un titre de relai, au nom de Delloye ou de la société Duriez, qui sont également datés de 1841.

Pierre de Lacretelle.

COURRIER DES ABONNÉS

A l'appui de la lettre de M. Georges Chrétien, dénonçant certaines pratiques abusives qui, depuis quelque temps, se reproduisent trop fréquemment dans les ventes publiques de livres, nous publions volontiers ci-dessous la lettre que M. Georges Andrieux nous adresse sur le même sujet ; et nous espérons que ces justes protestations trouveront un écho auprès de la chambre des Commissaires-Priseurs.

Rappelons d'ailleurs que le *Bulletin du Bibliophile* est toujours ouvert à toute réclamation ou toute initiative d'ordre général, pouvant intéresser soit les amateurs soit les libraires-antiquaires.

F. V.

Monsieur,

Veuillez me permettre de joindre ma voix à celle de M. Chrétien dont vous avez publié dans le dernier numéro une protestation sur la façon défectueuse dont sont vendus les livres joints à des ventes de meubles, protestation venant après celle que je fis entendre en compagnie de M. Puzin lors de l'assemblée générale du Syndicat de la Librairie Ancienne.

Le remède serait bien simple et répond du reste à la fois aux vœux des commissaires-priseurs, des vendeurs et du public.

Il suffirait pour l'expert de :

1° Garantir complets les ouvrages vendus séparément et signaler leurs tares.

2° Mettre en évidence les ouvrages intéressants égarés dans le fatras des meubles. Au besoin prévenir directement les libraires de la spécialité fréquentant habituellement l'hôtel.

3° Ranger et trier les livres suffisamment à temps pour que, dès le matin, les habitués puissent examiner les livres et ne se trouvent pas devant des monceaux informes de tomes dépareillés renfermant parfois au plus profond de leurs flancs un trésor caché.

J'ai eu l'occasion d'appliquer ces principes en fin de saison d'été dans une vente mobilière de succession à laquelle j'avais été adjoint comme

expert. Et tout le monde s'en trouva bien, car, au milieu de bonnes choses, je rencontrai une pièce de premier ordre qui fut ainsi mise en valeur.

Il est donc facile aux experts de donner satisfaction à ces justes revendications.

Georges ANDRIEUX.

CHRONIQUE

LES RELIURES D'ÉPOQUE

Comment le livre en reliure d'époque parvint-il à triompher des règles bibliophiliques qui régnaient vers 1912 ? Ce succès, à vrai dire, tient un peu du miracle.

Car, rappelons que le livre en reliure d'époque réalisait comme le trust de toutes les tares que les bibliophiles d'alors avaient en horreur : pas de couvertures, des tranches, la plupart du temps, rognées et marbrées, des dos aux dorures éteintes, et, à l'intérieur, bien souvent, les hideuses maculatures des rousseurs, des piqûres, ou même des mouillures ! Aussi, il fallait voir de quel regard dégoûté les amateurs parcouraient ces déshérités et de quel geste écœuré ils les rejetaient au rayon !...

Néanmoins, parfois, certaines reliures pleines leur tiraient l'œil, et ils convenaient que ces reliures ne manquaient pas d'un certain attrait. Ah, si seulement le dedans avait valu le dehors ! A la rigueur, on eût passé sur les mutilations des marges, sur l'ablation des couvertures !

Inconsciemment, les amateurs commençaient là à subir le charme de la reliure d'époque. Quelques-uns, à titre de curiosités, comme bas côtés de bibliothèque, s'enhardirent à acheter, lorsqu'ils les rencontraient, deux ou trois reliures pleines de jadis. Mais, quant aux demi-reliures, il ne fallait pas songer à leur en offrir. Ils eussent pris cela ou pour une plaisanterie ou pour une offense. Et l'on verra plus loin ce dédain de la demi-reliure d'époque survivre chez certains amateurs d'à présent, qui l'observent encore comme un article de foi...

Cependant une génération nouvelle de bibliophiles survenait, qui allait modifier les choses. Sans combattre l'idéal bibliophilique de leurs prédécesseurs, les nouveaux venus s'en formaient peu à peu un autre. A force de manier des reliures d'époque, ils constataient les différences de cuirs et de fers qu'elles présentaient avec les reliures modernes faites sur leur modèle. Finesse des peaux, légèreté de la frappe, netteté des azurés et des titres, ce n'était pas du tout pareil. Et il n'y avait pas jusqu'à certaine gaucherie dans les ornements qui n'eût son cachet spécial, cette grâce particulière que l'imitation ne rendra jamais. Sans parler de la patine que le temps avait imprimée aux dorures, aux nuances, et qu'on eût vainement cherchée dans les reliures de maintenant. Bref, toute la dissemblance qui sépare telle bergère ou telle commode ancienne et les plus parfaites, les plus luxueuses imitations qu'en fournit le faubourg Saint-Antoine...

Et la chasse aux reliures d'époque s'ouvrit, un peu au hasard, sans règles déterminées, pratiquée seulement par un tout petit nombre d'adeptes, plus audacieux peut-être qu'informés. Hélas! au bout de peu de temps, les arrêtait une des déconvenues qui rebutent le plus les chasseurs : le manque de gibier.

Certes, on découvrait bien — et à foison même — des reliures d'époque sur certains livres en vogue : le Mérite des femmes, *les romans de* Mme Cottin, Paul et Virginie *ou encore des poésies de Mme Tastu, dont le mari éditeur et libraire n'avait pas ménagé les cuirs et les dorures pour parer brillamment les œuvres de sa moitié. Quant aux grands romantiques, la misère et presque le néant. De temps à autre, des* Méditations *ou des* Harmonies *en quatrième ou cinquième édition, après la consécration du succès. Mais les Victor Hugo, les Musset, les Vigny, les Gautier, les Sainte-Beuve, autant chercher des aiguilles dans une botte de foin. Et pour cause! Car souvenons-nous qu'à cette époque tous ces maîtres n'étaient que des débutants, des jeunes plus que contestés, des espèces de cubistes ou de dadaïstes que presse et critique poursuivaient de leurs éreintements ou de leurs raille-*

ries. Alors pour se mettre en frais de reliure, à l'égard de ces valeurs si discutées, il fallait ou un amateur prodigieusement riche et faisant relier ses volumes en vrac sans compter, ou quelque lettré particulièrement cultivé et averti. Deux espèces de bibliophiles qui, à aucun siècle, n'ont couru les rues !

Avec Simier, Thouvenin, Purgold, pour les grands classiques de Lefèvre, ou bien pour des auteurs dûment confirmés comme Marmontel, Delavigne, Mme de Staël, oh ! on ne marchandait pas. Mais pour les petits poëtereaux modern-style et éphémères, à quoi bon des dépenses ? Ou si on se décidait à les faire relier, une bonne petite demi-reliure chez le papetier du coin suffisait largement... Pour ce qui est des romanciers, un Balzac, une Sand, un Stendhal, et à leurs volumes de cabinets de lectures, il n'y avait guère que quelques fols pour les honorer du moindre recouvrement !...

Vous devinez, dès lors, la pénurie des reliures d'époque et les mille difficultés pour s'en ravitailler. D'autant plus que les trois quarts de nos amateurs actuels restaient ancrés à la superstition de la reliure pleine, qui pendant des années, leur fit repousser avec mépris les demi-reliures les plus agréables.

Superstition, il faut le dire, absurde. Car, souvent, certaines demi-reliures romantiques sont exécutées avec infiniment plus d'art et de perfection que les reliures pleines. Et cela s'explique. Au début du siècle passé, la demi-reliure est une nouveauté, tandis que la reliure pleine est d'usage courant. A partir de 1825 environ, la reliure pleine tourne même souvent à la reliure dite de commerce. Grâce aux plaques à froid qui peuvent se frapper au balancier indéfiniment sur des cuirs même médiocres, on les fabrique par quantités, presque mécaniquement. Tandis qu'exécutée par un grand relieur, une demi-reliure où le dos seul prête aux ornements, recevra du grand relieur plus de sollicitude et plus d'application. Examinez par exemple un classique Lefèvre, relié en veau plein par Thouvenin, puis le même ouvrage en demi-reliure portant la même signature. Bien des fois, le titre, les ornements, les ors, l'ensemble de la facture accuseront plus de fini et de

délicatesse dans la demi-reliure que dans la reliure pleine. Et il va de soi que ces dissemblances de qualité se remarqueront encore davantage sur les ouvrages des poètes romantiques, pour lesquels on allait au meilleur marché. Il m'est, entre autres, arrivé fréquemment de comparer tel volume de Victor Hugo en reliure pleine avec le même livre en demi-reliure — et de noter que la demi-reliure l'emportait de beaucoup en finesse sur la reliure pleine. Pourquoi? Parce que la reliure pleine avait été confectionnée dans un lot, où tous les volumes étaient revêtus du même habillement et frappés, à la suite, des mêmes plaques, alors qu'à la demi-reliure, confectionnée isolément, le relieur avait apporté tous ses soins pour profiter, au mieux, du petit espace dont il disposait.

Comment et par quels stades successifs les amateurs s'affranchirent-ils en partie de cette superstition, puis à quel point en est présentement leur initiation à la reliure d'époque, c'est ce que nous étudierons, la prochaine fois.

Fernand Vandérem.

LES PREMIÈRES ÉDITIONS ILLUSTRÉES DES

FABLES DE LA FONTAINE

(*Suite*)

Il existe dans l'exemplaire de l'édition en 6 volumes de la Bibliothèque nationale, deux prospectus de souscription en 4 pages numérotées (in-12). Le 1er prospectus est sur petit papier ; le 2e est sur plus grand papier. Ces prospectus se trouvent en tête du 1er volume. Ils sont suivis de 1 figure tirée sur papier in-8, qui n'a pas le même cadre que les figures des volumes.

Cette figure est suivie du prospectus suivant, imprimé sur papier in-8.

A Paris ce 1764.

M.

MODÈLÉ.

Des figures et caractères des Fables de la Fontaine, gravées en taille-douce ; les figures par le sieur Fessard, graveur du roi et de sa bibliothèque ; le Discours par le sieur Montulay ; proposées par souscription.

Conditions.

Cet ouvrage contiendra 4 volumes et sera dans le format de la dernière édition des contes du même auteur.

En souscrivant on paiera 12 l. pour les plus belles épreuves sur beau papier de Hollande et l'on recevra sans rien paier le 1er volume au premier octobre 1764. En recevant le 2e volume au 1er janvier 1765, on paiera 12 liv. En recevant le 3e volume au 1er juillet 1765, il sera payé 12 liv. Et en retirant le 4e et dernier volume au 1er janvier 1766, on donnera 12 liv. Ce qui fera en tout 48 livres.

Au lieu de 12 livres, on ne paiera que 9 livres par volume et dans les mêmes termes, ce qui fera 36 liv. pour la même édition en beau papier de France.

L'on ne sera admis à souscrire que jusqu'à la livraison du 1er volume, lequel tems on paiera 60 livres pour les plus belles épreuves sur beau papier de Hollande et 48 liv. sur beau papier de France.

A Paris chez l'auteur Bibliothèque du Roi, et en son Domicile rüe Ste Anne Bute S. Roch chez le Commissaire.

Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur Fessard.

Ce prospectus est suivi de la : Fable I, *La Cigale et la Fourmi*, livre premier, gravée sur petit papier format du 2e prospectus (in-12). Ce texte est encadré d'un cadre semblable au cadre de la gravure in-8 jointe au prospectus.

C'est un cadre rectangulaire double réuni par des hachures sans aucun ornement. Compris dans le cadre et en tête, est gravé ce titre : « Fables choisies ».

Cette fable est suivie de 3 figures du même format qu'elle (in-12), figures avant lettre, signées simplement du graveur et du dessinateur.

Ces figures sont encadrées comme la fable.

La 1re de ces 3 figures est la même que celle servant de prospectus sur papier in-8.

L'une est signée « Monnet 1763 » « Fessard 1763 » *La Cigale et la Fourmi.*

L'autre est signée « Loutherbourg 1763 » « Fessard 1763 » *Le Corbeau et le Renard* fable 2.

La 3e est signée « Le Prince 1763 » « Fessard 1763 » *La Grenouille qui veut se faire aussi grosse* etc. fable 3.

La figure double est celle de Monnet, et toutes sont signées à la pointe.

La 1re et la 3e sont à l'état d'eau-forte. Pour la 2e planche, *Le Corbeau et le Renard*, la planche du prospectus de souscription diffère de la planche du livre ; le renard au lieu d'aboyer après le corbeau en le regardant et le corps tourné de son côté, a le corps tournant le dos au corbeau et il aboie en tournant la tête pour le regarder.

Ces trois planches sont d'ailleurs un peu plus petites que celles du livre.

Les 6 volumes de cette édition contiennent chacun un titre différent comme texte et comme gravure.

Tome Premier.

La gravure formant titre se compose d'un plan rectangulaire briqueté de 126 m/m de hauteur sur 82 de longueur. Elle comprend à sa partie inférieure un soubassement qui présente une tablette en relief de 17 m/m de hauteur sur 72 de largeur sur laquelle est écrit : || A Paris, chez l'auteur graveur ordinaire du Cabinet || du Roy et de l'Académie de Parme, rue Ste Anne Butte || St Roch et à la Bibliothèque du Roy, rue Richelieu. || M.DCC.LXV || avec Privilège du roi. ||

Sur le soubassement est assis le Génie des Arts, au milieu de livres et de manuscrits : derrière s'enlève le

plan rectangulaire portant à sa partie supérieure et fixée à deux anneaux, une guirlande dont les extrémités retombent de chaque côté d'une tablette de 79 m/m de H. sur 58 m/m de L.

On lit sur la tablette le titre de l'ouvrage : Fables ‖ choisies ‖ mises en vers ‖ par ‖ J. de La Fontaine ‖ Nouvelle Edition gravée en taille-douce ‖ Les Gravures par le S[r] Fessard ‖ le texte par le S[r] Montulay ‖ dédiées aux enfants de France ‖ Tome Premier. ‖

La planche du titre n'est pas signée.

Sur le verso du titre est un cul-de-lampe tenant toute la page. Il est encadré comme le texte et est signé : « Monnet inv. del. — J. Fessard sc. 1765 ».

Ce cul-de-lampe a d'abord été signé à la pointe sèche, puis ensuite au burin.

Sur ce cul-de-lampe est gravé : « Fables choisies, tome premier » et dans un cartouche tenu par une femme assise sur des nuages est gravé le nom : « La Fontaine ».

Vient ensuite un frontispice signé : « C. Monnet invenit et del. — J. Fessard sc. ».

Au haut de ce frontispice est gravé dans une tablette rectangulaire : « Le Génie des Arts reçois (*sic*) des mains ‖ de la Gravure les Médaillons des Princes, que la ‖ Reconnaissance porte à l'Immortalité. » ‖

Avant l'épître en prose « A Messeigneurs Les, Duc de Berry, Comte de Provence et Comte d'Artois » signée : Fessard, se trouve une entête, signée à la pointe : « C. Monnet inv. del. — J. Fessard sc. 1765 ». Cette vignette représente trois amours dans les nuages soutenant les écussons de ces 3 princes.

La préface se termine par un cul-de-lampe signé à la pointe : « C. Monnet inv. del. — J. Fessard sc. 1765 ».

Une figure signée « C. Monnet inv. del. — J. Fessard sc. » illustre la vie d'Esope le Phrygien.

Dans un cartouche rectangulaire situé en haut du cadre est gravé : « Mercure communique la parole aux Animaux || dont Esope profite pour faire des fables ».

Un cul-de-lampe représentant une pyramide au milieu d'un paysage sur laquelle sont gravés 2 mots grecs : « δύς ἀισωπς » signé à la pointe : « C. Monnet inv. del. — J. Fessard sc. 1765 » termine la vie d'Esope.

Une figure, signée C. Monnet inv. del. — J. Fessard scul. illustre l'« Eloge historique de Mr De La Fontaine par M. l'Abbé d'Olivet ». Dans une tablette rectangulaire située au haut du cadre est gravé : « Les grâces ornent de fleurs le portrait de La Fontaine ».

Un cul-de-lampe termine cet éloge, il est signé : « C. Monnet inv. del. — J. Fessard sc. 1765 ». Il représente trois amours, dont deux tiennent chacun un cartouche ; sur l'un des cartouches est écrit : Odes ; sur l'autre : Fables.

Une entête signée à la pointe : « Monnet inv. del. — J. Fessard sc. » se trouve avant la dédicace en vers à Mgr le Dauphin, elle représente une femme assise sur les nuages, tenant l'écusson du Dauphin.

Un cul-de-lampe signé à la pointe : Monnet inv. del. — J. Fessard sc. se trouve à la fin et représente 2 amours qui couronnent de roses un Dauphin qui joue dans les flots.

Bien que nous ayons déjà parlé des travaux faits par les différents artistes nous en redonnons la liste par livre avec les dates qui se trouvent sous chacun d'eux :

Livre I.

Fessard a gravé :

22 figures sans date.

11 vignettes datées 1764 (dans la fable 2 page 5, la vignette est datée 1764).

8 vignettes datées 1765 (dans la fable 13 page 29, la vignette est datée 1765).

1 vignette datée 1768 ou 1765 (page 47 fable 21).

1 vignette datée 1769 ou 1767 (page 39 fable 17).

1 vignette sans date.

3 culs-de-lampe sans date.

9 culs-de-lampe datés de 1764.

10 culs-de-lampe datés de 1765.

C. Monnet inv. del.

10 figures.

10 vignettes.

10 culs-de-lampe.

Loutherbourg [ou (*de*) ou (*Louterbourg*)] *inv. del.*

11 figures.

12 vignettes.

12 culs-de-lampe.

Le Prince inv. del.

1 figure.

Livre II.

Fessard a gravé :

20 figures sans date.

18 vignettes datées 1765 (dans la fable 32 page 74, la vignette est datée 1765).

17 culs-de-lampe datés 1765.

2 vignettes sans date.

C. Monnet inv. del.

8 figures sans date.
8 vignettes sans date.
7 culs-de-lampe sans date.
Loutherbourg inv. delin.
12 figures sans date.
12 vignettes sans date.
10 culs-de-lampe sans date.

La Mort et le Bûcheron (1er vol. 1er liv. page 37) se termine par un cul-de-lampe représentant 3 amours dont deux soutiennent suspendu un médaillon dans lequel est écrit : « Potius pati quam mori ».

Le livre 1er du 1er volume se termine page 52e par une figure encadrée de la même façon que le texte. Elle représente un homme poussant sa charrue attelée de 2 chevaux (dans un terrain rocailleux). Au premier plan un lis à trois fleurs pousse entre deux rochers.

Cette figure est signée : « C. Monnet inv. del. — St Fessard 176 ». Dans les nuages sont gravés ces mots : « Fin du Premier livre ».

Au-dessous de la 1re vignette du second livre page 53 est gravé ceci : « Fables choisies — Livre second ».

La première fable du livre second est numérotée fable 23e et au bas, sur la tablette de la fiigure, on lit : Fable 23.

Cette première fable *Contre ceux qui ont le goût difficile* n'a pas de cul-de-lampe.

La fable 27e page 62e, *La Chauve-souris et les 2 belettes* n'a pas de cul-de-lampe.

La fable 32e page 74e, *L'Ane chargé d'éponges et l'Ane chargé de sel* n'a pas de cul-de-lampe.

Sur le cul-de-lampe de *La Chatte métamorphosée en femme,* fable XL page 91 est écrit : « Naturam expellas Furea tamen usque recurret ».

Le Testament expliqué par Esope forme la fin du 2ᵉ livre et du premier volume.

Sur le cul-de-lampe page 100ᵉ et dernière est écrit en lettres grises : « Testament expliqué par Esope ».

Tome deuxième.

Description du titre. — Le fond est occupé par une draperie fixée aux deux coins de la planche et sur laquelle on lit le titre de l'ouvrage (même titre comme texte que pour le tome 1ᵉʳ jusqu'au mot Montulay) ; après ce mot viennent ceux-ci : || Présentées au Roi || dédiées aux Enfants de France || Tome second ||. Au centre devant cette draperie se trouve un génie ailé de 3/4 à gauche il est appuyé et écrit sur un manuscrit : il est entouré de livres, manuscrits, mappemonde, etc.

Le tout repose sur un soubassement uni sur lequel est écrit : || A Paris || chez l'auteur graveur ordinaire du Cabinet du Roi. || et de l'Académie de Parme, rue Sᵗᵉ Anne Butte Sᵗ Roch, et || à la Bibliothèque du Roi, rue Richelieu || MDCCLXVI || avec Privilège du Roi. ||

Dimension totale 125 m/m de hauteur sur 82 de largeur, sans aucune signature.

La figure (au frontispice) sur laquelle est gravé le titre du 2ᵉ volume, diffère entièrement de la figure sur laquelle est gravé le titre du 1ᵉʳ volume.

Ce 2ᵉ volume n'a pas de faux-titre. La préface qui suit ce titre commence par une vignette signée à la pointe : « C. Monnet inv. del. — J. Fessard sc. 1766 » et se termine par un cul-de-lampe signé à la pointe : « Monnet inv. del. — J. Fessard sc. 1766 ».

Le 2ᵉ volume contient le livre 3ᵉ et le livre 4ᵉ.

Sous la vignette de la 1ʳᵉ fable du 2ᵉ volume (3ᵉ livre) est gravé : « Fables choisies, livre troisième ».

La première fable du 3e livre, du 2e volume est marque Fable XLIII « Le Meunier, son Fils et l'Ane ».

Dans ce volume un grand nombre de vignettes et culs-de-lampe sont signés à la pointe.

Tome deuxième.

Livre III.

Fessard a gravé :

18 figures sans date.

15 vignettes datées 1765.

2 vignettes datées 176.

Fable XLV, page 9e, *Le Loup devenu Berger.*

Fable LIX, page 40e, *La Belette entrée dans un grenier.*

1 vignette datée 17.

Fable XLVII, page 14e. *Le Renard et le Bouc.*

15 culs-de-lampe datés 1765.

2 culs-de-lampe datés 1766.

1 cul-de-lampe daté 176.

Fable XLV, page 9e, *Le Loup devenu Berger.*

C. Monnet inv. deli. .

12 figures.

10 vignettes.

17 culs-de-lampe.

J. Houël inv. del (*ou Houïl*) ;

6 figures.

8 vignettes.

1 cul-de-lampe.

Sur la figure de la fable XLIX page 19 « *L'Ivrogne et sa femme* » est gravé sur une table de marbre comprise dans la figure : « Hic jacet. »...

Sur la vignette de la fable LV page 32e « *Les Loups*

et les Brebis » est gravé : « Aux méchants jamais n'accordez de paix ».

Le 3e livre se termine page 44e par la fable LX. *Le Chat et le vieux Rat.*

Livre IV.

Sous la vignette de la première fable du 4e livre, page 45e, fable LXI, *Le Lion amoureux, à Mademoiselle de Sévigné*, est gravé : « Fables choisies, livre quatrième ».

Fessard a gravé :

22 figures sans date.

5 vignettes datée 1765.

14 vignettes datées 1766.

1 vignette datée 176.

Fable LXVIII, page 65e « L'Homme et l'idole de bois ».

6 culs-de-lampe datés 1765.

13 culs-de-lampe datés 1766.

C. Monnet inv. deli. :

22 figures.

20 vignettes.

19 culs-de-lampe.

Le tome deuxième se termine page 102e par *L'Alouette et ses petits*, etc.

Page 54e, 4e livre, fable LXIV, *Le Jardinier et son Seigneur*, n'a pas de cul-de-lampe.

Page 59e, 4e livre, fable LXVI, *Le combat des Rats et des Belettes*, la vignette n'est pas signée.

Page 84e, 4e livre, fable LXXIII, *Le Cheval s'étant voulu venger du Cerf*, n'a pas de cul-de-lampe.

Page 78e, 4e livre, fable LXXVI, *Le Loup, la Mère*

et l'Enfant, la vignette n'est pas signée et il n'y a pas de cul-de-lampe.

Sur le cul-de-lampe de la fable LXXVII, page 86[e], *Parole de Socrate*, est gravé sur le piédestal de la statue compris dans le cul-de-lampe : « Amitié..... aujourd'hui....... »

Tome troisième.

Comme au tome II le titre est inscrit sur une draperie qui occupe tout le fond de la planche et retombe sur le soubassement mordant même sur la tablette. Une statue de femme debout sur une sorte de piédestal se trouve de chaque côté de la draperie.

Pour le Tome III le titre est : Fables || choisies || mises en vers || par || J. de La Fontaine || Nouvelle Edition || gravée en Taille-Douce || Les figures par le S[r] Fessard || Le Texte par le S[a] Drouet || Présentées au Roi. || Dédiées || aux enfants de France || Tome III.

Une tablette de 17 de H. sur 76 de L. est en relief sur le soubassement et porte l'adresse suivante :

A Paris || ches l'Auteur graveur Ordin[r] du Cabinet du Roi, et de l'Acad[e] de Parme || Rue S[te] Anne Butte S[t] Roch, et à la Bibliothèque du Roi Rue de Richelieu || M.DCC.LXVIII || avec Privilège du Roi. ||

Dimensions totales 126 m/m de H. sur 82 m/m de L. sans aucune signature.

On voit donc que le frontispice sur lequel est gravé le titre du 3[e] volume diffère entièrement des frontispices sur lesquels sont gravés les titres des 1[er] et 2[e] volumes.

Immédiatement après le frontispice vient la table des fables contenues dans le 3[e] volume. Cette table se ter-

mine par un cul-de-lampe signé : « C. Monnet inv. del. — S[t] Fessard 1768 ».

Le 3[e] vol. contient le 5[e] et 6[e] livres. Au-dessous de la vignette de la 1[re] fable du 3[e] vol. est gravé : « Fables choisies, livre cinquième ».

La 1[re] fable est la fable LXXXIII, *Le Bûcheron et Mercure à M. Le C. D. B.*

Livre V.

Fessard a gravé :

21 figures sans date.

20 vignettes datées 1768.

17 culs-de-lampe datés 1768.

(Un grand nombre de vignettes et de culs-de-lampe du 3[e] volume sont signés à la pointe.)

C. Monnet inv. del. :

21 figures.

20 vignettes.

16 culs-de-lampe.

Fessard n'a ni signé ni daté la vignette de la fable LXXXIX, page 15, *Le Satyre et le Passant*.

Le cul-de-lampe de cette fable n'est pas signé, Fessard a seul signé et daté la vignette de la fable XCIX, page 35, *Le Lièvre et la Perdrix*.

La fable XC « Le Cheval et le Loup » n'a pas de cul-de-lampe.

Fessard a seul signé et daté le cul-de-lampe de la fable XCII page 21 « La Montagne qui accouche ».

Le cul-de-lampe de la fable CI, page 40 « Le Lion s'en allant à la guerre » n'est pas signé.

Le cul-de-lampe de la fable CII, page 42 « L'Ours et les 2 compagnons » n'est pas signé.

Le livre 5 se termine page 46 par « L'Ane vêtu de la peau du Lion ».

6e Livre.

Au-dessous de la vignette de la première fable du livre 6e est gravé :

« Fables choisies, livre sixième. »

Le 6e livre commence page 47e par la fable CIV « Le Patre et le Lion ».

Dans ce livre Fessard a gravé :

22 figures sans date.

17 vignettes datées 1768.

4 vignettes datées 1767, parmi ces 4 vignettes, celle de la fable CXXIII, page 89 « La Discorde » est datée ainsi : 170e.

14 culs-de-lampe datés 1768.

5 culs-de-lampe datés de 1767.

1 cul-de-lampe sans date.

C. Monnet inv. del.

22 figures.

21 vignettes.

21 culs-de-lampe.

La 1re vignette n'est pas signée.

La fable CXIII, page 68 « Le Lièvre et la Tortue » n'a pas de cul-de-lampe.

La fable CXVII, page 76e « Le Lion malade et le Renard » a un cul-de-lampe que Fessard n'a pas daté.

Fessard n'a ni signé ni daté le cul-de-lampe de la fable CXXIII, page 89e « La Discorde ».

La dernière fable du livre 6e est page 91e « La jeune veuve ».

Le livre 6e se termine page 95e par l'Epilogue.

4e Volume.

Titre. — Sur un champ rectangulaire s'enlève une sorte de plaque de marbre sur laquelle est inscrit le titre de l'ouvrage : au-dessus de cette plaque se trouve un médaillon entouré d'une guirlande de fleurs et présentant un homme de 3/4 à D. à demi étendu et lisant un manuscrit. Dans la partie basse de la planche sur une tablette brisée qui empiète sur la première on lit l'adresse de l'auteur.

Titre du T. IV || Fables choisies || mises en vers || par || J. de La Fontaine || Nouvelle Edition gravée en Taille-douce || Les Figures par le Sr Fessard. || graveur du Roi, de sa Bibliothèque || Ordinre. de son Cabinet et de l'Acade Rle de Parme. ||

Le Texte par le Sr Drouet || Présentée au Roi || Dédiée || aux Enfants de France || Tome IV || MDCCLXXIII || A. P. D. R.

L'adresse est : à Paris ||

Chez { L'auteur à la Bibliothèque du Roi ou Rue Froidman.
Durand, Libraire, rue Gallande.
Deslauriers, rue St Honoré à côté de || celle des Prouvaires. }

Dimension totale 120m/m H. sur 81 de L., signé sur la tablette à la pointe, en B. à G : Ph. Caresme in. del. — en H. à D. ...sard sculp. 1773.

Le nom de Fessard est couvert par celui de Froidmanteau.

En haut de cette figure l'homme qui est à moitié couché est entouré par un cadre formé de lis ; sur ce qui lui sert de table est écrit :

« Travaillant près des lys
Qui m'encourage
Sans chagrin, sans ennuis
J'achèverai mon ouvrage. »

Le 4e volume contient les livres 7e et 8e.

La table des Fables contenues dans le 4e volume suit immédiatement le titre et se termine par un cul-de-lampe signé : St Fessard sc. et inv. 1773.

Ce 4e volume n'a pas de faux titre.

Sous la vignette de la 1re fable du 7e livre du 4e volume est gravé :

« Fables choisies, livre septième. »

La 1re fable du livre 7e est marquée : « Fable CXXV, les animaux malades de la peste ».

Dans ce 7e livre *Fessard* a gravé :

18 figures sans date.
5 vignettes datées 1769.
5 vignettes datées 1770.
6 vignettes datées 1772.
1 vignette datée d'une façon illisible.
4 culs-de-lampe datés 1769.
3 culs-de-lampe datés 1770.
8 culs-de-lampe datés 1772.
1 cul-de-lampe sans date.

Meyer inv. del. :

8 figures.
9 vignettes.
6 culs-de-lampe.

Ph. Caresme inv. del. :

3 figures.
3 vignettes.
5 culs-de-lampe.

J.-B. Huet inv. del. :

2 figures.

Ferd. Kabell inv. del. :

3 figures.

4 vignettes.

4 culs-de-lampe.

P.-T. Le Clère inv. del. :

2 figures.

1 vignette.

1 cul-de-lampe.

La Fable CXXVII page 8e du 4e volume 7e livre « Le Rat qui s'est retiré du monde » n'a pas de cul-de-lampe.

La Fable CXXVIII page 10e du même livre « Le Héron » n'a pas de cul-de-lampe.

La Fable CXXXVI page 33 du même livre « L'Homme qui court après la Fortune, etc. » a une vignette qui n'est pas signée.

La fable CXLI page 49 du même livre « La tête et la queue du Serpent » a une vignette datée d'une façon illisible.

Le 7e livre livre se termine par un cul-de-lampe tenant toute la page 56. Ce cul-de-lampe est encadré comme le texte et représente : au 1er plan un chien couché, au 2e plan un enfant assis jouant de la flûte, au 3e plan un enfant debout dansant, au 4e plan des moutons et des arbres.

Ce cul-de-lampe est signé : *J.-B. Huet inv. del. St Fessard sc. 1770 (ou 1772).*

(A suivre.)

Marquis de Girardin.

RECHERCHES SUR LA CHRONOLOGIE DES OEUVRES DE MAROT

(*Suite*) (1)

Non douteuse dans la seconde moitié de 1538, l'inimitié de Marot pour Dolet ne l'est guère plus en 1544. A la vérité je ne suis pas sûr que la fameuse épigramme *A Dolet* dont nous avons parlé déjà soit, comme on le dit habituellement, de cette époque : le seul argument qu'on fait valoir est qu'elle n'a paru qu'après la mort de Marot ; or bien des faits nous ont montré qu'il n'est aucunement probant. Je ne serais point du tout surpris que cette épigramme, imitée de Martial, fût de 1538 ou de 1539, de l'époque où nous sont attestées beaucoup d'épigrammes imitées de Martial — toutes celles que nous sommes en mesure de dater. Mais il reste que Marot ne l'a pas supprimée, qu'il ne l'a pas changée d'adresse.

Bien mieux, je ne suis pas du tout éloigné de penser qu'une autre épigramme, posthume également, et qui

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile*, septembre-octobre 1920, page 185 ; novembre-décembre, page 238 ; mars-avril 1921, page 49 ; mai-juin, page 101 ; juillet-août, page 171 ; septembre-octobre, page 226 ; novembre-décembre, page 273 ; août 1922, page 263 ; septembre, page 311 ; octobre, page 372.

contient une terrible accusation, est elle aussi dirigée contre Dolet. C'est l'épigramme *Contre l'inique*. On l'a nié parce que les preuves font défaut. Mais on n'a point remarqué une circonstance singulière : après la mort de Marot aussi bien que de son vivant, toutes les épigrammes qui sont venues se joindre au groupe primitivement constitué en 1538 ont pris place, au fur et à mesure de leur publication, à la suite du groupe ; seule, celle-ci fait exception, c'est Antoine du Moulin qui l'a publiée le premier dans son édition de 1546, et du Moulin savait tout particulièrement à quoi s'en tenir puisque c'est à lui-même et à Claude Galand que Marot l'avait dédiée. Du Moulin suit l'édition de Constantin de 1544. Mais Constantin, héritier de Dolet, avait, comme Dolet, conservé l'épigramme louangeuse à Dolet. Or du Moulin supprime cette épigramme, ainsi que l'étrenne adressée à Dolet, et c'est sinon tout à fait à la place qu'elle occupait, du moins très près de là qu'il insère l'épigramme *Contre l'inique*. L'une des pièces dans sa pensée ne se substituerait-elle pas à l'autre? Rouillé dans son édition de 1546-1547 avait, comme Constantin, maintenu les deux pièces en l'honneur de Dolet, et quand du Moulin eut révélé l'épigramme *Contre l'inique*, il la plaça en fin du volume. Mais voici qu'en 1550 un disciple et ami de Marot, Charles Fontaine, est chargé d'établir une édition pour Rouillé. Cette fois comme dans l'édition de du Moulin les deux hommages à Dolet disparaissent et l'épigramme *Contre l'inique* occupe la même place que dans l'édition de du Moulin. J'ai dit ailleurs pour quelles raisons j'attache en général peu de crédit aux informations du docteur Mizière, publiées dans l'édition de Niort de 1596. Dans ces conditions, pourtant ne devons-nous pas quelque considération à son

témoignage d'après lequel l'épigramme *Contre l'inique* vise Étienne Dolet (1) ?

Quoi qu'il en soit de cette épigramme, une chose reste acquise, c'est que et du Moulin et Fontaine ont supprimé les pièces à la louange de Dolet, et publié au moins une pièce de Marot contre Dolet. Donc ils pensaient qu'encore au moment de sa mort Marot n'avait pas renoncé à son animosité contre Dolet.

Y a-t-il lieu dès lors d'admettre entre 1538 et 1544 un rapprochement temporaire entre eux ? On dira qu'avec un tempérament à sautes brusques comme celui de Dolet tout est possible. Je ne vois pas cependant que ce rapprochement soit vraisemblable. Lorsqu'en octobre 1541 Marot vient imprimer son Histoire de Leander et de Hero, ce n'est pas à Dolet qu'il confie son manuscrit, c'est au rival de Dolet, à Gryphius. Ce n'est pas des presses de Dolet non plus que deux ou trois mois plus tard sortiront les psaumes approuvées par la Sorbonne. Lorsqu'en janvier Dolet publie l'*Enfer de Marot*, à la différence de l'histoire de Leander, aucune préface n'est signée de l'auteur. Les notes explicatives dont l'éditeur accompagne son texte sont si pauvres qu'elles écartent l'idée d'une collaboration de Marot. Dolet voudrait rendre plus attrayant encore ce texte à scandale, mais il ne sait de l'aventure que ce que tout le monde en sait. D'ailleurs il dit formellement dans son avertissement, non que Marot lui a remis le manuscrit de l'*Enfer*, mais que lui Dolet l'a « trouvé », et que lui, Dolet, l'a jugé bon pour l'impression.

J'ai fait état de ces présomptions parce qu'un mot de cet avertissement fait difficulté : s'adressant à Jamet,

(1) « Il semble », dit Mizière, qu'elle est contre Dolet.

Dolet appelle Marot « le tien et mien amy Clement Marot ». Faut-il y voir la preuve d'une réconciliation ? J'incline à l'interpréter autrement : Dolet — toute son épître à Lion Jamet en fait foi — n'était pas sans inquiétude sur l'accueil qu'on allait faire à cet *Enfer* jugé séditieux dont l'impression en France était différée depuis plus de quinze ans. Qu'allait dire Marot qu'il avait vu quatre ans plus tôt si soucieux d'interdire l'impression de toutes les œuvres susceptibles de le compromettre ? Au moment où on lui jouait peut-être un mauvais tour, il était sage d'oublier les querelles passées et d'assurer qu'on n'agissait pas par rancune. Il y avait là peut-être aussi une invite pour le cas où, l'aventure tournant favorablement, Marot ne se serait point formalisé.

S'il y eut réconciliation, en tout cas elle dut être de courte durée, car, dans l'édition des œuvres de Marot qu'il publie peu après, Dolet conserve bien sans doute l'épigramme louangeuse de Marot à son adresse, mais il supprime toutes les pièces latines qu'il avait composées lui-même en l'honneur de Marot et insérées dans l'édition de 1538. Et dans l'édition de 1543 il ne les rétablira pas.

Outre l'amitié prétendue de l'auteur et de l'éditeur, l'autorité de l'édition de 1542 se fonde sur les nombreux inédits que son titre annonce avec ostentation. Il faut bien, pense-t-on, que Dolet les ait tenus de Marot.

Là encore notre tableau chronologique des publications a montré que ces innovations pour la plupart n'en sont point : Dolet reproduit des formules analogues d'éditions antérieures. L'ordonnance est elle-même de ces éditions. Les inédits véritables se réduisent à fort peu de chose : quatre épigrammes, trois étrennes, le Perron de Monseigneur le dauphin (qui pourrait fort

bien avoir été publié quelque part), enfin la pièce *Sur la maladie de s'amye*. Dolet avait dit, d'ailleurs, que « voulant mettre en lumière soubz son impression toutes les œuvres de Marot », il s'était « mis à voir tout ce qui déjà avoit esté imprimé de luy, et recueillir tout ce qui se pourroit recouvrer entre ceux auxquels il fait part, en témoignage d'amitié, de ses labeurs et compositions ». Donc d'après son propre témoignage il ne s'est pas adressé à Marot personnellement. Au reste, une des pièces nouvelles qu'il donne à Marot, *Sur la maladie de s'amye*, paraît bien être non de Marot, mais de Saint-Gelais. Si l'authenticité de celle-là n'est que fort douteuse, il n'est aucunement douteux que l'épître à Sagon et à la Hueterie, conservée par Dolet parmi les œuvres de Marot, est non de Marot, mais de Charles Fontaine (1).

Il est à remarquer que ces deux pièces seront maintenues et reclassées avec les autres dans l'édition de 1544.

Donc, et ce qui manque à ces deux éditions, et ce qu'elles ont en trop, et les déclarations des éditeurs, tout donne à penser qu'elles n'ont été ni préparées par Marot, ni surveillées par lui. Elles n'ont pas plus d'autorité, à mes yeux, que des éditions posthumes, celles de 1546, de 1549 et de 1550, qui ont été données au lendemain de la mort de Marot par des amis soucieux de sa réputation.

III. — Valeur de ces deux éditions.

Je ne prétends pas par là refuser tout mérite à ces éditions : il s'agit plutôt de préciser quel est leur véritable mérite.

(1) Voir le tableau chronologique des publications, année 1537.

Dolet était un imprimeur diligent, très soucieux de son art. Dans l'édition qu'il a prise pour modèle, il trouve, du *Dialogue fort joyeux*, un texte visiblement très altéré : les incorrections abondent : beaucoup de vers sont faux : un vers manque, si bien qu'une rime reste sans compagne. Dolet se préoccupe de remédier à cet état du texte, et le Dialogue, tel que nous le lisons dans son édition, est considérablement amélioré. Ne cherchons pas dans cette circonstance la preuve d'une intervention personnelle de Marot : tel texte inintelligible vous montrera que, selon toute vraisemblance, l'auteur n'est pas passé par là. Ces deux ou trois phrases inintelligibles seront à leur tour corrigées dans l'édition de Constantin de 1544.

Mais je ne m'en puy décoffrer
D'y penser ; que c'est un enfer
Dont jamais je ne sortiray (1).

devient :

Mais je ne m'en puis décoiffer ;
Je pense que c'est un enfer
Dont jamais je ne sortiray.

Et ailleurs :

Quelcques patenostres de pois ;
Tout soubdain cela serait poix (2).

devient :

Quelques patenostres de prix ;
Tout soudain cela serait prix

texte qui offre un sens fort raisonnable.

En somme, si l'on néglige une forme dérivée qui semble caractérisée seulement par quelques fautes d'im-

(1) Vers 178.
(2) Vers 195.

pression (seconde édition Bignon), nous trouvons de ce dialogue principalement quatre textes successifs (1) : 1° celui de l'édition princeps (1541 ; sorti semble-t-il des presses de Bignon) a été établi d'après un mauvais manuscrit, et sans doute avec fort peu de soin. La forme hachée du dialogue a favorisé le pullulement des vers faux. 2° Le texte des Angeliers (1541 et 1542) et de Lotrian (1542) ne diffère du premier que par quelques modifications de détail. 3° L'édition de Dolet de 1542 qui en procède, et qui est exactement répétée par la réimpression du même Dolet de 1543, corrige beaucoup de fautes évidentes, presque exclusivement toutefois les vers faux. 4° L'édition de Constantin de 1544 apporte quelques nouvelles corrections qui rendent le texte plus clair.

La question se pose de savoir comment, en chaque cas, s'est fait le passage d'un état du texte à l'état suivant. Il n'y a pas que des inexactitudes de prote qui séparent le texte Angelier-Lotrian du texte de l'édition princeps, puisqu'il restaure un octosyllabe qui n'avait plus que sept pieds (2). Pourtant, s'il y a eu recours à un manuscrit, ce manuscrit était si mauvais, ou le recours a été si hâtif, que la proportion des corrections est négligeable et que la transformation est insignifiante.

Il n'en va pas de même des corrections de Dolet. Seulement nous avons dit qu'elles portent presque

(1) Voir à ce sujet l'édition critique de ce dialogue donnée par Picot et Nyrop dans *Nouveau Recueil de Farces Françaises des XVe et XVIe siècles*, Paris, Morgand, 1880.

(2) Au vers 274

Lung brusle et lautre est transi

devient :

L'un brusle et ard, l'aultre est transi.

exclusivement sur les vers faux. On pourrait soutenir que, sans faire appel à aucun manuscrit, de sa propre autorité il a élidé des voyelles, ici fait sauter des *et*, des *pas*, des *je*, des *un*, ailleurs restitué ces mêmes monosyllabes. Le plus souvent la correction à faire n'était guère douteuse. Du vivant de Marot, alors que Marot était non exilé mais en France, Dolet aurait-il osé cependant remanier un texte à sa fantaisie? Aurait-il osé surtout refaire le vers qui manquait? Et le joli vers pimpant qu'il ajoute serait-il donc la correction d'un imprimeur qui bouche les trous d'un texte :

Et l'œil gai en esmerillon? (1)

Je crois que Dolet a eu en main un manuscrit. Seulement je me demande s'il ne s'est pas contenté de regarder ce manuscrit chaque fois qu'une faute de versification l'avertissait qu'une correction était nécessaire. Il n'a pas substitué à l'ancien texte un nouveau texte reconnu plus conforme aux intentions de l'auteur, mais il a restauré l'ancien texte à l'aide d'un autre.

Et, quoiqu'avec plus d'hésitations, j'incline à croire qu'en 1544 aussi un manuscrit a été consulté, mais probablement dans les cas seulement où le sens le réclamait. Il eût fallu un bien subtil et ingénieux correcteur pour imaginer la substitution de « décoiffer » au texte « décoffrer » (2).

(1) Vers 97.

(2) On remarquera que le manuscrit 24341 présente justement les leçons adoptées par Dolet et par Constantin. Or, il ne semble pas que ce manuscrit, qui diffère en bien des points des éditions imprimées, soit une copie de l'édition Constantin ou de quelqu'une des éditions dérivées de celle-là. Avec son titre différent, l'omission de quatre vers au début, quelques leçons caractéristiques, il paraît présenter plutôt une tradition autre que

Ainsi, Dolet et Constantin ont eu la préoccupation d'établir un texte correct de Marot, et comme Marot n'était pas là pour les y aider, le moyen qu'ils y ont employé a été de chercher de bons manuscrits qui circulaient parmi les amis du poète. Le cas du *Dialogue fort joyeulx* est typique : comme dans le cas de l'*Histoire de Leander* un imprimeur, pressé de monnayer le succès de Marot, donne, sans mandat de l'auteur, un texte inachevé, plus ou moins corrompu ; pour l'*Histoire de Leander*, ouvrage antique qu'il croit particulièrement propre à servir sa gloire, Marot intervient lui-même afin d'en donner une édition rectifiée ; pour le *Dialogue* ce sont des éditeurs consciencieux qui s'en chargent. De *l'Enfer*, qu'on se passait sous le manteau depuis 1526, bien des manuscrits divers devaient exister. Celui qui fut donné à Anvers en 1539 était très défectueux. Dans son édition de janvier 1542 Dolet donna un texte très supérieur, sans que nous puissions d'ailleurs assurer que Marot aurait choisi celui-là.

Ce qui fait donc le mérite particulier des éditions de Dolet et de Constantin, c'est qu'ils ont eu plus que les autres éditeurs le souci de l'exactitude. Mais, s'ils l'ont eu plus que les autres, ils n'ont pas été seuls à connaître ce scrupule. Par exemple, pour l'*Églogue au*

celle des textes imprimés (Voir les variantes citées par Guiffrey au tome II de son édition). Je n'insinue pas que c'est précisément le manuscrit 24341 qui a été utilisé par Dolet et par Constantin : je ne l'ai pas étudié d'assez près pour avoir une opinion sur ce point. Je ne suis même pas en mesure d'écarter l'hypothèse que, bien que le manuscrit ne soit pas la copie d'une édition imprimée, les leçons communes auraient pu être empruntées à la tradition imprimée. Cette hypothèse pourtant est peu vraisemblable, et le fait que les corrections de Constantin se retrouvent dans le manuscrit 24341, invite encore à penser que ces corrections ont été empruntées à quelque manuscrit.

Roy soubz les noms de Pan et Robin, déjà dans les éditions des Angeliers et de Lotrian nous trouvons, avec le titre modifié, un texte différent en quelques points de celui de l'édition Bignon, texte que Dolet n'aura qu'à reproduire sans correction. Et pourtant il n'est aucunement probable que Marot a surveillé ces éditions plus que celle de Dolet : comment s'expliquerait-on l'incroyable incorrection de certaines pièces, comme le *Dialogue fort joyeulx* ? Pour le Dieu gard, dont la première édition, celle de Jean L'Homme, présentait un texte passablement différent de celui que nous lisons aujourd'hui, et fort incorrect, un examen rapide me donne à penser que déjà l'édition de Marot donnée à Paris la même année 1537, présente avant Dolet et avant l'Angelier le texte rectifié. Et donc, jusqu'à ce que nous retrouvions les textes imprimés ou manuscrits qui ont servi de modèle à ces éditions, pour l'Églogue c'est le texte des Angeliers qu'il convient de suivre, et pour le Dieu gard, le texte de l'édition de 1537.

(*A suivre.*) Pierre VILLEY.

BIBLIOGRAPHIE
DES OEUVRES DE VICTOR HUGO
(Suite.)

LES CONTEMPLATIONS
(1856)

Édition originale (Bruxelles. 1856, 2 v. in-18).

Première édition française (Paris, 1856, 2 v. in-8).

Deuxième édition (Paris, 1856, 2 v. in-8), *édition corrigée, texte définitif.*

Troisième édition } (Paris. 1857. 2 v. in-8). *édition*
Quatrième édition } *illustrée.*

Cinquième édition (Paris, 1858, 2 v. in-18).

Une édition belge in-18, et une édition française in-8, des *Contemplations*, l'une et l'autre en deux volumes, ont paru en 1856. La première n'a jamais été décrite par aucun bibliographe : beaucoup ignorent même son existence et d'autres la prennent pour une contrefaçon. Or, elle est véritablement l'édition originale et il suffit pour s'en convaincre de lire la correspondance échangée entre Hugo et Meurice (1) ainsi que l'*Historique* des *Contemplations* écrit par Meurice

(1) Paris, Charpentier, 1909, in-18.

pour l'édition de l'Imprimerie Nationale(1) : on y découvre en effet que l'impression belge était complètement achevée *trois mois* avant l'impression parisienne et, bien mieux, que c'est un exemplaire de la première qui, ligne par ligne, a servi d'après les instructions de l'auteur à établir le texte de la seconde.

Cette constatation touche à un point important de la bibliographie des œuvres de Victor Hugo, celle de la priorité des éditions belges sur les éditions françaises pour les ouvrages parus pendant la période de l'exil : il est donc utile d'examiner avant tout la question en détail, puisque *les Contemplations* ouvrent la série des œuvres inédites qui ont été imprimées à la fois à Bruxelles et à Paris.

Jusqu'ici, c'est l'édition française de ces huit ouvrages : *les Contemplations — la Légende des Siècles*, première série — *les Misérables — William Shakespeare — les Chansons des rues et des Bois — les Travailleurs de la mer — Paris — l'Homme qui rit* — qui a toujours été considérée comme l'édition originale. Or, il n'en est rien ; il existe, en effet, une note autographe de Victor Hugo, inscrite par lui sur le faux-titre de son exemplaire des *Travailleurs de la mer* (Tome I de l'édition belge), absolument formelle et dont voici le texte : « *Depuis que j'ai MM. Lacroix et Verboeckhoven et Cie comme éditeurs, c'est toujours l'édition belge* PRINCEPS *qui doit servir de type aux éditions futures. V. H.* » C'est donc affirmer que toutes les impressions belges faites par Lacroix et Verboeckhoven constituent les véritables éditions originales, et que leur texte doit faire foi pour les réimpressions futures.

Un témoignage aussi catégorique coupe court,

(1) Paris, Ollendorff, gr. in-8.

évidemment, à toute discussion, et il faut désormais admettre, tout au moins pour les ouvrages publiés par Lacroix et Verboeckhoven que les impressions de Paris n'ont plus droit qu'au titre de : *première édition française*.

Sans doute, la note de Victor Hugo laisse de côté *les Contemplations* et *la Légende des Siècles* première série. Mais nous savons très précisément que l'édition belge de chacun de ces ouvrages a été imprimée plusieurs mois *avant* l'édition française, et ceci pour une raison péremptoire : d'après les instructions de l'auteur, l'imprimeur de Paris devait attendre un exemplaire de l'édition belge dont-il aurait à reproduire scrupuleusement le texte. On lira plus loin des lettres qui ne laissent aucun doute sur ce point.

Comment expliquer, maintenant, que pareille erreur ait pu s'imposer si longtemps, comment admettre, surtout, que Paul Meurice l'ait soigneusement entretenue en communiquant à Vicaire des renseignements aussi formels, qu'il savait pourtant inexacts ! C'est ce que nous allons tâcher d'éclaircir.

Pendant l'exil, la publication d'une œuvre nouvelle de Victor Hugo était impossible soit à Jersey d'abord, soit à Guernesey, ensuite ; il n'existait dans les Iles de la Manche que des imprimeries locales peu importantes. Mais l'impression des *Châtiments* à Bruxelles avait donné toute satisfaction au poète, qui se décida à adopter définitivement cette combinaison. Elle offrait des avantages indéniables : les communications étaient fréquentes et rapides entre son île et la capitale belge, où l'usage de la langue française simplifiait encore une situation qui serait devenue extrêmement compliquée s'il avait fallu imprimer à Londres. Toutefois, et pour des raisons faciles à comprendre, une impression pari-

sienne était indispensable. Victor Hugo allait-il se résigner, d'abord, à n'être plus édité que hors de France ? en doublant l'édition belge d'une édition française, le proscrit avait ainsi l'illusion de défier Bonaparte ; quant aux éditeurs, qui escomptaient évidemment une vente importante en France, ils évitaient des frais de transport qui n'auraient pas manqué de réduire leurs bénéfices. Dans ces conditions, il est vrai, on saisit mal, à première vue, l'utilité d'une double impression ; à la réflexion, on lui découvre pourtant des raisons très judicieuses.

L'impression belge était d'abord une précaution, une garantie contre des mesures vexatoires du gouvernement impérial, toujours à redouter : saisie, censure, interdiction subite ; Bruxelles restait en outre un centre excellent pour la diffusion des œuvres du poète à l'étranger sans avoir à subir le contrôle et les tracasseries de la police française ; enfin — et c'est le point important — la correction des épreuves, la surveillance de l'impression devenaient infiniment plus faciles pour l'auteur qui, dans un cas urgent, pouvait se rendre sans difficultés à Bruxelles. Au contraire, s'il adoptait une édition unique établie à Paris, les complications s'accumulaient : censure certaine des courriers, indiscrétions, retards, avec l'impossibilité d'être sur place dans une circonstance grave. Bref, l'édition belge était à la fois une mesure de prudence et une nécessité.

Une fois ces décisions prises, Hugo n'en était pas moins fort gêné par l'éloignement. On sait en effet le soin méticuleux qu'il apportait à la correction de ses épreuves ; or, comme l'impression devait être dirigée par correspondance s'il voulait éviter un long séjour à Bruxelles, il devenait indispensable d'avoir sur place,

à Paris comme à Bruxelles, un mandataire fidèle et sûr : il était utile, même, qu'il ne fût pas comme Hetzel intéressé dans l'affaire, et que son indépendance fût absolue. Hugo délégua donc ses pouvoirs à Noël Parfait, qui s'installa à Bruxelles, et pria Paul Meurice de surveiller l'impression parisienne.

Si, maintenant, nous suivons la correspondance échangée entre Victor Hugo et Meurice de 1856 à 1870, on y voit que pendant cette période et pour toutes les œuvres qui vont bénéficier de la double impression, la méthode a été identique, qu'il s'agisse des ouvrages acquis par Hetzel puis cédés par lui à d'autres (*Contemplations et Légende des Siècles, première série*) ou par Lacroix et Verboeckhoven : une copie du manuscrit collationnée avec soin par l'auteur sur l'original était expédiée, soit en entier, soit par fragments, à Bruxelles ; les épreuves étaient remises à Parfait, qui tous les deux ou trois jours écrivait à Victor Hugo pour le tenir au courant de la marche des travaux ; il joignait à chaque lettre un jeu des dernières épreuves préalablement revues par lui : Hugo les corrigeait à son tour, modifiait souvent leur texte, puis les retournait. Son mandataire n'avait plus qu'à surveiller l'exécution des corrections. Mais il semble bien que Victor Hugo, pendant l'exil, n'a jamais donné un bon à tirer après corrections : il exigeait auparavant de nouvelles épreuves, de manière à s'assurer par lui-même que toutes ses indications avaient été exactement suivies.

Une fois l'impression belge complètement achevée — ou, s'il s'agissait d'une œuvre en plusieurs volumes, celle de fragments importants — Meurice se mettait à l'œuvre à son tour, soit qu'il reçût au fur et à mesure les bonnes feuilles de l'édition de Bruxelles, soit qu'on lui fît passer un exemplaire revu une dernière fois par

Hugo, comme c'est le cas pour *les Contemplations*. D'après ce texte imprimé, *et uniquement d'après lui*, Claye, l'imprimeur de l'édition française, commençait à composer, mais sans avoir entre les mains la copie manuscrite qui avait servi à établir l'édition belge. La chose se conçoit d'ailleurs parfaitement, il arrivait en effet très fréquemment que Hugo remaniât son texte sur épreuves, en sorte que l'impression ne concordait plus avec le manuscrit : il était donc indispensable, pour obtenir deux textes identiques en principe, de copier non plus le manuscrit, mais l'édition belge.

Meurice corrigeait alors les épreuves de Paris, puis les adressait à Hugo : on verra même que, pour *les Contemplations*, il a donné le bon à tirer sans attendre la réponse de l'auteur. Sans doute, le travail auquel s'astreignait l'ami fidèle n'était pas moins méticuleux que celui dont Parfait s'était chargé le premier : lui aussi, il suggérait des variantes et des modifications au maître, qui les approuvait parfois, en sorte que les deux impressions ne concordaient plus. Il n'en est pas moins vrai, pourtant, que toute la tâche de Meurice se bornait à une revision de seconde main : le plus délicat, le plus utile, de la besogne avait déjà été accompli à Bruxelles, et il ressort de tout ceci que l'impression de Paris n'était jamais qu'une copie plus ou moins fidèle de l'impression belge et, même, à partir du jour où Hugo traita avec Lacroix et Verboeckhoven, exécutée pour le compte d'une maison belge.

On saisit peut-être, maintenant, les raisons pour lesquelles Meurice a voulu donner le pas aux éditions françaises sur les éditions belges : sans doute lui était-il pénible de reconnaître que tout son zèle n'avait pas porté sur les éditions originales, mais surtout, croyons-nous, il trouvait choquant que celles-ci fussent belges et non

françaises. Dans sa pensée, la chose était certainement sans importance, alors qu'elle en a en réalité beaucoup puisque, nous l'avons déjà observé, il existe des différences de texte entre les deux impressions : c'est ainsi, en particulier, que des fragments des *Misérables* ont été supprimés dans l'édition française : or, toutes les réimpressions données par Meurice, du vivant de Victor Hugo et après sa mort, ont été faites d'après les éditions de Paris. Mais Hugo, qui savait parfaitement que le texte non définitif, mais auquel il avait donné tous ses soins, était celui de Bruxelles, a tenu à noter le fait en des termes qui ne laissent aucun doute sur sa volonté.

Le plus singulier de l'affaire, c'est qu'en publiant sa correspondance avec Victor Hugo et l'*Historique* des *Contemplations*, Meurice a donné un éclatant démenti aux déclarations si précises qu'il avait faites auparavant à Vicaire. A propos des *Contemplations*, entre autres, une de ses lettres prouve l'incontestable priorité de l'édition belge sur l'édition française, puisqu'on y voit que la première était achevée et brochée *dès la fin de décembre 1855*, alors que l'autre a été commencée *le 15 mars 1856* ; il écrivait ce jour-là à Victor Hugo :

Hetzel a remis à l'imprimeur un exemplaire de l'édition belge, corrigé, dit il, sur vos dernières indications : je n'ai donc plus qu'à veiller à ce qu'elles soient exécutées, et j'y mets mon soin le plus religieux. A partir de jeudi, je vous enverrai au fur et à mesure les bonnes feuilles. S'il y avait de trop grosses fautes on ferait à la rigueur des cartons. Mais il a fallu tirer.

Et le 20 avril, il disait encore :

Pourvu qu'il n'y ait pas de trop grosses fautes dans la fin du second volume. Enfin, pour ceci et pour le reste, excusez les fautes du correcteur. J'ai fait de mon mieux.

Ainsi, Meurice reconnaît ici que c'est d'après un exemplaire de l'édition belge, revu par Hugo, que l'édition française a été composée : et ce sont les *bonnes feuilles*, et non *les épreuves* qui ont été adressées à l'auteur en sorte que cette pseudo-édition originale des *Contemplations* n'a même pas été corrigée par Victor Hugo.

Lorsqu'il reçut la lettre du 15 mars, dont on vient de lire un fragment, Hugo fut tout à fait mécontent : mais pour ne pas blesser Meurice, c'est à Hetzel qu'il s'en prit dans sa réponse, alors que celui-ci n'était pour rien dans l'affaire :

Le paquet de bonnes feuilles m'arrive ; je le décachète et la première chose que j'y vois, c'est une assez grave lacune ; non, certes, de votre faute, cher et admirable ami, mais de la faute de notre excellent ami Hetzel, qui est toujours un peu étourdi, entre nous. Voici la chose : après la préface et avant la pièce : *Un jour je vis...* etc... il devait y avoir une page blanche portant en faux-titre : *les Contemplations* ; séparation nécessaire entre la préface et le livre même. Cette page blanche n'y est pas. Elle est cependant dans l'édition belge... M. Claye n'a pas eu cette page, de même qu'il n'a pas eu l'épreuve du titre et de la couverture comme je l'ai fait faire en Belgique. Or, ici encore, une lacune. Outre le titre général *les Contemplations* chacun des deux volumes (marquant une phase de la vie de l'auteur) porte un titre spécial ; le premier est intitulé : *Autrefois* avec l'indication : 1830-1843 ; le second est intitulé : *Aujourd'hui* avec l'indication : 1843-1856 (*sic*). Je rétablis cela sur l'épreuve du titre que je vous renvoie. Vous en comprenez l'importance, mon poëte. Aussi, dans la préface, avant ces deux mots : Autrefois, Aujourd'hui, fallait-il deux points. Cela fait une petite énigme. Le rétablissement des deux mots sur les titres la dissipera à peu près.

Or, si dans l'édition belge le titre du tome II est incorrect, puisqu'il porte également la date 1843-

1855 (1), la page blanche et les deux points existent ; Hetzel ne saurait donc être rendu responsable de leur absence.

On pourrait multiplier ces preuves. Elles feraient également ressortir l'importance attachée par Hugo à la perfection du texte ; de tels détails prouvent qu'avec lui une édition princeps n'est pas qu'une édition parue la première : il suffit de collationner les deux textes des *Contemplations* pour apercevoir leurs différences. C'est une raison de plus pour établir avec précision la priorité de l'une sur l'autre et il est indiscutable, maintenant que cette priorité appartient à l'édition belge, véritable édition originale des *Contemplations*.

BIBLIOGRAPHIE

I

Impression de Bruxelles.
(*Edition originale.*)

55. — Victor Hugo. — Les Contemplations. — Tome premier. — Autrefois 1830-1843 [et : Tome deuxième. — Aujourd'hui 1843-1855.] Bruxelles et Leipsig, Kiessling, Schnée et Compie, éditeurs, 1, rue

(1) Cette faute subsistera dans l'édition française et dans toutes les réimpressions établies d'après elle, c'est-à-dire l'immense majorité ; on ne la trouve pas dans la *deuxième édition* française et ses deux retirages (troisième et quatrième éditions) parce que cette édition a été revue et corrigé très attentivement par l'auteur.

Villa-Hermosa. — 1856 (*Bruxelles. Charles Lelong, imprimeur, rue Royale, 138.*)

2 vol. in-18, couv. impr. (*papier jaune*), avec encadrement de filets au v° du premier plat. Au r° du second plat, annonce (identique pour les deux tomes) pour *Dieu* (à paraître prochainement), diverses éditions des *Œuvres* et la *Collection Hetzel* in-32 « diamant ». Les dos portent : « Vict. Hugo. Les Contemplations, Tome I. Autrefois 1830 1843. » — [et : « Tome II. Aujourd'hui 1843-1856 .] 1856. »

Tome I : 1 f. n. ch. (*faux titre*) qui porte au r° la réserve du droit de traduction et au v° le nom de l'imprimeur ; 1 f. n. ch. (*titre*) ; v p. p. (*préface*, datée de Guernesey, mars 1856) ; 1 p. blanche ; 1 f. n. ch. (*second faux-titre*) ; 355 p. p.

La p. 2 est non chiffrée ; les p. p. 218 et 219 sont chiffrées par erreur 219 et 218.

Tome II : 1 f. n. ch. (*faux-titre*) qui porte au r° la réserve du droit de traduction et au v° le nom de l'imprimeur ; 1 f. n. ch. (*titre*) et 408 p. p.

La p. 100 est chiffrée par erreur 98.

Exemplaires en grands papiers : il ne paraît pas en avoir été tiré.

Véritable édition originale, tirée à un nombre d'exemplaires que nous n'avons pu établir exactement car le traité passé entre Hugo et Hetzel à propos de cette édition manque dans les archives de Victor Hugo. Certaines indications permettent de croire que le tirage n'a pas été inférieur à deux mille cinq cents exemplaires. Mis en vente à Bruxelles le 17 avril, au prix de 7 fr. 50 les deux volumes.

II

Impression de Paris.

56. — Les Contemplations par Victor Hugo. — Tome I. Autrefois 1830-1843 [et : Tome II. Aujourd'hui 1843-1855]. — Paris Michel Lévy frères, libraires-éditeurs, 2bis, rue Vivienne, MDCCCLVI

[1856]. Droits de traduction et de reproduction réservés. (*Paris. — Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoît, 7.*)

2 vol. in-8 ; couv. impr. (*papier bleu pâle*), qui porte en outre à la suite du titre général : « Edition Hetzel spéciale pour la France, interdite pour l'Etranger. » Au v° des seconds plats, une annonce (identique pour les deux tomes) pour *Dieu*, la *fin de Satan* (à paraître) et diverses éditions collectives des œuvres de V. H.

Tome I : 1 f. n. ch. (*faux-titre*), qui porte au v° le nom de l'imprimeur ; 1 f. n. ch. (*titre*) et 359 p. p. (y compris III p. p. pour la *préface* datée de Guernesey, mars 1856), plus 1 p. blanche. Le nom de l'imprimeur figure également au bas de la dernière page chiffrée.

Tome II : 1 f. n. ch. (*faux-titre*), qui porte au v° le nom de l'imprimeur ; 1 f. n. ch. (*titre*) et 408 p. p. Le nom de l'imprimeur figure également au bas de la dernière page chiffrée.

Exemplaires en grands papiers : il a été tiré quelques exemplaires, non numérotés, sur papier de Hollande. Jusqu'ici, nous en avons identifié onze et il ne paraît pas qu'il en ait été tiré beaucoup plus. Ceux que nous avons rencontrés brochés (trois) étaient pourvus d'une couverture non imprimée de papier bleu pâle. Mais nous avons vu des ex. reliés avec les couv. imprimées des ex. ordinaires, sans pouvoir établir si elles n'ont pas été ajoutées par la suite.

Les titres de ces exemplaires sont soit au nom de Lévy-Pagnerre, soit au nom de Pagnerre-Lévy ; nous n'en avons jamais rencontré un au nom seul de Michel Lévy. Il paraît probable d'ailleurs, que les exemplaires en grand papier ont été imprimés en cours ou en fin de tirage et certainement pas à la suite ; c'est du moins ce qui ressort d'une lettre de Meurice à Hugo du 24 avril, relative à l'ex. sur papier de Hollande tiré pour l'auteur.

Première édition française ; elle a été tirée à trois mille exemplaires et publiée à 12 francs les deux volumes, qui ont été mis en vente à Paris, le 22 avril et non le 24, comme il est dit à tort dans l'*Historique* des *Contemplations* (Edition de l'Imprimerie Nationale).

Voici quelques remarques que nous avons faites en collationnant plusieurs exemplaires de cette édition :

NOMS DES ÉDITEURS SUR LES COUVERTURES ET TITRES.

On rencontre trois sortes de titres et couvertures où les noms des éditeurs sont disposés ainsi :

A. — MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS, 2bis, RUE VIVIENNE.

B. — MICHEL LÉVY, 2bis, RUE VIVIENNE | PAGNERRE, RUE DE SEINE, 18.

C. — PAGNERRE, RUE DE SEINE, 18 | MICHEL LÉVY, 2bis, RUE VIVIENNE.

Les couvertures et titres au nom seul de Michel Lévy frères sont bien moins communs que les autres et ont certainement été imprimés les premiers ; ils furent tirés à l'insu de Pagnerre, co-éditeur des *Contemplations* et sa réclamation fort légitime fit arrêter aussitôt leur impression. Très peu d'exemplaires paraissent en avoir été pourvus. Ils paraissent appartenir au début du tirage car toutes les couvertures que nous avons rencontrées au nom seul de Michel Lévy portent également la mention : « Édition spéciale pour la France, interdite pour l'étranger » qui, on va le voir, caractérise les premiers exemplaires tirés.

MENTION : EDITION SPÉCIALE POUR LA FRANCE
INTERDITE POUR L'ETRANGER.

Un petit nombre d'exemplaires de cette édition portent *sur leurs couvertures seulement*, 1° un filet anglais immédiatement après le nom de l'auteur ; 2° après le titre général de l'ouvrage la mention : « Edition spéciale pour la France, interdite pour l'Etranger. »

Cette mention a été imprimée par Claye, à la demande personnelle d'Hetzel et à l'insu des deux éditeurs Pagnerre et Michel Lévy auxquels il avait cédé ses droits pour la France ; *elle a été grattée, avant la mise en vente, en sorte que les exemplaires pourvus de telles couvertures non grattées sont excessivement rares.* Les exemplaires qu'on rencontre le

plus souvent sont pourvus de couvertures où le filet anglais et cette mention ont disparu, cette dernière *étant reportée au v° du faux-titre*.

Voici les motifs de ces particularités :

On a vu que l'édition originale précédemment imprimée à Bruxelles portait sur ses couvertures la mention : « Edition Hetzel, autorisée pour l'étranger, interdite pour la France. » Or, en faisant inscrire la mention contraire sur l'édition française, Hetzel espérait empêcher sa vente à l'étranger, ce qui lui eut permis à la fois de diminuer les risques de contrefaçons et de surveiller la vente de très près puisqu'une seule édition — la sienne — aurait circulé à l'étranger. D'autre part, comme il était intéressé, pour l'édition belge, à la vente par exemplaire, il essayait d'éviter la concurrence de l'édition française dont il avait cédé la propriété une fois pour toutes. On saisit donc les raisons qui lui commandaient de restreindre le plus possible la vente, à l'étranger, d'une autre édition que la sienne.

Mais les concessionnaires français avaient, bien entendu, des motifs non moins sérieux de s'opposer à cette espèce de prohibition, d'ailleurs absolument illusoire, mais qui pouvait néanmoins effrayer leur clientèle étrangère. Dès qu'ils s'aperçurent de la chose, avant même la mise en vente, ils protestèrent énergiquement et décidèrent de faire aussitôt supprimer la malencontreuse mention imprimée à leur insu. Meurice écrivait à Victor Hugo le 24 avril, c'est-à-dire le surlendemain de la mise en vente :

« Avant-hier, il était question de retarder la mise en vente à cause de la ligne qu'Hetzel avait fait mettre sur la couverture : Edition interdite à l'étranger... » (*sic*).

Finalement, on adopta, pour éviter les retards, une solution transactionnelle : on imprima en cours de tirage — car la correspondance Hugo-Meurice prouve que la mise en vente commença avant que les trois mille exemplaires aient été tous tirés et brochés — des couvertures nouvelles sans la mention incriminée ; elle fut reportée plus discrètement au v° des faux-titres. Tout en donnant à Hetzel la satisfaction qu'il réclamait et dont il croyait pouvoir attendre beaucoup, Pagnerre et Michel Lévy ne risquaient plus, par une prohibition étalée sur la couverture, de voir la vente compromise hors de France. Mais il existait, pourtant, un certain nombre

d'exemplaires, déjà brochés, qui la portaient : elle y fut alors soigneusement grattée et très peu d'exemplaires paraissent avoir échappé à cette mesure ; celui même de Paul Meurice, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de la *Maison de Victor Hugo*, possède des couvertures grattées.

Les observations que nous avons faites ont permis de constater que *tous* les exemplaires au nom seul de Michel Lévy frères — et qui sont, nous l'avons dit, très peu communs, portent des couvertures où la note en question était imprimée ; un exemplaire pourvu de couvertures semblables, *non grattées*, est donc aujourd'hui très difficile à rencontrer. Quand aux couvertures aux noms associés de Pagnerre et Michel Lévy, la mention était supprimée sur toutes celles que nous avons vues sur des exemplaires *brochés*, pour être reportée au v° du faux-titre. Sur près de trois cents exemplaires collationnes, nous n'en avons trouvé qu'un au nom seul de Michel Lévy, avec couvertures grattées, mais avec des faux titres où la mention était imprimée au v° ; cet exemplaire était toutefois relié et nous avons tout lieu de croire que les faux-titres véritables de l'ouvrage avaient été remplacés, pour une raison quelconque, par des faux-titres provenant d'un exemplaire appartenant à la seconde catégorie que nous avons décrite.

Couleur des couvertures.

On pourrait croire qu'il existe pour cette édition des couvertures de diverses couleurs : bleu pâle, vert d'eau, crème. Ces différences de nuances sont dues en réalité à la décomposition plus ou moins rapide des couleurs. Toutes les couvertures ont été tirées sur papier bleu pâle, comme en témoigne une lettre de Meurice à Hugo, sans date, mais du début d'avril (1).

En résumé, un exemplaire qui appartient au début du tirage et qui, pour les raisons que nous avons exposées, est beaucoup moins commun que les autres, est caractérisé par les particularités suivantes :

(1). Corresp. Hugo-Meurice, p. 72.

1° le nom seul de Michel Lévy est imprimé sur les titres et couvertures.

2° un filet anglais figure sous le nom de l'auteur (couverture seulement).

3° la mention : *Edition spéciale pour la France, interdite pour l'Etranger*, n'a pas été grattée sur les couvertures.

Ajoutons que les couvertures demeurées « bleu pâle » sont fort difficiles à rencontrer. D'autre part, Victor Hugo ayant constaté une erreur dans le libellé des titre et couverture du tome II : 1843-*1855* pour 1843-*1856*, Meurice lui fit connaître son intention d'imprimer des titres rectifiés, qui seraient remis à tous ceux qui se présenteraient chez l'éditeurs muni d'un exemplaire fautif. Il est douteux que ce projet ait été réalisé ; personne, en tout cas, n'a jamais vu un exemplaire ainsi cartonné.

Réimpressions de l'édition précédente.

La première édition française ayant été épuisée en quelques jours, il fallut procéder immédiatement à une réimpression, elle comprend trois tirages, qui constituent les *deuxième*, *troisième* et *quatrième* éditions. Bien que la mise en pages soit identique à celle de la première édition, il s'agit d'une nouvelle composition dont le texte et, surtout, la ponctuation, offrent des variantes. Cette *deuxième édition* n'est donc pas négligeable ; elle a été soigneusement revue et corrigée par l'auteur — ce qui n'est pas le cas de la première, on l'a vu, imprimée sur le bon à tirer de Meurice. Signalons que la faute : *1843-1855* a été maintenue par la suite dans *toutes* les réimpressions des *Contemplations*, sauf dans les deuxième, troisième, quatrième et cinquième éditions, dont voici la description :

57. — Les Contemplations par Victor Hugo. — Tome I. Autrefois 1830-1843 [et : Tome II. Aujourd'hui 1843-1856]. — Deuxième édition. Paris. Michel Lévy frères. — J. Hetzel. — Pagnerre. éditeurs. 1856. Droits de traduction et de reproduction réservés (*Paris. — Imprimerie de J. Claye. rue Saint-Benoît. 7.*)

2 vol. in-8 ; couv. impr. (*papier bleu pâle*), où les annon-

ces de librairie imprimées au v° des seconds plats sont identiques à celles de l'édition précédente.

Tome I : 1 f. n. ch. (*faux-titre*), qui porte au v° le nom de l'imprimeur ; 1 f. n. ch. (*titre*) et 359 p. p. (y compris II p. p. pour la *préface*) plus 1 p. blanche.

Tome II : 1 f. n. ch. (*faux-titre*), qui porte au v° le nom de l'imprimeur ; 1 f. n. ch. (*titre*) et 408 p. p.

Exemplaires en grands papiers : au moins un ex. imprimé sur papier de Hollande, et non numéroté.

Édition corrigée : l'auteur qui n'avait pas revu les épreuves de la précédente édition, a corrigé celle ci avec soin ; la date : 1843-*1855* a été rectifiée. Plusieurs variantes et nombreux changements dans la ponctuation. Cette édition est, en somme, celle dont le texte devrait faire foi pour les réimpressions, de préférence même à l'édition originale belge. Tiré à deux mille exemplaires publiés à 12 fr. les deux volumes. Mis en vente le 20 mai.

58. — Les Contemplations par Victor Hugo. Vignettes par J.-A. Beaucé. I Autrefois. — 1830-1843. [et : II Aujourd'hui. — 1843-1856]. Troisième édition. Paris, Michel Lévy frères. — Hetzel. — Pagnerre, éditeurs-libraires de Gustave Havard, 15, rue Guénegaud. — 1857 (*Paris. — Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoit, 7.*)

2 vol. in-8 ; couv. impr. (*papier bleu pâle*) avec encadrement de filets sur les plats. Au v° des seconds plats, annonces pour divers ouvrages en vente chez les mêmes éditeurs.

Tome I : 1 f. n. ch. (*faux-titre*), qui porte au v° le nom de l'imprimeur ; 1 f. n. ch. (*titre*) et 359 p. p. (y compris *ii* p. p. pour la *préface*), plus 1 p. blanche.

Tome II : 1 f. n. ch. (*faux-titre*), qui porte au v° le nom de l'imprimeur ; 1 f. n. ch. (*titre*) et 408 p. p.

Chaque volume contient six vignettes hors texte, gravées sur bois par Delaville, Pisan et Rougé d'après les compositions de J.-A. Beaucé. Ces planches portent, au-dessous de la légende imprimée : « Publié par G. Havard. J. Claye, Typ. » La collection des douze planches a été également mise en vente séparément, pour illustrer les éditions précé-

dentes, au prix de 2 fr., sous forme d'une livraison avec couverture imprimée (*papier bleu pâle*).

Exemplaires en grands papiers : un exemplaire sur papier vélin fort, satiné ; tiré pour l'auteur ; il est non numéroté ; la suite des planches est tirée sur papier de Chine appliqué, avec la lettre.

Première édition illustrée : tirée à deux mille exemplaires publiés à 15 fr. les deux volumes. Enregistré dans la B. F. du 21 mai 1857. Auparavant l'ouvrage avait paru en soixante livraisons bi-hebdomadaires à 25 centimes l'une. la première a été enregistrée dans la B. F. du 29 novembre 1856.

Cette édition, comme la suivante, a été tirée sur la même composition que la deuxième édition, dont elles sont par conséquent des retirages.

59. — Les Contemplations par Victor Hugo. Tome I. Autrefois. — 1830-1843 [et : Tome II. Aujourd'hui 1843-1856]. — Quatrième édition. Paris. Michel Lévy frères. — J. Hetzel. — Pagnerre, éditeurs, 1857. Droits de traduction et de reproduction réservés (*Paris. — Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoit, 7.*)

2 vol. in-8 ; couv. impr. (*papier bleu clair*) ; au v° des seconds plats, annonces de librairie identiques à celles de la *deuxième édition.*

La collation des deux volumes est la même que celle des trois précédentes éditions.

Tirée à deux mille exemplaires publiés à 12 fr. les deux volumes. N'a pas été enregistré dans la B. F.

60. — Les Contemplations par Victor Hugo. — I Autrefois. — 1830-1843 [et : II Aujourd'hui. — 1843-1856], cinquième édition, collection Hetzel. Paris, librairie Hachette et Cie. rue Pierre Sarrazin, 14. — 1858. Tous droits réservés (*Paris. Imprimerie de J. Claye, rue Saint-Benoit, 7.*)

2 vol. in-18 ; couv. impr. (*papier jaune*).

TOME I : 1 f. n. ch. (*faux titre*), qui porte au v° le nom de l'imprimeur ; 1 f. n. ch. (*titre*), et 359 p. p. plus 1 p. blanche.

TOME II : 1 f. n. ch. (*faux-titre*), qui porte au v° le nom de l'imprimeur ; 1 f. n. ch. (*titre*) et 404 p. p.

PREMIÈRE ÉDITION FRANÇAISE IN-18 : elle a été tirée à cinq mille cinq cents exemplaires et publiée à 7 fr. 50 les deux volumes. Enregistré dans la B. F. du 27 septembre 1857 : elle est donc postdatée.

Cette édition a été copiée page à page sur les éditions in-8 : au tome II, toutefois, le feuillet blanc qui dans celles-ci précède la pièce : « *A celle qui est restée en France* » et le *titre* de la *table* ont été supprimés ici, en sorte que ce Tome II compte seulement 404 p. p. et non 408.

PIÈCES PUBLIÉES SÉPARÉMENT.

Une seule pièce des *Contemplations* a fait l'objet d'une publication séparée, en 1882, c'est-à-dire vingt-six ans après la mise en vente de l'ouvrage dont elle fait partie.

61. — Victor Hugo. — LE REVENANT, récit. Paris, Le Bailly, libraire éditeur, 6, rue Cardinale (*sic*), 6. — (*Imp. Vve Plarrouse et Cie. Paris* [s. d., mais 1882.]

Broch. in-18 ; couv. imp. (*papier jaune*).

11 p. p. (y compris le *faux-titre* et le *titre*) plus 1 p. n. ch qui porte la marque de l'imprimeur.

(*A suivre.*)

PIERRE DE LACRETELLE.

CHRONIQUE

LES RELIURES D'ÉPOQUE

(Fin)

J'ai montré l'autre jour par quels stades successifs les bibliophiles s'étaient rapprochés des livres en demi-reliure d'époque. Deux éléments contribuèrent encore à parachever le rapprochement : la rareté de cette sorte de volumes, la variété de leurs conditions.

Sur les effets de leur rareté, il n'y a guère à insister. Ce sont ceux qui se produisent mécaniquement quand la demande dépasse l'offre. Dès l'origine, pour des raisons que j'ai dites, les romantiques en demi-reliure se rencontraient assez difficilement. Du jour où cette difficulté devint apparente, les convoitises qu'excitait ce genre d'ouvrage ne firent que grandir et leur valeur bibliophilique — je ne m'occupe jamais que de celle-là — ne fit que s'accentuer.

Mais plus encore que leur rareté, la variété de leurs conditions attira les amateurs. La variété des conditions est, en effet, un des principaux attraits et je dirai même un des principaux condiments en matière de bibliophilie. Lorsqu'au contraire elle fait défaut dans telle ou telle catégorie d'ouvrages, il s'établit à leur égard une espèce de classement uniforme et presque de stagnation qui prive l'amateur des plaisirs les meilleurs de son art : la recherche, l'appréciation personnelle, la surprise.

Voyez, par exemple, les ouvrages contemporains en grand papier. Tôt ou tard, ils finissent par être l'objet d'une cote régulière qui les assimile, pour ainsi dire, aux ouvrages à prix marqué. Cette cote, bien entendu, n'est que provisoire et varie souvent selon les caprices de la vogue ou leurs réactions sur les enchères des ventes publiques. Néanmoins, au bout

d'un certain temps et pendant un certain laps de temps, le prix de ces exemplaires ne bougera pas. Tel volume de tel auteur sur tel papier vaut tant. A vingt ou trente francs près, nulle part vous ne les trouverez à moins. C'est réglé comme des petits pâtés.

Il en va de même pour les romantiques soit brochés soit avec couvertures, en reliure moderne « dans le style de l'époque ». Ici également, la cote est immuable et ne se modifie que de loin en loin au gré de la mode. Une fois adoptée, plus à discuter. L'exemplaire est à prendre ou à laisser.

Combien différent de ces deux cas apparaît celui des livres en demi-reliure d'époque! Là, plus aucune possibilité de cote fixe, la valeur de chaque exemplaire se réglant non sur un barème officiel mais sur sa condition propre. La même édition originale en demi-reliure d'époque pourra donc selon la fraîcheur, la qualité des fers et de la frappe, l'aspect général, accuser des variations de valeur considérables.

Et forcément, dans le classement hiérarchique de ces exemplaires, ce sera l'appréciation individuelle qui entrera pour la plus grande part.

Autrement dit, avec les reliures pleines et demi-reliures d'époque la bibliophilie quitte les régions du négoce à prix fixe, pour regagner son vrai domaine: celui du goût, du qui choix et j'ajouterai du sport. J'entends cette émulation de flair et de discernement entre le libraire et l'amateur, fait le charme de la bibliophilie et aussi sa noblesse.

Cette lutte courtoise et artistique s'était d'abord limitée aux reliures pleines d'époque.

Avec les demi reliures d'époque, elle prit un tour à la fois plus compliqué et plus intéressant. Car combien malaisé de reconnaître la supériorité de tel exemplaire sur tel autre, de la motiver ou de la contester! Autant chez le libraire que chez l'amateur, ces diverses déterminations exigeaient non seulement la clairvoyance mais l'expérience. Et celle-ci ne pouvait s'acquérir que lentement, pratiquement, par le maniement d'un grand nombre d'exemplaires de cet ordre et la comparaison entre leurs mérites respectifs...

Cette initiation, on le conçoit, ni d'un côté ni de l'autre, ne pouvait s'opérer du jour au lendemain. Elle côtoyait à tout moment l'erreur et, plus d'une fois, elle y est tombée, tantôt surfaisant des exemplaires médiocres, tantôt en négligeant d'autres qui étaient, par certains détails de facture ou d'état, remarquables. Mais, étant donné la date récente de ses débuts, il faut convenir que relativement elle a accompli d'assez rapides progrès.

Qu'on se rappelle plutôt le cas des amateurs de livres anciens. Quand un renouveau du goût les éloigna des ouvrages en reliures modernes, signées des Lortic, des Bauzonnet, des Chambolle, ils ne voulaient entendre parler comme reliures anciennes, que des maroquins. Puis, peu à peu, le même phénomène que pour les romantiques se produisit pour les livres anciens. Faute de maroquins, on se rabattit sur les reliures en veau ou en basane, et, quoique la vogue de ces dernières remonte déjà à une vingtaine d'années, bien des amateurs ont encore du mal à se familiariser avec ces exemplaires sans éclat ou à discerner les degrés de qualité qui les séparent.

Sous ce rapport, les amateurs de reliures pleines ou de demi-reliures romantiques d'époque ont marché sensiblement plus vite. Si vite même que, grâce à leurs rivalités et à leurs enchères, les romantiques en cette condition sont tout près d'égaler sinon de dépasser, à la cote bibliophilique, les romantiques soit brochés soit en reliures modernes avec couvertures, qui, avant la guerre, les dominaient de cent coudées.

Pour pousser plus avant dans ce sens, il faudrait cependant aux amateurs nouveaux une science plus approfondie des variations très nettes qui marquent, de dix en dix ans, entre 1820 et 1850, la reliure romantique.

Or, à parler net, il leur manque, au sujet de ces variations, un guide. Ce guide nous n'avons ni la prétention ni le loisir de l'écrire. Mais, si un jour l'actualité nous le permet, nous essaierons de fournir aux amateurs quelques indications sur les reliures de la période en cause qui, même sommaires, pourront leur servir de points de départ et de directives.

Fernand Vandérem.

GLANES BIBLIOGRAPHIQUES[1]

Nous avons enrichi (?) les lettres françaises d'une poétesse : Marie de Brabant (2) ; aujourd'hui nous venons leur enlever un rimeur autrement intéressant et presque aussi inconnu : le « noble Jehan du Pré, seigneur des Bartes en Quercy. » « Du Pré, selon M. Henri Guy, devait avoir fait de très fortes études. Que de choses dans les treize chambres de son *Palais des Nobles Dames !* Ce poème a été imprimé sans date, mais il est suivi d'une pièce de Hugues Salel qui est du 24 avril 1534. »

Justement c'est ce dialogue de Hugues Salel qui va nous dévoiler la vraie personnalité de l'auteur du *Palais des Nobles Dames*. La description de cet ouvrage nous dispensera, en effet, de tout commentaire.

Le titre est dans un encadrement.

Le Palais des nobles Dames auquel a treize parcelles ou chambres principales : en chacune desquelles sont déclarées plusieurs histoires, tant grecques, hébraicques, latines que françoyses. Ensemble fictions et couleurs poeticques concernans les vertus et louanges des Dames. Nouvellement composé en rithme françoyse par noble Jehan du pré, seigneur Bartes et des Janyphes en Quercy.

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile*, juin 1922.
(2) Voir *Bulletin du Bibliophile*, mai 1922.

Adressé à très illustre et très haulte princesse madame Marguerite de France, Royne de Navarre, Duchesse Dalençon, seur du treschrestien roy Francoys, à présent regnant (*Suivent deux quatrains : L'Autheur à son livre et Responce du livre à l'autheur*). *Avec Privilege pour six ans. Petit in-8, goth. de 128 ff. non chiffr.*

L'épître dédicatoire, signée *Les Bartes*, est suivie d'un *Couplet dialogué par lequel honnesteté exhorte lautheur escripre des Dames* dont la première lettre des vers forme Hugues Salel avec, à la suite, la devise : *Honneur me guide* (celle de Hugues Salel) et le mot *Lelas* (anagramme de Salel). Nous retrouvons cette devise et cet anagramme répétés quinze fois au moins au bas des pièces jusqu'au dialogue de Salel, adressé à Brandelis de Gironde : *Dialogue non moins utile que délectable : Auquel sont introduitz les Dieux Jupiter et Cupido disputans de leurs puissances et par fin ung Antidote et remède pour obvier aux dangers amoureux.*

Hugues Salel a donc multiplié sa signature en vue de garder la paternité du *Palais des Nobles Dames*, mais une question se pose : Pourquoi s'est-il caché sous le pseudonyme de Du Pré ? Laissons à M. Gary, l'érudit méridional, qui nous a signalé cette supercherie littéraire, le soin de la trancher. La bio-bibliographie de Salel qu'il va bientôt mettre au jour dans le *Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne* fera connaître tout ce qu'il est possible de savoir sur la vie de ce poète.

M. Kerviler, dans sa *Bio-bibliographie bretonne* — malheureusement inachevée — a consacré une notice à René Gentilhomme, sieur de l'Espine, né au Croisic en juillet 1610. Ce page de Gaston d'Orléans offrit à

son maître en 1635 un dauphin qu'il avait pêché au Croisic, en l'accompagnant d'une pièce de vers dans laquelle il le prévenait d'abandonner tout espoir de l'héritage royal, un Dauphin devant bientôt naître. Cette prophétie qui se vérifia trois ans après lui valut une certaine célébrité. Fort bien de sa personne, il osa courtiser la belle Louison Roger, de Tours, favorite de Gaston, ce qui le fit chasser de la cour de Blois. Plus tard, réfugié en Hollande, il conquit le cœur de la princesse Louise de Bohême dont ses frères le punirent en le faisant maltraiter par leurs séides qui le laissèrent mort sur place. Il revint mourir à Gacé, le 12 novembre 1671.

La bibliographie dressée par M. Kerviler comprend seulement trois ouvrages, nous en ajoutons quatre de la Bibliothèque de Wolfenbüttel.

Les premières fleurs de [René Gentilhomme, sieur de] L'Espine..... Avec le Temple des Poëtes, et les Divertissemens du Gentil-homme Croisiquais..... Paris, Cl. Griset, 1636. In-4.

La France, sur les heureuses victoires de Mgr le Duc d'Orléans,.. Par R. G. S[r] de L'Espine. Paris, Math. Colombel, 1645. In-4.

Le Mespris de la Cour, ou les choses du monde..... par R. G., S[r] de L'Espine. Paris, *id.*, 1646 (Titre de départ). In-4.

Sur la prise de Dunkerque, par Mgr le duc d'Anguien, par R. G., S[r] de L'Espine. Paris, *id.*, 1646. In-4.

Voici un livre inconnu qui n'a jamais été cité par aucun bibliographe, c'est encore M. Gary qui a bien voulu nous le signaler.

Œuvres diverses de A. Desprats, seigneur de Pradels, suivi de la tragédie d'Andrephyle. Montauban, Denis Haultin, 1611. Petit in-12 de 40 ff.

Notons qu'un sonnet de cet auteur sous la signature Despradels figure dans la *Seconde partie des Muses Françoises ralliées de diverses parts. Paris, Mathieu Guillemot, 1600* (Voir notre *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700. T. IV*).

—

Ne laissons pas passer, sans la mentionner, cette édition curieuse du *Bourgeois gentilhomme,* non relevée dans la *Bibliographie Moliéresque,* de P. Lacroix.

Le Bourgeois gentilhomme, comédie-ballet en cinq actes par J. B. P. Molière. Vienne en Autriche, dans l'imprimerie de J. L. N. de Ghelen, 1656 (sic). Petit in-8 de 130 pp.

Le *Catalogue de la librairie Ch. Bosse* (*N° 322, octobre 1922*) qui nous fait connaître l'existence de cette édition, l'a commentée dans la note que voici :

« Edition curieuse, qui doit être d'une insigne rareté, car elle est restée inconnue à tous les bibliographes. La date en est évidemment erronée, puisque l'édition originale du *Bourgeois* gentilhomme, joué pour la première fois à Chambord le mardi 13 octobre 1670, ne fut publiée que l'année suivante ; celle-ci doit avoir été imprimée en 1676. On y remarque d'assez nombreuses différences avec les autres éditions. Elle contient à la fin de la première scène du quatrième acte une *Ronde de table,* qu'on ne rencontre point ailleurs, et qui ne figure pas parmi les variantes de l'édition des *Grands Ecrivains de France* :

Un peu d'amour et de vin
Font une vie digne d'envie,
Un peu d'amour et de vin
Font un heureux destin.

Tircis auprès de Lisette
Soupiroit toujours en vain,
Il fit boire la folette,
Elle se rendit soudain...
Un peu d'amour, etc...

L'Amour qui vit la bergère
Se livrer au Dieu du vin,
Vint se mêler de l'affaire.
Tous trois chantèrent soudain :
Un peu d'amour, etc...

Amans, qui près d'une belle
Formez d'inutiles vœux,
Faites boire la cruelle
C'est le moien d'être heureux.
Un peu d'amour, etc.

Frédéric Lachèvre.

———

UNE EXPOSITION DE RELIURES A FLORENCE

Les bibliophiles florentins ont été particulièrement favorisés pendant le printemps et l'été de 1922 ; deux expositions importantes ont été faites au Palais Pitti ; l'une de reliures artistiques, l'autre de dessins et de gravures destinés à l'illustration de livres récemment publiés.

L'exposition des reliures, la seule dont nous nous occuperons, avait été organisée par un comité international parmi lequel on comptait deux Français : M. Amédée Boinet, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève et M. Seymour de Ricci. Grâce à l'activité des membres du comité et à la confiance qu'ils inspiraient, les collections publiques et les propriétaires de belles reliures n'hésitèrent pas à se désaisir momentanément de merveilles qui assurèrent à l'exposition de reliures un succès sans précédent. On doit regretter que l'éloignement de Florence, et les difficultés actuelles des voyages, aient empêché les amateurs français d'aller défiler devant les vitrines où plus d'un millier de belles reliures avaient été réunies. Personnellement, notre regret, de n'avoir pu assister à cette intéressante exhibition, a été adouci par la publication d'un catalogue des livres exposés rédigé avec soin par

M. Filippo Rossi, volume pet. in-8 de 256 pp. orné de 24 reproductions de reliures.

Les noms des exposants étant indiqués au catalogue, on constate que toutes les grandes bibliothèques italiennes ont été mises à contribution : la Bibliothèque Nationale de Rome, la Bibliothèque Nationale, la Bibliothèque Laurentienne, les Archives d'État de Florence ; la Bibliothèque Saint-Marc, le Musée Correr de Venise, et de nombreuses bibliothèques de Milan, Naples, Turin, Bologne, Parme, Modène, Sienne, Lucques, Cremone, etc., ont adressé leurs plus beaux volumes. De Paris, des volumes furent prêtés par les bibliothèques Mazarine, Sainte-Geneviève, de l'Arsenal, des Arts décoratifs et de l'École Polytechnique.

Des amateurs et des libraires de divers pays ont aussi exposé quelques volumes importants, et l'on voit indiqués au catalogue les noms de Mme Finaly (propriétaire de la bibliothèque Landau), de Mme Belin, du prince Pignatelli, du comte Orsetti, de MM. Moroli, G. Graziani, Lindeboom, E. Goldschmidt, Gruel, Demotte, T. de Marinis, etc., etc.

Les plus anciennes reliures exposées dataient des XIe et XIIe siècles, la plus récente portait une inscription en l'honneur du pape Pie IX. Beaucoup de reliures étaient l'œuvre d'artistes italiens et on avait mis en belle place les célèbres et précieuses reliures peintes des archives de Sienne, les belles reliures vénitiennes à décors en relief, dans le style oriental, du musée Correr, ainsi que les superbes volumes reliés au seizième siècle, probablement par des artistes français, pour les princes de la maison d'Este, volumes dont une nomenclature accompagnée de nombreux fac-similés a été publiée en 1913, par M. Fumagalli : *L'Arte della legatura alla Corte degli Estensi a Ferrara.*

Dans une vitrine spéciale se trouvaient rassemblées plusieurs reliures portant l'emblème bien connu d'Apollon sur un char gravissant le Parnasse. Les reliures ainsi ornées sont considérées comme provenant de la bibliothèque d'un médecin du seizième siècle : Demetrio Canevari. Le catalogue met en garde les visiteurs contre cette attribution qui ne s'appuie sur aucun document probant, attribution qui a été très contestée, notamment par MM. Fumagalli et Bellucci. Espérons qu'on découvrira un jour le nom de ce bibliophile dont la collection remarquable, quoique un peu uniforme, était très nombreuse et contenait surtout des livres italiens.

Les reliures françaises portant les armoiries des souverains depuis François Ier, les noms ou les armoiries des bibliophiles célèbres, à commencer par Grolier, provenaient surtout des grandes bibliothèques parisiennes qui avaient aussi envoyé de très belles reliures françaises du dix-huitième siècle et des reliures en mosaïque de *Pasdeloup, Derome, Monnier*, etc.

Le catalogue cite à la fin quelques curieuses reliures de l'époque romantique et des volumes recouverts d'étoffes.

Parmi les reliures reproduites au catalogue il en est une portant le nom du bibliophile célèbre : Thomaso Maioli, dont la décoration est des plus singulières. Cette reliure recouvre un *Vitruve* publié à *Venise* en 1511, dans le format petit in-folio. Le premier plat est entièrement couvert par la représentation, exécutée à l'aide de filets droits et courbés, d'un temple de forme ronde sur marches, avec deux étages à colonnades, surmonté d'une coupole à gradins soutenue par de larges volutes.

Le deuxième plat est également décoré d'une composition représentant la vue intérieure d'un édifice à colonnades, surmonté d'un fronton.

C'est là, croyons-nous, un des plus anciens exemples de décoration extérieure appropriée au contenu du livre.

Nous avons vu quelques ouvrages du seizième siècle revêtus de reliures ornées de décors architectoniques mais sans qu'il y ait de rapport entre le livre et le décor. Les reliures *symboliques* ou *emblématiques* de la nature de celle qui recouvre le *Vitruve* sont des plus rares; M. Gruel dans son excellent *Manuel de l'Amateur de reliures*, tome II, p. 52, donne la reproduction d'une reliure recouvrant une édition des *Pseaumes* de David, en italien, datée de 1562, portant gravée sur le second plat une composition représentant le roi David en prières. Ce *Pseautier* et le *Vitruve*, sont les seules du seizième siècle que nous puissions citer.

Nous n'en connaissons pas ayant été faites au dix-septième siècle. Au dix-huitième siècle, le relieur *Monnier* ou *Le Monnier* a exécuté quelques reliures avec personnages ou scènes se rapportant au livre. On voit aussi sur des exemplaires du roman de *Daphnis et Chloé*, des dorures avec de petits bergers dansant ou des attributs pastoraux ; quelques volumes concernant l'art militaire sont décorés avec des faisceaux de drapeaux, des tambours, des petits canons ; des reliures recouvrant les *Fables* de La Fontaine et l'*Éloge de la folie* ont parmi leurs ornements des animaux ou des marottes, etc. Dans la collection de Mme Porgès est conservé un exemplaire du volume sur la cavalerie de La Guérinière, dont la reliure est ornée, sur les plats, d'un cheval de grandes dimensions, richement harnaché.

Mais si les reliures anciennes de ce genre sont rares, celles faites à la fin du dix-neuvième et au commencement du vingtième siècle sont légion. Sans remonter à l'édition de *Notre-Dame de Paris*, publiée par *Renduel* en 1836, dont certains exemplaires portent sur les plats

une cathédrale en réduction, ni aux nombreux cartonnages en toile avec plaques dorées rappelant le contenu de l'ouvrage, nous voyons apparaître vers 1875, les premières reliures avec attributs exécutées par le relieur *Amand*. L'artiste était encore timide, ses reliures étaient bien frêles et ses dorures de médiocre qualité. Mais bien vite des relieurs plus qualifiés : *Marius-Michel*, *Gruel*, *Meunier*, *Ruban*, *David*, *Magnin*, *Wiener*, *Kieffer*, etc., se mirent à exécuter à profusion des reliures *symboliques* et ce fut un divertissement pour les amateurs de découvrir, d'après les ornements d'une reliure, quel ouvrage elle recouvrait. Il n'était pas nécessaire d'être grand devin pour reconnaître les *Quatre fils Aymon*, l'*Eventail* de Uzanne, l'*Oiseau* de Michelet, *Notre-Dame de Paris*, la *Peau de chagrin*, *Salammbô*, les *Fleurs du Mal*, etc., mais souvent on restait court devant les rébus extraordinaires imaginés par les relieurs.

Cet abus des reliures excentriques paraît s'être calmé. Depuis l'invention de la pyrogravure et la découverte de divers procédés pour travailler le cuir, ciseler et graver les peaux, on voit encore quelques relieurs amateurs, surtout des femmes, exécuter pour les salons de printemps ou d'automne des travaux bibliopégiques qui ne prennent guère place dans les collections des bibliophiles, mais que l'on retrouve dans les ventes de charité et dans les expositions périodiques du musée Galliera.

Par le volume exposé à Florence, peu connu des amateurs parisiens, bien qu'appartenant à la bibliothèque de l'École Polytechnique, on constate que depuis longtemps la recherche d'un décor approprié à l'ouvrage, a hanté l'imagination des relieurs.

Édouard Rahir.

NOTES D'UN AMATEUR

SUR LES

LIVRES ILLUSTRÉS DU XVIII[e] SIÈCLE

(*Suite*) (1)

GARNIER (L'ABBÉ). FIGURES DE L'HISTOIRE DE FRANCE. — Dans l'ouvrage publié par M. E. Bocher sur Moreau le jeune, on rencontre bien différents documents relatifs à la suite des figures dessinées par cet Artiste, mais fort peu de chose sur l'initiateur de la collection et sur l'origine de sa publication.

Nous pensons combler en partie cette lacune par la reproduction du premier prospectus de Le Bas, qui complète l'historique de cette publication poursuivie, après la mort de Le Bas, par Renouard avec le concours de Moreau.

FIGURES DE L'HISTOIRE DE FRANCE, *représentant regne par regne, les principaux faits & les traits les plus intéressans de cette Histoire, depuis l'établissement de la Monarchie jusques & compris le dernier regne :*

(1) Voir *Bulletin du Bibliophile*, janvier-février 1921, page 30 ; mai-juin, page 118 ; juillet-août, page 197 ; septembre-octobre, page 220 ; janvier-février 1922, page 24 ; juin, page 182 ; juillet, page 221 ; août, page 272.

Avec l'explication sommaire des sujets au bas de chaque Estampe.

Ouvrage proposé par souscription, par JACQUES-PHILIPPE LEBAS, Graveur du Cabinet du Roi, Pensionnaire de Sa Majesté, Conseiller de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

L'Ouvrage entier sera composé de 2 à 300 Estampes. On en délivrera 18 par chaque livraison : la première de ces livraisons commencera au premier Avril prochain, & les autres auront lieu successivement de trois mois en trois mois.

Leurs Majestés ont honoré cet Ouvrage de leur souscription.

Le prix de chacune de ces livraisons sera de 18 liv. pour les Souscripteurs, & de 24 liv. pour ceux qui n'auront pas souscrit.

On payera chaque livraison à mesure qu'on la prendra chez le sieur LEBAS, rue de la Harpe, porte cochère vis-à-vis la rue Percée.

Les Personnes de Provinces sont priées de faire retirer exactement les Exemplaires pour lesquels ils auront souscrit, & d'affranchir leurs lettres, ainsi que le port de l'argent.

La souscription sera ouverte, pour Paris, à compter du premier Avril 1778 jusqu'au 31 Décembre de la même année ; & pour la Province, jusqu'au premier Mars 1779.

Ces Estampes peuvent s'adapter aux éditions de l'Histoire de France, in-4°, de Vely & autres.

On donnera la liste de MM. les Souscripteurs.

De l'Imprimerie de P. G. SIMON, Imprimeur du Parlement

LE PRIX DE LA BEAUTÉ OU LES COURONNES,

p. in-4, de Lormel. 1760.

Cet ouvrage se rencontre dans des conditions assez différentes pour justifier une étude plus complète.

Il existe en effet des variétés dans les figures, dans le nombre et l'impression des pages de musique, enfin dans le tirage des fleurons et cul-de-lampe.

En ce qui concerne les quatre figures, placées au commencement du prologue et de chaque acte, nous avons pu constater l'existence de deux suites distinctes.

La première, qui nous paraît de premier état, porte comme légende deux vers, gravés sur deux lignes.

Dans la seconde, la légende comporte quatre vers placés : à la figure du prologue sur deux lignes séparées par trois traits verticaux, au-dessous desquels on lit *A Paris Chez Martinet Rue de la Bucherie, la premiere Porte Cochere à droite après la Rue des Rats, près l'ecole Medecine*, et dans les trois autres figures sur quatre lignes.

Les figures de la première suite sont plus douces, tandis que celles de la seconde, mises en regard des précédentes, donnent l'impression de cuivres déjà usés. De plus, pour la figure du 2e acte qui représente un bosquet à droite et des bateaux fleuris dans le fond à gauche, les premiers plans ont été visiblement retouchés sur le cuivre.

La musique et les chansons se rencontrent également sous deux aspects.

Tout d'abord en 25 feuillets gravés avec pagination séparée, soit : Prologue, 7 pages numérotées : premier acte, 9 pag. num. : second acte, 9 pag. num. ; troisième acte, 7 pag. num. : un titre gravé CHANSONS | DIVERSES | *Traduittes de l'Italien et autres*, puis 12 pag. num. Dans cette série il y a, outre la musique, le texte de divers couplets.

L'autre ne comporte que de la musique sur 16 pages dont le numérotage est continu.

Il convient de faire remarquer que jusqu'à présent

nous avons toujours rencontré les 25 feuillets gravés de musique avec les figures qui ne portent que deux vers.

Ces considérations tendent à établir qu'il aurait été fait deux éditions de cet ouvrage avec le même titre.

Comme nous le disions au début, nous avons relevé des variétés de tirage des illustrations dans le texte. Elles s'appliquent toutes à ce que nous considérons comme une seconde édition, celle avec les 16 pages de musique.

Sur un exemplaire, le fleuron du titre, la vignette et la lettre ornée de la dédicace n'avaient pas été tirés.

Dans un autre, par contre, c'est le cul-de-lampe final qui manque.

Maurice Péreire.

UNE LETTRE DES ELZEVIERS
SUR LEUR ÉDITION DE RABELAIS

La Bibliothèque nationale possède une lettre des Elzeviers (fr. 15 209, feuillet 52), que je crois inédite, et qui semble révéler la personnalité, jusqu'ici inconnue, qui a préparé pour ces imprimeurs l'édition de Rabelais, donnée par eux en 1663 et en 1666 et qui a été plusieurs fois contrefaite jusqu'au milieu du XVIIIe siècle (voir, entre autres bibliographes, J. Chenu, dans le *Bulletin du bibliophile* de juin-juilllet 1851).

Cette lettre est adressée le 20 juillet 1662 au canoniste protestant Henri Justel, né à Paris en 1620 et mort à Londres en 1693 ; en voici la teneur :

Monsieur,

Vostre agreable du 22 juin et les Explications des mots Barbares dans Rablais nous ont esté délivré en leur temps, dont vous avons beaucoup d'obligation. Si tost qu'aurons du papier propre vous commencerons ledit ouvrage. A cause de la multitude des ouvrages qu'avons sçoub la presse & qui nous restent à imprimer, comme le Cours civil, livius cum Notis gronay & Variorum, Seneca philosophus de mesme dont chaquun livre aura 3 voll. in d^{no}, Quintus Curtius in duo & divers autres, il nous est impossible de commencer encore dans un an aucun autre ouvrage. Sinon que ce fut quelque petit ouvrage ou livre qui meritat qu'on laissat reposer les autres, ainsi vous remercions de l'advis. Nous avons veu le Baronius

de Monsr. Blondel ou il y a partout des Annotations qui pourront faire un bon volume in 9° (4°?) Messieurs de la Ville en ont fait copier un tome à peu près, mais l'escriture en est si petite que le copiste n'a peu en venir à bout. Neantmoins, nous chercherons occasion d'en parler à un des curateurs de l'Académie qui est présentement en Angleterre quand il sera de retour ; quand en aurons la response, nous vous en donnerons advis.

Nous nous sommes informé de l'Herbe Paraguay qui fait vomir, à la Haye beaucoup de geans à la Cour s'en servent, nous en avons parlé à nos principaux médecins qui diseut qu'ils ne s'en servent pas ne pouvants [sa]voir qu'elle face ce grand effet, nos vendeurs de drogues ny nos Apothékaires ne la cognoissent pas. Nous en escrivons à la Haye pour en scavoir d'où on la peut avoir et par occasion vous en dirons plus de nouvelles. Nous voudrions trouver occasion de vous pouvoir montrer avec quel zele nous sommes

Monsieur
Vos très humbles serviteurs
Louys et Daniel Elsevier.

d'Amsterdam le 20e juillet 1662.

On a imprimé à Cologne les memoires de Monsr de la Rochefouquault.

La première phrase montre que les Elzeviers tenaient d'Henri Justel au moins une des pièces annexes de leur édition de Rabelais. Par « l'Explication des mots Barbares dans Rablais » faut-il entendre l'*Alphabet de l'Auteur françois* et l'*Eclaircissement de quelques endroits difficiles de Rabelais*, qui terminent le second volume, ou seulement le dernier texte?

L'auteur ne saurait en être Henri Justel, qui n'a pu que les communiquer, car un passage de l'*Alphabet* montre que cette pièce a été rédigée en 1611 : « *Turelupin* est un nom d'injure et de mespris, depuis *deux cent trente sept ans en ça*, que certains personnages appelés

Turelupins, autrement la compagnie de pauvreté, furent estimez heretiques du temps de Charles cinquiesme Roy de France et Gregoire onzieme Pape, *environ l'an 1374.* »

Le rédacteur de cette note écrit 237 ans après l'année 1374, c'est-à-dire en 1611, alors que Henri Justel n'était pas encore né.

D'autre part, un passage de l'*Eclaircissement* montre aussi qu'il ne peut être l'auteur de cette seconde pièce : c'est l'allusion à un fils de Rabelais que le rédacteur de l'*Eclaircissement* croit avoir connu :

« Il a fait un grand cas de la cave peinte et de la maison de Innocent le pastissier : c'estoit celle de Rabelais, laquelle *de ma connaissance estoit encore à son fils.* »

Il y a peu d'apparence qùe Henri Justel, né en 1620, ait pu prétendre avoir connu un fils de Rabelais.

Mais il est possible que Henri Justel ait livré aux Elzeviers des papiers qui lui venaient de son père, Christophe Justel (1580-1649), autre célèbre canoniste, secrétaire d'Henri IV puis bibliothécaire de l'Université de Sedan, auquel il succéda en 1649 comme secrétaire et conseiller du Roy.

Pierre-Paul Plan.

ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE

SUR

« ARMANCE »

Armance est le premier roman publié par Stendhal. Il fut écrit au courant de l'année 1826, et parut en août 1827. On a cru qu'il avait été commencé en janvier 1825, sur la foi d'une lettre de Stendhal proposant à l'éditeur Renouard un roman, dont le manuscrit devait être prêt deux mois plus tard. La description de ce roman concorde bien avec *Armance* : trois volumes in-12, peinture des mœurs actuelles, ton de décence, affectation d'impartialité politique. La lettre est datée du 3 janvier 1825, mais nous ne l'avons pas en original. C'est une copie faite par Colomb pour l'édition de 1855 (1), et cette date nous paraît erronée. En effet, sur les interfeuilles d'un exemplaire d'*Armance* conservé par M. Cl. Bucci, Stendhal a écrit en plusieurs endroits que le roman fut commencé en janvier 1826 et terminé dans le reste de l'année : il n'y fait pas la moindre allusion à des ébauches antérieures, à une première rédaction commencée en 1824-1825. Au

(1) Elle est conservée à la bibliothèque de Lovenjoul ; Mérimée n'a pas jugé utile de la publier. Nous en donnons le texte plus loin.

reste, c'est seulement à la fin de 1825 qu'il entendit parler du roman de Latouche, qui lui donna l'idée de son héros.

Nous sommes persuadé que Colomb a mal lu la date ou que Stendhal, écrivant cette lettre en janvier 1826, a mis par mégarde, comme il arrive souvent au début de l'année, le chiffre de l'année précédente.

Mais, bien que Stendhal ait commencé *Armance* seulement en 1826, l'un de ses travaux littéraires de 1825 a pour nous un intérêt spécial. Il s'agit des articles qu'il envoyait au *London Magazine*. Il ne se contentait pas d'y rendre compte des livres et des pièces nouvelles, il lui donnait aussi des articles sur la société parisienne, sur l'aristocratie, sur la situation politique et sociale ; il devait faire de même à partir de 1826 dans le *New Monthly Magazine*. Dans la plupart de ces articles nous trouvons, au sujet de la bonne société parisienne, les opinions qu'il exprimera dans son roman ou qu'il prêtera à Octave de Malivert.

Par exemple, il apprend aux Anglais qu'en France les jeunes nobles de son temps sont tristes : ils ont le spleen, « ils n'ont ni assez de volonté, ni assez de sens commun pour se faire commis ou s'embarquer pour l'Amérique (1) » (*London Magazine*, avril 1825) (2). Le

(1) La traduction des articles anglais de Stendhal est de miss Doris Gunnell, qui les a étudiés pour la première fois dans *Stendhal et l'Angleterre*.

(2) Dans le *New Monthly Magazine* de mai 1826 (Paris, 20 avril) il explique de la même façon « l'air de mécontentement et d'inquiétude manifesté par la plupart de nos jeunes nobles » : « ils sont fiers de leur haute naissance, tandis qu'en même temps ils lisent *le Constitutionnel* et admirent l'Amérique. Ils voient leurs camarades de collège qui ne sont pas des fils de famille, devenir avocats, médecins, fabricants, etc., etc., et jouir du bonheur d'être conséquents... Ils n'osent pas se déclarer

héros de son roman regrettera, lui, de n'être pas chimiste dans une manufacture. — Il répète dans les numéros de novembre 1824, février 1825 et avril 1825 qu'on s'ennuie dans les salons parisiens. Pour remédier à l'ennui les jeunes femmes de la haute société se jettent dans le mysticisme : ou bien elles lisent les élucubrations catholiques et obscures de MM. de Lamennais et d'Eckstein (*New Monthly Magazine* de mars 1826, lettre datée de février), ou bien elles se font initier par Benjamin Constant à la philosophie allemande, non moins obscure, et à une sorte de néo-protestantisme : « La haute société française est actuellement le repaire favori de l'Ennui. Ces pauvres femmes négligées qui ont du talent, du cœur, des convictions religieuses....., à quoi peuvent-elles s'intéresser? A la religion ». Mais les prêtres et les jésuites ont dégoûté du papisme les âmes généreuses : « voici donc le moment favorable pour fonder une nouvelle religion. M. Constant vient s'offrir comme chef de cette religion » (*London Magazine*, février 1825). Son livre *De la Religion* est « l'évangile de cette nouvelle religion, chère aux duchesses » (*Ib.*, novembre 1824). Parmi les champions du protestantisme, il y a Kératry et quelques grandes dames, entre autres des pairesses (*Ib.*, septembre 1825, lettre datée du 18 août) (1). Voilà qui explique suffisamment le personnage de la marquise de Bonnivet.

libéraux... C'est l'état de choses le plus malheureux qui puisse s'imaginer. » Il prête la même opinion à don Tommaso Bentivoglio dans l'édition de 1826 de *Rome, Naples et Florence* (Ed. Muller, t. I, p. 301).

(1) Cf. ses articles du *London Magazine*, décembre 1825, et du *New Monthly Magazine*, juin et novembre 1826, août 1828.

∴

A la fin de l'année 1825 on parle dans les salons parisiens de deux romans qui font scandale. Racontons ce scandale, car c'est à eux que Stendhal a emprunté l'idée d'un héros de roman *babilan* (1).

La duchesse de Duras aimait décrire dans ses romans les impossibilités auxquelles se heurte un amour généreux : son roman d'*Ourika* (1824), qui l'avait rendue célèbre, exposait l'amour malheureux d'une négresse pour un blanc : dans *Edouard* (1825), c'était un roturier qui aimait une jeune noble et était victime du préjugé de caste. Elle osa enfin prendre pour sujet une troisième impossibilité, la plus scabreuse, et en fit une nouvelle intitulée *Olivier* (2). Elle en parle en termes discrets dans une lettre à son amie Rosalie de Constant : « J'ai fait un autre roman dont je n'oserais vous dire le sujet. C'est un défi, un sujet qu'on prétendait ne pouvoir être traité. Je vous en dirai seulement le titre. Cela s'appelle *Olivier ou le secret* » (15 mai 1825).

(1) Il a trouvé ce mot italien dans les lettres du président de Brosses et dans Lalande, *Voyage en Italie*, VI, 129-130, où il a un sens que Léon G. Pélissier précisait en ces termes : amoureux platonique par décret de la nature.

(2) Ce prénom est peut-être emprunté à *Olivier*, roman de Caroline Pichler, traduit de l'allemand en 1823 par Mme de Montolieu. Le héros de ce roman, défiguré par la petite vérole, est repoussé par une jeune fille qu'il aime, mais finit par se faire aimer d'une princesse et par l'épouser. Aucune ressemblance entre lui et les Olivier français ; mais, comme l'a remarqué M. Martino, le frontispice de la traduction française peut convenir à ceux-ci : la jeune fille, en repoussant les avances d'Olivier, lui dit : « Rendez-vous justice, Monsieur, pouvez-vous jamais inspirer de l'amour ? »

Elle en lut des passages devant ses amis, et l'on dut en jaser dans les salons parisiens. Mais la nouvelle ne fut jamais imprimée, même après sa mort, survenue en janvier 1828 (1). H. de Latouche voulut profiter de la curiosité suscitée par cet ouvrage mystérieux et hardi, et comme il était dénué de scrupules, il composa rapidement une nouvelle dont le héros était babilan et s'appelait Olivier. Collaborateur du *Mercure du XIXe siècle,* il s'en servit pour faire de la réclame à son roman et pour l'attribuer à Mme de Duras : on lit ceci dans le dernier numéro de l'année 1825, à propos d'un roman qui avait pour sujet un inceste : « Ce roman-là, on ne l'attribue point à une Duchesse... Ah ! si le frère d'*Ourika* et d'*Edouard*, si *Olivier* avait été aussi le frère de *Joséphine,* il eût épargné ce scandale au désert » (Tome XI, p. 575-576). On trouve ensuite l'annonce d'un *Olivier* qui vient de paraître, anonyme, que l'on attribue à la duchesse, et dont on indique d'une façon assez précise le sujet scabreux (2) : c'est la nouvelle de Latouche.

Cette nouvelle fut publiée par Canel ; elle figure au *Journal de la Librairie* à la date du 28 janvier 1826. Pas de nom d'auteur, mais tout concourait pour que l'on attribuât *Olivier* à Mme de Duras : ses deux précédents ouvrages avaient paru sans nom d'auteur, le titre était accompagné d'une citation de Byron ou du Tasse, et au revers du faux-titre on lisait ceci : *publié au profit d'un établissement de charité*. Or, si nous ouvrons l'*Olivier* de Latouche, nous apercevons une épigraphe

(1) Sainte-Beuve cite *Olivier* parmi les ouvrages inédits qu'elle laissait, et il avait pu en faire une lecture rapide (*Portraits de femmes : Mme de Duras*).

(2) Le début de l'article est reproduit dans le livre de M. Martino sur Stendhal, qui contient d'utiles indications sur *Armance*.

de Byron et cet avis édifiant : *publié pour une œuvre de charité, qui sera faite par les mains de Mr Baudesson, notaire royal, rue Montmartre.* Pour le format, le nombre de pages, la grosseur des caractères, *Olivier* ressemblait tout à fait à *Ourika*. Le scandale, escompté par Latouche, fut grand, mais l'on devina bientôt le nom du véritable auteur, et il fut obligé d'envoyer aux journaux la lettre suivante (1) :

Monsieur,

Je ne suis point l'auteur du roman d'*Olivier* qui vient de paraître. Je le déclare sur l'honneur ; et je renvoie à ceux qui méconnaissent ce sentiment, ce qu'il pourrait y avoir d'injurieux dans leur doute, après cette protestation.

Ce qui a peut-être donné quelque vraisemblance à une supposition qui a été faite par plusieurs journaux, c'est que le *Mercure*, auquel je coopère, a, le premier, publié des fragmens de ce livre. J'en connais l'auteur ; et je profite de cette circonstance pour ajouter que ce n'est point celui d'*Edouard* et d'*Ourika*.

Agréez, Monsieur, etc.

H. DE LATOUCHE.

Une deuxième édition est mentionnée dans le *Journal de la Librairie* du 8 février.

Stendhal, qui était en relations avec Latouche, fit un long compte-rendu de ce roman dans le *New Monthly Magazine* de février 1826 (Article daté de Paris, 18 janvier) : il en résume le sujet, admire l' « exécution » et la « propriété dans le style et les idées », assure qu'*Olivier* a fait sensation dans les salons à la mode et que Ladvocat en vendra des exemplaires « tant qu'il voudra au profit de quelque établissement

(1) *Journal des Débats* du 26 janvier, *Moniteur Universel* du 27 janvier.

philanthropique » : il affirme sans l'ombre d'un doute que la duchesse de Duras en est l'auteur.

*
* *

C'est alors que l'idée lui vient d'imiter Latouche. Il va faire un roman dont le héros sera babilan et s'appellera..... Olivier : à cette donnée il ajoutera une étude de mœurs, ce qui manque absolument dans l'ouvrage de Latouche : ses articles des revues anglaises lui en fournissent les matériaux. Quant à l'héroïne qui aime Olivier, ce ne sera pas une pâle esquisse comme *Emilie de Nanteuil*, mais un personnage copié sur la réalité et vivifié par les souvenirs de Métilde.

Si la date du 3 janvier 1826 que nous proposons pour la lettre à Renouard, est exacte, il lui a offert son roman avant de le commencer. Voici le texte de cette lettre :

Paris, le 3 janvier 1825.

Monsieur,

Madame Belloc m'a fait l'éloge des rapports simples et francs que vous avez avec les auteurs dont vous publiez les ouvrages. Dans deux mois j'aurai à placer le manuscrit d'un roman, en trois volumes in-12, écrit à peu près du style de la *Vie de Rossini*.

J'ai cherché, dans ce roman, à peindre les mœurs actuelles, telles qu'elles sont, depuis deux ou trois ans.

Mon premier soin a été de ne pas m'écarter du ton de décence de *Marguerite Aymon* (1). Enfin l'on ne devinera pas si l'auteur est *ultra* ou *libéral*

Vous conviendrait-il, Monsieur, de traiter de ce manuscrit ? Je vous prie de me garder le secret : deux de mes amis se sont chargés de placer cet ouvrage, et je ne voudrais pas

(1) Roman de Mme de Cubière (1822), ayant trait à la société parisienne.

que les maisons de librairie avec lesquelles ils ont des relations, connussent qu'il a été offert à d'autres.

Je suis, etc...

Nous ne savons pas si la lettre a été envoyée à Renouard. En tout cas, rien ne fut conclu avec lui.

Stendhal ne se mit au travail qu'à la fin du mois : il commença *Armance* le 30 ou le 31 janvier : le 6 février il travaillait à un passage que nous lisons au chapitre XI (1). S'il avait continué ainsi, il aurait fini avant la date fixée dans sa lettre. Mais, le 8 février, il s'arrêtait, incapable de continuer (2). Pendant sept mois il n'y touche plus. Il part pour l'Angleterre, d'où il revient en septembre. A son départ, la liaison avec Menta n'était plus très solide ; en octobre 1825 elle lui avait prédit une rupture. Cette rupture eut lieu le 15 septembre ; Stendhal en souffrit cruellement, et il parle souvent dans ses notes du « fatal 15 septembre », de la « crise horrible de San Remo » (3). Elle eut au moins l'heureuse conséquence de lui faire reprendre

(1) Dans l'exemplaire interfolié d'*Armance*, que M. Bucci possède à Civita-Vecchia, on lit sur une interfeuille, à la fin du ch. XIX : « I was writing :... les promenades de 7 à 8 lieues qu'il fesait dans les forêts qui environnent Paris. » (Cf. ch. XI) « — 6 février 1826. — Du tems du premier jet en 8 jours, repris after the fatal 15 septembre ».

(2) Sur le même exemplaire, Stendhal a écrit au début du chapitre VIII : « Je vois en déchirant les premiers ms. que ce roman fait en 7 jours a été commencé le 30 ou 31 janvier 1825 je crois » (lapsus pour 1826). En face du titre du 2e tome nous lisons cette indication : « Je fis apparemment le premier jet de ceci en février 1826, 8 mois avant la crise horrible de San Remo, repris après. Ce n'est p. être qu'un caprice, dit Menti, parole profonde ».

(3) « Quelle année ai-je passée du 15 septembre 1826 au 15 septembre 1827 ! » (*Vie de Henry Brulard*, I, p. 4) — « Clémentine est celle qui m'a causé la plus grande douleur en me quittant » (*Ib.*, p. 20).

son roman : il y trouva un remède à son malheur, dès le 19 septembre il s'y remit, et malgré des événements douloureux et des projets de suicide (1) il termina le 10 octobre (2).

Vers le 15 il se mit à corriger son œuvre : cela dura trois ou quatre mois, mais il y fit peu de changements (3). Il soumit son manuscrit à Mérimée, qui

(1) Voici une note qui se trouvait sur le manuscrit d'*Armance* et que Stendhal a recopiée sur l'exemplaire Bucci, au ch. XIX : « Fin de 1826. — Life. — Bataille du 3 octobre. Recevez le comme ami from midi till 4 1/2. — Copié du ms. d'Octave. » — A la fin du 2e tome, on lit, sur une interfeuille : « Corrigé the first Ms. le 23 octobre 1826. — The 7 octobre 1826 he was very near of pistolet. — Il ne peut nier the energie of the from the 15 Sept. till near March or May 1827 ». Les mots *of pistolet* sont écrits au crayon.

M. Jacques Doucet nous a communiqué un Shakespeare en anglais, publié en juin 1825, qui a appartenu à Stendhal. Une des notes qui couvrent les feuillets de garde, se rapporte à cette période : « Peut être que les évènemens heureux font moins d'impression sur l'âme de Dom, que les malheureux ; par exemple la.... du vendredi 13 octobre confirmée par celle du mercredi 18, produit moins d'effet que le malheur du 9 octobre quand on alla chez Galignani for not.... En général the happiness of the two years infinitely less impression than the despair from the 28 august till... »

Dans la préface de ce Shakespeare, en marge de cette phrase imprimée : « But happiness is shortlived », Stendhal met cette correction : *their*, *was*, et la date du *6 octobre 26 !*

(2) Sur une feuille intercalée dans le ch. I d'*Armance* Stendhal a transcrit à l'envers une note qui faisait partie du manuscrit : « (Copie) 18 octobre 1826.... Travaillé à Olivier du 31 janvier au 8 février 1826. Je quitte cet ouvrage par la nécessaire impuiss of making. Repris comme remède le 19 septembre 1826, terminé le 10 octobre. Teste à le traduire en stile non offensant pour les demi-Buttalaqua. Et pour ne pas ressembler à la St Barthélémy de M. d'Outrepont reste à ajouter les traits de sentiment et les actions qui me viendront. — 18 octobre ». D'Outrepont publia en juillet 1826 un drame intitulé *la Saint-Barthélémy*.

(3) Voici une note du 21 octobre 1826 que Stendhal a recopiée sur une interfeuille du chapitre VII : « Il m'a fallu la froideur donnée par l'anui (*sic*) de corriger 40 pages de roman pour

critiqua surtout le dénouement. La réponse (1) que lui fit Stendhal le 23 décembre, donne beaucoup de détails sur *Armance* :

Il y a beaucoup plus d'impuissants qu'on ne croit. Une femme que vous voyez le lundi a un Olivier. Dans le charmant petit fragment des *Mémoires de la Duchesse de Brancas* (2), publiés par le feu duc de Lauraguais, et que de Mareste vous prêtera, il y a deux impuissants, *viz* : M. de Maurepas, ministre, et M. le marquis de la Tournelle, le premier mari de la duchesse de Châteauroux. J'ai aussi étudié Swift dans la *Biographie des romanciers* par sir Walter Scott (3).

J'ai pris le nom d'Olivier, sans y songer, à cause du défi. J'y tiens parce que ce nom seul fait *exposition*, et exposition non indécente. Si je mettais Edmond ou Paul, beaucoup de gens ne devineraient pas le fait du *Babilanisme* (mot italien pour le cas de M. Maurepas). Je veux intéresser pour Olivier, peindre Olivier. Le dénoûment que vous proposez avec la surprise de lord Seymour, etc., vient bien d'une bonne tête dramatique, mais, en fin de compte, mon pauvre Olivier est odieux. Les gens sages diront : « Que diable ! quand on est *babilan*, on ne se marie pas. Olivier vient gêner sa femme et lord Seymour, qu'il s'en aille, bon voyage ! »

Le *babilanisme* rend timide, autrement rien de mieux que de faire l'aveu. Ce mari du lundi, M. de Maurepas, M. de la Tournelle l'ont bien fait. M. de la Tournelle est mort

voir toute la portée de la confidence du 18 octobre ». Il écrit, le 5 juillet 1828, sur une interfeuille du ch. 1 : « Je déchire l'original fait en 9 jours. Je suis étonné du petit nombre de changements que j'y ai faits en 4 ou 5 mois de travail ». — Le passage du ch. IX sur le *Mariage de Raison* a été écrit après le 10 octobre 1826, et celui de l'Avant-Propos sur les *Trois Quartiers* est seulement de juin ou juillet 1827.

(1) Publiée avec des coupures dans l'édition de 1855, elle est reproduite intégralement dans l'éd. Paupe et Chéramy, II, p. 445.

(2) *Lettres de L. B. Lauraguais... dans lesquelles on trouve... un fragment historique des mémoires de madame de Brancas sur Louis XV et madame de Châteauroux. A Paris, an X*. Les passages sur Maurepas et La Tournelle sont p. 178 et p. 203.

(3) Selon miss Gunnell, Stendhal s'est servi du tome I des œuvres de Swift, éditées en 1814 par Walter Scott.

désespéré et amoureux fou de sa femme. Olivier, comme tous les Babylans, est très fort sur les moyens auxiliaires qui font la gloire du *Président* (1). Une main adroite, une langue officieuse, ont donné des j.......... vives à Armance. Je suis sûr que beaucoup de jeunes filles ne savent pas précisément en quoi consiste le mariage physique.

Je suis également sûr de ce second cas beaucoup plus fréquent : l'accomplissement du mariage leur est odieux *pendant trois ou quatre ans*, surtout quand elles sont grandes, pâles, élancées, douées d'une taille à la mode. Il est vrai que j'ai copié Armance d'après la dame de compagnie de la maîtresse de M. de Strogonoff qui, l'an passé, était toujours aux Bouffes.

J'ai, comme vous, les plus grands scrupules sur la lettre écrite par le Commandeur. Mais il me faut une petite cause pour arrêter l'aveu. Mon expérience m'a appris qu'une fille pudique aime beaucoup mieux ses lettres dans une cachette que les donner à son amant de la main à la main. On n'ose pas même regarder cet amant quand on sait qu'il vient justement de lire la lettre qu'on a écrite.

Malivert est le nom de mon village ; *Bonnivet* était le nom de l'amiral favori de François I. S'il eût fait race, Bonnivet serait comme Montmorency à peu près, et mieux que Luynes ou Sully.

Ce roman est trop *erudito*, trop savant. A-t-il assez de chaleur pour faire veiller une jolie marquise française jusqu'à deux heures du matin? *That is the question*. Voilà ma sensation en recevant votre lettre. Madame d'Aumale, c'est madame de Castries (2) que j'ai faite sage. Mais je reviens à la question de chaleur, vous n'en dites rien. Est-ce mauvais signe? Si le roman n'est pas de nature à faire passer la nuit, à quoi bon le faire ?

Une jeune femme s'intéressera-t-elle à Olivier? J'ai à faire une scène d'amour. Armance dira qu'elle aime. Olivier usurperait sur le caractère du *cocu* s'il se tuait à cause de

(1) Vieux libertin nommé Pellot, vantard de ses prouesses, qui venait tous les soirs chez Mme Pasta (note de l'éd. de 1855).

(2) Sans doute la jolie duchesse de Castries, femme du pair de France ; elle tenait un salon en vogue. Plus tard, par ses manèges de coquetterie elle se fit adorer de Balzac.

cet accident ; cela retomberait dans le *Meynau*, de *Misanthropie et Repentir* (1).

Le vrai Babylan doit se tuer pour ne pas avoir l'embarras de faire un aveu. Moi (mais à quarante-trois ans et onze mois), je ferais un bel aveu ; on me dirait *qu'importe*? Je mènerais ma femme à Rome. Là, un beau paysan, moyennant un sequin, lui ferait trois compliments en une nuit.

Mais cette vérité est du nombre de celles que la peinture *par du noir et du blanc*, la peinture par l'imagination du spectateur ne peut pas rendre.....

Il me semble donc que le Babylan ne doit pas être cocu. Le vrai beau cocu est *Emile* qui s'est marié par amour et estime. Avez-vous lu cette suite d'Emile (2)? Le *dean Swift* ne voulait pas se marier pour ne pas faire l'aveu ; il se maria, sollicité par sa maîtresse, mais jamais ne la vit *en tête-à-tête*, pas plus après qu'avant.

Dans le salon d'un comte, pair de France, noble en 1500 et fort riche, j'ai froid près de la fenêtre, quand il y a vent du Nord (3). Votre objection serait parfaite en Angleterre.

J'ai relu votre lettre :

Quand même Armance, couchant avec Olivier, toutes les nuits à Marseille, serait *étonnée :*

1° Elle l'adore, et avec la main, il lui donne deux ou trois extases chaque nuit.

2° Par timidité, par pudeur féminine, elle n'oserait rien dire.

Mais l'amour seul suffit pour tout expliquer.

Le genre de peinture dont je me sers, le genre noir sur du blanc, ne me permet pas de suivre la vérité. En 2826, si la civilisation continue, et que je revienne dans la rue Duphot, je raconterai qu'Olivier a acheté un beau g....... portugais, en gomme élastique, qu'il s'est proprement attaché à la ceinture, et qu'avec ledit, après avoir donné une extase complète

(1) Dans cette pièce de Kotzebue, traduite et jouée en France, le baron de Meinau, trompé et abandonné par sa femme, vit à la campagne, dans un isolement farouche. Le hasard fait qu'il rencontre sa femme, et finalement il lui pardonne.

(2) *Emile et Sophie ou les Solitaires*, tome IX de l'éd. Musset-Pathay.

(3) C. *Armance*, ch. II.

à sa femme, ou une extase *presque complète*, il a bravement consommé son mariage, rue de Paradis, à Marseille.

Quand on est songe-creux, homme d'esprit, élève de l'Ecole Polytechnique, comme Olivier, voilà ce qu'on fait. Donner des extases avec la main,... a été l'objet des méditations d'Olivier pendant toute sa jeunesse. Il faut que vous sachiez qu'il passait sa jeunesse chez les filles ; c'est ce que j'ai cherché à indiquer modestement. Armance lui conte cette calomnie que l'on fait sur son compte.

Mais pour Dieu ! répondez sur l'article *chaleur*. Gardez ma lettre, nous en reparlerons peut-être en 1828.

Comte de CHADEVELLE.

Stendhal doit à Mérimée une partie des épigraphes d'*Armance*. Selon la mode de l'époque il a farci son livre d'épigraphes en langues étrangères ; celles qui sont en anglais, il les a prises dans les vieux dramaturges qu'il aimait à lire : Shakespeare, Webster, Marlowe, Massinger, Dekker. Celles d'Ercilla et de Camoëns viennent certainement de Mérimée, qui a dû aussi en fournir d'autres. Dans une lettre non datée, qui a été écrite sans doute à la fin de 1826 ou au début de 1827, il avoue à Stendhal qu'il n'a pu trouver des épigraphes pour tous les chapitres (1) ; il demande la suppression du sous-titre que son ami voulait donner au roman : *ou le faubourg Saint-Germain*, et lui conseille de mettre dans le titre le mot *amour* : ce serait ainsi, dit-il, une suite au livre *De l'Amour* ; enfin il l'engage à signer son œuvre :

Vous ne pouvez pas changer votre style cassant, et tous vos lecteurs vous reconnaîtront. On dira : M. B. a eu honte de signer même son nom supposé, donc il a honte de son roman, — donc le roman est mauvais, — donc ne le lisons pas, concluront ceux qui entendront ces conclusions (2).

(1) Il n'y en a pas aux chapitres XXIV, XXVI, XXVII et XXX.
(2) Cette lettre a été vendue par Charavay, en décembre

En même temps qu'il corrigeait son manuscrit, Stendhal se mettait en quête d'un éditeur. Un an ou deux auparavant, Canel lui avait envoyé, sans le connaître directement, un projet de marché pour un ouvrage qui nous paraît être *Rome, Naples et Florence* (1) : mais Stendhal, trouvant le prix insuffisant, avait refusé et s'était adressé à Delaunay. Pour *Armance* il put s'entendre avec Canel : celui-ci accepta de publier le manuscrit et en donna mille francs (2) : l'impression commença, probablement en mai, chez Gaultier-Laguionie à raison de deux feuilles par semaine (3). L'ouvrage devait former trois petits volumes in-12. Signalons quelques changements faits à cette époque : Canel décida Stendhal à changer le nouveau sous-titre : *anecdote du XIXe siècle*, pour celui-ci qui piquait davantage la curiosité : *quelques scènes d'un salon de Paris en 1827* (4). Le titre, qui était d'abord *Olivier*, avait déjà été remplacé par le nom de l'héroïne, et le héros ne s'appelait plus Olivier, mais

1907 ; Paupe en a cité des extraits dans *La vie littéraire de Stendhal*, p. 45.

(1) La lettre où Stendhal parle à Mareste de ses tractations avec Canel, a été rangée à tort par Paupe parmi les lettres de l'année 1818 (T. II, p. 120, n° 286) ; elle a été écrite entre 1824 et 1826. Le chiffre des 480 pages dont il propose l'impression à Canel, concorde avec ceux de la lettre n° 390, où il s'agit sans aucun doute de *Rome, Naples et Florence*.

(2) Sur une interfeuille de l'*Armance* Bucci on lit : « Ce fut rue d'Amboise dans la belle chambre sur la rue Richelieu que le ms. volume relié fut vendu à M. U. Canel et par lui payé 1000 fr. — Relié rue St Honoré au coin de la rue Richepanse. This book made in désespoir chute complète. »

(3) Cf. *Correspondance*, II, p. 537.

(4) En face du titre du 1er volume, Stendhal a écrit, sur l'exemplaire Bucci : « Le titre était *Armance, anecdote du 19e siècle*. Le second titre a été inventé par le libraire ; sans emphase, sans charlatanisme rien ne se vend, disait M. Canel. »

Octave (1). Malgré Mérimée, son ami ne mit pas de nom d'auteur sur la page du titre, mais à la fin de l'avant-propos il signa *Stendhal* : il y déclare avoir simplement corrigé le style de ce roman, qui, dit-il, a été composé par une « femme d'esprit ». Nous ne connaissons qu'une seule des lettres qu'il a adressées à Canel : elle porte le cachet de la poste du 17 juillet 1827 ; elle nous apprend qu'il ne livrait sa copie qu'au fur et à mesure de l'impression :

Hier soir, Monsieur, j'ai corrigé la dernière feuille du 2d volume. Je dois aller à la campagne jeudi, je resterai jusqu'à vendredi, si je suis sûr d'avoir *jeudi soir* quelque épreuve à corriger.

Je ne dois plus que les 40 dernières pages de la copie, je les enverrai demain.

Ce matin j'ai envoyé l'avertissement. D'après l'avis de M. de la F. (2) je supprime le mot avertissement.

Ne pourrions-nous pas finir cette semaine? J'ai écrit à M. de la F. chez M. Bono. Nous aurons, je l'espère, son avis sur l'avertissement avant le bon à tirer.

Agréez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Mardi H. BEYLE.

Vous trouverez, Monsieur, l'avertissement dans un paquet à votre adresse à l'imprimerie.

Les mille francs de Canel venaient à point, car Colburn ne payait plus. Stendhal put s'offrir un nouveau voyage en Italie. Le 20 juillet il partit de Paris pour Lausanne ; il était le 23 à Saint-Gingolph, sur les bords du lac Léman, et fit mettre à la fin de l'Avant-

(1) L'ancien titre est indiqué sur une interfeuille du ch. VII : «... Olivier — such was the name of the novell till the parere (*avis, en italien*) of Clara Gaz (*Mérimée*) ».

(2) Delaforest, associé à Canel pour la publication. Il a imprimé en 1827 des cartons pour *Rome, Naples et Florence.*

Propos (ex-*Avertissement*) cette date et le nom de ce village. Le 14 août il était à Livourne : en novembre il se trouvait encore à Florence.

Le roman parut dans la première quinzaine d'août ; il est mentionné dans le *Journal de la Librairie* du 18 août. Le premier volume porte comme faux titre : ARMANCE, OU QUELQUES SCÈNES D'UN SALON DE PARIS EN 1827. Au verso se trouvent les adresses des dépositaires et de l'imprimeur :

PARIS, CHEZ AIMÉ-ANDRÉ, quai des Augustins, n° 59 ;
CHARLES BÉCHET, même quai, n° 53 ;
LECOINTE ET DUREY, même quai, n° 49 ;
PONTHIEU ET Cie, Palais-Royal, galerie de Bois.
LEIPSICK, PONTHIEU, MICHELSEN ET Cie,

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE.

Le titre est ainsi disposé : ARMANCE, | OU QUELQUES SCÈNES | D'UN SALON DE PARIS | EN 1827. | TOME PREMIER | Paris | Urbain Canel, libraire, | Rue Saint Germain-des-Près, n. 9. | M DCCC XXVII.

Viennent ensuite l'Avant-Propos (VIII pages) et les chapitres I-VII (177 pages). Le deuxième tome compte 191 pages (ch. VIII-XIX), et le troisième 243. Les trois volumes se vendaient 9 francs.

*
* *

Stendhal était content de son œuvre : il pensait avoir traité avec décence (1) un sujet scabreux, et il

(1) Au début de son exemplaire interfolié on lit ceci : « La principale crainte que j'ai eue en écrivant ce Roman, c'est d'être lu par les femmes de chambre et les marquises qui leur ressemblent. »

plaçait *Armance*, pour la délicatesse à côté de... *la Princesse de Clèves* (1). Le plan lui semblait excellent, quant au détail, lorsqu'il relira son livre en 1828, 1829, 1831, etc... il mettra souvent en marge des *very well* et des *fort bien écrit*. On peut donc penser s'il fut péniblement surpris par l'accueil que ses amis et le public firent à son premier roman.

Si les publications parues précédemment sous le nom de Stendhal avaient semblé piquantes à une partie des revues et du public lettré, cette fois-ci l'insuccès fut complet. Que ne l'avait-il publié un an plus tôt, pendant l'été ! On se serait rappelé le scandale d'*Olivier*, et et l'on aurait acheté l'œuvre d'ume « femme d'esprit » pour la comparer au pseudo-roman de Mme de Duras. Mais, en 1827, la mystification de Latouche était bien oubliée du public.

Les amis furent unanimes dans leur réprobation : « Tous le disent mauvais, » écrit-il au début de l'exemplaire Bucci, « Fiori, Besan, Azur, Sister (2). Seule excuse of the author who should this (*ou* thus) say of the Princess of Clèves. » Leurs jugements, qu'ilprend la peine d'y transcrire, sont sans ménagements : « Mme Az me dit qu'elle a voulu relire hier ce livre,

(1) Sur une interfeuille il écrit au sujet de son roman : « Il me semble délicat comme la Princesse de Clèves. » Au début du tome II il place aux deux extrémités d'une courbe convexe l' « apparition de la Princesse de Clèves, 1670 » et le « tems d'Ourika, 1825 », et il explique ainsi cette figure : « Les hommes vulgaires au pied d'Ourika peuvent à peine, vu le changement des tems, appercevoir le sommet de la Princesse de Clèves. Distance de 155 ans. Idée de février 1826. »

(2) Besançon, surnom de Mareste; son exemplaire appartient à M. Jacques Doucet. Azur, c'est Alberthe de Rubempré, et Sister c'est Pauline. — Stendhal écrit à Sutton Sharpe, en mars 1828 : « Tous mes amis le trouvent détestable : moi, je les trouve grossiers ».

décidément il ne vaut rien. Quand il parut, Santo le porta à Mme Az. Sister passa la nuit pour le lire : mon pauvre brother s'est blousé. M. Fiori dit qu'il n'y a absolument rien de bon (1) » (note du 28 juillet 1829).

Lamartine, vu à Florence à la fin de 1827, se disait désappointé par le style (2). Dans sa *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Beyle*, Colomb rapporte que les habitants du faubourg Saint-Germain se scandalisèrent de ce roman, mais il est probable qu'il a exagéré l'émotion produite par *Armance* dans les salons du noble faubourg.

La plupart des journaux n'en parlèrent point. Cependant, dès le 18 août 1827, le *Globe* lui consacra un article : c'était un éreintement en six colonnes ! L'article est anonyme, Stendhal l'attribuait à Vitet. Le critique feint de croire que M. de Stendhal n'a fait que corriger le style de ce roman, et tout en reconnaissant beaucoup d'esprit à ses livres, il trouve à son style une obscurité toute germanique : « Quand même vous auriez écrit en français depuis quinze ans, quand même

(1) De même, d'après une note manuscrite du 25 février 1828, Fiori dit « qu'il n'a trouvé rien, absolument rien dans ce Roman ». Plus tard, il se montra moins sévère : en 1841 Stendhal écrit sur son exemplaire que « Di Fiori a loué ce livre dernièrement » ; ce changement serait dû à Balzac, si c'est bien Fiori que désigne cette note manuscrite de la *Chartreuse* Chaper : « Averti par M. de Balzac Las F[lores ?] trouve qu'*Armance* a de jolies choses. Lettre du 1er février. Je regargais (*sic*) *Armance* comme un ouvrage manqué ». La note a été écrite après octobre 1840. Fiori = las flores = les fleurs.

(2) Après avoir résumé les critiques de Chauvet sur le style, Stendhal écrit, sur une interfeuille d'*Armance* : « J'ajoute rien de hasardé, rien d'aventureux dans ce style qui désapointe (*sic*) M. de Lamartine. Florence, décembre 1827. » Dans le 102e entretien du *Cours familier de littérature* Lamartine dit qu'il eut de longs entretiens avec lui en 1827 à Florence, mais il ne fait pas mention d'*Armance*.

vous prendriez à tâche d'éviter les périodes et de briser, couper, hacher toutes vos phrases jusqu'à les réduire en monosyllabes, vous ne ferez pas, si vous avez appris à penser au delà du Rhin (1), que vos idées arrivent au lecteur claires et dégagées... » Comme modèle d' « emphase germanique et romantique » il cite la description des yeux d'Octave, reflétant le ciel et l'enfer (chapitre 1). Il ne croit pas à l'horreur que l'auteur professe pour les *applications* (Avant-Propos) : « N'est-ce pas dire clairement : Ce livre est plein d'applications... » Il raconte ensuite les principaux épisodes, en y ajoutant des gracieusetés de ce genre : « Vous avez été chercher vos personnages à Charenton... Reflet décoloré de tous les lieux communs... Pas un portrait finement tracé, pas une observation de mœurs, pas un trait neuf et distingué... » Noter qu'il ne souffle pas mot du *babilanisme* : est-ce voulu ? a-t-il deviné, au cours d'une lecture rapide, le secret d'Octave ?

La Pandore, journal des spectacles, des lettres, des arts, des mœurs et des modes se montra plus équitable dans un article du 1er février 1828. Elle expose le sujet, et se demande si le bizarre et mystérieux héros n'est pas atteint de « cette disposition d'esprit maladive, commune à tant de jeunes gens », que nous appelons le mal du siècle ; mais, à la fin, elle rappelle l'*Olivier* attribué à Mme de Duras et indique discrètement l'explication de la conduite d'Octave : « Ne serait-ce pas une impossibilité du même genre que M. de Stendhall (*sic*) aurait tenté de décrire ? »

La *Revue Encyclopédique* publia un compte-rendu seulement en mai 1828, mais Stendhal put en être

(1) Cependant, au *Globe*, l'on n'était pas dupe du pseudonyme prussien de Beyle : voir le compte-rendu de *Rome, Naples et Florence*, du 7 avril 1827.

satisfait (1). L'auteur de l'article, signé Ch. (Chauvet), trouve parfois odieuse la bizarrerie du héros : pour l'expliquer, il rappelle à ses lecteurs certain roman de Mme de Duras. Il loue le caractère d'Armance. « L'auteur a groupé autour de ses deux amans quelques originaux que l'on retrouverait aisément dans le monde. Tel est ce marquis de Malivert... Telle est la marquise de Bonnivet... Les figures les plus vivement dessinées sont le commandeur de Soubirane... et le chevalier de Bonnivet. » Le style est « original et piquant », comme dans les autres ouvrages de Stendhal, mais quelquefois aussi « un peu subtil et quintessencié », sans doute afin d'imiter le langage de certains salons du Faubourg ; « j'ignore si son imitation est fidèle, mais il me semble qu'il y a quelque chose d'un peu gourmé dans sa prétention continuelle au bon goût et au bon ton... »

(1) On lit sur l'exemplaire Bucci : « La revue de M. Jullien, no du 1er juin je crois, parle d'Armance avec bienveillance, article Chauvet je crois. On reproche à Armance le stile gourmé et trop noble. »

(*A suivre.*) Raymond LEBÈGUE.

« ŒDIPE-ROI »

ANNOTÉ PAR MOUNET-SULLY

Le 27 novembre, on a vendu aux enchères — et, au profit de l' « Union des artistes dramatiques de langue française », — des brochures de théâtre qui avaient appartenu à Mounet-Sully et à Paul Mounet. Ces brochures, annotées de la main des deux grands tragédiens, nous donnent de précieux renseignements sur la manière dont ils étudiaient leurs rôles. Le livret de *Ruy Blas,* annoté par Mounet-Sully, est un des plus curieux à parcourir, et les professeurs de déclamation comme les metteurs en scène liraient avec profit les indications que l'artiste a mises en marge de la tirade « Bon appétit, Messieurs ! » : il est impossible d'annoter un texte poétique avec une intelligence plus complète des intentions de l'auteur et un sens plus sûr des mouvements ou des intonations qui doivent lui donner toute sa valeur à la scène.

Mais c'est le livret d'*Œdipe-Roi* (dans la traduction de Jules Lacroix) qui présente le plus d'intérêt pour les amateurs de théâtre (1). Créée par Geffroy en 1858, cette tragédie fut reprise en 1881 par Mounet-Sully avec le succès le plus retentissant et le plus durable. On sait que le rôle d'Œdipe passe pour son meilleur

(1) Ce livret a été adjugé pour la somme de 1 400 francs.

rôle, et l'on se doutait bien que Mounet n'avait pu atteindre à une telle perfection dramatique qu'à force d'étude : mais il fit cette étude — la brochure le prouve — avec un scrupule plus grand encore qu'on n'aurait pu le supposer.

Nous n'insisterons pas sur les brèves indications relatives à un jeu de scène, à un mouvement, à un geste, ou au ton sur lequel devait être prononcée telle ou telle réplique : tous les livrets de pièces ayant appartenu à des acteurs portent des annotations de ce genre. Mais ce qu'on y trouve moins souvent, c'est un portrait psychologique du personnage tracé par son interprète. Voici, par exemple, comment Mounet-Sully se représentait le caractère d'Œdipe, d'après les notes qu'il a mises à la première scène de la pièce :

Œdipe a 35 ans environ. C'est un héros, il est beau, bon, affectueux, mais très fier de son intelligence et de sa force. Il sait l'horrible prophétie d'Apollon, mais ne l'accepte pas. Il est en lutte avec les Dieux et voué par là même au malheur et à la défaite.

Et voici le portrait moral de Créon, indiqué à la scène II de l'acte II :

Créon ne soupçonne pas précisément Œdipe du meurtre de Laïus, mais il s'étonne que celui-ci, depuis si longtemps, n'ait rien fait pour découvrir le meurtrier, et comme il n'aime pas son beau frère (qui est monté sur le trône qui lui revenait de droit après la mort du Roi), il est malveillant à son endroit et cherche à se créer des partisants (*sic*), en troublant la conscience du peuple, avec la prudence cauteleuse d'un lâche. Il n'accuse jamais, mais il insinue. Il a rapporté fidèlement l'oracle, mais il est heureux des embarras que cet oracle suscite à Œdipe. — Intelligent et ironique.

On voit, par ces deux citations, comment l'artiste s'expliquait à lui-même toutes les intentions du dramaturge. D'autres annotations sont plus curieuses encore : tantôt Mounet transpose en termes familiers les répliques de son rôle, tantôt il exprime les sentiments qu'Œdipe devait éprouver, sans les faire paraître, en écoutant certaines paroles de ses interlocuteurs.

A la scène II de l'acte I, le divin Tirésias ayant d'abord refusé de dévoiler les affreux secrets qu'il possède, Œdipe lui adresse cette adjuration :

> Thèbes fut ton berceau. Peux-tu sans infamie,
> Peux-tu lui refuser une parole amie ?

Nous lisons dans la marge : « Mes pressentiments ne me trompaient pas. C'est Créon qui a fait le coup et Tirésias est son complice. »

A la scène II de l'acte III, Créon affirme à Œdipe qu'il ne désirait pas le trône, ayant toujours moins souhaité « la couronne des rois que leur autorité ». En marge : « Ah ! je suis curieux de voir comment tu vas soutenir !... Ah ! Bien, bien. *Orateur*, va ! » Et à mesure que les hypocrites raisonnements de Créon se développent, Œdipe crayonne ces réflexions : « Hélas ! oui j'ai été confiant ! Et comme j'ai eu tort... Menteur !... Oh ! sois tranquille, tu seras puni. » Enfin, quand, à la scène suivante, Créon déclare que, lorsqu'Œdipe sera plus calme, il nommera sa colère « démence », le roi de Thèbes lui réplique *in petto* : « Cela m'étonnerait ! »

Il n'est pas douteux que, sur la scène, Mounet-Sully réglait ses attitudes, ses jeux de physionomie, sa voix conformément à ces indications. Au moyen de ces commentaires, il amenait sur le plan du style de tous les jours les sentiments qu'il avait à exprimer sur le

mode tragique. Ainsi, lorsque ce merveilleux tragédien semblait ressentir si profondément, aux yeux du public, les passions et les douleurs du héros thébain, il avait médité longuement, scène par scène, vers par vers, sur ses aventures, et pris la peine de transcrire son rôle dans le langage que l'on parle, non pas sur la scène de la Comédie-Française, mais sur la place du Théâtre-Français, — dans la vie réelle.

Hubert Morand

TABLE ANNUELLE

La table annuelle paraîtra dans le prochain numéro.

TABLE DES MATIÈRES

(ANNÉE 1922)

